

**mini-loto** TIRAGE: VENDREDI, 11 JUIN 1971

**76446**  
**6446**  
**446**

17 gagnants de \$5,000.  
136 gagnants de \$ 500.  
1377 gagnants de \$ 100.

■ la météo

Généralement ensoleillé. Min. et max de 50 et 75.

# LE DEVOIR

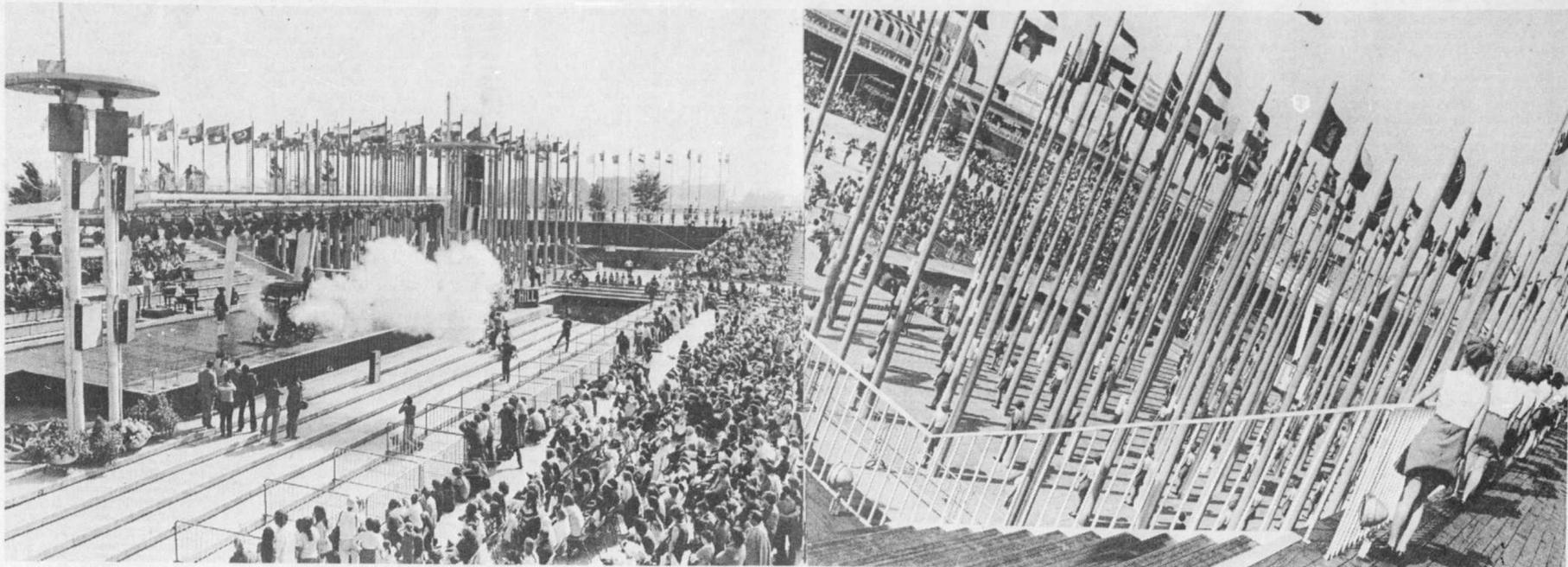
Fais ce que dois

Office ferial

VOL LXII - NO 134

Montréal, samedi 12 juin 1971

15 CENTS



(Photos Le Devoir, par Claude Léger)

## Les Montréalais reprennent possession de Terre des hommes

par Urgel Lefebvre

Le spectacle précédant l'ouverture de Terre des hommes 71 est terminé. Jean Béliveau, des Canadiens, Sam Etcheverry, des Alouettes, et Jim Fanning des Expos, ont livré la place aux Montréalais et à leurs invités du monde entier pour les festivités qui ne se termineront qu'au soir du 6 septembre. Un soleil joyeux baigne de lumière la Place des Nations. Des hélicoptères décrivent des cercles à faible altitude et de ces hélicoptères tombent des fleurs.

Une femme, modestement vêtue, se penche, ramasse une grappe de lilas mauve, en respire le parfum et, se tournant vers sa compagne, elle dit: "Je vais la mettre dans un verre d'eau et la placer dans ma chambre."

Ce ne sont pas des tonnes de fleurs, bien sûr, qui ont été lancées des hélicoptères. Quelques sacs à peine. Mais ces pauvres lilas, blancs ou mauves, symbolisaient des tonnes de bonheur pour tous ces gens qui s'en faisaient des bouquets, des corsages ou des boutonnières et qui pourront cette année jouir des grands espaces des îles sans qu'il leur coûte un sou d'entrée.

Ce ne sont pas non plus des millions de ballons que l'on a distribués aux enfants, mais les clowns qui distribuaient les ballons étaient vêtus de façon si gaie et savaient si bien faire courir les enfants après eux, en farandole, que cela en était un véritable divertissement.

J'ai demandé un ballon à un clown. Je l'ai gonflé. Puis, j'ai vu que Pierrot, qui n'est pas plus haut que trois pommes, ne parvenait pas à attirer suffisamment l'attention d'un clown pour obtenir un ballon. J'ai donné mon ballon à Pierrot... que je ne connais pas et qui était là, comme des centaines d'autres enfants de son âge à courir après des ballons.

Puis, la chose terrible est arrivée. Pierrot a crevé un ballon et s'est mis à pleurer. C'était pendant le grand spectacle et Willie Lamothe chantait à ce moment-là: "Il ne faut pas pleurer pour ça".

L'instant auparavant, la foule avait applaudi chaleureusement Jean-Louis Pellerin, Napoléon Bisson et Thérèse Guérard. C'était réconfortant après les applaudissements plutôt frénétiques qui avaient accueilli un Michel Louvain ou une Michèle Richard. A vrai dire, c'était comme une prise de possession, par divers groupes, de leurs artistes favoris qui seront au programme de Terre des hommes 71. Ils n'étaient pas tous là, hier après-midi, mais outre ceux déjà nommés, il y avait les Ballets modernes du Québec, la compagnie de danse Marie-Calumet, Dave Broadfort, le pianiste Claude Savard, Pierre Thériault (M. Surprise) et un groupe pop Hill.

Voir page 2: Montréalais

## Jugée extrême, la position du Québec paraît négociable

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a la ferme conviction que la proposition du Québec, connue depuis quelques jours et visant à modifier l'article 94A de la constitution pour obtenir un droit législatif prioritaire sur la sécurité sociale est, par son caractère "extrême", une simple tactique de négociation.

Par contre, le gouvernement de M. Trudeau consentirait maintenant de son côté à modifier l'article 94A selon une formule qu'il jugerait plus souple et qui assurerait aux provinces une certaine priorité. Il s'apprêterait, par conséquent, à présenter une contreproposition de compromis dont la nature précise n'a pas été révélée.

C'est ce que l'on a appris de source fiable, à la veille de l'importante conférence constitutionnelle qui se déroulera à Victoria à compter de lundi.

Selon plusieurs sources, dont certaines sont proches du bureau du premier ministre, les questions de juridiction en matière de sécurité sociale et de protection des droits linguistiques demeurent toujours des sujets de litige entre le gouvernement fédéral et les provinces. Par ailleurs on a fait savoir que le gouvernement fédéral et les provinces seraient très près de s'entendre sur les autres sujets, dont la réforme de la Cour suprême. Il a toutefois été impossi-

Voir page 2: Jugée

## Alors que la grève s'étend

# L'Hydro obtient une injonction

par Gisèle Tremblay

A la demande de l'Hydro-Québec, le juge Marcel Nichols, de la cour supérieure, a émis hier en fin d'après-midi une ordonnance d'injonction provisoire valable jusqu'au 17 juin à 16 heures.

En vertu de cette décision, les 7.000 grévistes de la régie d'Etat doivent retourner au travail sur-le-champ et

renoncer à tout arrêt et même à tout ralentissement de travail. Leur sont également interdits les actes d'intimidation envers les employés de l'Hydro, le piquetage devant les immeubles de la société et l'obstruction des voies d'accès aux bureaux de la régie.

Le Syndicat canadien de la fonction

publique (SCFP-FTQ) a convoqué une assemblée d'urgence hier soir à minuit pour informer ses membres de la situation.

D'autre part, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, a annoncé vers 23 heures, de ses bureaux à Montréal, qu'il rencontrerait lundi à 9 heures

les commissaires de l'Hydro-Québec et, à 13h30, les représentants du SCFP.

Le ministre, qui aurait préféré rapprocher la date de ces rencontres, a précisé que celles-ci étaient inspirées par deux préoccupations: faire respecter, d'une part, l'ordre public, s'enquérir, d'autre part, de la nature exacte du conflit.

"Je ne peux pas croire, s'est exclamé M. Cournoyer, qu'en si peu de temps et à deux reprises, des gens qui n'ont pas de problème décident d'aller en grève."

Les négociations de la régie d'Etat, qui imputent à celle-ci la rupture des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, pour leur part ont occupé pendant trois heures hier midi trois étages où sont logés les services techniques de l'Hydro-Québec place Victoria. Ils annoncent, sans les préciser, de nouveaux moyens de pression pour lundi.

Seule une majorité d'employés de bureau qui travaillent au siège social de la société, rue Dorchester, n'avaient pas encore débrayé hier midi. Devant l'ampleur du mouvement qui s'exprimait partout ailleurs, la direction de l'Hydro-Québec a invité dans l'après-midi tout son personnel à prendre congé.

Entre-temps les pannes de courant se multiplient et durent dans l'ensemble de

Voir page 2: Hydro

## Stanfield suggère à Ottawa de baisser l'impôt de 6 à 7%

LOWER SACKVILLE, N.-E. (PC) — Se portant une fois de plus à l'attaque des politiques économiques du gouvernement fédéral, le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, a réclamé hier que le budget fédéral, qui sera soumis le 18 juin aux Communes, rebaisse de six à sept pour cent l'impôt sur le revenu des particuliers et réduise appréciablement, s'il ne la supprime pas tout à fait, la taxe de vente de 11 pour cent qui frappe les matériaux de construction.

M. Stanfield, qui s'adressait à une assemblée du parti conservateur dans la circonscription de East Hants, a souligné que de telles exonérations "contribueraient sensiblement à créer un climat d'expansion propice à la création d'emplois".

"Elles auraient aussi, ce me semble, des effets anti-inflationnistes, en laissant plus d'argent dans les poches des travailleurs et en réduisant ainsi le montant des majorations de salaire que ceux-ci seraient portés à réclamer," a ajouté le leader conservateur selon qui on pourrait parvenir partiellement à cet objectif de réduction de l'impôt des particuliers en supprimant tout simplement la sur-

taxe de trois pour cent appliquée en 1968, sous forme de mesure provisoire, au revenu des particuliers et des sociétés.

M. Stanfield s'en est pris de nouveau "à l'épouvantable dossier d'administration économique" du premier ministre

Trudeau et du ministre des finances, M. Edgar Benson.

"Leurs prévisions, quand ils ont daigné en faire, se sont révélées misérablement inexactes. La suite de leurs déclarations erronées sur la situation éco-

Voir page 2: Stanfield

## Défiant l'agence ontarienne Un épicier se soustrait à la guerre des poulets

TORONTO (PC) — M. Sam Weisberg, directeur d'une chaîne d'alimentation de Toronto, est résolu à vendre les poulets du Québec qu'il détient même si les inspecteurs de l'agence ontarienne du poulet sont venus leur apposer des scelles pour en empêcher la mise en marché. "Quant à moi, a-t-il déclaré hier, il n'y a qu'un

seul Canada et il n'existe partant aucune différence entre un producteur québécois et un producteur d'ici."

De son côté, le secrétaire de l'agence ontarienne, M. John E. Janzen, a expliqué que les poulets avaient été saisis en vertu de la loi provinciale relative à la

Voir page 2: Poulets

## Pakistan

# Le flot des réfugiés irait s'intensifiant

CALCUTTA (AP et AFP) — Une nouvelle vague de terreur s'interfère sur le Pakistan oriental, où l'armée pakistanaise, pour renforcer son emprise sur le pays, soulève les masses musulmanes contre les Hindous, affirmant des réfugiés arrivés en Inde.

Selon ces réfugiés, ce sont les Hindous qui servent de cible principale aux massacres, incendies et pillages auxquels la population locale se livre à l'instigation de ses troupes pakistanaises.

Les statistiques officielles indiennes indiquent que 5,441,683 réfugiés sont

arrivés en Inde depuis le début de la guerre civile. Le flot s'intensifie à mesure que l'armée pakistanaise étend son emprise.

L'ONU a établi au Pakistan oriental un mécanisme destiné à utiliser au maximum les secours qui seront fournis pour parer aux conséquences des événements de mars-avril et les autorités pakistanaises sont aussi désireuses que le secrétaire général de garantir à la communauté internationale et aux pays donateurs que tous les secours atteindront effectivement la population du Pakistan oriental.

Ces assurances ont été données hier aux journalistes par M. Ismat Kittani, sous-secrétaire de l'ONU pour la coordination des activités des institutions spécialisées, qui vient de revenir d'un voyage d'une semaine au Pakistan, via Genève et Rome.

Pour sa part, le gouvernement indien a adressé à l'Organisation mondiale de la santé un appel urgent pour lui demander d'envoyer à nouveau des doses de vaccin anticholérique. Trois millions de doses seront expédiées par voie aérienne au cours des trois prochaines semaines, a annoncé hier l'OMS.

Il semble que l'aire géographique de l'épidémie s'est étendue, puisque l'OMS fait état de cas de choléra non plus seulement au Bengale occidental, mais aussi en Assam.

Enfin, on apprendait que cinquante camps géants ont été aménagés dans les

Voir page 2: Pakistan

## ■ au gré du temps

### Liberté chérie

M. Robert Bourassa a dû être fortement enthousiasmé à l'idée d'avoir été choisi comme titulaire du prix de la Liberté.

Cette distinction qui proclame son état d'homme libre, à l'instant où il part pour Victoria, est proclamée par un groupe de Canado-Américains. Ces zélateurs de la liberté ont insisté sur le fait que le premier ministre québécois reçoit son prix pour le courage et l'esprit de leadership dont il a fait preuve lors de la crise d'octobre.

Le chef du Québec doit remâcher le mot de Gourville: "garantissez-moi de mes amis, je saurai bien me défendre de mes ennemis".

Louis-Martin TARD

## Le CRTC accorderait des permis de diffuseurs aux agences provinciales

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral approuvera sous peu, semble-t-il, certaines modifications à sa politique concernant l'octroi de permis de radiodiffusion à des agences de gouvernements provinciaux. Cette décision, lorsqu'elle aura pris la forme définitive d'un arrêté ministériel (et on dit qu'elle la revêtira bientôt), dissiperait certaines difficultés qu'éprou-

vent actuellement le CRTC, en même temps qu'elle pacifierait certains gouvernements provinciaux.

Rappelons que le fédéral avait interdit l'an dernier que l'on octroyât des permis de radiodiffusion à toute agence de gouvernement provincial. Par suite de cette interdiction les services provinciaux de l'éducation se trouvaient dans l'impossibilité de diffuser leurs

émissions éducatives au moyen de leur propre équipement technique. C'est pourquoi l'Ontario, entre autres, avait dû se résoudre à confier aux services techniques de Radio-Canada la diffusion de ses émissions éducatives en UHF.

Toutefois le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a informé les Communes, la semaine dernière,

Voir page 2: CRTC

## Appel de Brejnev à la réduction des flottes

MOSCOU (AFP) — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS a proposé hier soir aux Etats-Unis une négociation sur la réduction de la présence des flottes américaine et soviétique dans les océans et les mers situés loin de leurs bases respectives.

Le secrétaire général du parti communiste soviétique a dénoncé les critiques formulées par les Etats-Unis contre la présence de la flotte soviétique en Méditerranée, dans l'océan Indien et dans d'autres mers. Il a ajouté: "Les politiciens américains ne voient rien d'anormal à ce que la sixième flotte américaine croise en permanence en

Voir page 2: Brejnev

# Castonguay dévoile les noms des membres du Conseil de la famille

QUEBEC (PC) — Tous les échelons de la société seront représentés au Conseil provincial des affaires sociales et de la famille dont le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a annoncé la composition, hier, à Québec.

Ce conseil aura, entre autres, comme but de conseiller le ministre en tout ce qui concerne la formulation de sa politique.

En particulier, il devra se pencher sur la formulation d'une politique à l'égard des comités de citoyens, la définition de leurs rôles et les moyens d'assurer, de concert avec d'autres organismes familiaux, "un épanouissement de la famille québécoise".

Le conseil se compose de 15 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, en plus d'un président, M. Roger Marier, qui continuera à remplir son mandat commencé en décembre 1970.

La vice-présidente du conseil sera le Dr Lise Frappier-Davignon, titulaire de recherche à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal.

Deux autres membres, M. John Briereley, professeur de droit à l'université McGill, et le Dr G. Blain, de l'Institut de cardiologie de Montréal, proviennent du milieu universitaire.

Par contre, les membres suivants ont aussi été invités à faire partie du conseil.

Services sociaux: Mme A. Taylor, membre de l'exécutif de l'Association du Québec pour les déficients mentaux; M. Léo Cormier, conseiller social à la Société de service social aux familles et actuel directeur de la filiale Hoche-

laga-Maisonville; et M. Roger Prud'homme, directeur général de la Société de service social aux familles.

Associations familiales: Mme Marie Vaillancourt, mère de famille du Lac St-Jean, et Y. Rousseau, conseillère en éducation à la consommation, de Sherbrooke.

Les Drs Georgette P. Gélinas, de Ville St-Laurent, R. Gourdeau, du département de pédiatrie du Centre hospitalier de l'université Laval, et un psychiatre, M. Fernand Lemelin, représenteront la santé au sein du CASF.

On y trouvera, enfin, un cultivateur, M. Clément Lévesque, vice-président général de l'Union catholique des cultivateurs, le président de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, M. Lucien Chevrete, et MM. Robert Dean, de la Fédération des travailleurs du Québec, et Raymond Parent, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, pour représenter le milieu ouvrier du Québec.

Le CASF succède au Conseil supérieur de la famille dont le ministre, M. Castonguay, avait annoncé la dissolution, il y a quelque temps.

Le Conseil, précise le communiqué, pourra s'assurer la coopération d'organismes extérieurs et, au besoin, créer des comités pour l'étude de sujets précis pertinents aux domaines des affaires sociales et de la famille.

Dans les milieux gouvernementaux, on attache la plus grande importance à la nomination des membres du conseil, en espérant que celle-ci dissipera les craintes entretenues par ceux qui doutaient d'une représentation équitable des intérêts familiaux au sein du nouvel organisme.

## BREJNEV

Méditerranée, tout près de l'Union soviétique et que la septième flotte ne quitte pas les côtes de la Chine et de l'Indochine.

"Nous n'avons jamais considéré comme idéal que les flottes militaires des grandes puissances croissent longuement à mille lieues de leurs rivages et nous sommes prêts à traiter et régler ce problème, mais, comme on dit, entre égaux."

"Les propositions soviétiques, a déclaré M. Brejnev, ne sont pas des slogans de propagande, mais des slogans d'action qui tendent à atteindre des buts qui deviennent à notre époque de plus en plus accessibles.

Tout en reconnaissant que "sans les importantes dépenses consacrées à la défense, l'URSS ferait avancer son économie beaucoup plus rapidement", M. Brejnev a souligné que les impérialistes sentent de plus en plus les conséquences négatives, économiques et politiques, d'une course effrénée aux armements, d'énormes dépenses militaires engendrant une inflation chronique, des crises financières, et rendant plus difficile la solution de problèmes intérieurs aigus.

Parlant ensuite des événements récents, M. Brejnev a dit: "Le protocole soviéto-canadien sur les consultations communes, de même que le protocole franco-soviétique signé précédemment, démontrent éloquemment les grandes possibilités d'une coopération politique active entre Etats ayant des ordres sociaux différents. Plus nos partenaires se montreront intéressés au maintien de la paix et au développement de relations économiques, scientifiques, techniques et autres, plus larges deviendront ces possibilités et plus il sera facile de les réaliser."

Cette proposition faite par M. Leonide Brejnev a été incontestablement le point le plus important du discours électoral qu'il a prononcé hier soir à Moscou. Le secrétaire général du parti communiste soviétique s'adressait au palais du congrès à six mille de ses électeurs.

## HYDRO

la province. Des milliers de familles en sont affectées de même que des centaines de travailleurs.

A Pedford, en effet, trois importantes industries ont dû interrompre la production, incapables de s'alimenter en électricité. Environ 800 ouvriers sont ainsi en congé forcé.

A Saint-Lazare, apprend-on, l'absence de courant, qui touche l'usine de filtration, prive également les citoyens d'eau potable.

L'Hydro-Québec a fait paraître hier dans plusieurs organes de presse des placards publicitaires où elle invite ses employés à mettre fin à une grève de toute évidence illégale.

"Les problèmes actuels y lit-on, ne pourront être résolus que dans l'ordre et le respect des ententes convenues entre les parties."

Du côté syndical c'est la guerre des communications. Les employés de métier, qui consentent le classement en vigueur dans leurs services, accusent l'Hydro-Québec de se "retrancher de façon hautaine dans le légalisme".

La société répète depuis le début que le système d'évaluation des tâches a été accepté par les deux parties au moment de signer la convention collective en octobre 1969 et qu'il ne saurait être question de la soumettre à une nouvelle négociation avant l'expiration de ce contrat le 31 décembre prochain.

M. Jacques Brûlé directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, FTQ), s'est indigné de la déclaration faite jeudi au parlement par M. Cournoyer. Aucune des parties ne m'a encore prié d'intervenir, avait dit en substance le ministre.

"Le syndicat a mainte fois alerté le ministère de la situation et des proportions qu'elle prend", a répliqué M. Brûlé, à l'issue du congrès québécois du SCFP à Québec. M. Brûlé fait notamment état d'une rencontre avec le sous-ministre et d'autres hauts fonctionnaires le 30 avril, en présence de la partie patronale.

Les 6,000 hommes de métier, employés de bureau et techniciens de l'Hydro-Québec sont regroupés au sein du SCFP, tandis que les 350 ingénieurs sont affiliés à la CSN.

## CRTC

qu'on se livrait présentement avec l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan, à des consultations portant sur un éventuel changement de politique autorisant des diffuseurs d'émissions éducatives de radio et de télévision à solliciter des permis de radiodiffusion.

Cette ouverture survient à point nommé: le Conseil de la radio-télévision canadienne vient tout juste, en effet, d'être saisi d'une requête qui pourrait sembler défier le règlement fédéral en cause. Le consortium qui s'est proposé comme acheteur des installations québécoises de la société National Cabelvision et qui à cet effet a sollicité du CRTC une autorisation à propos de laquelle le Conseil tiendra audience à compter du 28 juin, compte parmi ses participants, en plus de six sociétés québécoises d'assurance, la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organisme paragouvernemental.

Le député conservateur J. P. Nowlan avait évoqué en Chambre, cette semaine, la possibilité que ce recours pût s'interpréter comme une violation du règlement en question. C'est le premier ministre Trudeau lui-même qui lui avait répondu: on ne pouvait parler de violation, avait-il dit, puisqu'on n'avait encore accordé aucun permis. M. Pelletier s'était prononcé dans le même sens.

Les représentants du CRTC répondent de la même façon: n'importe qui est autorisé à demander un permis. Mais c'est une réponse qui n'en est pas une, et qui laisse intacte la question de l'approbation.

Le problème du CRTC tient à peu de choses: bien que le règlement fédéral interdise catégoriquement l'octroi d'un permis à une agence provinciale, aucun texte ne définit avec exactitude ce qu'est exactement un détenteur de permis de radiodiffusion.

## UN RAPPORT

Suite de la page 3

roisse dont c'est la mission de former le chrétien authentique et de l'intégrer à la vie de l'Eglise."

Cette enquête révèle aussi de grandes différences entre les professeurs plus âgés et les plus jeunes. Les plus âgés (plus de 35 ans) considèrent l'enseignement religieux comme un devoir inhérent à leur fonction et conçoivent plutôt cette activité comme l'enseignement du catéchisme. Les plus jeunes, au contraire, mettent davantage l'accent sur l'évangélisation et sur l'éveil à la foi. Par contre, ces derniers se sentent de moins en moins capables d'accomplir cette fonction et demandent qu'elle soit plutôt confiée à des spécialistes "vraiment convaincus et compétents".

Pourtant, précise le rapport, la situation de l'enseignement religieux à l'élémentaire n'est pas aussi critique que celle que prévaut au niveau secondaire. En effet, 40% des professeurs de niveau secondaire croient pouvoir demeurer dans cet enseignement alors que 67% de ceux de l'élémentaire seraient prêts à enseigner la catéchèse dans une classe s'ils en avaient le choix. La proportion s'élève même à 91%, dans le cas où il y aurait pénurie de professeurs.

Ces résultats auraient dû normalement être rendus publics il y a plus d'un an lorsque le rapport de l'enquête est sorti des presses. Cette publication a été retardée par divers facteurs et surtout par le changement de responsable au service de la pastorale de la CECM.

Les tensions provoquées par le choix du responsable actuel avaient amené la CECM et l'archevêché à mettre sur pied un important comité conjoint formé des plus hautes autorités de ces deux milieux pour repenser de fond en comble la situation de la pastorale scolaire et de l'école confessionnelle.

En fait, cependant, le comité en question ne s'est pas réuni une seule fois et ne semble pas devoir le faire dans un avenir prévisible. Les problèmes, semble-t-il, se sont estompés depuis la nomination de l'abbé Lacoste au poste de responsable de la pastorale.

## MGR FRENETTE

Suite de la page 3

goire a également marqué la vie de son diocèse grâce à son intérêt constant pour les questions sociales.

Sous sa gouverne, de nombreuses expériences sociales ont pu être tentées de sorte que le diocèse passe peut être à l'avant-garde dans de nombreux secteurs où la participation de laïcs est non seulement désiré mais effectivement encouragée.

Avant de devenir évêque de Saint-Jérôme, Mgr Frenette s'était principalement occupé de la formation de jeunes. Il a toujours conservé par la suite un vif intérêt pour les questions éducatives tant au sein de la Conférence catholique canadienne qu'auprès du Conseil supérieur de l'éducation.

## LE PROTOTYPE

Suite de la page 3

un revenu se situant autour de \$22,000.

Ses activités professionnelles et sociales sont multiples; il est membre d'une association professionnelle et d'un club social. Il participe même aux activités des associations de parents.

C'est un lecteur des grands journaux de Montréal surtout de La Presse, (49%), du Devoir, (24%), et de la Gazette, (23%). Il regarde surtout CBFT et partage son écoute entre CBF et KCAC.

Il ignore l'importance du budget de la Chambre mais considère rentable sa cotisation versée à la Chambre.

## LA PLUPART

Suite de la page 3

la région de Montréal et la formation économique des membres. Par contre, les deux objectifs qui avaient le moins bien réalisés sont la formation économique de la population et la promotion économique de l'élément canadien-français.

Par ailleurs, M. Soucy Gagné a fait remarquer que si l'on retient que l'objectif premier de la Chambre porte sur les problèmes économiques, il devient important de noter que c'est l'objectif pour lequel, de l'avis des membres, la Chambre accorde le plus d'importance. C'est également, a-t-il poursuivi, celui pour lequel la très grande majorité des membres soit 98% environ, croit que la Chambre devrait accorder beaucoup à une certaine importance.

Au sujet des activités et manifestations, l'étude signale que les activités de la Chambre sont mieux connues que

## MONTRÉALAIS

C'est donc après le spectacle que des fleurs de lis furent jetées sur la foule qui emplissait toutes les estrades de la Place des Nations et formait ainsi de vastes plates-bandes multicolores. Et en haut des estrades, sur les passerelles les encerclant, se tenait la fleur de la jeunesse québécoise: dix corps de clairons et de tambours, disposés en haies de couleurs vives.

Le temps des lilies fut de courte durée et fit place à un crepitement de pièces pyrotechniques éclatant dans le ciel. Ce fut le signal de la dispersion de la foule qui s'égaila dans toutes les avenues de la Terre des hommes.

Une femme, se croyant seule sans doute, s'en allait en dansant et en chantant sa joie. Elle se tut en m'apercevant, mais un sourire de ma part l'encouragea à ne point mettre de terme à sa bonne humeur.

Elle chantait encore lorsque je me suis mis à déambuler le long du lac des cygnes qu'un homme-grenouille et une pelle mécanique avaient fini de nettoyer à fond peu avant l'ouverture des tournois.

Sur les eaux placides du lac, une sarcelle glisse lentement, entourée de ses canotons. Symbole de la paix, du calme et de la tranquillité qu'd'aucune rechercheront cet été dans les lacs.

Je me dirige vers la station de métro et il me semble entendre encore les clairons sonnant la diane de Terre des Hommes, la Compagnie Franche de la Marine tirant son coup de canon, roulement des tambours, l'hymne national joué par l'orchestre de 35 musiciens de Vic Vogel qui reprend ensuite, sous divers arrangements, la désormais célèbre chanson-thème: "Un jour, un jour..."

Hier soir, la fête se continuait par un grand feu d'artifice. Aujourd'hui, elle se poursuivra. Et puis demain aussi, après-demain. Et ainsi de suite jusqu'au 6 septembre. Terre des Hommes 71 est à vous!

A 20 heures hier soir, 69,366 personnes étaient entrées à Terre des hommes.

## Northern Electric

# L'Assemblée nationale sera bientôt saisie d'un rapport

par Clément Trudel

L'Assemblée Nationale recevra dans quelques jours un rapport des questions et réponses d'une réunion tenue à huis clos, hier matin, dans les bureaux du ministre Cournoyer, à Montréal. Pendant plus de deux heures, le dossier de la "Northern Electric" relié à de récentes mises à pied et à des difficultés sur la langue de travail a été examiné, à la demande du ministre québécois du travail.

Dans une brève conférence de presse qui a suivi cette rencontre, le ministre Jean Cournoyer a laissé entendre:

1) que son ministère songeait à apporter des corrections au bill 49 (Loi sur la formation et sur la qualification professionnelle de la main-d'œuvre) pour "corriger certaines infractions". Essentiellement, il s'agit d'éviter que de petites mises à pied, multipliées, viennent à créer une situation qui permette à une compagnie d'omettre l'avis réglementaire au ministère, si des projets de mise à pied visent plusieurs centaines d'ouvriers;

2) que la compagnie Northern Electric lui a donné l'assurance qu'elle continuerait son expansion au Québec et que cette compagnie a donné par écrit un résumé de l'attitude qu'elle entend prendre en matière de langue; on a accusé Northern Electric de refuser à ses employés francophones des cours, en français, sur la sécurité. (voir Le Devoir d'hier, p. 3).

Evidemment, a poursuivi le ministre devant les journalistes qui avaient fait le pied de grue depuis deux heures, je ne puis être heureux qu'il y ait des mises à pied, et encore moins si l'on me dit que des emplois sont transférés en Ontario. Dans le rapport que déposera le ministre à l'Assemblée nationale — une sorte de copie sténographiée de ce qui s'est discuté hier à ses bureaux — l'on prévoira la formation de commissions tripartites pour le recyclage ou la relocalisation des quelque 1200 ouvriers mis à pied depuis un an (sans que le ministère en ait officiellement connaissance, sinon à la mi-avril, quand l'Association des employés de la Northern Electric (AENE), se fonda sur une étude menée par un jeune économiste de McGill, exprimait des craintes sur le maintien des emplois générés par la NE au Québec.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Grégoire. Ni la compagnie ni l'AENE n'ont voulu rencontrer la presse au terme des discussions.

M. Cournoyer a avoué qu'en discutant, il avait pu prendre connaissance des motifs invoqués (pression de l'économie, changements technologiques) par la compagnie pour les transformations apportées à sa production et que certaines réponses étaient utiles aux représentants des employés: "il faut qu'ils (employeur et employés) se parlent" et souvent, la présence d'un ministre peut aider ce dialogue.

"Certains employés craignent beaucoup pour leur avenir; à eux, il est normal que ces motifs apparaissent moins valables, moins rationnels et moins raisonnables", dit encore M. Cournoyer. M. Cournoyer mentionne encore que son ministère, après rapport du Conseil consultatif de la main-d'œuvre, songe à amender le Code du Travail pour que des dossiers comme ceux de la General Motors... n'aient plus leur raison d'être. Le ministre n'a toutefois pas indiqué dans quel sens, ni quels articles, seraient touchés.

Un journaliste a voulu savoir si l'intervention du ministre lui-même, et non pas celle d'un haut fonctionnaire, signifiait que "quelque chose de grave" se produisait à propos de la Northern Electric. M. Cournoyer s'est borné à rappeler qu'il était de son devoir, comme représentant du peuple, de voir clair dans cette affaire qui, d'après les informations parues hier dans un quotidien montréalais, tendrait à accréditer une détérioration des rapports entre anglophones et francophones.

Parmi ceux qui ont été mis à pied, certains ne le seront que de façon temporaire, rappelle le ministre mais "avec le consentement de la compagnie", une commission sera formée, conformément à la loi 49, pour venir en aide à ceux qui espèrent être recyclés ou reclassés, ce qui constitue un "tampon" propre à minimiser les effets des mises à pied.

La permanence du mouvement des travailleurs du sud-ouest, hier, on a confirmé que la manifestation prévue pour lundi soir tient toujours.

Un porte-parole du MTSO précise que les interlocuteurs de M. Cournoyer hier étaient une "union de boutique" et quelques administrateurs de la Northern Electric mais que le véritable centre de décision est aux mains du nouveau président de la Northern Electric du Canada, un américain du nom de John C. Lobb, ancien vice-président d'ITT. Un télégramme a été reçu hier par M. Lobb, de la part du Greater Montreal Antipoverty Coordinating Committee, appuyant les droits linguistiques des employés francophones de la Northern.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.

Assistaient à la rencontre d'hier, outre le ministre Cournoyer, quelques sous-ministres et des conseillers spéciaux en main-d'œuvre: pour la Northern Electric, le président V.O. Marquez et les vice-présidents Anderson, Newton et J. A. Paré (service du personnel pour l'Association des employés, le président Gordon Meehan et MM. O'Connor, R. Willard et Ray.



## PAKISTAN

états indiens de Madhya Pradesh, d'Orissa, d'Uttar Pradesh et de Bihar pour accueillir les réfugiés. Le gouvernement compte y reloger environ 2,5 millions de réfugiés qui se trouvent actuellement au Bengale occidental et dans la province de Tripura.

Un pont aérien sera notamment établi entre Tripura et les nouveaux camps de réfugiés par quatre "C-130" de l'armée de l'air américaine qui pourront transporter environ 1,000 personnes par jour. Selon le colonel américain Charles Turnipseed, à qui a été confiée la mise en oeuvre du projet, le pont aérien commencera à fonctionner dans environ huit jours.

## STANFIELD

nomique constitue le répertoire d'une inconcevable ineptie, a-t-il déclaré. La forme d'irresponsabilité, de repentir et de comportement erroné qui est la marque du dossier économique de ce gouvernement ne serait pas longtemps tolérée au niveau administratif, dans une entreprise de n'importe quelle envergure."

M. Stanfield a de plus dénoncé "la logique absurde" dont M. Jean Marchand, ministre de l'expansion économique régionale, a fait preuve en parlant de l'amélioration actuelle de la situation dans les provinces maritimes.

"A ses yeux, a déclaré M. Stanfield, plusieurs autres régions normalement prospères voient que les choses sont pires qu'elles ne l'étaient un an plus tôt, et ce recul est tel que, par comparaison, le sort des provinces de l'Atlantique ne semble pas si grave.

"Il est difficile de concevoir que quelqu'un puisse sans coup férir se livrer à des déclarations du genre ailleurs que dans un spectacle de vaudeville."

## JUGÉE

ble de savoir si le gouvernement fédéral consentirait à accorder aux provinces le droit de nommer elles-mêmes, un certain nombre de juges pour rétablir l'équilibre, au moins en ce qui touche les litiges constitutionnels. De même, la question des relations internationales des provinces dans les matières de leur juridiction "accrocherais moins que la politique sociale et l'accord éventuel ne viserait qu'à consolider des pratiques actuelles."

On ne se cache pas, par contre, dans l'entourage gouvernemental, pour déplorer ce qu'on appelle "la guerre de propagande" et la "négligence" par les journaux. Les importants personnages affirment en effet que certaines personnes ne désirent pas que la conférence donne d'heureux résultats et qu'elles s'efforcent en conséquence de créer une atmosphère de confrontation. L'on s'empresse toutefois de dire que le premier ministre Robert Bourassa n'est pour rien dans ces prétendues manigances.

Dans l'état actuel des choses, les propositions du ministre québécois des affaires sociales, M. Claude Castonguay — celles de janvier dernier, tout comme les dernières qui viennent d'être revuées — sont inacceptables aux yeux du gouvernement fédéral. Ce gouvernement juge que si Ottawa accédait aux demandes du Québec, les provinces riches créeraient elles-mêmes leurs propres programmes de sécurité sociale intégrée et les ressources fiscales sont à leurs yeux insuffisantes pour que cela soit praticable. Le gouvernement fédéral, de fait, veut conserver son pouvoir de

redistribuer les richesses et d'uniformiser les programmes, tant par la méthode de la péréquation que par le moyen des paiements directs.

Pour lui, il y a là une nécessité d'ordre politique et psychologique. "Celui qui a le pouvoir de légiférer doit avoir le pouvoir de payer," dit-on.

On se rappellera à ce sujet que le ministre des affaires sociales du Québec avait fait valoir que le régime de sécurité sociale du Québec n'enlèverait pas au gouvernement fédéral son pouvoir de répartir les richesses entre les provinces du pays.

Fondamentalement, les autorités fédérales cherchent à donner aux provinces la possibilité de faire ce qu'elles veulent sans toutefois geler ces droits dans les textes juridiques. C'est du moins l'argument que l'on sert à l'avenant.

Il est vrai que la mentalité anglosaxonne s'accommodé très mal des textes clairs et précis où les droits sont énumérés de façon explicite. Cela est une

## La plupart des membres sont satisfaits de la Chambre de commerce

de notre envoyé spécial, Michel Lefèvre

**POINTE-AU-PIC** — La majorité des membres de la Chambre de commerce de Montréal sont très satisfaits de ce qui se fait à l'intérieur de leur organisme alors que, de l'extérieur, les non-membres trouvent le mouvement inefficace et sans intérêt.

C'est la principale conclusion qui ressort de deux études présentées hier matin aux membres de la Chambre de commerce de Montréal réunis en congrès au manoir Richelieu à Pointe-au-Pic.

La première étude, résultant d'un sondage scientifique de la maison Sorecom Inc., a été conduite en avril dernier auprès des membres individuels et des membres délégués de la Chambre de commerce de Montréal. L'échantillon a été tiré au hasard systématique de la liste officielle des membres de la Chambre.

M. Soucy Gagné, président de Sorecom Inc., qui a présenté les résultats de l'étude auprès des membres, a précisé que ces derniers connaissent mieux les activités sociales et culturelles de la Chambre que ses objectifs et programmes.

Si de part, 62% des membres affirment que la Chambre leur a permis d'atteindre ce pourquoi ils y sont entrés, 35% d'autre part ne connaissent aucunement les objectifs de l'organisme et 35% encore mentionnent d'abord l'expansion économique.

Par contre, confrontés à une liste structurée d'objectifs, les membres répondent respectivement dans une proportion de 84%, 81% et 72% que les objectifs actuellement poursuivis sont: 1) la promotion de l'activité économique de la région de Montréal; 2) la promotion de l'enseignement commercial et économique; 3) la formation économique des membres.

Par ailleurs, en examinant l'écart entre certains objectifs qui seraient selon les membres, actuellement poursuivis et ceux qu'ils estiment devoir être poursuivis, l'on peut noter un certain degré d'insatisfaction de la part de ceux-ci au sujet de la promotion économique civique et sociale de l'élément canadien-français (écart de 38%) et la création

de nouveaux emplois (écart de 34%).

Bien que la liste des objectifs de la Chambre soit déjà assez importante, 38% des membres sont d'avis qu'il y en a d'autres qu'elle ne poursuit pas actuellement et qu'elle devrait poursuivre. Parmi ceux-ci, signalons un effort plus grand afin de travailler davantage à un niveau du peuple (22%) et de promouvoir les objectifs économiques (15%).

En définitive, les deux objectifs qui sont jugés les mieux réalisés sont la promotion de l'activité économique de

Suite à la page 2

## Le prototype du membre de la CdeC

**POINTE-AU-PIC** (de notre envoyé) — A partir d'une synthèse du rapport de la maison Sorecom, présenté hier au congrès de la Chambre de commerce de Montréal à Pointe-au-Pic, il est devenu impossible de définir le prototype du membre de la Chambre.

Il se recruterait surtout en milieu institutionnel et, par conséquent, c'est un délégué venant du milieu "commercé" qui travaille dans les services ou la finance.

Il est entré à la Chambre depuis 1968. Il est venu à la Chambre pour un des quatre motifs suivants: relations d'affaires, relations sociales, commerce et contact.

C'est un fervent des déjeuners-causeries mais il lui arrive de participer à un comité, à une visite industrielle, ou à un colloque.

C'est également un homme marié, de 35 à 54 ans, ayant complété 16 années d'étude ou plus. Il est propriétaire avec

Suite à la page 2

## aujourd'hui

**Aujourd'hui, réunion du Conseil métropolitain de Montréal du Parti libéral au Cégep de Maisonneuve.** Les participants discuteront de rénovation urbaine et de l'avenir du transport en commun. Ils rencontreront en plus les membres du groupe d'étude mis sur pied au sein du Parti libéral pour recueillir les points de vue des citoyens vis-à-vis du Rapport Bird sur la situation de la femme au Canada. A 10h30, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, fera un exposé.

**Aujourd'hui et dimanche, le congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec** poursuit ses assises, au Musée de l'Outaouais à Hull.

**Aujourd'hui, journée des Forces armées canadiennes.** De 14h00 à 15h00, un concert de musique militaire sera donné au Lac aux Castors, dans le parc Mont-Royal et, à 17h45, un spectacle aérien sera donné au-dessus de Terre des Hommes.

**A 9h00, rencontre des militants libéraux de la région des Bois-Francs** à l'école Jeanne Mance de Drummondville, 45, rue des Frères de la Charité. A cette occasion, les participants libéraux étudieront particulièrement des problèmes sociaux, économiques et politiques. Quatre ministres seront de plus présents à cette rencontre: il s'agit de MM. Claude Simard, Gilles Masse, Bernard Pinard et Normand Toupin. Les ministres donneront à 18h30 une conférence de presse.

**De 9h45 à 16h00, journée éducative du sous-comité des infirmières et infirmiers de santé publique** de l'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec, région de Montréal. A cette journée qui a lieu à l'hôtel Windsor de Montréal on discutera des changements du système de santé, des effets sur le rôle de l'infirmière de santé publique, des démarches de la corporation professionnelle et des relations de travail.

**A 12h00, M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'éducation du Québec, est conférencier invité au banquet de clôture de l'Institut des comptables agréés, au Château Frontenac, à Québec.**

**A 19h00, M. Jérôme Choquette, ministre de la justice, prononcera une conférence dans le cadre de la Conférence des juges du Québec** qui a lieu à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, à Montréal.

**A 19h00, M. Victor-C. Goldbloom, ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement, est conférencier à l'occasion de l'Assemblée annuelle des Chambres de commerce des Cantons de l'Est, à l'hôtel Manoir de North Hatley, au Lac Masawippi.**

**A 20h30, soirée dansante organisée par les hommes auxiliaires des Légionnaires du Québec** (association d'anciens combattants) pour fêter le deuxième anniversaire du trio de l'association, au local Des Légionnaires, situé au 2602, boulevard Saint-Laurent.

### DIMANCHE

**A partir de dimanche et jusqu'au vendredi, le 18 juin prochain, la Société canadienne de criminologie** tient son congrès annuel à l'hôtel Skyline d'Ottawa. Ce congrès dont le thème est "Le citoyen face au crime" réunira pour la première fois dans l'histoire de la Société canadienne de criminologie non seulement des spécialistes, mais des groupes de citoyens qui se joindront aux spécialistes dans une réflexion commune sur la criminalité et la justice criminelle des années 70.

**Dimanche, réunion du Conseil régional de la rive-Sud du Parti libéral au Cégep Edouard-Montpetit, à Longueuil.** Il sera question à cette réunion de la pollution et de l'habitation à coût modique.

**Dimanche, réunion des militants libéraux des six comités de la région Montréal sud-est à l'école Eulalie-Durocher, 4350, rue Hochelaga, Montréal.** A cette occasion, les militants libéraux étudieront les divers problèmes qui touchent la région tels l'habitation, le chômage, l'autouroute est-ouest, ils tenteront aussi de mieux préciser leur rôle.

**A 10h30, journée consacrée à la vénérie française, au Centre équestre de Bromont.** Cette journée organisée par l'Équipage de vénérie française et le Rallye-Québec, en collaboration avec la Chambre de commerce de Bromont permettra d'assister à des concours de chiens et de chevaux et à une chasse à courre.

**A 14h00, M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la justice, est conférencier au congrès annuel de l'Association des policiers provinciaux, au Motel Universel de Sainte-Foy.**

**A 14h00, conférence du Dr Roger Foisy, naturopathe au YMCA, 1441, rue Drummond (métro Peel).** Invité par l'Institut de recherches naturopathiques le Dr Foisy, auteur du livre "Les maladies psychosomatiques", traitera de tous les aspects de la santé physique, mentale et émotionnelle.

**A 14h00, commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mère d'Youville** au Sanctuaire de Mère d'Youville à Varennes dans le comté de Verchères.

**A 16h00, inauguration officielle du siège social de la Fédération des magasins Co-op, au 260 rue Paradis, Duberger, Québec.**

**A 20h30, Journée de la mode-phase 4, à la salle de bal de l'hôtel Reine-Elizabeth.** Cette journée organisée par The Fashion Group Inc. permettra de voir des créations de 17 modelistes de Montréal.

## La colère gronde à Saint-Michel

**SAINT-MICHEL-DES-SAINTS** (Le Devoir) — Une centaine de membres du comité des citoyens de Saint-Michel-des-Saints ont bloqué les routes de la région, vers 10h, hier matin; ils entendaient protester contre le transport vers Grand-Mère du bois de coupe, en violation d'une entente déjà intervenue entre le gouvernement québécois et la scierie locale (J.-C. Martel Inc.) portant sur la transformation sur les lieux du bois de coupe.

La région est durement touchée par le chômage et ce n'est pas sans colère que des citoyens ont constaté, mardi de cette semaine, que la Consolidated-Bathurst qui avait saisi le bois de coupe de la scierie Martel, commençait à le faire expédier pour transformation à Grand-Mère.

## Québec souhaite une délégation commerciale permanente au Japon

par Paul Longpré, de la PC

**QUEBEC (PC)** — Le Québec souhaite vivement un meilleur équilibre de ses échanges commerciaux avec le Japon et prend les dispositions requises pour avoir une représentation économique permanente dans ce pays, dans un avenir rapproché.

C'est ce qu'a déclaré hier, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque, accueillant dans la capitale une mission commerciale nipponne conduite par le consul général Katouma Urabe et présidée par M. Chujiro Fugino.

M. Lévesque a insisté sur la balance défavorable que la situation géographique impose au Québec dans son commerce avec le Japon, en recommandant un meilleur équilibre par l'accroissement des achats de produits ouverts au Québec, ainsi que par les investissements nippons dans des entreprises québécoises nouvelles.

"Selon les chiffres de 1969, a fait valoir le ministre, nous achetons chez vous pour \$128 millions dans l'année, alors que nos exportations au Japon se chiffrent à \$65,500,000, soit 10,3 pour cent seulement des ventes canadiennes au Japon. Le Québec est donc votre deuxième meilleur client au Canada.

Dans le domaine de l'automobile, a ajouté M. Lévesque, ce sont les Québécois qui constituent le meilleur marché au pays.

En contrepartie, a-t-il expliqué le Japon doit poursuivre la croissance de ses achats au Québec, qui est heureuse des accords comme celui qui fournira annuellement au Japon 5 millions de tonnes de minerai de fer tiré de Sept-Îles, pendant 15 ans, et des ententes survenues depuis l'an dernier pour l'exportation de poulets.

Notant qu'une vingtaine d'entreprises nipponnes maintiennent une

représentation à Montréal, le ministre de l'industrie et du Commerce s'est réjoui "de cette présence dynamique des Japonais sur notre territoire et de leur esprit d'entreprise."

"Le Québec, a-t-il dit, n'impose aucune contrainte aux investissements étrangers. Au contraire, ces investissements sont encouragés par plusieurs programmes d'assistance offerts par son gouvernement."

Plus tôt, dans son allocution de bienvenue, M. Lévesque avait évoqué l'accueil chaleureux qu'il a reçu à Osaka et le succès du Pavillon du Québec à l'Exposition internationale d'Osaka.

"Nous nous réjouissons encore plus de la fraternité qui s'est créée dans l'atmosphère de la discothèque québécoise où la jeunesse japonaise et québécoise a appris le secret d'une amitié durable."

Arrivée dans la capitale québécoise à 10h45 vendredi, la mission commerciale, composée de 35 industriels et hommes d'affaires japonais, a été reçue à déjeuner par le ministre de l'industrie et du commerce avant de s'entretenir avec les membres du Cabinet.

La journée se terminait à Montréal par une réception offerte par l'honorable Katouma Urabe, consul général du Japon dans la métropole.

La mission doit passer la fin de semaine dans un des hôtels les plus renommés du Québec, le Château Montebello, dans la région de la Gatineau, à quelques milles de la capitale canadienne.

Les visiteurs japonais termineront un long périple canadien commencé le 2 juin à Vancouver par une dernière étape, lundi et mardi, dans la capitale ontarienne.

## Première pelletée de terre pour le deuxième Cooprix

La construction du second magasin Cooprix vient de débuter dans l'est de la métropole à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la 5<sup>ème</sup> avenue. La traditionnelle cérémonie de la première pelletée de terre a en effet marqué hier le début des travaux. Elle coïncidait avec le second anniversaire de l'établissement du premier magasin Cooprix dans le nord de Montréal.

Le nouveau magasin aura une superficie de 55,000 pieds carrés. L'emplacement qu'il occupera compte 250,000

pièdes carrés. L'ouverture de ce centre coopératif est prévue pour l'automne prochain.

Le caractère coopératif de cette entreprise a été souligné hier lors de la cérémonie qui marquait le début des travaux par la présence de M. J. A. Dionne, président de la fédération des magasins Co-op, qui présida et celles de plusieurs autres personnalités du monde syndical et coopératif.

## Gagnon et Larue-Langlois attendent

## Le jury se retire dans un hôtel pour lire le dossier et délibérer

par Pierre Richard

Les douze Québécois qui doivent décider du sort des accusés Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois, se sont retirés dans un hôtel pour toute la fin de semaine afin de compiler la masse de documents mis en preuve par la Couronne et reviendront en cour lundi matin, soit pour rendre leur verdict, soit pour continuer leurs délibérations.

Le jury a demandé au juge ce "week-end d'études" au début de l'après-midi, hier, à peine plus d'une heure après s'être retiré pour commencer à délibérer.

Ce procès pour conspiration séditeuse qui dure depuis six semaines et au cours duquel plus de 400 pages d'écrits de toutes sortes ont été produits en preuve, en est donc à sa finale.

En fait, les douze jurés ont deux verdicts à rendre, l'un pour l'accusé Gagnon, l'autre pour l'accusé Larue-Langlois; en effet, le jury peut décider que l'un des deux accusés n'a pas été partie à une conspiration et que l'autre a conspiré avec Pierre Vallières qui, même s'il n'est pas parmi les accusés à ce procès, est quand même identifié comme troisième présumé conspirateur dans l'acte d'accusation.

En plus des 31 pièces déposées au dossier, les jurés ont aussi en main les notes qu'ils ont prises au cours du procès, particulièrement pendant les trois derniers jours où ils ont entendu, tour à tour, le réquisitoire du procureur de la Couronne, Me Jacques Clément, le plaidoyer de Me Robert Lemieux, avocat de Larue-Langlois, celui de l'accusé Charles Gagnon et, enfin, l'adresse du juge Laurent Bélanger.

Pendant toute la matinée d'hier, le juge a complété son adresse aux jurés qu'il avait commencée la veille au soir. Dans cette adresse, il a donné les directives d'usage sur les notions de culpabilité, de preuve, de doute raisonnable, etc.

Le juge a de plus exposé et interprété les articles du code concernant la sédition et la conspiration séditeuse. L'offense reprochée aux accusés, a-t-il expliqué, est d'avoir été partie à une entente qui a pour but de réaliser une intention séditeuse.

Il a précisé qu'une des façons de voir si cette entente a existé, est d'examiner si elle peut être déduite de l'ensemble des actes posés par les présumés conspirateurs. Selon, lui, il n'est pas nécessaire que les conspirateurs se soient réunis pour conclure cette entente et il n'est même pas nécessaire qu'ils se connaissent.

D'autre part, lorsque l'on parle de changement de gouvernement dans l'acte d'accusation, il faut prendre le mot

gouvernement, selon le juge, dans son sens le plus large, c'est-à-dire celui de l'autorité constituée et établie par la loi. Ainsi, a-t-il continué, l'appareil judiciaire fait partie du gouvernement et l'intention d'exciter la haine et le mécontentement contre cet appareil peut être considérée comme une intention séditeuse.

Le juge Bélanger a ensuite pris une à une les 31 pièces produites en preuve par la Couronne et les a brièvement commentées; il a aussi résumé quelques-uns des arguments apportés en défense.

Dans les deux jours précédents, MM. Lemieux et Gagnon avaient soutenu avec vigueur dans chacun de leurs plaidoyers, que la Couronne n'avait pas réussi à prouver l'existence d'une entente entre les trois présumés conspirateurs en vue de renverser les gouvernements du Canada et du Québec et que la seule question qui importe dans un procès pour conspiration est justement de savoir s'il y a eu ou non entente.

Jeudi soir, l'accusé Charles Gagnon a conclu ainsi un vibrant plaidoyer qui a duré plus de quatre heures: "Dans ce procès, c'est la liberté d'expression qui est en jeu. Votre décision est aussi importante pour vous que pour moi, que pour des milliers de Québécois. Si vous jugez que la liberté d'expression ça a

une certaine valeur, que la liberté des hommes ça a aussi une certaine valeur, que de travailler pour la libération d'un peuple, ça représente aussi une valeur, alors je crois que vous rendrez un verdict d'acquiescement. Je vous remercie."

Quant à Me Lemieux, il a suggéré que cette accusation de conspiration est une manœuvre des politiciens en place qui tentent de se servir de l'appareil judiciaire afin de justifier certaines de leurs politiques, telle la loi sur les mesures de guerre.

Pour sa part, Me Jacques Clément, procureur du ministère public, avait pris un à un les quelques 30 documents mis en preuve et en avait ressorti devant les jurés les extraits qui, selon lui, pouvaient révéler une intention séditeuse chez les trois présumés conspirateurs et une entente entre eux en vue de réaliser cette intention.

Au cours des trois derniers jours d'audience, une trentaine de proches et sympathisants des deux accusés ont suivi attentivement les délibérations et leur espoir est maintenant suspendu à la décision que prendront douze hommes. Toujours sous cautionnement, Larue-Langlois attendra le verdict à l'air libre tandis que Charles Gagnon y pensera pendant une "longue" fin de semaine dans sa cellule du centre de détention Parthenais.

## Cadillac, ville-fantôme ?

Cadillac craint de redevenir une ville-fantôme.

Les maires de toutes les municipalités du nord-ouest québécois, les organismes à caractère social et économique, les comités de citoyens, les assistés sociaux et tous les citoyens de la région sont invités à une assemblée de protestation ce soir à Cadillac afin de s'opposer à la fermeture des mines.

Ce sont le conseil municipal de Cadillac, où en un an les deux seules mines ont fermé leurs portes et le Syndicat des métallos (FTQ) qui ont organisé cette manifestation pour étudier la situation.

Le président du syndicat, M. Antonio

Bruno, estime scandaleuse l'attitude du gouvernement québécois dans l'affaire de la compagnie Prossac Molybdénite. Le gouvernement a payé une étude de rentabilité, a rappelé M. Bruno, et annoncé publiquement son intention de verser à la compagnie une subvention de \$1,250 millions.

Or, la mine a quand même fermé en avril dernier comme Cadillac-Moly l'an dernier; 450 travailleurs ont été ainsi jetés sur le pavé depuis un an.

"Nous vaincrons ou nous creverons, mais il ne faut plus se faire avoir", déclare le slogan du comité d'action des citoyens de Cadillac.

## Retenu depuis un an

## Un rapport de la CECM constate de graves lacunes dans l'enseignement de la catéchèse

par Gilles Provost

C'est un rapport assez inquiétant sur l'état de l'enseignement catéchétique à l'élémentaire que la CECM a rendu public hier après un peu d'hésitation. Ce volumineux document de plus de 500 pages indique en effet que les professeurs de catéchèse à l'élémentaire de la CECM:

- ne savent pas ce qu'est la foi chrétienne puisque seulement 14% mettent ce mot en relation avec le Christ.
- ne savent pas ce qu'est la démarche catéchétique puisqu'ils la réduisent le plus souvent à une simple formation morale.
- voudraient que ces cours soient donnés par des spécialistes convaincus parce qu'eux-mêmes sont peu satisfaits de leur enseignement dans cette matière à laquelle ils consacrent peu de temps;
- n'ont à peu près aucun contact avec les parents ou les prêtres de paroisse et croient que les enfants n'au-

raient aucune éducation chrétienne si l'école ne s'en chargeait pas.

En conclusion, l'enquête affirme donc que "les professeurs ont grand besoin de repenser leur foi personnelle, de parfaire leurs connaissances religieuses et de pousser plus loin leur réflexion sur le contenu et la démarche pédagogique de la catéchèse s'ils veulent demeurer catéchètes. On ne voit pas comment ils pourraient assumer très longtemps cette tâche si ces trois conditions ne sont pas réalisées."

Le manque de collaboration des parents et de la paroisse a aussi été relevé par l'étude menée par Mme Lucie Goerlach-Seers, qui souligne que les directives du ministère de l'éducation président pourtant que "l'école ne saurait agir seule et ignorer l'apport original et indispensable des autres milieux, à savoir la famille et la paroisse".

Suite à la page 2

## Évêque de Saint-Jérôme

## Mgr Frenette se retire

Le pape Paul VI vient d'accorder la démission de Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse de Saint-Jérôme. En annonçant hier cette nouvelle la délégation apostolique du Canada a précisé que Mgr Frenette avait démissionné pour raison de santé.

Agé de 66 ans, Mgr Frenette aura été le premier évêque du diocèse de Saint-Jérôme créé en 1951. Au cours des vingt années de son règne spirituel, il fonda 19 paroisses. Les 59 paroisses actuelles comptent 147 prêtres séculiers, 131 prêtres-religieux, 208 frères religieux et 418 religieuses, et une population totale de 166,398 résidents.

Le chapitre diocésain se réunira au début de la semaine prochaine pour désigner l'administrateur capitulaire qui dirigera le diocèse d'ici la nomination du prochain évêque. Entretemps, le vicaire général, le chanoine Jacques Grand-Maison devient le principal responsable de la vie du diocèse.

La Grande mission de Saint-Jérôme en 1959 demeurera un des faits marquants de l'oeuvre de Mgr Grégoire. Elle eut un rayonnement considérable non seulement à l'intérieur du diocèse mais également à l'extérieur où elle inspira des initiatives semblables. Mgr Gré-

Suite à la page 2

**CENTRE MUSICAL CAMMAC**  
27 juin - 1 août  
Co-Directeurs: Mario Duschenes, Jan Simons  
Vacances en musique dans les Laurentides  
au Lac MacDonald à 70 milles au nord de Montréal

**COURS:**  
Chant choral - Flûte à bec - Technique vocale - Méthode Orff -  
Musique de chambre - Danses folkloriques - Clavecin - guitare -  
Lectures à vue - Éléments de musique contemporaine.

Chambre et Pension - Adultes et enfants (12 ans et plus)  
Renseignements: Case Postale 353, Montréal 215, Québec  
Téléphone: 932-8755

L'amour de la musique est la seule condition à l'inscription  
**CAMMAC** reçoit avec reconnaissance l'aide du Ministère de  
l'éducation du Québec.

**Au printemps l'eau dégoutte...**  
Faites installer les  
**GOUTTIÈRES HO-DO**  
Galvanisé • Cuivre • Aluminium  
Émaillé  
ESTIMATION GRATUITE  
MONTREAL 322-4160  
QUEBEC 872-9244  
PRIMEAU MÉTAL INC.

**École neuchâtel**  
4335 AVENUE HAMPTON, MONTREAL 261, QUEBEC

**ÉCOLE NEUCHÂTEL** est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

**ÉCOLE NEUCHÂTEL** est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

**ÉCOLE NEUCHÂTEL** est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.

4335, avenue Hampton  
Notre-Dame de Grâce  
486-1214

# éditorial

## La stratégie de Québec et d'Ottawa à Victoria

A la faveur des indiscretions qui ont filtré ces derniers jours dans divers journaux, on connaît mieux, à quarante-huit heures de la conférence qui doit s'ouvrir lundi, les grands thèmes des délibérations de Victoria.

D'Ottawa, les participants à la conférence ont reçu une série de textes constitutionnels portant non seulement sur la méthode d'amendement, mais aussi sur la Cour suprême, les droits politiques, les droits linguistiques, les relations internationales, les disparités régionales, et le mécanisme des rencontres fédérales-provinciales. De Québec, ils ont reçu, entre autres, un projet très important d'amendement à l'article 94-A de l'AABN. (on en trouvera le texte en page huit).

Parmi les textes en provenance d'Ottawa, aucun n'offre, un intérêt passionnant pour le Québec. Les sujets dont ils traitent intéressent plus, à l'heure actuelle, le nationalisme anglo-canadien, et le Québec a plutôt tendance à les aborder sous l'angle des dangers qu'ils peuvent présenter pour l'avenir.

Quant au texte en provenance de Québec, il est déjà entre les mains des autres gouvernements depuis plus de deux mois, déclarait l'autre jour M. Trudeau aux Communes. Le silence froid dans lequel on l'a laissé dormir indique les réticences qu'il suscite au Canada anglais.

Dans ce contexte, les deux acteurs principaux de Victoria seront MM. Trudeau et Bourassa. Essayons de voir la marge de manoeuvre dont chacun peut disposer.

Consultés par M. Bourassa au sujet de la rencontre de Victoria, les députés libéraux à l'Assemblée nationale ont été unanimes, raconte-t-on, à souligner que le Québec doit rapporter de Victoria des gains concrets et substantiels. Les députés libéraux sentent dans leurs circonscriptions la montée du PQ. Ils veulent pouvoir prouver à leurs électeurs que la méthode de M. Bourassa est efficace. Ce que ces députés ressentent, des milliers de Québécois l'éprouvent aussi.

Pour que le Québec ne soit pas déçu de Victoria, M. Bourassa doit exclure au départ toute attitude qui l'inciterait à donner son acquiescement à la formule Turner-Trudeau et à certains textes connexes, sans obtenir en retour des concessions substantielles.

Même si, objectivement, elle est meilleure que la formule Fulton-Favreau, la formule Turner-Trudeau n'apporte au Québec aucun gain important. Elle comporte en retour — on pourra le constater en lisant l'article de Jean-Claude Leclerc — des risques qu'on ne saurait minimiser.

Si cette formule devait être le seul enjeu des pourparlers de Victoria, le Québec devrait refuser d'y acquiescer. Un acquiescement trop facile à la problématique des autres partenaires serait une concession stupide à leur vanité. Le chef québécois qui se laisserait prendre à ce jeu encourrait avec raison la réprobation de ses concitoyens.

Si par contre, un déblocage majeur survient autour de l'article 94-A, la situation pourrait s'en trouver modifiée. Cela ne réglerait pas tout le litige constitutionnel, et le Québec ne devrait pas hésiter à le rappeler avec force. On aurait néanmoins, sur une question majeure, l'indice d'une volonté réelle de changement de la part des autres partenaires. Pourvu que ceux-ci soient disposés à donner à leur consentement la même force qu'ils exigent du consentement attendu de Québec au sujet de la formule Turner-Trudeau, le Québec aurait intérêt à examiner de très près la possibilité d'un honnête troc qui permettrait de relancer la révision constitutionnelle sur une piste créatrice.

Notre position à ce sujet eût été plus rigide il y a cinq mois. Il était impossible à cette époque, avec les minces renseignements dont on disposait, de saisir la portée exacte des revendications québécoises en matière de politique sociale. Celles-ci sont désormais mieux connues. Elles sont de grande envergure. Si le Québec gagne son point là-dessus, ce sera le présage d'autres gains importants dans les mois à venir: le Québec sera alors justifié de faire lui aussi un pas important dans la voie des concessions.

S'il faut en croire des sources proches de M. Trudeau, le gouvernement central serait plus disposé aujourd'hui à négocier au sujet de la politique sociale qu'il ne l'était il y a quelque temps. Pendant toute la semaine, M. Trudeau s'est borné à répéter aux Communes qu'Ottawa maintiendrait la ligne (inacceptable pour le Québec) définie dans le document de travail de 1969 sur la sécurité du revenu. Il a cependant évité de dire qu'à Victoria, il s'en tiendrait rigide à la lettre de ce document.

Ottawa sait maintenant que Québec ne se satisfait pas de trucs administratifs, d'harmonisations légales qui régleraient des problèmes immédiats mais laisseraient pour l'avenir la porte ouverte à tous les abus qu'on a connus dans le passé. Il sait aussi que Québec ne troquera pas ses revendications fondamentales pour un plat de lentilles. Quant à M. Trudeau, il est passablement prisonnier de ses déclarations passées. Il s'est fait accepter du Canada anglais grâce en bonne partie à son opposi-

tion au particularisme québécois. Tout fléchissement qu'il pourrait accuser à cet égard sera utilisé contre lui par ses adversaires politiques au Canada anglais.

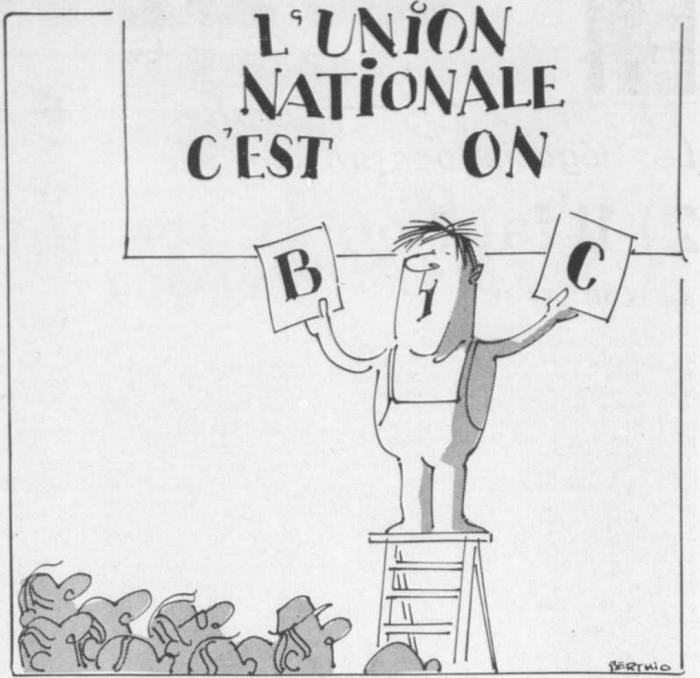
M. Trudeau a néanmoins tout intérêt à asseoir l'unité du pays sur des bases plus solides. Pour y parvenir, il doit d'abord légitimer davantage sa position au Québec. Ce résultat passe nécessairement par l'acceptation plus positive des aspirations québécoises. M. Bourassa exprime ces aspirations sous l'une des formes les plus modérées qu'on puisse concevoir. M. Trudeau pourrait le briser en exigeant de lui des concessions impardonnables et en ne lui faisant en retour aucune concession majeure. Une fois brisé M. Bourassa, avec qui M. Trudeau pourrait-il envisager de traiter ensuite à Québec?

M. Trudeau vient de se faire rappeler par plusieurs provinces anglophones que son rêve d'un bilinguisme généralement accepté à travers le pays demeure pour l'instant une chimère généreuse. Aussi les textes auxquels il tenait peut-être le plus — ceux qui portent sur les droits linguistiques — ne figureront-ils à l'ordre du jour de Victoria que sous une forme diluée qui en réduit l'application au seul gouvernement fédéral. Cet échec devrait aider M. Trudeau à comprendre pourquoi les Québécois estiment que leur seule base solide et durable, leur premier point d'appui, reste l'État québécois.

Si M. Trudeau décide d'ouvrir son jeu autour de 94-A, de nombreuses voix anglophones crieront à l'abandon d'une prépondérance inaliénable du gouvernement central. Mais il se trouvera des premiers ministres provinciaux pour suivre le premier ministre canadien dans la voie du réalisme. Déjà, MM. Schreyer, Bennett et Roberts avaient indiqué, à une conférence antérieure, qu'ils seraient disposés à étudier de façon spéciale certaines revendications que le Québec est seul à formuler. Victoria serait un bon endroit pour le leur rappeler.

La conférence de Victoria — qui devait à l'origine être centrée sur la formule Turner-Trudeau — s'annonçait de ce fait comme une vaste mise en scène conçue pour satisfaire l'ego national un peu fatigué du Canada anglais. Avec l'importance qu'y tiendront les débats sur la politique sociale, elle redevient ce qu'elle ne peut s'empêcher d'être, c'est-à-dire une nouvelle étape dans la recherche d'un modus vivendi acceptable entre le Québec et le reste du Canada. On saura mieux, après cette conférence, jusqu'à quel point M. Trudeau est capable de comprendre le Québec, et jusqu'à quel point M. Bourassa est capable de le défendre.

Claude RYAN



— Quelle lettre on met ?

## lettres au DEVOIR

### Comment l'on mine la crédibilité d'une institution

En marge des remarques pertinentes de mon confrère de Victoriaville, le docteur Thérèse Martel-Jutras, parues dans "Le Devoir" du 7 juin dernier, et commentant l'émission "Femme d'aujourd'hui" du lundi 24 mai dernier sur l'avortement, je viens ajouter ceci à titre de participant à l'émission en cause.

En ce qui me concerne, il me semblait avoir donné une opinion objective de la pensée médicale de notre milieu et de la population des patientes en général qui fréquentent une institution hospitalière, opinion basée sur plusieurs années d'étude et de pratique quotidienne de l'obstétrique et de la gynécologie. De fait, deux séances de tournage ont donné deux heures de texte bien fourni. De ces deux heures de texte, réponses à des questions et commentaires, le réalisateur, M. Fernand Choquette et le journaliste, France Nadeau, semblent n'avoir retenu que quel-

ques insignifiances coupées de leur contexte, en somme quelques paroles réduites à quelques instants de parole télévisée. A moins que je n'aie dit que des insignifiances... (ce dont je doute) pour montrer comment le médecin et une bonne partie du public réagissent face à l'avortement sur demande et comment le médecin se comporte face à son confrère anglophone qui serait "l'écaille" lui, selon certains. Par contre, et selon le réalisateur lui-même en fin de tournage, mes arguments pronant la modération dans la course à l'avortement libre et le pourquoï de cette attitude étaient supérieurs aux arguments et commentaires des autres personnes interrogées sur le sujet. Au coupage et comment? Il semble bien que certaines idées aient donné une autre tournure à l'émission qui devenait du coup

tendencieuse comme noté par notre consœur de Victoriaville. Ce n'était plus une émission d'information, une discussion franche à la recherche d'une solution. Evidemment, le temps pour étayer les arguments en faveur de l'avortement libre et des trucs pour Evidemment, le temps ne permettait pas de tout mettre. Cependant, à y eût amplement de temps pour étayer les arguments en faveur de l'avortement libre et des trucs pour un petit avortement vite dans certain hôpital de Montréal. Il y avait même des témoignages d'avortées qui ressemblaient plus à des artistes de TV qui récitaient un texte par cœur.

Je devais être invité à visionner l'émission avant sa présentation au public afin de contrôler l'information fournie par moi-même. Je n'en ai eu aucune nouvelle, même s'il s'est passé plusieurs semaines entre la fin du tournage et l'émission publique. Je devais connaître le jour et l'heure de l'émission. C'est une patiente qui m'en a averti. Et ce n'est pas la première fois que je participe à des genres d'émission en différé et qui sont arrangés par les "arrangeurs" de Radio-Canada, malgré des promesses de contrôle par l'auteur en cause. Les éditeurs de revues scientifiques se font un souci strict de faire corriger les épreuves des textes avant leur publication pour que la pensée de l'auteur soit respectée. Et alors, cette émission comme tant d'autres se voudrait scientifique?

Lors du dernier tournage, je sentais bien souvent que mes réponses ne rencontraient pas les vues de la journaliste. C'est quand même de bonne guerre et normal. Un spécialiste qui a passé plusieurs années à étudier un problème, et que l'on consulte à cet effet, a

des vues d'une envergure quand même plus grande que celles d'un nouveau venu sur le sujet qui trop souvent se laisse emporter par ses émotions... Autrement, à quoi sert l'entrevue? A mieux servir les idées des réalisateurs et journalistes par le découpage? C'est ce que l'on ressent quand on découvre ce qu'est le texte final. Cette technique d'émondage est bien connue. Il est facile de neutraliser un courant d'idée en isolant quelques commentaires, en escamotant l'essentiel ou en ridiculisant. On peut faire dire le contraire de la pensée, même. Mais qu'est-elle cette honnêteté intellectuelle de ces journalistes qui ont des postes de confiance à l'information, non pour y passer leurs petites idées étroites? Cette honnêteté intellectuelle que les journalistes exigent de tous mais qu'ils semblent oublier trop souvent pour eux-mêmes. Seroient-ils les nouveaux infatigables des générations actuelles?

Fort de ses expériences de quelques années, je me permettrais certes de refuser désormais de participer à ces genres d'information. Et je connais nombre de confrères qui sont au même point que moi. Mais le public doit savoir pourquoi tant de médecins spécialistes refusent de participer à l'information, et que ce soit toujours les mêmes qui font passer leurs idées. Ainsi, la place sera libre à ceux qui se servent des médias d'information et non qui servent l'information. Ce qui ne déplaira certes pas à bon nombre...

J. A. Jacques DESROSIERS, M.D., F.R.C.S.(c), Professeur agrégé, obstétricien-gynécologue. Montréal, le 9 juin 1971.

### La Brascan va bien, mais le Brésil va mal

Pour la Brascan (anciennement Brazilian Traction) tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Au cours de l'assemblée annuelle tenue la semaine dernière, J. H. Moore président de la Brascan et A. Gallotti ont tenu à rassurer leurs actionnaires. Non seulement ils ont montré comment leurs placements au Brésil créaient des "petits" de plus en plus gros, mais M. A. Gallotti n'a pas raté l'occasion pour faire l'éloge du très démocratique gouvernement brésilien qui a permis au Brésil d'obtenir une croissance de 9,5% du produit national brut l'an dernier. M. Gallotti a aussi souligné que le gouvernement brésilien construisait une route de 3.100 milles à travers l'Amazonie. Il est malheureux que Gallotti n'ait pas souligné aussi la grande générosité du gouvernement brésilien envers les pauvres Compagnies comme Royal-Dutch Shell, U.S. Steel Corporation, Georgia Pacific, Detec et plusieurs autres compagnies étrangères qui seront les principales bénéficiaires de la construction de cette route. Cette route longera les gisements les plus riches du Brésil, gisements qui seront exploités évidemment par des grandes firmes étrangères. Ces grandes firmes qui investissent dans l'Amazonie pourront jouir aussi de stimulants de la part du gouvernement, celui-ci leur permettant de transformer 75% de leurs impôts en investissements dans l'Amazonie. Il est aussi fort probable que le trajet de cette route ait été tracé par les techniciens américains; d'abord parce que la décision de construire cette route a été prise de façon très rapide, sans que l'on ait eu vent que des études sérieuses avaient été réalisées sur ce projet. L'on sait aussi que le gouvernement américain avait obtenu en 1964 la permission de faire un relevé aéro-photogramétrique de l'Amazonie, ce qui permettait aux américains de disposer d'un instrument très précieux pour décider du trajet de la route. Il est intéressant aussi de noter que M. Jose Emilio de Moraes, le plus grand industriel du Brésil, a prononcé la phrase suivante au sujet de cette route: "Cette route ne permettra pas l'intégration de l'Amazonie, mais la vente à l'étranger de l'Amazonie."

Le vice-président Gallotti a ensuite vanté les mérites du gouvernement brésilien pour les mesures sociales qu'il entend prendre. Le Vice-président souligne d'abord que le gouvernement brésilien étendra son régime de sécurité sociale aux paysans. Il faut dire d'abord que ce régime de sécurité sociale est très limité, il ne s'é-

tend qu'aux gens qui travaillent et pendant le temps qu'ils travaillent. Ça ne comprend ni assurance-chômage, ni pension de vieillesse, ni bien-être social. Mais tant que les paysans n'ont pas de terres où travailler et gagnent un salaire de 50 sous par jour, les mesures de sécurité sociale sont passablement ridicules. Le vice-président Gallotti mentionne aussi le programme de construction domiciliaire. M. Gallotti oublie de dire que ce programme est financé en grande partie par les travailleurs. In effet, en 1968, le gouvernement brésilien mettait sur pied le fameux Fonds de Garantie pour le Temps de Service. Cette loi venait abolir la loi qui conféraient une sécurité d'emploi au travailleur qui avait dix ans de service. La nouvelle loi mettait fin à cette sécurité et un fonds de garantie était créé pour indemniser les travailleurs qui perdraient leur emploi. Or ce fonds était déposé à la Banque Nationale d'Habitat. Il faut ajouter aussi que les projets domiciliaires du

gouvernement ne sont pas accessibles au Brésilien qui a un revenu annuel inférieur à \$100.00 et qui représente 55% de la population. M. Moore a souligné à son tour les progrès constants de la Cie Labatt qui appartient majoritairement à Brascan. Rien de surprenant à cela, avec les profits réalisés au Brésil sous un régime répressif qui n'a rien à envier aux nazis, la Brascan peut se permettre d'injecter dans Labatt des capitaux substantiels. Si les investisseurs de Brascan veulent continuer à s'enrichir, ils n'ont qu'à continuer à acheter des actions de Brascan et à écouter les discours pacifistes de MM. Moore et Gallotti, mais ils ont encore assez de dignité pour être sensibles aux cris des milliers de torturés, des millions d'affamés du Brésil, nous leur demandons de se désolidariser de la Cie Brascan qui est le symbole de l'exploitation étrangère au Brésil.

Benoît MICHAUDVILLE, Montréal, le 9 juin 1971.

### L'homme avant le fédéralisme

Au Nigéria comme au Pakistan on a massacré les hommes pour sauver le fédéralisme. Cela constitue une très grave insulte à la dignité humaine. Le fédéralisme doit être au service de l'homme pour l'aider à mieux vivre, pour soutenir son aspiration à la liberté et non pas pour le tenir dans un carcan encore moins pour l'écraser. Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'homme qui doit être la première valeur de notre civilisation. Et châtions pour que l'homme est bafoué, écrasé, massacré quelque part au monde, la terre entière doit crier sa désapprobation. Cela me paraît important à rappeler à tous les Canadiens. Parce que le Québec aspire à la souveraineté, le fédéralisme est menacé. On peut se demander alors si les Canadiens seront prêts à tout faire pour aider les Québécois dans leur aspiration ou si on ne va pas répéter ici le drame malheureux de certains pays. Est-ce que pour nous l'homme est plus important

que toutes les idéologies? Entre sauver un homme et sauver une institution qui s'appelle fédéralisme qu'est-ce que nous choisissons? Nous sommes tous conviés, en tant que Canadiens, à un moment de réflexion. Une halte s'impose pour tous. De même qu'une famille doit permettre à tous ses membres de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin ainsi notre pacte fédéral doit-il aider chacun de ses membres à accéder à plus de souveraineté possible. C'est le moment de vous rappeler que nous sommes tous fils de l'Amérique qui se fait partout dans le monde le grand champion de la liberté. L'homme avant le fédéralisme, c'est le choix que nous suggère notre civilisation axée sur l'homme. C'est la solution qui nous paraît la plus honorable pour tous les Canadiens et la plus capable de guider l'avenir de l'humanité. Robert TALBOT, s.s.s. Shawinigan, le 8 juin 1971.

## bloc-notes

### Québec va-t-il, sans conditions, renouveler le bail de 1867?

par Jean-Claude LECLERC

Les stratégies du gouvernement central et ses propagandistes au Québec voudraient nous faire croire, à la veille de la conférence de Victoria, que tous les citoyens et les provinces du Canada ont un intérêt égal à rapatrier la constitution. Suivant cette vue des choses, il ne devrait y avoir personne pour souhaiter que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 demeure dans un Etat étranger. Comme tous les pays indépendants, le Canada devrait enfin pouvoir disposer de sa pleine compétence constitutionnelle. Même les séparatistes québécois devraient se réjouir que la Colombie-Britannique devienne la semaine prochaine le tombeau de ce vestige de la tutelle impériale.

Bien plus, les Québécois auraient un avantage particulier à souscrire à la formule que le premier ministre Bourassa a acceptée en principe en février dernier lors de la conférence de Winnipeg. Oubliant pour un instant ses impatiences constitutionnelles, le Québec, par cette concession somme toute technique, provoquerait dans les autres provinces un tel enthousiasme pour les réformes fondamentales, qu'un grand déblocage s'ensuivrait, à la faveur duquel nombre de ses réclamations pourraient obtenir gain de cause.

Rien ne saurait être plus faux, illusoire et dangereux, non seulement à la lumière de l'histoire des Canadiens français, mais du point de vue proprement juridique et politique avec lequel le Québec doit lire les textes constitutionnels de Victoria.

Depuis le bail qu'il a signé en 1867, le Québec a vu la maison constitutionnelle qu'il habite se dégrader dans ses fondations mêmes. La vermine fiscale s'est infiltrée partout. Le concierge d'Ottawa s'est accaparé de nombreuses pièces qui étaient censées appartenir aux provinces. Des dix locataires de l'immeuble politique canadien, le Québec est finalement devenu le seul à contester cette négation de l'entente enregistrée à Londres en 1867. La résignation des autres en a fait le seul trouble-fête de la confédération. Pour la paix du Canada, on voudrait aujourd'hui qu'il endosse

semblable parodie de la justice constitutionnelle.

En souscrivant sans plus à la formule d'amendement avec laquelle on veut rapatrier la constitution du Canada, le premier ministre du Québec ratifierait non seulement l'entente de 1867 mais également toute la situation de fait et de droit qui a été imposée depuis. M. Robert Bourassa se trouverait ainsi à donner une justification juridique et politique aux entorses faites à la constitution, aux invasions législatives et fiscales à la faveur desquelles Ottawa est quasiment devenu le gouvernement d'un pays unitaire. Le Québec donnerait son accord à la centralisation qui est en train de réduire les provinces canadiennes au rang de municipalités. Ce que les autres provinces ont laissé faire sans se soucier de lui, le Québec l'endosserait ainsi pour lui-même: sa reddition aurait l'honneur de se faire, non plus à la faveur d'ententes administratives discrètes, mais dans la solennité d'une constitution.

Il est donc faux de dire que le Québec a un intérêt égal à celui des autres provinces dans le rapatriement de la constitution. Les autres provinces ont deux choix: le régime actuel qu'elles ont laissé développer à Ottawa, ou le retour à un fédéralisme équilibré. Le Québec, minoritaire dans le parlement fédéral, n'a pas ce choix. A l'intérieur du Canada, il ne peut subsister que moyennant un redressement radical des compétences provinciales. Rien dans la formule de Winnipeg ne favorise un tel retour des choses. Si la formule de Victoria lui est semblable, en la signant le Québec endosserait le statut dégradé qui lui a été infligé notamment depuis la dernière guerre. Avant de renouveler le bail canadien, M. Bourassa doit exiger une restauration du fédéralisme véritable et des garanties substantielles de la part des autres provinces et du gouvernement central pour l'avenir.

Il sera trop tard, l'entente signée, pour réclamer des modifications au statut qu'elle donne au Québec. Le rapatriement en effet ne donne pas plus de chance ni de garantie à

une révision constitutionnelle qui aille en profondeur. Si le miracle du déblocage ne s'est pas encore produit, depuis tant d'années que Québec a ouvert le débat, ce n'est pas le retour de la constitution au Canada qui va le faire surgir. Car ce n'est pas la souveraineté qui manque, au pays, pour aborder la réforme constitutionnelle, mais la volonté politique des provinces et surtout du gouvernement central. Le Canada était et restera, même sans le rapatriement, un Etat indépendant sur le plan international.

Le retour technique de la constitution aura du reste d'autant moins de signification que la souveraineté restera dans la reine et non dans le peuple. Toute la symbolique monarchique va continuer de trôner d'une mer à l'autre. Le premier ministre Trudeau l'a confirmé encore récemment, son gouvernement n'a pas l'intention d'offrir aux Québécois, aux Néo-Canadiens et aux anglophones las de la monarchie, autre chose qu'une reine qui habite encore un pays étranger. Plus Canadien que les Canadiens, ce défenseur de la souveraineté du pays n'a rien de plus patriotique à donner à ses compatriotes qu'une souveraineté étrangère. Tout cela importe peu, juridiquement parlant. Tout cela importe beaucoup, quand l'image qu'un pays a de lui-même, sa souveraineté, repose non dans son peuple mais dans un souverain étranger. Et c'est de ce miracle que le Québec devrait attendre de grands changements constitutionnels.

On a fait grand cas du droit de veto que le Québec obtiendrait à Victoria. Comme s'il n'était pas déjà inscrit dans les prérogatives des provinces! On a donné comme un gain spectaculaire le fait que le nombre des provinces ayant droit de veto ait été réduit, comme si pour le Québec le fait de devoir compter avec cinq vetos au lieu de neuf ne constituait plus un obstacle important dans d'éventuelles négociations. Tant que le gouvernement central se fait accorder un droit de veto, tant qu'Ottawa peut faire dire non aux provinces qu'il a rendues vassales, que le Canada anglais ait dix, cinq ou un seul droit de ve-

to, le Québec n'a rien gagné à ce chapitre. Et s'il fallait dire oui à la formule d'amendement sur ce seul mérite, autant refuser de le faire, car, à parler droit, il n'est pas juste par exemple que les deux îles de l'Atlantique, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard soient engagées toutes les Maritimes, alors que leur population totale est inférieure aux populations du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, deux provinces fondatrices du Canada. Même le veto dont on voudrait faire une merveille pour le Québec est un droit illusoire. A quoi sert-il en effet de jouir d'un tel pouvoir quand ce n'est pas les autres mais soi-même qui réclame des changements? Si le Québec veut récupérer la politique sociale, par exemple, de quelle utilité lui est son veto, advenant un refus de la part d'Ottawa ou d'une province? Ne nous trompons pas, sous ce fait peut et cet équilibre de droit, on veut donner au Québec ce qu'il a déjà et dont il ne peut tirer grand-chose. En retour, on a contre lui de quoi différer indéfiniment ses réclamations.

Il n'est pas de meilleure preuve à cet égard que l'histoire constitutionnelle de la confédération. Dans la plupart des domaines où Ottawa s'est arrogé des compétences provinciales ou indéterminées, le Québec n'a pas réussi à empêcher l'érosion de ses prérogatives. Il n'a pas davantage réussi à convaincre ou à obliger les autres gouvernements provinciaux à ne pas saper le fédéralisme canadien en laissant Ottawa devenir leur maître. En contrôlant la Cour suprême, en procédant par ententes administratives, en jouant du chantage fiscal comme avec l'assurance-santé que Québec a dû accepter après s'être fait frauder \$200 millions, l'Etat central pourra continuer sa marche vers le régime unitaire sans que le veto du Québec y puisse grand-chose.

Ce système de paralysie mutuelle ne peut pas empêcher l'érosion du fédéralisme canadien par le gouvernement central. Il ne peut davantage permettre un déblocage

Suite à la page 2

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'Information: Jean-François
Tisseur: Bernard Laroque
LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est imprimé et imprimé par l'imprimerie Dumont, incorporée dans les lettres de la presse d'information et de diffusion des informations publiques du DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne \$35 par année, six mois, \$19. A la France: \$40 par année, six mois, \$22, trois mois, \$12. Edition du samedi \$10 par semaine. Tarif de l'abonnement: livrer à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement: livrer à domicile par porteur: 75 cents. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3381 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

## Les négociations provinciales

# 2) Il faut ouvrir les portes du club

par LÉON DEBIEN

Pourtant, il est important que les partenaires de l'Etat, administrateurs scolaires ou hospitaliers, puissent non seulement émettre des idées mais encore être écoutés avant d'être enfermés dans un texte de convention collective. Il faut dépasser la négociation des virgules d'un texte. Il est important aussi que les syndicats aient cette même autonomie face à leurs dirigeants syndicaux. Il faudrait que ces deux groupes soient véritablement des participants, qu'ils aient plus d'initiative, qu'ils cessent de faire bêtement confiance à ceux qui se disent spécialistes, tant du côté gouvernemental que syndical, qu'ils échappent à leur condition de pions.

Les technocrates, qu'ils soient au service de l'Etat ou à celui des syndicats, se veulent les nouveaux dieux. Ils se livrent une guerre titanesque, faite de rationalité et d'astuce. Entourés de mystère, ils travaillent en vase clos ignorant que la réalité oblige aux dimensions quotidiennes. Ils se combattent à coups de statistiques, de théories, de prévisions, laissant à des intermédiaires obligés la nécessité d'en faire la preuve. Les uns affirment aux cadres des cegep que la disponibilité financière de l'Etat est limitée, les autres prouvent aux syndicats le contraire. Le pauvre profane n'y peut rien; il subit la fatalité. Les jeux sont faits, la guerre de Troie doit avoir lieu. En plus de claudiquer, l'individu est condamné à errer dans ce nouveau dédale, seul, à la recherche du "lieu de l'homme".

### Nécessité de la participation

Comme l'expérience des dernières années montre que toutes les négociations dans le secteur public ont abouti à une radicalisation des attitudes et à des conflits majeurs qui ont hypothéqué le monde de l'éducation, il faut considérer des voies de solution qui permettent une participation réelle, et non plus inscrite seulement dans des structures. La véritable participation désigne une mobilisation plus grande des ressources humaines.

Dans une étude fort pertinente (Le Devoir 25-26 mai), Monsieur Pierre Laurin a montré la grandeur et surtout les misères de la participation. Il situe le problème de la participation à partir d'une approche analytique plutôt qu'à partir d'une approche idéologique; cette approche est nécessaire dans la mise en oeuvre de cette formule. Le rapport annuel que le Conseil supérieur de l'éducation vient de présenter au ministre, aborde cette question et reproche le peu de cas accordé à la participation. Par la suite, des programmes de grande envergure, l'Opération 55, la création des COREPS, l'Opération Départ, l'Opération CE-GEP, le rapport du CSE dit:

"Dans la plupart de ces situations nouvelles, le ministre de l'Éducation n'a que faiblement compté sur les ressources propres à l'activité éducative pour former à la participation à un projet commun (...). Tous ces projets, tous ces changements de structures s'imposaient et demeurent nécessaires. La difficulté ne porte pas sur ce sujet. Mais pour réaliser ces projets, il a fallu, il faut que la population franchisse des seuils qui demandent autre chose que de l'information, de la bonne volonté; il faut changer les systèmes familiaux de référence auxquels la population fait gé-

néralement appel, il faut changer le contenu des anciens concepts afin de changer le style de relations entre les personnes et les groupes, entre les autorités et les enseignants, les autorités et les parents, les autorités et les étudiants." (p.42)

La participation n'est pas un cadeau que l'on fait à un subordonné pour des raisons morales, elle est une charge qui oblige à des responsabilités et même à un engagement rationnel et affectif. La participation rend vulnérable, elle fait descendre de son piédestal la critique confortablement à l'abri de toute contrainte.

La participation d'un professeur, d'un parent, d'un représentant de la région à un Conseil d'administration, la participation de professeurs à divers comités d'un collège ou encore à la gestion pédagogique coûtent affectivement et rationnellement parce qu'elle entrave une liberté de manoeuvres de l'individu, parce qu'elle le soumet à la contrainte du groupe et à la solidarité des décisions auxquelles il a participé. Si on voit que cette participation soit réelle et efficace, il faut qu'elle soit rémunérée; il faut qu'elle paie en pouvoir ou en chances pour l'avenir.

Un Collège ne peut fonctionner par décret ou en comptant uniquement sur des règlements; il a besoin de la coopération de tous les groupes, il doit s'efforcer d'obtenir une participation consciente à l'effort commun. Si on croit que cette participation peut permettre à l'institution d'en tirer des bénéfices, il faut en payer un prix qui sera à la mesure des gains possibles. Le succès de l'enseignement repose de plus en plus sur la bonne volonté des groupes, sur leurs capacités d'adaptation et d'innovation. La participation n'est pas un mode, mais une exigence. Elle est un risque que l'on doit courir pour sauver l'équilibre précaire qui caractérise actuellement le monde de l'éducation.

Les crises qu'a éprouvées le monde de l'éducation, au cours des dernières années, ont engendré de nombreuses sommes, inutilement. Combien d'argent a été dégagé pour protéger des structures menacées? En temps de crise, on trouve toujours l'argent requis pour colmater les brèches. Si l'Etat dégageait immédiatement les sommes nécessaires pour autoriser une participation réelle des divers groupes d'une organisation, la collectivité y gagnerait.

### Quelques voies de solution

Ce n'est pas pêcher par pessimisme de croire que les prochaines négociations ne pourront débuter avant septembre 1971, ce n'est pas pêcher par pessimisme de croire que ces négociations se dérouleront dans une atmosphère d'extrême tension et qu'elles risquent d'être longues. Le quatrième automne est appréhendé. Aussi, il faut envisager sérieusement des voies de solution qui tiennent compte des exigences d'un véritable partenariat.

1. Quand la politique salariale aura été établie, il y aurait avantage à ce que des échanges préliminaires aient lieu, au niveau local, entre les professeurs et les cadres de Cegep, pour discuter d'une façon plus libérale des objectifs poursuivis dans l'éducation, des orientations que l'un et l'autre groupe voudraient donner à une institution, des

tendances qui devraient être retenues et exploitées. Les questions de l'autogestion, de la gestion en commun, de la participation devraient y être abordées ouvertement. Le consensus qui pourrait être obtenu de ces échanges ouvrirait le droit à la parole libérale et ne plus laisser aux spécialistes, technocrates de l'Etat et technocrates du syndicat, le soin de discuter des virgules et de faire du légalisme devant la beauté de leurs mandats. La règle qui veut que le seul porte-parole officiel ait droit de parole et que les autres aient le devoir du silence devrait être assouplie. Là aussi, il est urgent de modifier les règles du jeu, sinon le jeu lui-même.

2. Même si le Syndicat a déjà déposé son projet de convention, qu'il y ait des pré-négociations entre les représentants des deux parties afin de tenir compte des échanges préliminaires qui auraient eu lieu entre les professeurs et les cadres. Il est important que les négociateurs essaient de parvenir à leur tour à un consensus sur les objectifs de l'enseignement et de faire tomber l'écran qui existe entre ceux qui auront à refuser ou à accepter des articles d'une convention et ceux qui seront

affectés par cette décision.

3. Au moment des négociations, les administrateurs que l'on dit partenaires de l'Etat et les délégués syndiqués qui participeraient directement à une table de négociations devraient avoir le droit à une parole libérale et ne plus laisser aux spécialistes, technocrates de l'Etat et technocrates du syndicat, le soin de discuter des virgules et de faire du légalisme devant la beauté de leurs mandats. La règle qui veut que le seul porte-parole officiel ait droit de parole et que les autres aient le devoir du silence devrait être assouplie. Là aussi, il est urgent de modifier les règles du jeu, sinon le jeu lui-même.

4. Compte tenu de l'expérience des dernières années, il faut de plus songer à ouvrir les négociations au public. Il y aurait peut-être lieu qu'un Comité spécial de parlementaires ou une Commission par-

lementaire suive de très près le déroulement des prochaines négociations afin de pouvoir rendre compte à la population des développements, des difficultés, des conflits qui surgissent. Il est temps de faire tomber le huis clos traditionnel qui caractérise les négociations si on veut éviter le pourrissement qui ronge le secteur public. Aller plus loin serait de placer les tables de négociations devant les caméras de la télévision. Le recours à la galerie, de l'un ou de l'autre des partis, ne serait pas un risque car le jugement du citoyen devient de plus en plus critique.

Les prochaines négociations ne doivent pas être le fait de deux classes privilégiées: technocrates de l'Etat et technocrates des syndicats. Elles ne doivent pas être faites sur le dos des milliers de sans-voix. Il faut ouvrir les portes du club.

## lettres au DEVOIR

### Supprimer le rallye Tiers-Monde ou le faire évoluer?

J'ai beaucoup apprécié les questions que pose M. Dubois dans son texte sur le Rallye Tiers-Monde (Le Devoir, 28/5/71).

M. Dubois exige des organisateurs du Rallye Tiers-Monde plus qu'une simple prise de conscience des problèmes énumérés et il a raison. Le Rallye, par l'image qu'il donne du Tiers-Monde, surtout comme collecte de fonds, cultive la pauvreté, ce qui a comme conséquence logique d'éveiller dans la population des sentiments de pitié et de bonne conscience après le geste posé. Cela est si vrai que les Rallye s'appellent "March for Millions" et que la formule de la marche commandée a été pensée uniquement en vue d'un objectif financier.

D'autre part, nous sommes conscients que le Rallye doit se radicaliser et attaquer le sous-développement à sa racine, c'est-à-dire au niveau de l'exploitation. Cette dernière étant entretenue par des structures politico-économiques aussi néfastes pour la population québécoise que pour celle d'Haïti ou du Mozambique. Un Rallye qui attaquerait le problème du sous-développement à ce niveau serait "politique". Politique en ce sens qu'il s'inscrit en faux face aux structures qui entretiennent et favorisent la marginalisation d'une part importante de la population mondiale. Nous voulons que le Rallye-Québec prenne cette signification. Lorsque ce sera fait nous n'aurons plus à nous demander ce que le Tiers-Monde peut faire du spectacle de notre solidarité.

Cependant, il est un autre aspect de la question qu'il faut considérer. Le Rallye jouit d'une très grande popularité. C'est la seule force et sa faiblesse: sa popularité comme collecte de fonds "partie de fun", etc., est bien établie. Et c'est difficile de donner une dimension plus profonde à un geste qui, chez plusieurs, n'est posé qu'en vertu de motivations très faibles. D'autre part, c'est justement grâce à cette popularité que toutes les portes nous sont ouvertes, que nous avons la possibilité de diffuser une nouvelle image du développement, une image plus près de la réalité qu'est le Tiers-Monde.

Si l'on conçoit le Rallye comme un levier pédagogique, on voit bien que sa popularité est un atout très important. Il reste cependant que l'éducation que nous avons voulu faire durant la période précédant la marche n'est pas suffisante pour atteindre à un objectif aussi large: transformer la mentalité de la population québécoise face au Tiers-Monde. C'est un travail de longue haleine. Cette année, un certain nombre de marcheurs ont refusé de se faire commander, c'est un fait qui veut dire beaucoup.

Nous nous sommes posé la question: ou bien nous faisons disparaître le Rallye à cause de l'ambiguïté qu'il comporte, ou nous nous en servons comme d'un instrument pédagogique pour déboucher sur les véritables causes du sous-développement. Nous avons opté pour la seconde solution. Nous nous retrouvons donc en possession d'un instrument, le

Rallye, dont l'ambiguïté fait problème car elle nait non pas d'une fausse interprétation, mais d'une certaine contradiction qui existe entre la formule et ce à quoi nous voulons l'utiliser. Le Rallye évolue, il prend une nouvelle signification, il se donne des objectifs autres que ceux qu'il avait à l'origine.

Cette situation est parfois embarrassante, mais je pense qu'il faut la voir comme un signe de vitalité, un phénomène de croissance. Le Rallye veut évoluer au rythme de la société mondiale et québécoise et de leurs exigences. S'il faut respecter les attentes de la première, il faut aussi savoir composer avec la seconde. Question de réalisme. Nous avons encore besoin du Rallye comme collecte de fonds. C'est par ce biais que nous pouvons atteindre l'ensemble de la population et lui faire découvrir la véritable signification du sous-développement.

Pour atteindre cet objectif, nous sommes trop peu encore au Rallye et dans les organismes que regroupe Carrefour Tiers-Monde. Il n'en tient qu'à vous et aux lecteurs qui partagent vos préoccupations d'accélérer ce mouvement. Il faut que "le spectacle de notre solidarité" devienne porteur d'espérance pour les gens qui n'ont pas leur place dans la société des hommes au Québec ou à l'étranger. En attendant, il faut accepter de se compromettre dans des tâches dont la signification n'a pas la pureté qu'on lui voudrait.

Louis PAINCHAUD  
animateur  
Rallye Tiers-Monde  
Québec, le 7 juin 1971.

### Ni joyal, ni français, mais québécois

Qu'il me soit permis de répondre brièvement à M. René Chicoine à propos de la critique qu'il a faite de ma prise de position quant à notre langue nationale. Je me dois tout d'abord de dire que le titre "Il faut sortir le joyal de l'écurie" n'est pas de moi et que je déplore le sens qu'il a pu donner à ce qui n'était au fond qu'un plaidoyer pour l'épanouissement de la langue québécoise. Le québécois n'est pas le joyal, pas plus que l'argot n'est le français. Le joyal comme l'argot correspond à un niveau primaire du langage et je ne vois pas comment on peut honnêtement opposer joyal et français quand ces deux modes d'expression correspondent par définition à deux niveaux différents de langage. Ce qui importe, c'est que le potentiel linguistique du joyal débouche naturellement sur une langue plus évoluée, le québécois, ne serait-ce

que parce qu'il ne semble pas déboucher sur le français. Cette rupture qu'on peut aisément observer entre la langue parlée de notre peuple et la langue enseignée est lourde de conséquences. Elle hypothèque notre capacité même d'expression. Elle écartèle nos facultés. En somme, elle nous aliène.

Le québécois est donc la langue évoluée des Québécois, la langue de discussion, d'argumentation, de réflexion. Point n'est besoin à nos yeux de démontrer qu'il diffère profondément du français, non seulement dans les termes qu'il emploie, mais peut-être encore plus dans la forme de pensée qu'il traduit. Or le québécois a jusqu'ici été brimé par la dictature du français et c'est son affranchissement que nous réclamons.

M. Chicoine s'y objecte (encore ou plus ou moins) en invoquant le rôle de communication d'une langue. Près du tiers de notre article visait à montrer que de fait notre prétention de parler le français (mais à la québécoise) nous coupe

du reste du monde francophone. Je ne me répéterai donc pas. Si jamais M. Chicoine veut s'en convaincre qu'il tente de converser pendant une heure avec un Français sans que le problème de la langue ne surgisse. Ceci ne se produirait pas si le français était perçu par les Québécois comme une langue étrangère et non comme une langue maternelle.

M. Chicoine semble se faire l'apôtre d'un français "à la québécoise". M. Dagenais s'y oppose avec toute la véhémence que permet la cohérence logique. Ce concept réjouit à la philosophie même de la langue française, langue académique entre toutes. Il est difficilement défendable à cause du souci même de communication. Il est irréaliste étant donné notre peu de poids dans l'univers francophone. Enfin il est foncièrement confus.

Quant à l'argument de "la langue bâtarde", je ne puis que dire: M. Chicoine, quelle langue ne l'est pas?

Luc-Normand TELLIER  
Montréal, le 9 juin 1971.

### Les illusions d'optique du directeur du Devoir

"Un banquier qui n'a pas peur de la réalité". C'est sous ce titre que M. Claude Ryan faisait l'éloge de M. F. Williams Nicks, Président du Conseil de la Banque de Nouvelle-Ecosse, dans le Devoir du premier juin. En effet, M. Ryan affirmait qu'il fut agréablement surpris de lire dans le rapport annuel de cette banque un paragraphe qui s'intitulait: "Le Québec mérite une attention spéciale". Toujours agréablement surpris, M. Ryan poursuit son bloc-notes en nous donnant l'impression que pour M. Nicks, la situation au Québec "mérite une attention spéciale".

Pour ma part, me méfiant des traductions et des journalistes, j'ai consulté le rapport annuel original de la B.N.E. ainsi que la traduction en français. Le paragraphe dont parle M. Ryan s'intitule: "Special Attention to Québec". Vous conviendrez avec moi que le sens n'est pas tout à fait le même. De plus, parlant de la langue de travail, M. Nicks dit: "We do not expect our staff in British Columbia to be bilingual and the same would apply in Nova Scotia". Ce qui a été traduit par "Nous n'attendons pas de notre personnel de Colombie Britannique un bilin-

guisme intégral, pas plus d'ailleurs que de celui de la Nouvelle-Ecosse". Je passe sous silence d'autres points du rapport (ex: les ordinateurs) où le texte original donne une toute autre impression que la copie française. Enfin, on peut lire ce passage: "Il se peut que le Québec ait surmonté les grands troubles qui l'ont bouleversé récemment, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faudra de longs et durs efforts pour relever le niveau économique de la province". Quant aux autres points du rapport où l'on parle de langue et de culture françaises, ça fait longtemps que je ne m'y fais plus prendre. Il n'y a donc rien, dans ce rapport de la B.N.E., qui me permette d'être "agréablement surpris".

Jacques SAINT-PIERRE  
Québec, le 8 juin 1971  
NDIR: Notre correspondant oublie de noter que, dans le numéro du premier juin, nous avons publié intégralement l'extrait du texte de M. Nicks qui traitait du Québec, y compris le passage que, vers la fin de sa lettre, il nous reproche de n'avoir point signalé.

## Haïti

# Un pays sûr pour les investisseurs

par Me ARTHUR V. CALIXTE

Me Calixte est le nouveau consul général d'Haïti à Montréal. Il rencontrait hier les représentants de la presse de la métropole. Voici le texte intégral de la déclaration qu'il a faite à cette occasion.

En cette minute précieuse, où j'ai l'honneur d'avoir une prise de contact, avec vous, les membres de la presse parlée et écrite, je voudrais avant tout, vous demander d'observer avec moi, une minute de recueillement, à la mémoire du grand leader disparu, le docteur François Duvalier, dont l'action révolutionnaire a dépassé les frontières nationales.

En effet, on peut compter feu le Docteur Duvalier, parmi les hommes illustres du continent américain, qui ont donné un visage nouveau à leur pays, et se sont distingués par leur philosophie politique. Le Consulat général d'Haïti à Montréal, exulte et exprime sa fierté d'être le théâtre de cette réunion d'amitié et de compréhension, que le Consul général, en moi, organise, en vue de resserrer davantage les relations haïtiano-canadiennes. Il s'estime heureux, de vous recevoir et de vous faire part de l'arrivée de son nouveau titulaire, votre interlocuteur, Me Arthur V. Calixte.

Je suis très honoré, d'avoir été choisi, par Son Excellence le Président à vie de la République d'Haïti, pour occuper le poste de Consul général d'Haïti à Montréal, en remplacement du Docteur Roger Lafontant, qui, au même titre, a été transféré au Consulat général d'Haïti à New York.

Nous ne pouvons ne pas tenir compte du fait historique que le Québec et Haïti sont les deux seuls centres importants du continent américain dont la culture soit imprégnée de cette latinité qui fait l'orgueil de presque tous les Européens.

Sous le signe de la francophonie, des relations spéciales et privilégiées devraient être établies entre nous. En effet, vous n'ignorez pas, qu'Haïti et son Gouvernement ont été toujours victimes d'une campagne de dénigrement systématique. Une telle attitude, faisant fi de toute éthique professionnelle, est sans nul doute, due à un manque d'objectivité de la part des "détricateurs de la nation haïtienne".

Pourquoi le dualisme a pu survivre à Duvalier lui-même?

Pourquoi ceux-là, dont le seul souci est la seule obsession depuis 14 ans est de saper les bases du gouvernement haïtien n'ont pu inscrire leur rêve dans la glaise du réel?

Pourquoi les invasions et les tentatives de complots fomentées à l'intérieur même du pays n'ont toutes échouées?

Il faut en convenir avec moi, c'est parce que la doctrine duvaliériste répond aux aspirations profondes du peuple haïtien.

Pour cerner un peu tous les aspects positifs de la politique de rénovation du grand leader disparu, il faut connaître un peu notre histoire nationale. Les masses urbaines et rurales ont toujours été considérées comme des parias. Aucun Gouvernement antérieur, hormis, ceux de Salomon et de Dumarsais Estimé n'avait mis en place, des structures socio-économiques adéquates, pouvant apporter une certaine amélioration des conditions de vie, de ces éternels exploités.

Donc, le gouvernement de Duvalier, est un gouvernement du peuple, élu par le peuple, et pour le peuple. Ayant été détronée, la classe minotaire, en l'occurrence, la bourgeoisie, s'est jetée dans l'opposition et n'a rien épargné pour récupérer les privilèges perdus. Vous comprendrez aisément, Messieurs les journalistes, pour quelles raisons, Haïti est affublée de tant d'épithètes malhonnêtes.

Le nouveau gouvernement de Son Excellence M. Jean Claude Duvalier, que j'ai l'honneur de représenter, entend suivre la ligne politique tracée par le grand docteur. D'ailleurs, il ne saurait en être autrement, vu que ce jeune leader a grandi à l'ombre de son illustre père qui lui a inculqué ses grands principes de philosophie du pouvoir.

A un moment où le Canada et spécialement le Québec s'intéressent d'une façon particulière, aux pays francophones, je n'aurai l'espoir qu'Haïti ne sera pas oubliée. Car sous le signe de la coopération haïtiano-canadienne, il y eut de nombreux échanges assez profitables pour les deux pays. L'intérêt non équivoque manifesté par le Québec en faveur de la première république noire du monde, a attiré vers les rives du Saint-Laurent, nombreux de nos techniciens, qui prêtent leurs services dans différents domaines: éducation, santé, science et bien-être social. En retour, la présence technique de Québécois chez nous, a contribué à resserrer les liens qui nous unissent, en nous faisant bénéficier des avantages de la civilisation, en mettant au point les différents travaux d'infrastructure dans le domaine de la communication et dans la distribution d'eau potable. L'homme d'affaires nord-américain cherchant un endroit sûr pour ses investissements, peut sans hésitation, tourner les yeux vers cette île, bastion latino-américain de l'anticommunisme, surnommée "La Perle des Antilles".

Si j'étais nommé consul, dans un tout autre pays que le Canada, je définirais ma position, selon les normes établies et applicables à ma fonction. Mais, enfermer ma mission, uniquement dans le cadre étroit de cette définition me gênerait, et je ne me sentirais réellement pas à l'aise, pour me présenter à vous.

Aujourd'hui, mon coeur est envahi d'un sentiment, jamais ressenti nul part, en terre étrangère: celui de me sentir vraiment chez moi, parmi le grand peuple canadien.

Avant même mon arrivée ici, on a eu déjà à me faire l'éloge de l'hospitalité provinciale de la terre du grand Jacques Cartier. Nul doute que j'aie déjà goûté à cette hospitalité, et aux bienfaits que ce pays a déjà prodigués aux ressortissants haïtiens assez longtemps établis ici.

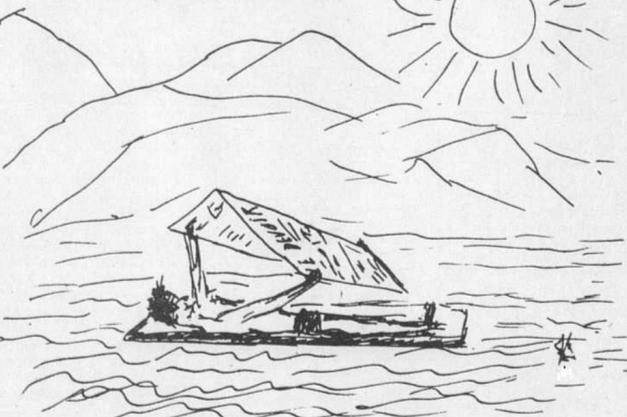
Nous, les Haïtiens, admirons la constance qui a toujours caractérisé les institutions politiques du pays et la démocratie dont il a toujours fait preuve, à travers son histoire.

Le Gouvernement de Son Excellence M. Jean Claude Duvalier, que j'ai l'honneur de représenter, est profondément intéressé au développement des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays amis. Il souhaite ardemment, et à la certitude, que ma nomination au poste de Consul général à Montréal, portera à un niveau toujours plus élevé, les relations entre les deux pays.

Aussi, c'est dans une étroite communion avec votre haute éthique professionnelle, que je voudrais compter sur le précieux concours de la presse, pour faciliter ma mission à Montréal, en vue de resserrer les liens culturels et commerciaux entre la métropole du Canada appelée "la deuxième ville française du monde", et Haïti "unique République francophone d'Amérique".

J'adresse un cordial et fraternel salut à mes chers compatriotes établis à Montréal, et je leur souhaite le plus grand succès dans tout ce qu'ils font, pour l'évolution la grande de notre bien-aimée patrie.

## ABONNEMENTS-VACANCES LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES CANADA \$3,00, ETATS-UNIS \$4,00  
À CES TARIFS, AJOUTER \$1,00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE  
S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins une semaine à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste (D, par porteur (E). Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant ... semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

Nom: .....

Adresse actuelle: .....

Adresse de vacances: .....

Période du ..... au ..... inclusivement

**HMH** Éditions Hurtubise - HMH  
380 ouest, rue Craig  
Montréal 126  
849-6381

Albert Kientz

# Pour analyser les média

L'analyse du contenu

"L'analyse du contenu, c'est l'analyse du contenant (...), c'est la recherche d'un message profond superposé à une signification souvent secondaire. L'analyse du "contenu" s'inscrit dans l'esprit d'une théorie des communications."

Collection aujourd'hui — \$2,95

# informations

# internationales

## Mexico

### Une organisation de droite à l'origine des émeutes?

MEXICO (AFP) — Un bataillon de parachutistes a pris position la nuit dernière non loin des bâtiments universitaires où se sont retirés les étudiants qui avaient participé à la manifestation de jeudi soir à Mexico. Des chars et des véhicules militaires ont également fait leur apparition sur la Place de la Constitution, où est situé le palais présidentiel et où environ 2.000 étudiants avaient réussi à se rassembler.

De source officielle, on confirme que les désordres ont fait plusieurs morts. Cette confirmation est donnée par le service de presse de la présidence de la République, qui ajoute que la police n'a pas tiré un seul coup de feu.

D'autre part, l'hôpital Ruben Lenero, un des principaux de la capitale, a annoncé que six des étudiants blessés étaient décédés. Enfin, selon certaines informations non confirmées, il y aurait environ quatre-vingts blessés.

Selon un haut fonctionnaire de la présidence, les agents chargés de veiller au déroulement pacifique de la manifestation auraient reçu l'ordre de ne pas faire usage de leurs armes. Et les désordres auraient été provoqués par des membres de l'organisation de droite "Muro" (mouvement universitaire d'orientation révolutionnaire), qui se seraient opposés à la manifestation organisée par d'autres groupes d'étudiants.

A minuit (locale), les autorités de Mexico paraissent contrôler la situation et les étudiants avaient abandonné en grande partie la zone de l'Institut polytechnique et la place du Zocalo. L'armée continuait à exercer une discrète surveillance.

Un incident toutefois était signalé à l'hôpital Ruben Lenero où des étudiants blessés étaient séquestrés par une vingtaine de contre-manifestants armés de fusils et de pistolets qui avaient fait irruption dans l'établissement.

M. Alfonso Martinez Dominguez, maire de Mexico, au cours d'une conférence de presse, a déclaré que les incidents sanglants étaient dus à des dissensions entre étudiants. Il a catégoriquement démenti que la police mexicaine comprenne un groupe de choc formé par des éléments habillés en civil.

De source non officielle, les informations sur le nombre des victimes restent confuses. Selon les étudiants, les incidents auraient fait 8 morts. Cependant la Croix-Rouge signale trois morts et à l'hôpital Ruben Lenero on annonce que deux manifestants sont morts et non six comme annoncé précédemment. Parmi les blessés figureraient huit journalistes et photographes.

## Brandt aux États-Unis

BONN (AFP) — Quatre sujets figurent au premier plan des entretiens que le chancelier Willy Brandt aura avec les dirigeants américains au cours de son séjour aux États-Unis, indique-t-on à Bonn à la veille du départ du chef du gouvernement ouest-allemand.

Ces sujets sont la question de Berlin, les relations entre le Marché commun et les États-Unis, les problèmes relatifs à l'Alliance Atlantique et les négociations sur les compensations en devises pour les frais de stationnement des troupes américaines en RFA.

Le chancelier fédéral quitte Bonn ce matin à bord d'un avion spécial de la "Bundeswehr" à destination de Kingston, capitale de la Jamaïque, première étape avant les États-Unis.

Après un séjour de moins de 48 heures à Kingston, M. Brandt arrivera à

### Belfast: tension à la suite du défi orangiste

BELFAST (AFP) — La tension a brusquement monté hier soir en Irlande du Nord à la suite de la décision des protestants orangistes de défiler dimanche après-midi à Dungiven, dans le comté de Derry, en dépit de l'interdiction du gouvernement de Belfast.

Les officiers de la Grande loge orangiste d'Irlande qui tenaient hier soir une réunion d'urgence à ce sujet à Belfast ont pris la décision de maintenir la manifestation, défiant ainsi le premier ministre d'Irlande du Nord, M. Brian Faulkner. Celui-ci avait annoncé la veille qu'il avait interdit le défilé, à la demande des forces de sécurité, de crainte qu'il n'entraîne de "sérieux désordres", comme ce fut le cas l'année dernière.

## Prague

### Vers un nouveau procès politique

VIENNE (AFP) — Des interrogatoires sont en cours à Prague en vue d'ouvrir un procès politique contre d'anciens membres de l'Institut historique de l'Académie tchécoslovaque des sciences, apprend-on à Vienne, dans les milieux de communistes dissidents.

On indique, dans ces milieux, que les services de la sécurité d'Etat ont déjà interrogé plusieurs citoyens pour les inculper de collaboration à un "Livre noir", intitulé "Sept jours pragoï" qui a été publié dans la capitale tchécoslovaque en août 1968, à l'issue de l'intervention armée des troupes du Pacte de Varsovie. Pour l'heure, précise-t-on à Vienne, une enquête a été ouverte contre M. Milan Otáhal, Mme Irène Seidlerová, M. Vilem Precan et Mme Viktoria Cackova. Toutes ces personnes faisaient partie de l'Institut historique, toutes ont été licenciées au cours des années 1969/70.

Ces quatre personnes auraient été inculpées, apprend-on à Vienne, aux termes des articles 100 et 104 du code, c'est-à-dire pour "dénigrement de la fédération d'Etat tchécoslovaque" et pour "incitation à révolte".

Une trentaine de collaborateurs de l'Institut historique (dissous depuis) auraient déjà subi des interrogatoires à la prison de Ruzyn, célèbre depuis les procès des années cinquante. Parmi celles-ci, précise-t-on de source bien informée, se trouveraient deux anciens membres du Comité central, M. Frantisek Sorm, ancien président de l'Académie des sciences, et le professeur Milan Macek, ancien directeur de l'Institut historique.

"Sept jours pragoï", le livre noir pour lequel ces personnes risquent d'être jugées trois ans après sa publication, avait été publié avec l'accord explicite du présidium de l'Académie des sciences et du présidium du gouvernement tchécoslovaque.

La journée de jeudi 17 juin sera consacrée à New York où le chef du gouvernement tiendra une conférence de presse au Waldorf Astoria.

Enfin, vendredi, M. Brandt dînera avec le secrétaire général de l'ONU, U Thant.

Il quittera New York dans la nuit suivante pour regagner Bonn.

## Complot 'gauchiste' éventé en Syrie

BEYROUTH (AFP) — Les autorités syriennes ont mis en échec cette semaine un mouvement "gauchiste" contre le régime dirigé par l'ancien premier ministre Youssef Zouayen, affirmait hier le quotidien "Al Hayat", citant son correspondant particulier à Damas.

Le Dr Youssef Zouayen, "l'homme de confiance numéro un de Moscou", avait été arrêté, ainsi que le chef de la section de Damas du parti Baas, Mohamed Ahmed Rabah, sous l'inculpation de menées subversives.

Toujours selon le quotidien libanais, quatre officiers supérieurs impliqués dans cette conspiration auraient été rayés des cadres de l'armée.

La conspiration contre le régime du président Hafez Assad, avait été tramée par "la clique Salah Jéhid (ex-secrétaire adjoint du parti), en collaboration avec certains éléments de gauche et un groupe de communistes".

Les comploteurs avaient déployé

## Attentats à Gaza

TEL AVIV (AFP) — Les organisations palestiniennes, qui cherchent par tous les moyens à empêcher la population de Gaza de travailler dans les entreprises israéliennes, ont commis hier trois graves attentats qui ont fait deux morts et quatre-vingts blessés, tous des Arabes. C'est l'un des bilans les plus lourds enregistrés en une journée dans cette région.

Les organisations palestiniennes, selon les observateurs, estiment en effet, que toute amélioration du niveau de vie des réfugiés les rend imperméables à la propagande extrémiste et qu'ainsi les terroristes n'arrivent plus à enrôler des éléments nouveaux et reçoivent de moins en moins d'assistance de la part de la population civile. Ces organisations, estiment les observateurs, espèrent d'autre part nuire à l'économie israélienne en privant de main-d'œuvre et veulent pas tous les moyens empêcher que ne s'établisse, à Gaza, un climat de coexistence similaire à celui qui existe en Cisjordanie.

## Grande-Bretagne

### Heath veut éviter une 'ratification à la sauvette' de l'adhésion à la CEE

LONDRES (AFP) — La ratification "historique" de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté ne sera probablement pas soumise au parlement avant l'automne prochain, estime-t-on dans les milieux politiques britanniques.

M. Edward Heath, qui fera connaître la semaine prochaine les dispositions que compte prendre son gouvernement à propos du débat et du vote de la Chambre des Communes sur l'adhésion britannique à la CEE, aurait en effet renoncé à l'idée de "forcer la main" des parlementaires au cours de l'actuelle session d'été qui se terminera en juillet.

Un certain nombre de raisons tactiques ont sans doute motivé la décision du premier ministre. Un vote immédiat renforcerait les suspicions de nombre de parlementaires toujours incisés sur la position à adopter ainsi d'ailleurs que celles de l'opinion publique.

Il provoquerait également une vive protestation des Travailleurs qui cri-

raient à "la ratification à la sauvette", et risqueraient de pousser en bloc tout le "labour" dans la faction des anti-européens. Ce serait en effet tendre la perche à M. Harold Wilson, dont le scepticisme à l'égard de l'adhésion ne cesse de s'accroître et qui cherche sans doute l'occasion lui permettant de rejoindre les rangs de sa majorité anti-Marché commun et ainsi de tenter de sauvegarder l'unité de son parti, sérieusement compromise par le débat européen.

Malgré son désir d'accélérer les choses, M. Edward Heath a probablement été encore beaucoup plus sensible aux réactions de ses propres troupes. Bien que, dans le Parti conservateur, une très large majorité se dégage en faveur de l'adhésion, depuis quelque temps divers mouvements se sont fait jour contre une ratification trop rapide. C'est notamment le point de vue que défend

raient à "la ratification à la sauvette", et risqueraient de pousser en bloc tout le "labour" dans la faction des anti-européens. Ce serait en effet tendre la perche à M. Harold Wilson, dont le scepticisme à l'égard de l'adhésion ne cesse de s'accroître et qui cherche sans doute l'occasion lui permettant de rejoindre les rangs de sa majorité anti-Marché commun et ainsi de tenter de sauvegarder l'unité de son parti, sérieusement compromise par le débat européen.

Malgré son désir d'accélérer les choses, M. Edward Heath a probablement été encore beaucoup plus sensible aux réactions de ses propres troupes. Bien que, dans le Parti conservateur, une très large majorité se dégage en faveur de l'adhésion, depuis quelque temps divers mouvements se sont fait jour contre une ratification trop rapide. C'est notamment le point de vue que défend

raient à "la ratification à la sauvette", et risqueraient de pousser en bloc tout le "labour" dans la faction des anti-européens. Ce serait en effet tendre la perche à M. Harold Wilson, dont le scepticisme à l'égard de l'adhésion ne cesse de s'accroître et qui cherche sans doute l'occasion lui permettant de rejoindre les rangs de sa majorité anti-Marché commun et ainsi de tenter de sauvegarder l'unité de son parti, sérieusement compromise par le débat européen.

## OUA

### L'admission de Kampala passée aux "profits et pertes"...

ADDIS ABEBA (AFP) — L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a franchi avec succès sa première épreuve hier, grâce à l'admission de la délégation de Kampala aux travaux de la 16ème session ministérielle.

On se demande cependant si l'empressement, manifesté par certains adversaires du général Amine, à faire passer l'affaire ougandaise "aux profits et pertes", n'est pas en fait une sorte de monnaie d'échange qu'ils comptent exploiter lors du grand débat sur le "dialogue" avec l'Afrique du Sud, qui doit normalement suivre les discussions purement budgétaires dans deux ou trois jours. Encore que l'opportunité de ce débat, inscrit à l'ordre du jour par la Tanzanie, soit elle-même contestée, ce qui n'est pas le moindre symptôme de

malaise profond, des contradictions et des revirements, qui se manifeste depuis un certain temps déjà au sein de l'OUA.

Certains délégués commencent, en effet, à suggérer en privé qu'il serait peut-être sage de rayer la question de l'ordre du jour, du fait que la discussion perdrait tout sens en l'absence de principaux intéressés: les chefs d'Etat des cinq pays du conseil de l'entente (Côte d'Ivoire, Niger, Dahomey, Haute Volta et Togo), qui ont décidé de ne pas paraître au prochain "sommet".

Le siège du Congo-Kinshasa était vide à l'ouverture de la séance d'hier alors que l'on demandait si le général Mobutu maintiendrait sa décision de boycotter les réunions ou s'il céderait aux pressions discrètes de l'empereur Haïlé Sélassié.

En même temps, indique le journal, les agents de l'autorité procédaient à l'arrestation de Mohamed Ahmed Rabah, chef de la section de Damas du parti Baas. Rabah, arrêté une première fois, avait été récemment remis en liberté.

Dans les rangs de l'armée, "l'épuration" aurait touché notamment quatre officiers supérieurs: Le lieutenant-colonel Moudif Ali, commandant une unité stationnée sur le front. Le commandant Soleiman Khaddour, commandant une unité dans l'intérieur du pays; le commandant Khaled Badaoui.

La mise en échec du "mouvement gauchiste", affirme Ali Hayat, a suscité une vive satisfaction dans les milieux politiques et populaires qui se sont ralliés depuis novembre 1970 à la politique "d'ouverture et de fraternité arabe" du général Hafez Assad.

## Pour le 1er anniversaire de l'évacuation de Wheelus, la Libye reconnaît Pékin

LE CAIRE (AFP) — Deux décisions d'ordre politique ont été annoncées hier par le colonel Mouammar Kadhafi, président du conseil de la révolution libyenne et premier ministre, dans le discours qu'il a prononcé pour célébrer le premier anniversaire de l'évacuation des troupes américaines de l'ancienne base de Wheelus: d'une part, la reconnaissance par la Libye de la république populaire de Chine, d'autre part la création d'une organisation politique qui prendra le nom d'Union socialiste arabe.

En ce qui concerne la reconnaissance de la Chine, le président Kadhafi a précisé, rapporte l'agence du Moyen-Orient dans une dépêche de Tripoli, que cette mesure "montre clairement que le peuple libyen peut aujourd'hui s'exprimer en son nom. Avant sa révolution de septembre, a-t-il ajouté, la Libye prenait des instructions de la Maison-Blanche".

Le président libyen a d'autre part précisé que la charte réglementant la prochaine étape de la création de l'Union socialiste arabe sera soumise en septembre prochain à l'approbation d'un congrès populaire.

Evoquant d'autre part la crise du Moyen-Orient, le chef de l'Etat libyen a attiré l'attention de toute la nation arabe sur le caractère "violent et grave de la lutte contre Israël". "La lutte que mène la nation contre Israël et les États-Unis, a-t-il dit, est une lutte pour l'existence".

## Hanoi Duc Thang réélu chef de l'Etat

HANOI (AFP) — L'Assemblée nationale issue des élections législatives du 11 avril, s'est réunie du 7 au 10 juin: elle a réélu Duc Thang président de la république démocratique du Vietnam et a reconduit le gouvernement nord-vietnamien à l'exception de Ung Van Khiem, ministre de l'intérieur remplacé par Dung Quoc Minh, ancien ministre de l'Agriculture, et de Pham Hung, vice-premier ministre qui ne fait plus partie du gouvernement.

Parlant alors de la situation en Jordanie, le colonel Kadhafi a condamné "les opérations destructrices" contre le peuple palestinien. Il a déclaré à cette occasion que son pays avait décidé d'accepter que des volontaires libyens se joignent à la lutte du peuple palestinien.

Enfin, le président du conseil de la révolution s'est déclaré aux côtés du peuple du Golfe dans la lutte qu'il mène pour "repousser l'influence qui exerce sur lui la Grande-Bretagne et tout autre pays impérialiste".

Après, le colonel Kadhafi avait rendu hommage à la lutte du peuple libyen et à la révolution du 1er septembre 1969.

"C'est une heure glorieuse de l'histoire de la Libye et de la nation arabe, avait-il dit notamment, que celle où le peuple, longtemps privé de ce droit, peut enfin pénétrer dans l'ex-base américaine de Wheelus sur laquelle flotte maintenant le drapeau de la révolution. L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui prouve qu'un petit pays, grâce à la détermination de son peuple, peut mettre la plus grande puissance du monde en échec".

## Peron ferait la sourde oreille aux offres du gouvernement Lanasse

MADRID (AFP) — Trois émissaires du gouvernement argentin ont rencontré cette semaine à Madrid l'ex-président Juan Domingo Peron pour lui soumettre plusieurs propositions, a-t-on appris hier de source péroniste digne de foi.

Au cours de cette rencontre, il y a trois jours dans un appartement privé de Madrid, les émissaires — deux militaires et un civil — ont fait savoir à Peron que le gouvernement du général Lanasse était disposé à lui rendre son grade de général de l'armée argentine ainsi que toutes les décorations qui lui avaient été retirées.

Les émissaires, toujours selon la même source, ont dit à Peron que l'actuel gouvernement de Buenos Aires était disposé à lui payer les arriérés (qui remontent à dix-sept ans) de son traitement d'ancien président de la République et ceux de sa solde de général. Ils ont proposé en outre de lui restituer sa propriété de San Vicente, dans la province de Buenos Aires.

En ce qui concerne la déposition d'Eva Peron, qui se trouverait en un lieu secret à une trentaine de kilomètres de Rome, l'actuel gouvernement se proposerait de la remettre

à ses soeurs qui vivent à Buenos Aires.

Le gouvernement, aurait expliqué les émissaires, ne souhaiterait pas que ce soit la C.G.T. qui reçoive les restes d'Eva Peron, de crainte que l'organisation syndicale n'exploite à des fins politiques et partisanes le retour des cendres de celle qui fut l'idole du peuple argentin. Il n'envierait pas non plus de restituer le corps à l'ancien président, estimant que celui-ci ne pourrait faire autrement que de confier à la centrale syndicale le soin d'abriter cette dépouille et d'exalter la mémoire d'Eva Peron.

Toujours selon la même source, Peron a reçu avec beaucoup de froideur ces propositions, laissant entendre à ses interlocuteurs qu'il n'avait aucune raison de se prêter à une discussion ou à des marchandages sur les sujets qui lui étaient présentés.

## 5 leaders de la Ligue Awami condamnés à Dacca

KARACHI (AFP) — MM. Nazrul Islam et Tajuddin Ahmed, respectivement vice-président et secrétaire général de la Ligue Awami, parti autonomiste ouest-pakistanaïse interdit depuis le 26 mars, ont été condamnés par contumace le 8 juin à quatorze ans de prison et à la confiscation de leurs biens, par les autorités militaires pakistanaïses, pour ne pas s'être présentés devant celles-ci, a-t-on affirmé hier à Dacca de source officielle.

M. Nazrul Islam est devenu, depuis la disparition du Cheikh Mujibur Rahman, président du "gouvernement du Bengla Desh", et M. Tajuddin Ahmed, "premier ministre". Ils se trouvent tous deux en Inde.

Trois autres dirigeants de la Ligue Awami, Tofail Ahmed, député et ancien président de l'association des étudiants de Dacca, Abdul Mannan, ancien député, et Abidur Rahman, ancien propriétaire du journal "The People" qui soutient la Ligue Awami, ont été condamnés aux mêmes peines.

## Remaniement ministériel à Saïgon

SAIGON (AFP) — Le premier ministre sud vietnamien, M. Tran Thien Khiem, a réuni hier un conseil de cabinet pour mettre au point un remaniement ministériel qui toucherait plusieurs ministères, apprend-on de source vietnamienne bien informée.

Cette réunion fait suite aux rumeurs qui n'ont pas été confirmées officiellement selon lesquelles cinq ministres et deux secrétaires d'Etat ont démissionné.

Le remaniement ministé-

riel qui est attendu depuis plusieurs jours par les observateurs porterait sur les ministères de l'éducation nationale, de l'information, des finances, des minorités ethniques, et sur deux ministères d'Etat.

Un porte-parole du ministère de l'information, interrogé sur les démissions des ministres, a répondu qu'il ne s'agissait pour le moment que de rumeurs et qu'il n'y avait pas eu de confirmation officielle.

AUX 10 - 15  
Ronde de distribution de journaux

**LE DEVOIR**  
QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

**MONTRÉAL - LAVAL - RIVE SUD**  
Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

REMERCIEMENTS

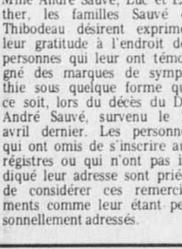


André Sauvé, m.d., l.m.c.c., Mme André Sauvé, Luc et Esther, les familles Sauvé et Thibodeau désirent exprimer leur gratitude à l'endroit des personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie sous quelque forme que ce soit, lors du décès du Dr. André Sauvé, survenu le 14 avril dernier. Les personnes qui ont omis de s'inscrire aux registres ou qui n'ont pas indiqué leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

JEAN XXIII



POUR FAVEUR OBTENUE par Y.A.

BEAUCHAMP Annette à Montréal, le 10 juin 1971 à l'âge de 84 ans, est décédée. Mme Annette Geoffroy, épouse de feu Avila Beauchamp, notaire. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marguerite (Mme Paul-Emile Landry), Jacques, Hélène, Claire (Mme Gilles Lespérance), Thérèse (Mme Georges Amiot), Raymond, Gisèle (Mme Louis Vinet) ses belles-filles; Mme Jean Beauchamp (Jeanne Vincent), Mme Jacques Beauchamp (Angéline Laflour), Mme Bernard Beauchamp (Claire Bernard), quatre beaux-frères; Paul-Emile Landry, Gilles Lespérance, Dr. Georges Amiot, Louis Vinet et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 juin. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Limitée No 7895 rue Notre-Dame est, à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Chaire où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU Jeannine, A St-Jean, le 2 juin 1971 à l'âge de 60 ans, est décédée Jeannine Papineau. Elle laisse dans le deuil sa mère Jeannette Nadeau, deux soeurs; Mme Jimmy Smith et Mme Marc Lemieux, de Santiago, deux frères Dr. Louis J. Papineau de Montréal et M. Nadeau Papineau de Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 14 juin. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire LeSieur & Frère No 114 rue St-Jacques, pour se rendre à l'église cathédrale où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de là au cimetière de St-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SUR L'EAU-DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N



## regards

Pérou

## Sans la libération de l'Indien la révolution reste un mythe

par PATRICK BOUCHER

LIMA — Au lendemain de mai 1968, trois jeunes secrétaires quittent la France avec l'espoir "de réaliser ailleurs cette révolution qu'on leur a volée". C'est l'époque où l'on commence à parler du Pérou, de l'attitude étrange de ces militaires apparemment résolus à bouleverser les structures existantes et à instaurer la justice sociale.

Arrivées à Lima, elles doivent se rendre à l'évidence: le Pérou de 1969 ne ressemble en rien au Cuba de 1959. Sans doute un processus de transformation y est-il effectivement en cours, mais il est totalement contrôlé par l'Armée, qui, pour de multiples raisons, préfère attendre avant d'engager les masses dans la "révolution". Elles se tournent alors du côté des étudiants espérant à travers eux participer à quelque activité de type social, mais elles sont obligées de constater que "leur action se limite à une critique acerbe du régime militaire".

Se refusant à capituler avant d'avoir livré bataille, elles se décident, en désespoir de cause, à se ranger sous la bannière de "Caritas" organisation de bienfaisance sans but lucratif qui, depuis plusieurs années, tente de "faire quelque chose" pour les Indiens de l'Altiplano. Chargées d'organiser une garderie d'enfants, elles vont vivre pendant un an, au contact de ces "damnés de la terre" que sont ces populations éparpillées tout autour du lac Titicaca, à près de 4000 mètres d'altitude, dans l'une des régions les plus belles et les plus rudes qui soient au monde.

Avec beaucoup de spontanéité et un rien de naïveté, elles disent ce qu'elles ont vu, ce qu'elles ont ressenti auprès de ces gens dont elles ignoraient presque l'existence quelques mois auparavant. Marquées par un profond sens de l'observation et une sensibilité constamment en éveil, leurs réflexions permettent de prendre pleinement conscience de la situation de "sous-développement" dans laquelle sont maintenus les descendants des Incas et de l'urgence d'une action gouvernementale pour les intégrer au Pérou du XXème siècle.

Décrivant les conditions infra-humaines dans lesquelles vivent les héritiers de l'une des plus grandes civilisations de l'Amérique pré-colombienne elles racontent:

"Leur principal problème est de survivre. Bien sûr, ils possèdent de petits lopins de terre, mais, faute de moyens pour les cultiver, ils sont incapables d'arracher au sol de quoi se nourrir. De novembre à mars, pendant la saison des pluies, ils récoltent, en petite quantité, des pommes de terre, de l'orge, des fèves et du blé. Puis c'est la sécheresse. Leurs minces provisions épuisées, ils vont "survivre", pendant des mois, en grignotant un peu de blé grillé. Les animaux, eux aussi, souffrent du manque de pluie, mais ils sont, en fin de compte, bien mieux lotis que les humains: transportés sur les îles flottantes du lac, ils y trouvent, à profusion, des "totoras", sorte de joncs, très nutritifs.

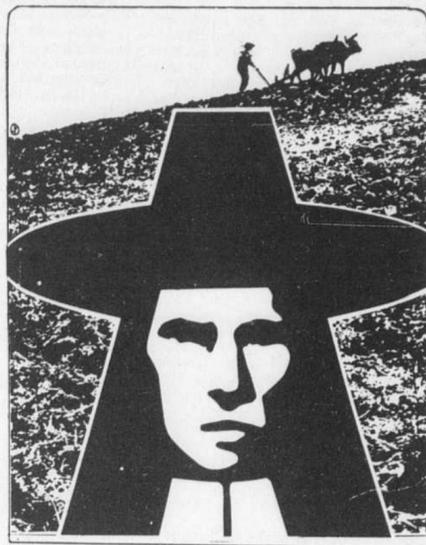
"Leurs maisons dépourvues des commodités les plus élémentaires paraissent dater du Moyen-Âge. L'habitat se compose généralement de trois éléments aux murs de boue séchée et au toit de paille ou de jonc. Trop pauvres pour s'acheter des vitres, ils ont dû renoncer à percer des fenêtres et seule la plus petite de ces trois maisonnettes, utilisée comme cuisine, possède une ouverture par où s'échappe la fumée. La seconde dépendance sert de chambre à coucher pour toute la famille qui dort à même le sol au milieu de la maigre récolte. Quant à la troisième, elle abrite les animaux, moutons, lamas, vigognes, alpaca.

Parlant de leur façon d'être, de leurs moeurs, elles notent:

"Les familles sont très nombreuses mais les mères traitent leur progéniture un peu comme des petits animaux; elles leur donnent seulement l'indispensable pour vivre, sans tendresse. Femmes et enfants participent aux travaux des champs. Mais il arrive également que l'homme reste à la maison pour cuisiner, s'occuper des petits et même filer et tisser.

"Ce sont des populations sans préjugés. Pour eux le mariage n'est qu'une formalité, un prétexte pour se divertir et ils n'y pensent que lorsqu'ils ont suffisamment d'argent... Après chaque fête beaucoup de bébés, dont ils ignorent généralement qui est le père sont attendus. Pourtant, mis à part le fait que ce sont de nouvelles bouches à nourrir, cela n'a pour eux aucune espèce d'importance.

Mais ce qui les a le plus étonnées, c'est l'allégresse de ce peuple qui, en dépit de sa condition misérable, ne perd pas une seule occasion de manifester sa "joie de vivre".



L'Inca Tupac Amaru (1738-1781) est devenu, malgré l'échec de sa révolte, l'ancêtre des révolutionnaires de l'Uruguay, les Tupamaros. Sorte de Guevara des Indiens, il est maintenant au Pérou l'emblème de la réforme agraire. Les timbres du régime militaire le célèbrent comme "précurseur de l'indépendance".

Leur surprise devait être d'autant plus vive que, vu de l'extérieur, l'Indien semble fermé, absent, triste.

"Dans son milieu, disent-elles, il manifeste une sûreté insoupçonnée, s'exprimant avec la plus grande liberté, notamment à travers la musique et les danses d'une richesse et d'une beauté à vous couper le souffle".

Il va sans dire que l'analphabétisme, la mortalité infantile atteignent dans ces régions des pourcentages impressionnants et que les épidémies y font de sombres ravages. Totalement ignoré par les différents régimes que se sont succédés à la tête du pays, l'Indien bénéficie, depuis quelques années, de l'assistance d'organismes bénévoles. Cependant, malgré toute leur bonne volonté, ces organisations sont bien incapables d'apporter une solution à un problème dont l'ampleur dépasse, de très loin, leur capacité d'action.

A ce propos, nos trois jeunes "révolutionnaires" déclarent "avoir été impressionnées par la manière dont Caritas traite ses protégés".

"Une fois par semaine, précisent-elles, les Dames de Caritas font une visite au village et les paysans, abandonnant toute fierté, se comportent alors en êtres soumis, recevant, tête baissée, les remontrances de leur bienfaitrices. Les traitant comme des enfants, des êtres inférieurs, elles les font dire leurs prières et promettent d'être bien sages, bien raisonnables, avant de disparaître, apparemment fort satisfaites d'elles-mêmes, dans un nuage de poussière".

Tirant la conclusion de l'attitude paternaliste généralement affichée par ceux qui s'occupent de ces "campesinos", elles font remarquer que "cette façon d'agir a puissamment contribué à renforcer leur apathie naturelle, tuant en eux toute volonté de lutte". Mais l'Indien reste imprévisible et il peut très bien se révolter au moment le plus inattendu. En fait leur avenir, et celui du Pérou, dépend désormais des autorités, de leur capacité à comprendre que la révolution péruvienne restera un mythe tant que les millions d'Incas oubliés dans les Andes n'auront pas été libérés.

Malgré les appels constants à la conciliation lancés "comme en mission apostolique" par le président Salvador Allende, certains secteurs de son propre gouvernement font la sourde oreille, déclarent les commentateurs. Des groupes importants de l'Union populaire — les moins démocratiques — se sont lancés depuis quelque temps dans une campagne d'insultes, d'accusations et d'attaques personnelles contre les principales personnalités de l'opposition. La réaction ne s'est pas fait attendre: ainsi a été semée la haine, qui a abouti à un crime odieux. M. Perez Zujovic fut la victime indiquée, car il avait été le principal objectif de cette campagne de haine.

Certains, dit-on, n'ont pas pu lui pardonner ses activités de ministre de l'intérieur du gouvernement Frei, lorsqu'il fut obligé d'employer la ma-

nière forte. Mais cette manière forte avait pour but la défense de la liberté et de la démocratie. "Par conséquent, l'assassinat de Perez Zujovic est un crime politique. Mais ce n'est pas un acte de vengeance, parce que Perez Zujovic n'a jamais agi en dehors de la loi ni de la constitution", estiment les observateurs chiliens.

Pour la première fois, le meurtre de l'ex-vice-président a été évoqué aux deux chambres du Parlement, qui ont siégé la nuit en séance spéciale.

A la chambre des députés, la séance s'est terminée par une censure lancée à l'adresse du bureau par les démocrates chrétiens et les nationaux de droite. Un député du Parti national a déclaré que M. Juan Acevedo, un des vice-présidents, "agissait comme un militant communiste, et non comme un président de la chambre". Le bureau actuel — un président et deux vice-présidents — est composé d'un radical, d'un socialiste et d'un communiste.

Au sénat, M. José Toha ministre de l'intérieur, a révélé l'existence d'un plan sédition. En ce qui concerne l'auteur de l'attentat, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'un "individu sans affiliation politique, peut-être un mercenaire payé par la sédition". Les sénateurs de l'Union populaire ont apporté leur appui au ministre de l'intérieur, insistant sur le fait que l'assassinat de Perez Zujovic "est une nouvelle escalade des plans séditionnels contre le gouvernement... Mais le sénateur démocrate-chrétien Tomas Reys a sévèrement critiqué le gouvernement pour "son incapacité et son manque d'autorité. "Le Chili semble tomber dans le chaos, a-t-il dit, car l'autorité est dépassée par les faits. Il y a des groupes armés en marge de la loi, et c'est quotidiennement que sont débordés les moyens de propagande du gouvernement, moyens dont Perez Zujovic était la victime de prédilection".

Enfin la "Centrale unique des travailleurs" a convoqué pour mercredi prochain une réunion de masse destinée à "soutenir le gouvernement et protester contre la violence terroriste".

## sur le monde

France

## Le 'Concorde', pomme de discorde

par DANIEL TACET

PARIS — S'il est un sujet sur lequel les Français sont divisés, c'est bien, en dehors de toutes considérations politiques, celui de l'avion supersonique "Concorde".

Concorde or not Concorde: la question avait été soulevée au début du mois d'avril par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui avait estimé devant les caméras d'une chaîne de télévision américaine que le projet "Concorde" était, selon lui, au mieux, "de la poésie", et au pire, "un Vietnam industriel".

Le lendemain de ces déclarations, J.J.S.S. était convié à participer à un face à face radiophonique avec M. Henri Ziegler, président de la société Aérospatiale qui construit Concorde en France. Argument de base de l'auteur du "Défi américain": "Des pays comme la France et comme la Grande-Bretagne ont-ils le droit de s'engager dans des entreprises aussi gigantesques pour "permettre à quelques milliardaires de traverser plus vite l'Atlantique?"

Réponse de M. Ziegler: Avec Concorde, deux fois plus rapide que les avions subsoniques, le monde va changer, sinon de base du moins de dimension. Quand, en 1927, Charles Lindbergh effectuait le premier vol transatlantique, son record s'établissait à 33 heures 20 minutes; aujourd'hui, on en est à 7 heures, 30 minutes; avec Concorde, ce sera 3 heures 20 minutes. Aller à New York, avec lui, ne sera pas plus long que se rendre à Helsinki actuellement; les pays du bout du monde, comme la Chine, le Japon, l'Australie, seront, d'un seul coup de baguette magique, rapprochés considérablement de l'Europe.

Un gouffre

Concorde est aussi, pour M. Ziegler, la clef d'une certaine indépendance aéronautique de l'Europe. Les Etats-Unis ont produit 85% des 10.000 avions commerciaux des pays non socialistes volant actuellement dans le monde. Or, pour la première fois depuis trente ans, l'Europe se trouve en position de conquérir un secteur important de l'aéronautique. C'est, selon lui, la fin d'une certaine forme de "colonisation" américaine du ciel.

Malgré la valeur de certaines de ces allégations, il n'empêche que la construction de Concorde est un gouffre dont on ne voit pas le fond: ainsi, le coût de la mise au point du supersonique franco-britannique atteint maintenant 12

milliards de francs au lieu des 2 milliards prévus initialement.

Concorde, l'un des derniers grands desseins du général de Gaulle, l'un des seuls projets de prestige qui lui aient survécu, n'avait presque jamais été mis en question. Seul un député de la majorité, M. Charles de Chambrun avait présenté un rapport dénonçant le projet comme un exemple de "ces décisions farfelues qui ont été prises dans le domaine des industries de pointe". Mais ce rapport resta confidentiel. Ainsi, il n'y eut guère que quelques franc-tireurs pour tenter de provoquer un débat public.

La veille du vol présidentiel, J.J.S.S. revenait à la charge. Dans une lettre ouverte au président de la République, publiée par le quotidien "L'Aurore", le député de Lorraine, préconisait de reculer la réalisation du programme Concorde et de donner "la priorité absolue" à l'Airbus européen A300 B, pour lequel, selon M. Servan-Schreiber, un marché de 500 en Europe; un marché qu'il serait désastreux d'abandonner au concurrent américain.

J.J.S.S. indiquait un peu plus loin que "le gouvernement de Londres est en possession d'un rapport de la B.O.A.C. selon lequel le kilomètre-passager sur Concorde au dessus de l'Atlantique sera près de deux fois plus cher à l'exploitation que sur le Boeing-747 actuellement utilisé et dont la rentabilité ne sera atteinte que dans deux ou trois ans. La capacité financière des principales firmes américaines, précise la B.O.A.C. ne leur permet pas d'envisager l'achat et l'exploitation de supersoniques avant les toutes dernières années de cette décennie. Si les gouvernements décidaient de les contraindre, il faudrait qu'ils renonceraient à vendre ces appareils pour les louer aux compagnies contre un franc symbolique, et qu'ils s'engagent de financer entièrement l'utilisation. La facture de l'opération monterait alors à 15 ou 18 milliards".

Enfin, reste le problème essentiel du rayon d'action de l'appareil, qui, pour M. Servan-Schreiber, constitue un "barrage infranchissable". Il remarque: "Sur le trajet Paris-New York, il ne reste au Concorde, en arrivant au bout de sa course, qu'une demi-heure environ de réserve de vol... Cette limite ne permet pas d'entrer dans le trafic d'atterrissage des aéroports internationaux, comme ceux de New York, où l'attente est déjà, souvent, d'une heure et parfois de beaucoup plus".

En prenant son envol à bord du proto-

type et en décidant de poursuivre l'opération Concorde, M. Pompidou affirmait de façon élatante les grands choix du régime gaullien.

Face au Tupolev soviétique, Concorde est devenu l'effigie du monde occidental. Il faut reconnaître cependant que la France, pas plus que la Grande-Bretagne, n'avait les moyens pour rivaliser avec les deux grandes puissances. Forcée de reconnaître aussi que dans une Europe désunie, la coopération est parfois difficile. Il a fallu la ténacité de M. Wilson et la bonne volonté de M. Heath pour que les Anglais n'interrompent pas les études et la réalisation de prototypes.

Une coopération difficile

Il est certain qu'en arrêtant le programme "Concorde" la structure nationalisée, Sud-Aviation en France, B.O.A.C. en Grande-Bretagne se serait trouvée dans une crise grave qui aurait compromis l'ensemble de l'électronique et de l'aéronautique. C'est la raison pour laquelle les responsables syndicaux continuent à soutenir ce projet alors que son devenir est des plus aléatoires. Il est vrai qu'il représente l'outil de travail de 180.000 personnes qui seront 260.000 en 1974. Mais l'opinion publique, dans son ensemble, ne comprend pas: "Tous ces milliards jetés en l'air, alors que, ici-bas ils manquent si cruellement aux transports, aux logements, aux retraites..."

C'est pourquoi les Français sont divisés au sujet d'une affaire pour laquelle ils n'ont pas été consultés. Tout comme pour la force de dissuasion tombée dans l'oubli depuis le retrait du général de Gaulle de la vie publique, mais qui continue à absorber une part non négligeable du budget.

Ces réflexions populaires illustrent bien le problème posé par la décision du gouvernement français de poursuivre le programme Concorde.

Quant au succès commercial de l'appareil, il dépend pour une large part de l'accueil que lui réserveront les Etats-Unis.

Tout porte à croire d'ailleurs que Londres et Paris vont maintenant s'employer à obtenir des garanties américaines. Une attitude contraire risquerait de relancer la guerre économique avec l'Europe.

En attendant on peut penser que cette affaire constituera le cheval de bataille des partis politiques au cours des élections législatives de 1973 et à plus longue échéance des présidentielles de 1976.

Chili

## L'affaire Zujovic ou la rançon de la haine

d'après l'AFP

SANTIAGO — Ce n'est pas seulement de la consternation, mais un sentiment de terreur qui se reflète sur les visages des Chiliens à la suite des derniers désordres et surtout de l'assassinat de l'ex-vice-président Perez Zujovic. Dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée, le cardinal Silva Henriquez a dit: "La haine est le signe des temps, il faut faire cesser la haine".

Selon l'opinion quasi unanime, la haine a été semée par tous, et particulièrement par l'extrême-droite et l'extrême-gauche. Chacun pense que l'assassinat du général René Schneider, en octobre dernier, avait un motif politique défini: il s'agissait d'empêcher que le Dr Allende accède au pouvoir et que "le pays passe sous le contrôle du marxisme". Selon le même processus, l'assassinat de Perez Zujovic est "la rançon de la haine".

## propos d'actualité

Deux façons de croître  
"L'économie peut croître de deux façons qu'il faut distinguer avec soin. D'une part, la croissance peut être engendrée par une augmentation du nombre de producteurs et de consommateurs. La production ou la consommation moyenne par unité demeurant inchangée. C'est ce que nous appelons une "croissance extensive". D'autre part, une économie peut bénéficier d'une croissance de la production et de la consommation par personne. C'est ce que l'on peut appeler la "croissance intensive". La plupart des augmentations que l'on peut observer dans le produit ou le revenu de l'ensemble d'une nation résultent d'une croissance à la fois extensive et intensive.

Selon le point de vue où l'on se place, on peut concentrer son attention sur la croissance globale, ou "extensive", si l'on veut comparer par exemple la puissance économique actuelle ou potentielle de différents pays, afin d'évaluer leur situation politique ou militaire. Mais quand nous étudions les tendances de la productivité, de la prospérité éco-

nomique ou du bien-être, c'est surtout la croissance "intensive" qui doit nous intéresser."

"Horizon 1980", Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, p. 62.

"Nous sommes bien conscients cependant, et je l'ai mentionné à plusieurs reprises, qu'une économie ouverte comme la nôtre sur tout le continent nord-américain et, de ce fait, inévitablement orientée selon les moeurs économiques de l'Amérique, ne saurait être entièrement déterminée par les actions de l'Etat, si importantes que ces actions puissent être. Dans notre contexte, c'est encore et pour longtemps le secteur privé, le milieu lui-même qui canalise les décisions les plus déterminantes pour le développement."

Extrait d'une allocution de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec au Conseil de planification et de développement du Québec, 3 juin 1971.

Elles rapportent 7% d'intérêt dès la première année

achetons des Obligations d'épargne du Québec

■ Les Obligations d'épargne du Québec sont en vente en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1.000 et \$5.000, avec un maximum de \$25.000 par personne, dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

■ Elles rapportent 7% dès la première année, 7¼% la deuxième et la troisième année et 7½% par la suite.

■ Seuls les résidents du Québec ont accès à ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC • MINISTÈRE DES FINANCES

## Jean-Marc Léger reçoit le prix Léopold Senghor

PARIS (AFP-PC) — Le journaliste canadien Jean-Marc Léger, de Montréal, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, est l'un des lauréats du Prix Léopold Senghor, décerné hier par le président de la république du Sénégal.

L'auréole du prix Senghor a été décernée à M. Boubou Hama, homme de lettres et président de l'Assemblée nationale du Niger.

M. Boubou Hama a été couronné pour "les meilleurs ouvrages rédigés en langue française" et M. Jean-Marc Léger pour "la meilleure action en faveur de la francophonie". Chacun des prix est de 5.000 francs (\$900).

M. Boubou Hama, ancien directeur de l'Institut français d'Afrique noire, président du Parti progressiste nigérien, ancien conseiller de l'Union française et député du Niger à l'Assemblée nationale française avant de devenir, en 1968, président de l'Assemblée nationale du Niger, est âgé

de 65 ans. Membre de l'Association des écrivains noirs et défenseur de la "négritude", M. Hama est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages et d'une vingtaine d'études sur l'Afrique. Il est grand officier de la Légion d'honneur, Commandeur des palmes académiques et officier de l'Ordre des arts et des lettres.

M. Jean-Marc Léger, qui est âgé de 44 ans, a collaboré pendant près de 20 ans à La Presse et au Devoir. Rédacteur de politique étrangère, puis éditorialiste, il a toujours préconisé puis défendu le rassemblement des "parlants français" que le président Senghor a baptisé "francophonie".

Sa carrière de journaliste s'est doublée d'une carrière d'administration. C'est ainsi qu'il a été directeur de l'Office de la langue française au ministère des Affaires culturelles du Québec. Il a été élu en 1970 secrétaire général de l'Agence de coopération technique et culturelle des pays francophones.

## Cantat 2 double la capacité des câbles entre la GB et le Canada

LONDRES (PC) — Connus sous le nom de Cantat 2, un nouveau câble téléphonique transatlantique, le plus évolué du genre et porteur de 1.840 circuits de téléphone bien qu'ayant moins de 2 pouces de diamètre, sera installé d'ici 1974 entre le Canada et la Grande-Bretagne. Le coût total de l'entreprise s'élèvera à \$75 millions.

C'est la société anglaise Standard Telephones and Cables Ltd. qui fabriquera le câble, mais elle utilisera comme matières premières du cuivre, de l'aluminium et des matières plastiques du Canada. La remise du contrat de fabrication, qui se chiffre à \$54 millions, a donné lieu hier, à Londres, à une conférence de presse à laquelle devait participer le président de la Société canadienne des télécommunications transmarines, M.J.C. Delorme, mais ce dernier, arrivé à la fin de la conférence par suite du retard de son avion, a tout simplement déclaré aux journalistes sa conviction que le nouveau câble "nous aidera à maintenir les tarifs à un bas niveau".

Le coût de l'aménagement du câble sera également partagé entre la SCTI

côté canadien, et le Service des postes, côté britannique. Il accroîtra, entre la Grande-Bretagne d'une part et le Canada et les Etats-Unis de l'autre, la capacité d'échange non seulement de communications téléphoniques, mais aussi de télégrammes, d'imprimés genre Telex et de diverses données techniques.

Cantat 2 aura plus de 3.000 milles de longueur. Il ira de Widemouth Bay, sur la côte anglaise, Beaver Harbor, non loin de Halifax. D'un poids total d'environ 15.000 tonnes, il sera installé par deux poseurs de câbles: bateau canadien John Cabot, et le britannique Mercury.

Le nouveau câble fera plus que doubler la capacité actuelle des sept câbles qui reposent au fond de l'Atlantique. Les autorités britanniques soulignent toutefois que cette nouvelle liaison ne signifie aucunement que la Grande-Bretagne tourne le dos aux communications par satellite. On estime cependant que les moyens de communication transmarins ont un avenir extrêmement prometteur.

## Cigarettes Québec se réjouit du projet de loi

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois accueille favorablement le projet de loi fédéral qui porte restriction de la réclame touchant les cigarettes, a fait savoir hier le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay.

L'habitude de fumer la cigarette est dangereuse selon certains rapports, et le projet d'interdire la réclame des fabricants de cigarettes constitue une mesure "très hygiénique", a déclaré le ministre à l'Assemblée nationale.

Le docteur Robert Quenneville, ministre d'Etat aux Affaires sociales, a exprimé une opinion semblable. "Toutes les mesures qui tendent à améliorer l'état de santé de la population sont certainement excellentes, et je ne m'y oppose pas," a déclaré le ministre en soulignant qu'il était favorable à la mesure "même si elle touche l'industrie du tabac qui est très prospère dans son comté".

M. Quenneville est en effet député de la circonscription de L'Assomption à l'Assemblée.

Rappels que les porte-parole de tous les ministères provinciaux de la santé ont favorablement reçu la mesure fédérale. Le ministre de la santé du Manitoba, M. René Toupin, s'est toutefois déclaré des plus sceptiques quant à l'empressement avec lequel on donnera force de loi à la mesure.

## Ottawa encouragera encore la vente du tabac à l'étranger

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral du commerce continuera de soutenir, comme il l'a toujours fait, la vente du tabac canadien à l'étranger, et ce tout au moins jusqu'à ce que le parlement approuve le projet de loi présenté jeudi par le ministre de la santé et du bien-être, M. John Munro, et proposant des restrictions sévères à la réclame portant sur les cigarettes.

C'est ce que le ministre titulaire, M. Jean-Luc Pépin, a fait savoir aux Communes hier, après que, sur le ton du courroux, le député conservateur William Knowles, lui-même propriétaire d'une plantation de tabac, ont soulevé la question en soulignant que le Canada exportait chaque année pour \$60 millions de feuilles de tabac non traité.

M. Pépin a fait état de la déclaration d'un porte-parole de l'industrie du tabac, déclaration selon laquelle les règlements proposés concernant le contenu des cigarettes en goudron et en nicotine n'auraient que peu d'effet sur les habitudes actuelles des fumeurs canadiens.

"Cette déclaration nous cause un peu d'incertitude," a ajouté le ministre qui a invité les députés de l'opposition à retenir leurs questions et leurs critiques jusqu'au moment où le bill sera discuté, cet automne.

D'autre part un représentant du ministère fédéral de l'agriculture, M. Don

Hamilton, a indiqué hier, à Ottawa, que le gouvernement canadien serait appelé à se livrer "à une somme phénoménale de travaux de recherches" pour répondre aux restrictions concernant la teneur des cigarettes en goudron et en nicotine.

Selon M. Hamilton, le gouvernement consacre environ \$800.000 par année aux recherches portant sur le tabac. On a dépensé à cet effet \$759.000 au cours de l'exercice 1970-1971; on s'attend de dépenser \$841.000 au cours de l'exercice actuel.

Tous ces travaux de recherche s'effectuent à quatre stations expérimentales du ministère. La plus grande est celle de Delhi, en Ontario; les autres sont situées à L'Assomption et à Harrow, dans le Québec, et à Charlottetown. Les producteurs de tabac ne reçoivent cependant aucune subvention fédérale.

Le projet de loi présenté jeudi par le ministre de la santé et du bien-être comporte, a rappelé M. Hamilton, des dispositions qui visent à rabaisser le contenu des cigarettes en goudrons et en nicotine. Cet objectif exigera, pour qu'on parvienne à l'atteindre, des travaux considérables dans le domaine de la culture du tabac.

"Nous aurons à nous livrer à des recherches que nous n'avions jamais eu à envisager, a-t-il déclaré. Après tout, les Canadiens ne cesseront pas de fumer."

## Nouvel article 94-A Ce que Québec compte proposer à Victoria

Bien qu'il n'ait pas été officiellement rendu public, le texte de la proposition d'amendement de l'article 94-A que le Québec compte soumettre à la conférence constitutionnelle circule depuis quelques jours à Montréal, à Québec et à Ottawa. Déjà, "Le Soleil", puis "Le Devoir" et "La Presse" en ont fait largement état. Sous réserve de nouvelles modifications, toujours possibles avant l'ouverture de la réunion, voici le texte de cet amendement qui, dans une large mesure, reconnaîtrait aux provinces la priorité législative que réclame le Québec en matière de politique sociale:

(3) Quand une loi se rapportant aux catégories de matières énumérées aux alinéas (A), (B) et (C) du premier paragraphe est adoptée par une législature provinciale, toute loi du parlement du Canada touchant ces catégories de matières n'entrera en vigueur sur le territoire de la province que dans la mesure où la loi de la province le permet.

(4) Aucune loi adoptée par le parlement du Canada en rapport avec les catégories de matières énumérées aux alinéas (D), (E) et (F) du premier paragraphe ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature.

(5) Le parlement du Canada peut faire des lois touchant l'allocation de fonds publics en matière de sécurité du Revenu et dans des catégories de matières autres que celles mentionnées au paragraphe (1). Toutefois, si ces lois sont adoptées après l'entrée en vigueur du présent article, elles ne s'appliquent dans la province que dans la mesure des dispositions du paragraphe (3).

(6) Lorsqu'une loi du parlement du Canada se rapportant à une catégorie de matières énumérée au paragraphe (1) est rendue inapplicable en tout ou en partie par quelque loi adoptée par la législature d'une province, le gouvernement de cette province recevra une compensation égale au montant que le gouvernement canadien aurait dépensé sur le territoire de cette province si la loi du parlement du Canada y était en vigueur.

- 94A (1) Le gouvernement du Canada peut légiférer en rapport avec les catégories de matières suivantes:
- A) Les allocations familiales,
  - B) Les allocations de formation de la main-d'oeuvre,
  - C) Le supplément de revenu garanti de la sécurité de la vieillesse,
  - D) Les allocations de jeunesse et les allocations sociales,
  - E) L'assurance-chômage,
  - F) Les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge.
- (2) Aucun projet de loi se rapportant à des catégories de matières ne peut être présenté à la Chambre des Communes, s'il n'a, au préalable, donné lieu à des consultations avec le gouvernement de chaque province ou ledit projet de loi s'appliquera.

## Le personnel de Chemcell, admissible aux avantages sociaux de la Commission

OTTAWA (PC) — La Commission de textiles et du vêtement a accepté que les employés de la compagnie Chemcell Ltée, de Montmagny, soient admissibles à des bénéfices sociaux des que cette firme aura fermé ses portes, l'automne prochain, selon ce qui a déjà été annoncé.

C'est ce qu'a déclaré, vendredi, aux Communes, le ministre de l'Industrie et

du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, après que le chef du Parti crédit social, M. Réal Caouette, eut demandé s'il y avait des développements dans cette affaire.

Le ministre a dit que les dirigeants de cette compagnie ont toujours l'intention de mettre fin aux opérations de l'usine de Montmagny, à l'automne.

### Définissant sa politique du logement

## Nixon rassure les Blancs qui fuient les villes et la proximité des ghettos

par Marc Hutten, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a rassuré hier les millions d'Américains de race blanche qui, en nombre croissant, fuient les villes et la proximité des ghettos noirs pour aller s'établir dans les banlieues.

A l'adresse des habitants de ces "ceintures blanches", M. Nixon a déclaré en effet: "Mon administration n'es-saiera pas d'imposer aux communautés locales la construction, sur leur territoire, de logements à bon marché bénéficiant de crédits fédéraux."

La déclaration présidentielle constitue le document de base de l'administration américaine en matière de politique du logement vu sous l'angle social. Attendue depuis des mois, elle définit, on ne peut plus clairement, l'attitude de l'actuel gouvernement dans ce domaine.

M. Nixon constate à regret la tendance à la séparation géographique des races aux Etats-Unis, mais il se refuse à confier au gouvernement fédéral la responsabilité exclusive de corriger cet état de choses. Cette responsabilité, dit-il, doit être partagée par le secteur privé, les municipalités locales et les particuliers. En d'autres termes, la où une communauté blanche se refuse à admettre sur son territoire un ensemble de logements à bon marché construit à l'aide de crédits fédéraux et qui sera inévitablement envahi par les représentants de minorités raciales (noire, mexicaine ou portoricaine), le gouvernement fédéral se refusera à intervenir.

L'argument fondamental avancé par le président à l'appui de cette politique des bras croisés est le suivant: la Constitution américaine et les grandes lois sociales de 1964 et de 1968 interdisent explicitement la discrimination économique. Cette dernière étant légale, le gouvernement central n'a pas à s'ingérer dans les affaires locales contre la volonté expresse d'une majorité qui s'oppose à l'octroi d'avantages spéciaux à une minorité.

L'attitude des banlieues blanches, en grande majorité propriétaires de coquets pavillons individuels entourés d'arbres et de pelouses, s'explique aisément: la valeur immobilière de ces maisons diminue considérablement dans tous les quartiers qui voient

loyers bas ou modérés qui sont construits avec l'aide de l'Etat.

L'attitude de l'administration, en revanche, est plus difficile à justifier. Certes, elle s'explique par le souci de ménager les intérêts des petits propriétaires et éparpillés blancs qui forment le gros de la "majorité silencieuse" dont M. Nixon, précisément, se réclame. Mais l'argument qui consiste à séparer le concept de la discrimination raciale de celui de la discrimination économique se trouve contredit dans les faits.

En effet, font remarquer les adversaires de la politique officielle, négritude, aux Etats-Unis, veut dire pauvreté. Quand on empêche les pauvres d'aller habiter les quartiers riches, on dresse une barrière

infranchissable à l'intégration raciale.

Les radicaux et les néolibéraux (l'attitude du gouvernement s'inspire dans ce domaine de la vieille école du libéralisme) font valoir que la politique du logement est la clef de voûte de toute politique d'intégration raciale. Il ne sert à rien, disent-ils, d'intégrer légalement les écoles si les communautés qu'elles desservent sont, selon les cas, entièrement noires ou entièrement blanches.

M. Nixon, qui admet que "la séparation des races a des effets nuisibles", que "l'isolement racial conduit à l'hostilité et à la peur", et que "l'environnement d'un grand nombre de Noirs est inhumain", s'en tient néan-

moins à sa politique de non-intervention dans les affaires des municipalités. Son attitude de se fonder d'ailleurs sur une décision adoptée il y a deux mois par la Cour suprême des Etats-Unis, qui a reconnu à une communauté de Californie le droit de s'opposer, par référendum, à la construction d'un immeuble à loyers modérés.

Déplorant le mouvement centrifuge qui pousse les Blancs à fuir le centre des grandes agglomérations urbaines, le président note que, dans 66 des plus grandes agglomérations américaines, la population blanche a diminué de cinq pour cent au cours des dix dernières années en même temps que la population noire y augmentait de 35 pour cent.

## Les journalistes de L'Express ne veulent plus de J.-J. S.-S.

PARIS (AFP) — Nouvel épisode hier soir du conflit qui oppose, depuis quelque temps, la rédaction en chef de l'hebdomadaire L'Express à son ancien directeur, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, secrétaire général du parti radical, député de Nancy: le rédacteur en chef M. Claude Imbert, sept de ses adjoints, ainsi que deux rédacteurs en chef techniques, ont décidé de quitter le journal.

Dans un communiqué, la rédaction en chef de cet hebdomadaire avait, le premier juin, exprimé la crainte de voir M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui possède 40% des parts de la société fondée par sa famille, reprendre le contrôle du journal à la direction duquel il avait renoncé, il y a un peu plus d'un an. La rédaction en chef avait annoncé qu'elle considérerait "toute mesure qui ramènerait à la direction, directement ou non, un homme qui est désormais un homme politique, comme modifiant la nature du journal" et qu'elle ne l'accepterait pas.

Tout récemment, J.J.-S.-S. avait de son côté, dans une lettre qu'il avait adressée à M. Maurice Faure, président du Parti radical, pour expliquer son absence à la réunion du comité directeur

de son parti, évoqué la crise de l'Express. Il y dénonçait ce qu'il appelait "une tentative de mainmise aux aspects politiques évidents", et ajoutait: "Vous comprendrez, j'en suis sûr, que je désire être vraiment disponible... pour protéger la vocation du journal".

Depuis plusieurs mois, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait repris sa collaboration à l'Express et signé "à titre personnel" le bloc-notes de ce journal.

M. L'Allier a eu, dans l'après-midi, des entretiens avec des membres de la délégation générale du Québec à Paris.

Il en repartera dimanche après-midi par avion en compagnie de son collègue français, M. Joseph Comiti pour Dakar où s'ouvrira lundi la conférence des ministres francophones de la jeunesse.

Hier, M. L'Allier a assisté à déjeuner organisé par l'Union culturelle et technique de langue française, à l'issue duquel le prix Senghor a été attribué à M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique.



Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, crampez-vous et attendez de l'aide.

**université du québec à trois-rivières**

**PROGRAMMES DE 2e CYCLE OFFERTS EN SEPTEMBRE 1971**

- Maîtrise ès arts (Lettres)
- Maîtrise ès arts (Philosophie)
- Maîtrise ès arts (Théologie)
- Maîtrise en Théologie (professionnelle)
- Maîtrise en Éducation (professionnelle)

Pour tout renseignement concernant l'admission, communiquer avec:

**LE BUREAU DU REGISTRAIRE, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières, Téléphone: (819) 379-1740**

**DATE LIMITE** pour faire une demande d'admission: **1er juillet 1971**

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

**FACULTÉ DE THÉOLOGIE**  
Session d'été 1971 - du 5 juillet au 6 août

**MAÎTRISE EN PASTORALE SCOLAIRE**

**Sujet:**  
La jeunesse, lieu de contestation et d'espoir pour la société.

**Cours:**

- L'animation pastorale au service de la jeunesse: Claude Néllisse; (15 heures)
- Étude d'enquêtes récentes sur la pastorale scolaire: Normand Wener; (15 heures)
- La pastorale de l'Église dans le Québec d'aujourd'hui: Gilles Langelier et Pierre St-Martin (15 heures)
- Mise au point d'un modèle de pastorale scolaire: Louis Racine (30 heures)

**Conditions d'admission:**  
Pour renseignements complémentaires, s'adresser à:  
**Bureau du registraire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.**

**ÉTUDES SUPÉRIEURES EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

La Faculté de droit de l'Université de Montréal a institué un nouveau régime d'études supérieures permettant aux candidats de préparer la maîtrise en droit (LL.M.) dans l'une des options suivantes: Droit public, droit social, droit des affaires, sciences pénales. La scolarité est d'une année et le candidat doit en plus présenter un mémoire. En 1971-1972, les matières suivantes sont au programme:

<b>OPTION DROIT PUBLIC</b>	<b>OPTION DROIT SOCIAL</b>
- Les aspects constitutionnels de la commercialisation au Canada - M. André Tremblay	- L'arbitrage en droit du travail - M. Jean-Denis Gagnon
- La Cour suprême du Canada et le forum constitutionnel - M. Jacques Brossard	- La négociation sectorielle - M. René Laperrière
- Les causes de nullité de l'acte administratif - M. Pierre Côté	- Le fondement du droit social - M. Robert Bureau
- La réforme des tribunaux administratifs au Québec - M. Gilles Pépin et M. Yves Ouellette	- Analyse économique et juridique du changement industriel - M. Claude D'Aoust
	- Les relations du travail dans les services publics - Mlle Hélène Le Bel
<b>OPTION DROIT DES AFFAIRES</b>	<b>SCIENCES PÉNALES</b>
- Problèmes de droit des compagnies - M. Yves Caron	- La réforme pénale - M. Jacques Fortin
- La nouvelle législation sur l'impôt sur le revenu - M. Robert Bertrand	- Procédure pénale comparée - M. Raymond Gassin
- Les ententes pour limiter la concurrence - M. Francis Fox	- Problèmes de procédure pénale canadienne - M. Anthony Hooper
- Les garanties et Sûretés dans le financement des inventaires - M. Louis Payette	- Droit et pénologie - M. Pierre Landreville

Toute personne désirant obtenir un formulaire de demande d'admission ou de plus amples renseignements peut s'adresser au:

**Directeur des études supérieures, Faculté de droit, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 101, Tél.: 343-6102**

## Claude Castonguay à la Canadian Press

# La confiance n'existe pas entre les deux peuples parce que nous n'avons pas les mêmes objectifs

par JOSEPH MacSWEEN, de la PC

QUEBEC — Le Canada représente une "chose très différente" pour les Québécois francophones de ce qu'il représente aux yeux des Canadiens anglophones des autres parties du pays, déclare le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay.

C'est là la raison essentielle des rafales et des tempêtes qui agitent les relations entre les deux principaux groupes linguistiques du Canada, déclare le ministre qui explique le problème dans une formule lapidaire: la confiance est absente parce que les objectifs diffèrent.

N'est-il pas vrai, lui a-t-on demandé, qu'une plus grande confiance entre les groupes linguistiques serait susceptible d'apporter une solution plus réfléchie à certains problèmes, lesquels font présentement éclater de violentes tempêtes? Les colères périodiques soulevées par les clauses ou les textes constitutionnels ou législatifs concernant la langue, par exemple, n'indiquent-elles pas un certain degré de méfiance et de peur de côté et d'autre?

"Oui, j'admets que si ce genre de confiance existait, elle résoudrait de nombreux problèmes, a déclaré M. Castonguay. Mais cette confiance existerait et serait plus répandue si la population était convaincue que nous poursuivons les mêmes objectifs. Si le public en était convaincu, alors les divergences dans les textes seraient résolues. Mais s'il n'est pas, ce qui peut apparaître comme peu important devient d'une importance capitale... Pour moi, le Canada représente une chose très différente pour les Québécois francophones que ce qu'il représente pour les Canadiens anglophones des autres provinces."

Cela amènerait-il une sorte de confrontation ou de point culminant?

"Je le crois, a répondu M. Castonguay, tout en avalant un déjeuner rapide dans le café de l'Assemblée nationale. Je ne crois pas que cela puisse continuer bien longtemps."

Peut-être plus que tout autre ministre québécois, M. Castonguay a fait l'analyse publique des facteurs historiques et contemporains qui ont mené à la crise d'octobre et à l'enlèvement suivi du meurtre de son collègue Pierre Laporte.

M. Castonguay est au service des gouvernements du Québec depuis 1963.

Actuaire de profession et diplômé de l'université de Manitoba, il a conçu le régime de rentes du Québec, qui fut l'une des plus importantes réalisations du régime Lesage, au début des années 60.

Il fut ensuite nommé par le gouvernement de feu Daniel Johnson pour diriger une commission royale sur la santé et le bien-être qui a démontré, entre autres choses, que les Québécois sont en moyenne plus sujets aux maladies et vivent moins longtemps que les autres Canadiens.

Aujourd'hui, M. Castonguay demande pour le Québec la primauté législative dans tout le domaine de la politique sociale.

Mais si M. Castonguay est capable de parler avec fermeté à Ottawa et aux Canadiens anglais, il ne mâche pas les mots lorsqu'il s'adresse à ses compatriotes canadiens-français. Au cours d'un discours prononcé récemment, il leur a conseillé de relever leurs manches, d'arrêter de parler et de se mettre au travail.

L'humeur des Québécois était sombre pendant les premiers mois de 1971, si on la compare avec, disons, le mois de mai de l'année dernière. Interrogé à ce sujet, M. Castonguay émet l'opinion suivante: "Les gens attendaient beaucoup de nous... et je ne pense pas que nous ayons répondu à leurs espérances."

Et ce qui concerne particulièrement le chômage, le gouvernement du Québec ne pouvait faire davantage, étant donné la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral et le

## Aux Presses de l'U. du Q.

### "Fédéralisme et nations"

"Fédéralisme et nations", sorti des Presses de l'université du Québec et en vente dans les librairies montréalaises depuis quelques semaines, se distingue par son titre même. Malgré sa méthode très académique et objective, le livre est le fruit d'une collaboration de treize universitaires, chacun traitant d'un aspect particulier du problème. F&N ne peut que rappeler aux lecteurs le fait que le Canada constitue lui aussi une fédération multinationale. Le "cas" québécois est d'ailleurs le sujet d'un article, signé Jean-Paul Bernard et Richard F. Desrosiers. La Suisse, l'URSS, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Malaisie, le Nigeria, le Congo-Kinshasa et le Cameroun complètent la liste des études de cas.

Ces problèmes particuliers sont précédés d'une série de trois articles sur la théorie du fédéralisme dans les pays multinationaux. La question des rapports entre le socialisme et le fédéralisme est évoquée. Trois articles sur douze font appel à des collaborateurs anglophones. Encore une fois, le lecteur québécois sera sûrement à l'affût de leçons pouvant s'appliquer aux questions d'ici. Le livre semble maintenant cependant une objectivité rigoureuse, et ne se réfère pas outre mesure à des exemples canadiens.

Les articles ont été coordonnés par M. Roman Serbyn, professeur au département d'histoire de l'UQAM. Dans la série: les Cahiers de l'Université du Québec, Montréal, 1971, \$5.80.

climat économique général en Amérique du Nord.

Pourtant, il y a eu une accalmie dans la vague de terrorisme, et le gouvernement, au début de son administration, a pris une attitude ferme au sujet de Medicare, de même qu'au sujet d'un conflit dans l'industrie de la construction, de sorte que nous avions réglé un bon nombre de problèmes et que les choses étaient relativement sous contrôle."

M. Castonguay commente les événements d'octobre comme suit: "Cela a été comme un signal qui disait à la population: 'eh bien, les derniers mois n'ont été qu'un intermède, et il nous faudra encore vivre avec les mêmes problèmes que nous avons connus depuis les dernières années'."

"Je me souviens qu'au mois de décembre beaucoup de gens disaient qu'ils ne se sentaient pas dans l'esprit des fêtes. C'était beaucoup plus qu'un ralentissement économique. Beaucoup de gens qui avaient des emplois se sentaient très déprimés et je pense que nous n'en sommes pas encore sortis... Quelque chose de très profond s'est produit l'automne dernier. Les gens ont subi un choc. Ils ont perdu la sorte d'optimisme nécessaire pour accepter sans discussions ce qui se passe, ce qui se dit."

M. Castonguay se dit convaincu qu'il n'existe pas d'hostilité chez les Québécois francophones à l'égard des Canadiens anglais des autres provinces, mais il explique que les Québécois de langue française trouvent que les Canadiens anglais exercent un contrôle trop grand dans la province. "Les gens ne pensent plus tellement maintenant... à ce qui s'est passé autrefois, dit-il. Ils se demandent comment sera l'avenir."

## Malgré les pressions du Québec

# David Lewis n'entend pas changer l'attitude fédéraliste du NPD

OTTAWA (PC) — Le leader du Nouveau Parti Démocratique canadien refuse absolument, semble-t-il, toute idée de compromis à propos de l'attitude fédéraliste de son parti, malgré les pressions qui viennent de l'aile québécoise.

On se souviendra qu'à l'occasion du congrès du NPD à Ottawa, en avril dernier, la délégation du Québec n'avait pu réussir à faire approuver une résolution qui proposait de reconnaître à la province le droit à l'autodétermination, bien que cette proposition eût reçu le soutien du groupe dit Waffle. Les membres de la délégation québécoise avaient exprimé un vif mécontentement à leur retour.

Au terme du congrès, M. Lewis, qui venait d'accéder aux fonctions de leader, avait déclaré qu'il entendait s'entretenir avec le président du NPD du Québec, M. Raymond Laliberté, sur la politique néo-démocratique concernant la place du Québec dans la confédération. L'entretien a eu lieu, certes, mais selon des sources informées, il a fourni avant tout au leader national l'occasion de réitérer de la façon la plus ferme le refus de tout compromis sur la confédération.

Le conseil fédéral du NPD examine présentement toute la question des relations entre le Québec et le Canada anglais; cette étude devrait entraîner la formulation d'une politique précise au début de l'année prochaine. Mais dans l'intervalle, dit-on dans l'entourage du leader, "M. Lewis a clairement indiqué à M. Laliberté que ce ne

serait pas la question qui agiterait le chien". Rappelons qu'au lendemain du congrès d'avril, M. Lewis avait déclaré au cours d'une conférence de presse que le NPD, parti fédéral, devait s'engager à soutenir le maintien du pays dans son état actuel, sans pour ce, écarter la possibilité d'en modifier la constitution. Le leader aurait repris ce point de vue au cours de son entretien avec M. Laliberté, et aurait de plus fait valoir qu'un parti national ne pouvait transformer sa politique simplement pour acquiescer aux vœux d'un groupe provincial.

Certains membres du NPD du Québec font toutefois observer qu'ils rencontrent un problème exceptionnel en territoire québécois: jusqu'ici, le Nouveau Parti

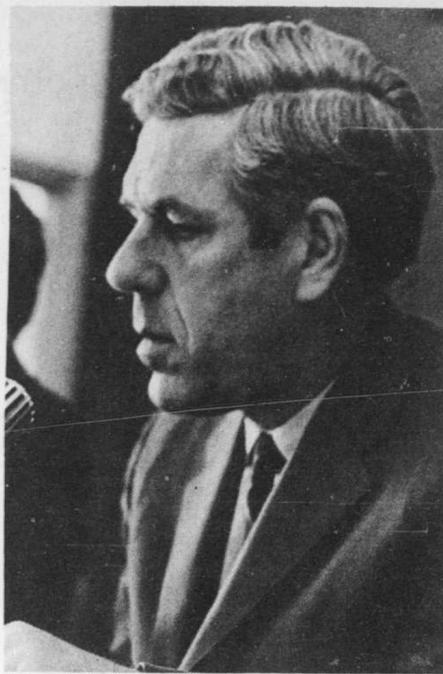
"Je crois que le principal problème, en ce moment, est le suivant: le peuple est d'avis que le gouvernement du Québec devrait être capable d'assumer des responsabilités et de pourvoir aux besoins de la population, en déterminant comment nous allons vivre, où nous nous en allons."

"Ce faisant, le peuple est conscient du fait que nous vivons au Canada, ou sur le continent nord-américain, et que pour des raisons d'efficacité et des raisons économiques il nous faut participer au Canada."

"Je parle évidemment de ceux qui croient encore que nous pouvons demeurer au sein du Canada. Ceux-là voient le gouvernement fédéral comme un gouvernement qui existe et doit exister, mais que ses pouvoirs devraient venir d'un arrangement à partir de la base, et non pas de bas en haut. C'est là la grande différence."

"Et cela me ramène à ce que vous me disiez au début, à savoir que s'il y avait de la confiance, certaines choses pourraient être réglées. Et j'ai dit que si le peuple croyait que nous poursuivions les mêmes objectifs, cela serait possible. Mais, voyez-vous, ils ne le croient pas. Et non pas seulement ceux qui ont opté pour le séparatisme, mais un grand nombre de Québécois ne croient pas que nous poursuivions les mêmes objectifs."

En guise de conclusion, M. Castonguay a déclaré: "Si les gens, des deux côtés, se rendaient compte, à un moment donné, que nous approchons ou que nous avons atteint le 'point sans retour', ils seraient peut-être enclins à faire plus de compromis."



M. Claude Castonguay

## La route du pétrole

# Quelles discussions ont eu lieu aux EU?

OTTAWA (PC) — Les partis de l'Opposition ont reproché à M. Jack Davis, ministre des pêcheries et des forêts, de n'avoir pas su profiter de son voyage à Washington, jeudi, pour discuter avec les autorités américaines des futures voies d'acheminement du pétrole de l'Alaska.

M. Davis qui donnait un aperçu des résultats de son voyage à Washington, hier, aux Communes a souligné que les discussions avaient porté surtout sur un programme de grande envergure en vue de combattre la pollution dans les Grands-Lacs.

Le porte-parole conservateur, M. Heath MacQuarrie Hillsborough, a précisé que le gouvernement de la Colombie-canadienne aurait dû être représenté, du moins, à cette partie de la discussion, tout comme les autres provinces étaient représentées pour discuter de la pollution dans les Grands-Lacs.

Il a suggéré au gouvernement de réunir tous les ministres

concernés par la route TAPS (Trans-Alaskan-Pipeline-System) pour dresser une politique précise et de retourner aux États-Unis pour faire valoir avec force le point de vue du gouvernement canadien et le danger que représente la route TAPS.

M. Randolph Harding NPD-Kootenay-Ouest a repris la même accusation que M. MacQuarrie.

Au sujet de l'accord lui-même dans lequel M. Davis mentionnait que les deux pays avaient accepté la majorité des accords internationaux en matière de pollution dans les Grands-Lacs, M. Harding a demandé quelles recommandations n'avaient pas été acceptées.

Il espère que des accords internationaux seront établis et respectés sur une base nationale, de sorte que chacune des provinces ou pays n'appliquent pas que leurs lois en matière de pollution.

## COLLÈGE STANSTEAD

### PROGRAMME D'ÉTÉ

Si votre garçon débute sa 8e, 9e, 10e ou 11e année cet automne il y a quatre semaines d'importance pour lui cet été — du 27 juin au 24 juillet.

Le Collège STANSTEAD situé à Stanstead, Qué., offre deux cours spéciaux cet été. Le premier, "apprendre à apprendre"; l'autre, un cours "d'immersion totale" en anglais conçu pour les étudiants de langue française ou ceux d'origine ethnique étrangère qui veulent parfaire leur anglais. Chaque cours est appuyé de programmes sportifs et récréatifs permettant ainsi de conserver l'aspect plaisir de l'été.

"Apprendre à apprendre" contribuera aux techniques et aux habitudes d'étude des étudiants dans les disciplines: anglais, français, mathématiques et histoire. Le programme cadre avec le curriculum du département de l'éducation du Québec.

"Immersion en anglais" offrira un programme d'immersion totale visant l'apprentissage de la langue anglaise parlée et écrite, la méthode de groupe sera employée et les étudiants recevront toute l'attention individuelle nécessaire en plus d'avoir à leur disposition un laboratoire de langues.

Si vous voulez offrir à votre garçon un été à la fois productif et plaisant communiquez avec:

David P. Williams, Directeur du programme d'été, Collège Stanstead, Stanstead, Qué., Téléphone (819) 876-5565

## COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

### COURS D'ÉTÉ 1971

<b>MATHÉMATIQUES</b> 001 ..... 90 h. 101 ..... 75 h. 103 ..... 75 h. 105 ..... 75 h. 111 ..... 75 h. 203 ..... 75 h. 307 ..... 75 h.	<b>CHIMIE</b> 001 ..... 90 h. 201 ..... 75 h. 202 ..... 75 h.	<b>BIOLOGIE</b> 301 ..... 75 h. 921 ..... 75 h.	<b>ANGLAIS</b> ..... 45 h.
<b>PHYSIQUE</b> 001 ..... 90 h. 101 ..... 75 h. 102 ..... 75 h. 301 ..... 75 h.	<b>SCIENCE HUMAINES</b> Économique ..... 45 h. 920 ..... 45 h. 921 ..... 45 h.	<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b> Tennis Badminton	<b>TECHNIQUES ADMINISTRATIVES</b> Comptabilité ..... 60 h. 201 ..... 60 h.
<b>FRANÇAIS</b> 001 ..... 45 h. 202 ..... 45 h. 202 ..... 45 h. 122 ..... 45 h. 102-302 ..... 90 h.	<b>PHILOSOPHIE</b> 101-201 ..... 90 h. 301 ..... 45 h. 401 ..... 45 h.	<b>Psychologie</b> 101 ..... 45 h. 201 ..... 45 h.	

**D'autres cours seront offerts si la demande est suffisante à l'inscription.**

**DATES D'INSCRIPTION:**  
les 14, 15 et 16 juin 1971  
de 9 h 30 à 11 h 30 a.m. — de 2 h 00 à 4 h 00 p.m.  
de 7 h 00 p.m. à 9 h 00 p.m.

**DÉBUT DES COURS:**  
LE SOIR: 21 juin 1971 — LE JOUR: 28 juin 1971

LES PERSONNES INTERESSÉES DOIVENT SE PRÉSENTER AUX DATES ET HEURES INDICUÉES AU:

**COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT**  
945, chemin de Chambly,  
Longueuil.

## Le Barreau devrait se préoccuper plus de la consommation

PENTICTON, C.-B. (PC) — Le Barreau devrait participer plus activement à la mise au point d'une législation destinée à protéger le consommateur, a déclaré le ministre fédéral de la consommation, M. Ron Basford, dans un discours prononcé à l'assemblée annuelle de la section de la Colombie-Britannique du Barreau canadien.

M. Basford a recommandé que le Barreau fasse quelque chose afin que les consommateurs puissent, quand ils en ont besoin, avoir recours aux services d'un avocat à des prix abordables.

Le ministre fait remarquer que sur le plan juridique, le consommateur mène une lutte inégale contre les sociétés. Aux yeux de l'avocat, celles-ci sont des clientes régulières et qui le rémunèrent bien. Le consommateur, par contre, n'a recours à l'avocat qu'une ou deux fois dans sa vie. Ils sont étrangers l'un à l'autre.

Nous ne pouvons, dit-il en substance, modifier ces éléments de base de la situation. Mais, nous pouvons sans doute faire quelque chose pour assurer au consommateur les services légaux à des prix abordables.

Le ministre suggère à cet effet la création de centres communautaires d'information légale.

Dans les tribunaux, a ajouté M. Basford, j'aimerais voir des avocats de renom — et non seulement des jeunes débutants — prendre la défense des consommateurs. Cela créerait de sérieux précédents au profit des consommateurs.

## COURS DE LANGUE ET DE CIVILISATION ANGLOCANADIENNES DU 5 JUILLET AU 14 AOÛT 1971

### UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

#### FREDERICTON, N.-B.

Le programme comprend: conversation, phonétique, diction, vocabulaire, lecture, grammaire, littérature, composition, méthodologie, laboratoire de langue, art dramatique, et excursions.

Frais de scolarité: \$240.00  
Bourses Disponibles

Pour renseignements et inscriptions veuillez vous adresser à:

Prof. J. T. Daigle,  
Director,  
English Language Programme,  
U.N.B., Fredericton,

Téléphone: Code Régional 506  
454-9831 (jour)  
475-8750 (soir)

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### LA FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

annonce la mise en vigueur d'un nouveau programme menant au BACCALURÉAT EN HYGIÈNE DENTAIRE à partir de septembre 1971

- Ce programme est destiné aux diplômés des CEGEP qui ont satisfait aux exigences du profil des sciences de la Santé.
- Ce programme est orienté vers la formation des maîtres et des cadres en hygiène dentaire. Il comporte deux ans d'études en hygiène dentaire et un an dans les sciences de l'éducation.
- Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 10 JUILLET 1971.
- Pour tous renseignements, communiquez avec le bureau du Registraire - 343-6103 ou avec le Comité d'admission de chirurgie dentaire - 343-6700.
- On peut obtenir des formulaires d'admission en s'adressant au Registraire.

Université de Montréal,  
Boîte postale 6128,  
Montréal 101, Qué.,

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 11



## COLLÈGE AHUNTSIC OFFRE D'EMPLOI

### SURVEILLANT DE CHANTIER

Le Collège Ahuntsic procède actuellement à la construction d'un pavillon et requiert les services d'un surveillant de chantier pour une période d'environ 8 mois.

**Qualifications:**  
- Expérience pertinente dans le domaine de la construction.  
- Diplôme d'ingénieur civil et membre de la C.I.P.Q.

**Traitement:**  
Selon les qualifications.

**Date limite:**  
Le vendredi 18 juin 1971 à 16h.

Les personnes intéressées devront remettre leur curriculum vitae à:

**Directeur, Service du personnel**  
Collège Ahuntsic  
9155, rue St-Hubert  
Montréal 353, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY recherche UN PRINCIPAL

**ENDROIT:**  
École secondaire Pamphile Lemay, Ste-Croix de Lotbinière

**LA TACHE:**  
Diriger une école secondaire dispensant un enseignement décloisonné à environ 1,500 élèves.

Le candidat choisi devra participer à la sélection du personnel, diriger le personnel enseignant et voir à l'organisation et à la bonne marche de toutes les activités académiques dans son école.

**QUALITÉS REQUISES:**  
1. Être légalement qualifié et avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dans une institution reconnue;  
2. Posséder 17 ans de scolarité avec de préférence une Licence en Administration scolaire;  
N.B. Les cours autres que ceux en Administration Scolaire devront constituer une préparation valable.  
3. Avoir démontré par son activité dans son milieu professionnel, un leadership et des aptitudes à diriger le personnel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 18 juin 1971, 16 heures au:

**SERVICE DU PERSONNEL**  
Concours 71-27  
1100 Lavergne, C.P. 244  
Sainte-Foy

## LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



### Analyste

**LA FONCTION:**  
Est responsable, sous direction, de l'analyse conduisant à l'établissement et le développement des systèmes nouveaux, ou à la modification des systèmes actuels, en rapport avec le traitement électronique des informations. Fait de la programmation à l'occasion.

**LES EXIGENCES:**  
Le candidat a complété dix-sept années de scolarité et peut démontrer qu'il possède deux années d'expérience comme programmeur-analyste.  
Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa.  
Connaissance des langages suivants: assembler, RPG.  
Aptitudes à diriger le personnel.

### Programmeurs analystes

**LA FONCTION:**  
Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

**LES EXIGENCES:**  
Le candidat a complété quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience au niveau de la programmation.  
Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa.  
Connaissance des langages suivants: assembler, RPG.  
Aptitudes à diriger le personnel.

### Opérateur d'ordinateur

**LA FONCTION:**  
Effectue, sous surveillance, des travaux spécialisés relatifs à l'opération d'un ordinateur.

**LES EXIGENCES:**  
Le candidat a complété douze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède une année d'expérience au niveau de l'opération.  
Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa.

### Charge de production

**LA FONCTION:**  
Est responsable, sous direction, des activités de l'ordinateur, de l'équipement périphérique et de la perforation.

**LES EXIGENCES:**  
Le candidat a complété quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience pertinente.  
Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa.  
Aptitudes à diriger le personnel.

### Les conditions de travail

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux usuels. Lieu de travail: Lévis.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Fédération de Québec des Caisse Populaires Desjardins  
150, avenue des Commandeurs  
Lévis, Québec.

## La Commission Scolaire Catholique de Granby recherche les services d'un PROFESSEUR (MASCULIN) D'ÉDUCATION PHYSIQUE pour le 2e cycle de l'élémentaire

- Brevet spécialisé (option élémentaire)
- Disponibilité
- Sens de l'équipe

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae, avant le 18 juin 1971, à:

**Robert Blouin**  
Directeur des services de l'enseignement  
385, rue Principale  
Granby, Québec

## LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

330, rue Gilmour, Ottawa K2P 0P9, Ont.  
Les professeurs qui détiennent un brevet d'enseignement pour le secondaire en Ontario ou une lettre de compétence (Letter of standing) sont priés de faire leur demande pour les postes suivants commençant le 1er septembre 1971.

### PROFESSEURS

École Secondaire  
**André Laurendeau**

**M. R. Scantland, directeur**  
235, Chemin McArthur  
Ottawa - (613) 746-8113

Pour les postes d'enseignement, prière de vous adresser au principal de l'école.

**M. H.N. O'CONNOR, Surintendant du personnel**

## RADIO-QUÉBEC

### recherche AGENT DE DÉVELOPPEMENT

**Fonction:**  
- Promouvoir l'utilisation de l'audio-visuel et faire connaître les possibilités des services de Radio-Québec auprès des organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux.  
- Rencontrer ces organismes, identifier leurs besoins, proposer les moyens les plus appropriés pour les satisfaire et établir avec les responsables un plan de développement en audio-visuel.

**Exigences:**  
Le candidat doit avoir:  
- une formation universitaire, diplôme de 1er cycle;  
- une connaissance pratique générale dans le domaine des communications de préférence en audio-visuel.

Le candidat doit être à même de travailler en équipe, de communiquer des idées et de les traduire en terme d'action.

**Rémunération:** Selon l'expérience et la compétence.

### CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES ET DES APPROVISIONNEMENTS

**Fonctions:**  
Selon les politiques établies, effectuer aux meilleures conditions possibles, les achats nécessaires au bon fonctionnement de l'office.

Voir à la réception et à l'expédition des marchandises, aux travaux d'imprimerie, au service de messagerie, à la sécurité des locaux, à l'opération du standard téléphonique et à toute autre activité relevant des services auxiliaires.

**Exigences:** Le candidat doit avoir:  
- une formation universitaire en administration;  
- une expérience professionnelle de 2 ans en gestion de stocks et achats;  
- a défaut d'une formation universitaire, les candidatures présentant plus de 2 ans d'expérience seront considérées.

**Rémunération:** Selon l'expérience et la compétence.  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Radio-Québec**  
Service du personnel  
1000, rue Fullum Montréal 133, Québec.



## VILLE D'OUTREMONT

### INSPECTEUR SANITAIRE

**LE POSTE:**  
Nous recherchons un Inspecteur Sanitaire qui sera sous la responsabilité du Directeur du Service de santé. La fonction principale comporte la responsabilité de l'application des règlements municipaux d'hygiène publique dans la Ville.

**LE CANDIDAT:**  
Âgé de 25 à 40 ans, parfaitement bilingue, il devra posséder un diplôme de 11ème année et un diplôme d'inspecteur de santé publique ou l'équivalent. Travailant, beaucoup d'initiative, belle personnalité.

**SALAIRE HEBDOMADAIRE:**  
Selon la convention collective: minimum \$156.86 maximum \$165.12

Veillez adresser votre demande par écrit en donnant votre curriculum vitae, avant le 18 juin 1971 à:

**Richard Vanier, ing.,**  
Gérant,  
Hôtel de Ville,  
543, chemin de la Côte Ste-Catherine,  
Outremont.

## UN ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE

**FONCTION:**  
- Participer à des rencontres organisées à l'intention des principaux, des responsables des diverses disciplines, des enseignants, des parents et jouer auprès de ces groupes, un rôle de consultation et d'animation.

- Participer à la mise au point des instruments pédagogiques permettant de répondre à des besoins identifiés dans le milieu: plans d'études, guides pédagogiques, modes d'évaluation.  
- Collaborer aux recherches pédagogiques et à l'implantation du progrès continu, des sous-groupes de travail, du "team-teaching", en application des Règlements # 1 et # 7.  
- Établir en équipe des politiques pédagogiques générales.  
- Conseiller la direction pédagogique en matière d'évaluation de l'enseignement, de recyclage des maîtres.  
- Cet animateur pédagogique relèvera du directeur de l'enseignement élémentaire; il devra oeuvrer avec les conseillers pédagogiques en français et en mathématique.

**QUALIFICATIONS:**  
- Brevet d'enseignement.  
- Expérience dans l'enseignement: minimum 5 ans dont une partie à l'élémentaire.  
- Participation au plan local, régional ou provincial à des travaux ayant comme objectif le renouvellement pédagogique ou l'organisation de l'enseignement.  
- Facilité pour le travail en équipe.  
- Facilité sur le plan des relations humaines.

**Traitement:**  
Selon la politique salariale de la Commission Scolaire Régionale.

**DATE LIMITE DU CONCOURS:** le 15 juin 1971.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:

**Commission Scolaire Régionale Le Gardeur,**  
Directeur du Personnel,  
777, boul. Iberville,  
Repentigny, P.Q.

## COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR OFFRE D'EMPLOI

**POSTE:**  
Un Adjoint administratif pour l'école polyvalente Jean-Baptiste Meilleur.

**RELEVÉ:**  
Du principal de l'école.

**FONCTIONS:**  
1. Surveiller l'utilisation des fonds de l'école et tenir à jour le budget.  
2. Vérifier, approuver ou refuser les réquisitions soumises concernant le matériel didactique ou scolaire et maintenir à jour un inventaire périodique ou permanent.  
3. Préparer les réquisitions lorsqu'une réparation s'impose, effectuer la relance, s'assurer de l'exécution du travail.  
4. Contrôler l'observation des règlements pour tout le personnel-auxiliaire - surveiller le rendement de l'emploi du temps.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Formation ou expérience en sciences administratives.  
2. Légèrement qualifié (brevet d'enseignement).  
3. Expérience dans l'enseignement.

**Traitement:**  
Selon l'entente provinciale des Principaux d'écoles (adjoint)

Prière d'expédier demandes et curriculum vitae avant le 18 juin 1971, au bureau du:

**Directeur des Services au Personnel,**  
777, Boulevard Iberville,  
Repentigny, P. Qué.,

## COLLÈGE DE VICTORIAVILLE POSTES OUVERTS

### ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques:  
1. coordonner les activités des départements en vue de l'enseignement selon les programmes et le régime pédagogique du collégial;  
2. coordonner et évaluer les expériences et les recherches pédagogiques;  
3. aider les départements dans l'élaboration des plans de cours et des méthodes d'évaluation du travail des étudiants;  
4. superviser les budgets des départements et leur organisation matérielle;  
5. accomplir toute autre tâche confiée par son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Diplôme universitaire dans au moins une des disciplines enseignées au collégial;  
2. bonne expérience dans l'enseignement et connaissance des programmes;  
3. aptitudes au travail de groupe, aux relations humaines et à l'administration.

### COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques:  
1. il organise, planifie, coordonne et contrôle toutes les activités de l'éducation permanente;  
2. il est responsable de l'étude des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins;  
3. il travaille en collaboration avec tous les autres directeurs de services et les autres niveaux de l'éducation;  
4. accomplit tout travail connexe demandé par son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Diplôme universitaire dans au moins une des disciplines enseignées au collégial;  
2. au moins cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement et expérience souhaitable dans l'administration;  
3. sens de l'organisation et aptitudes aux relations humaines et publiques.

### COORDONNATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques:  
1. est responsable de l'administration et du fonctionnement de la bibliothèque et de l'audiothèque;  
2. il anime et coordonne en particulier les services suivants: acquisition, catalogage, classification, prêt, entretien, etc...;  
3. il voit à constituer progressivement un centre de documentation qui réponde aux objectifs de l'institution;  
4. accomplit tout travail connexe demandé par son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Maîtrise ou baccalauréat en bibliothéconomie;  
2. expérience pertinente acquise dans une bibliothèque organisée;  
3. aptitudes à l'administration, le travail d'équipe et les relations humaines.

### RESPONSABLE DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques:  
1. remplit le rôle de pédagogue-animateur et de concepteur-réalisateur;  
2. il initie et encourage les professeurs à l'utilisation rationnelle des techniques audio-visuelles;  
3. il conseille et assiste les professeurs dans la production du matériel audio-visuel;  
4. il assiste les autres services du Collège dans la production et l'utilisation du matériel audio-visuel;  
5. il coordonne les autres activités de son service et remplit toute tâche connexe que lui confie son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Diplôme universitaire en sciences de l'éducation avec spécialisation en audio-visuel ou l'équivalent;  
2. expérience pertinente en audio-visuel souhaitable;  
3. expérience dans l'enseignement et l'animation de groupe désirable;  
4. sens de l'organisation et aptitudes aux relations humaines.

### RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du Directeur Général:  
1. coordonne les activités du centre d'informatique tant du point de vue des opérations que du personnel;  
2. il recueille, évalue, analyse, synthétise et élabore les moyens de traiter, par ordinateur, les problèmes soumis;  
3. il élabore les programmes nécessaires à la gestion pédagogique du Collège.

**QUALIFICATIONS:**  
1. Au moins un an d'expérience dans l'analyse et la programmation;  
2. initiative, capacité de diriger du personnel;  
3. diplôme universitaire ou expérience pertinente équivalente.

**Traitement:**  
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Pour tous ces postes, faire parvenir "curriculum vitae", avant le 15 juin 1971, à:

**Monsieur le Directeur Général,**  
CEGEP de Victoriaville,  
Casier postal 68,  
Victoriaville, Québec,  
Tél.: (819) 758-1571

## La Commission Scolaire d'Outremont est à la recherche

### d'UN(E) PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Le candidat(e) recherché(e) travaillera au sein d'une équipe multidisciplinaire et devra remplir les tâches inhérentes à la fonction au niveau élémentaire et secondaire I.

Être membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

Envoyer son curriculum vitae avant le 21 juin prochain à:

**Commission Scolaire d'Outremont**  
a/s Mme T. Phénix, secrétaire-trésorière  
666 Champagner  
Montréal 154, Québec.

## COMPTABLE

### COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DES TROIS-RIVIÈRES

**POSTE:**  
Sous l'autorité du directeur du service des finances, il doit s'occuper de la comptabilité, de la vérification du budget, des systèmes, méthodes et procédures.

**QUALIFICATIONS:**  
a) Être C.A. ou C.G.A.  
b) Être membre de l'Association professionnelle C.A. ou CGA  
c) Avoir une expérience de cinq (5) ans comme vérificateur dans un bureau C.A. plus une expérience de deux (2) ans ou trois (3) ans dans la comptabilité institutionnelle  
d) Âge: de 25 à 40 ans.

**Traitement:**  
Selon la compétence et l'expérience.

Les demandes seront reçues jusqu'au 1er juillet.

Adressez un curriculum vitae aussi complet que possible à:

**La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec**  
Direction générale de la gestion scolaire,  
Concours 2-11-b,  
Division de la gestion du personnel,  
1001, Bégou, C.P. 490, Sainte-Foy, Québec 10e.

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE SEPT-ÎLES

### OFFRE D'EMPLOI

**POSTE:**  
Principal (homme ou femme)

**SCOLARITÉ:**  
17 ans

**ÂGE:**  
25 - 35 ans

**ÉCOLE:**  
Classes régulières et classes d'enfance inadaptée.

**BREVET:**  
Valide au Québec

**RÉMUNÉRATION:**  
Selon l'entente provinciale

**FIN DU CONCOURS:**  
le 18 juin 1971.

**A.W. GAGNÉ,**  
Dir. gén. des écoles élémentaires,  
167, rue Daigle,  
Sept-Îles.

## PROFESSEURS DEMANDÉS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- À TEMPS PARTIEL, le jour:  
- FINANCE (3 heures/semaine)  
- PLACEMENT (3 heures/semaine)  
- PERSONNEL (3 heures/semaine)  
- COMPTABILITÉ (4 heures/semaine)  
- COMPTABILITÉ DE GESTION (Prix de revient) (4 heures/semaine)  
- GESTION DE LA VENTE (3 heures/semaine)  
- COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR (3 heures/semaine)  
- APPROVISIONNEMENT (achat) (3 heures/semaine)  
- MARKETING (4 heures/semaine)  
- STRUCTURE DE L'ENTREPRISE (3 heures/semaine)

**QUALIFICATIONS:**  
Posséder un diplôme universitaire en Sciences administratives, comptables, ou une expérience pertinente dans le domaine de l'administration.

**Traitement:**  
Selon les normes du ministère de l'Éducation

- À TEMPS COMPLET, le jour:  
Concentrations: - FINANCE, un professeur  
- MARKETING, un professeur

**QUALIFICATIONS:**  
Posséder un diplôme universitaire en Sciences administratives ou commerciales, et avoir une BONNE EXPÉRIENCE sur le marché du travail.

**Traitement:**  
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE 30 JUIN, AU:



**BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
Collège Édouard-Montpetit,  
945, chemin de Chambly, Longueuil.

# Carrières et Professions

## OMNIPRATICIEN DEMANDÉ

Détenteur de L.M.C.C., comme remplaçant d'un médecin qui va se spécialiser et qui accepte de mettre son bureau à la disposition de son substitut. Sept milles d'un hôpital ultramoderne de 45 lits.

Pour tout renseignement, s'adresser à:  
Sœur Angéline Léger, Directrice générale,  
Hôpital Stella-Maris-de-Kent,  
Ste-Anne-de-Kent, N.-B.

## ÉTUDE LÉGALE DE JOLIETTE DEMANDE JEUNE AVOCAT

sans expérience pour pratique générale

TOUTE DEMANDE SERA TRAITÉE STRICTEMENT  
CONFIDENTIELLEMENT.  
Écrire à C.P. 485, Joliette, P.Q.

## BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF

Le poste de Bibliothécaire en Chef de la Bibliothèque Atwater, de la Mechanics Institute of Montreal, sera vacant à compter du 1er octobre. Les bibliothécaires qualifiés (B.L.S. ou M.L.S.) possédant de l'expérience dans la bibliothèque publique et une bonne formation en administration sont invités à postuler. Connaissance de l'anglais essentielle. Salaire à négocier. C'est une bibliothèque associée, pour adultes avec 1,500 membres, 6 employés composant le personnel et un assortiment de 54,000 volumes. C'est un poste de défi pour quelqu'un qui sera intéressé dans le futur au développement de la plus ancienne bibliothèque de Montréal. Faire parvenir curriculum vitae au Président du Conseil d'Administration, Service de la Bibliothèque, Bibliothèque Atwater, 1200, avenue Atwater, Montréal 215, Qué.

## COLLÈGE DE MAISONNEUVE Offre d'emploi

### DIRECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT

**FONCTIONS:**  
Responsable de l'entretien, des transformations et de la sécurité des terrains et bâtisses, du service des achats, magasins et inventaires, ainsi que des services alimentaires du collège.

**QUALIFICATIONS:**  
+ Formation d'ingénieur ou l'équivalent  
- Expérience pertinente souhaitable  
- Sens de la gestion

**SALAIRE:**  
A déterminer selon l'expérience.

Adresser son curriculum vitae, avant le 18 juin 1971, à:

Benoit Lauzière, secrétaire général  
Collège de Maisonneuve  
3800 est, rue Sherbrooke  
Montréal 406, Québec.

## La Commission Scolaire Régionale Le Royer

### demande un COORDONNATEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

**Fonctions:**  
Sous la direction du directeur adjoint à l'enseignement, organise certains services aux étudiants: orientation, psychologie, travail social et santé, information scolaire.

**Exigences:**  
- Posséder un diplôme en sciences de l'homme correspondant au moins à 16 ans d'étude ou toute autre préparation jugée équivalente.  
- Avoir au moins 3 ans d'expérience ou niveau des services aux étudiants dans l'enseignement ou à une fonction similaire.

**Traitement:**  
Selon l'échelle présentement en usage à la commission.

Adresser curriculum vitae au plus tard le 22 juin 1971 à:

M. Camille Pigeon  
Directeur du Personnel  
129, avenue Grande-Allée  
Montréal 550, Qué.

## COMMISSION SCOLAIRE DE DRUMMONDVILLE

### PSYCHOLOGUE

**FONCTIONS:**  
- Travail au niveau élémentaire.  
- Participation aux travaux des cadres, des enseignants et des parents.  
- Aide à l'étudiant par des rencontres individuelles.

**EXIGENCE:**  
- Posséder une licence ou une maîtrise en psychologie.

**TRAITEMENT:**  
- À discuter.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 juin à:

Claude St-Germain,  
Directeur général de l'Enseignement,  
300, rue St-Georges,  
Drummondville.

## UN ANIMATEUR EN FRANÇAIS À L'ÉLÉMENTAIRE

**FONCTION:**  
- Continuer l'implantation du nouveau pédagogique en français par l'application du programme-cadre;  
- Participer à des rencontres organisées à l'intention des principaux, des enseignants, des parents et jouer auprès de ces groupes un rôle de consultation et d'animation;  
- Collaborer aux recherches pédagogiques en français et à l'implantation du progrès continu, des sous-groupes de travail, en application des Règlements no 1 et no 7.

L'animateur en français relève du directeur de l'enseignement élémentaire.

**QUALIFICATIONS:**  
- Brevet d'enseignement;  
- Expérience dans l'enseignement: minimum 5 ans dont une partie à l'élémentaire;  
- Connaissance et expérience de l'application du programme-cadre de français;  
- Facilité pour le travail en équipe;  
- Facilité sur le plan des relations humaines.

**TRAITEMENT:**  
Selon la politique salariale de la Commission Scolaire Régionale.

**DATE LIMITE DU CONCOURS:**  
le 15 juin 1971.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR,  
c/s M. Jean-Paul De Grandpré,  
Directeur des Services au Personnel,  
777, boul. Iberville,  
Repentigny, Qué.,

## La situation de la femme

# Le groupe d'étude libéral est de passage à Montréal

par Solange Chalvin

Le groupe d'étude nommé par le premier ministre Trudeau, au sein du Parti libéral, pour étudier et tamiser les 118 recommandations du rapport Bird (sur 167) dont l'application relève du gouvernement fédéral, est de passage à Montréal.

La présidente de la Fédération libérale féminine du Canada, Mme Marie Gibeault, ainsi que Mme Esther Greens, professeur de psychologie à l'université York de Toronto, ont donné hier après-midi une conférence de presse en compagnie du Dr Muriel Stern, vice-présidente de l'exécutif du Parti libéral du Canada.

Travaillant bénévolement, ce groupe d'étude composé de trois personnes parcourt

actuellement le Canada afin de prendre le pouls de la population — et surtout des militants libéraux — devant les recommandations de la commission Bird. Dès ce matin, à 10h30, le groupe entendra les réflexions et points de vue des participants au conseil métropolitain de Montréal. Soulignons que la population en général — hommes et femmes — est invitée à assister à ces assises qui ont lieu au Cégep Maisonneuve de Montréal.

Le groupe a déjà visité les villes de Winnipeg, Ottawa, Hull, Moncton, Halifax, Charlottetown, Saint-Jean Terre-Neuve. En quittant Montréal, il se rendra à Vancouver, Edmonton et Calgary; suivra ensuite la Saskatchewan, après les élections. Le groupe fera ensuite rapport au conseil consultatif du Parti qui pourra intégrer en tout ou en partie les aspirations recueillies, dans le programme officiel du Parti libéral, lors des prochaines élections fédérales.

En fait, admet Mme Gibeault, nous écrivons en ce moment la section du programme du Parti libéral qui regardera les femmes.

Soulignons qu'un comité parlementaire a déjà été nommé par le premier ministre pour passer en revue les recommandations du rapport Bird, en évaluant sur le plan financier le coût et soumettant des priorités au gouvernement. On pourrait croire que le groupe d'étude formé par le Parti libéral fait double emploi.

Non, répond Mme Gibeault. Nous avons la mission de prendre le pouls de la population à long terme et nous le faisons bénévolement. Certaines recommandations de la commission Bird sont dé-

jà désuètes et le Parti libéral veut demeurer à la fine pointe des désirs des femmes.

La présidente de la Fédération libérale féminine du Canada se défend de faire partie de quelque mouvement de Women's lib. "Ces mouvements ont peut-être fait avancer certaines questions, admet-elle, mais dans l'ensemble, ils ont fait plus de tort que de bien."

Selon le sondage qu'effectue le groupe d'étude, le rapport Bird a été assez bien reçu de la population. Certaines questions demeurent toutefois controversées. Il en est ainsi de l'avortement qui demeure le problème le plus contesté à l'échelle du pays. Certains groupes radicaux vont jusqu'à demander que l'Etat se charge de stériliser les femmes souffrant de maladies mentales, alors que d'autres désapprouvent la loi actuelle sur l'avortement qui est pourtant bien restrictive. On reproche au rapport Bird de ne pas traiter suffisamment du problème de la femme et de la fiscalité.

Le directeur général du Parti libéral du Canada (section Québec), M. Jean-Paul Lefebvre, qui assistait à la conférence de presse, a précisé que la section Québec était la seule à avoir intégré les femmes dans les cadres du Parti, à part entière, ce qui n'est pas encore fait dans les autres provinces, au sein du Parti libéral.

"Si l'y a si peu de femmes candidates au sein du Parti libéral explique Mme Gibeault c'est que plusieurs femmes compétentes éprouvaient des difficultés pour financer une campagne électorale. Le jour où les partis assumeront les dépenses électorales, il y aura plus de femmes candidates."

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### PRÉPOSÉ AU PERSONNEL

**FONCTION:**  
Se rapportant au directeur du personnel. Il aidera à établir des structures de recrutement et de gestion du personnel. Assurera un programme dynamique de direction du personnel, fondé sur la motivation et le bien-être des employés.

**LE CANDIDAT:**  
• Agé de 25 ans environ  
• Détenir un diplôme universitaire avec une spécialisation en relations industrielles.

**SALAIRE:**  
Selon qualifications et expérience.  
Pour entrevue téléphoner à:

M. D. Lindsay,  
845-8301

## La Commission Scolaire Régionale Le Royer

### demande un PSYCHOLOGUE SCOLAIRE OU CLINICIEN

**Fonction:**  
Travailler au service de l'adaptation scolaire.

**Exigences:**  
- Être membre de la Corporation des Psychologues  
- Expérience souhaitable en milieu scolaire

Communiquer avec:

M. Roger Dubuc  
Directeur adjoint à l'enseignement  
Tél.: 645-7401 postes 44-45

## LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

est à la recherche d'une personne qui assumera les responsabilités suivantes:

**TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL**  
Poste de Coordonnateur des stages à temps plein

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dr. J.-M. Boucher,  
Directeur des Techniques de la Santé  
Collège de Sainte-Foy  
2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10e, P.Q.

## COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'YAMASKA

### SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

demande

Responsable des cours d'éducation populaire, de la promotion des cours et des services aux étudiants adultes.

**EXIGENCES:**  
- Scolarité minimum: 15 ans.  
- Expérience dans l'enseignement aux adultes et l'animation sociale.  
- Aptitudes en relations humaines.  
- Sens de l'organisation.

**TRAITEMENT:**  
Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 15 juin 1971, à:

Paul-A. Giguère, Directeur,  
Services au personnel,  
Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska,  
2270, rue Mailhot,  
St-Hyacinthe, Québec.

## La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska

recherche les professeurs suivants pour l'année scolaire 1971-72

### A- TRICOT INDUSTRIEL

**PRÉ-REQUIS:**  
- Connaissance des machines circulaires Supreme, Scott et William, Jacquard, Comet, modèles B-R.  
- Technicien diplômé en textiles ou équivalent.  
- 3 années d'expérience industrielle pertinente.

### B- INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES

Pour enseigner les cours "Auxiliaire garde-malade".  
**PRÉ-REQUIS:**  
3 ans d'expérience dans un hôpital ou expérience dans l'enseignement; préférence sera accordée aux détentrices du baccalauréat en nursing et brevet d'enseignement.

### C- COUPE DES VIANDES

- Sec. IV; 1 professeur

### D- INITIATION À LA TECHNOLOGIE

- Sec. II; 2 professeurs

### E- CUISINE PROFESSIONNELLE:

- 1 professeur

**PRÉ-REQUIS POUR GROUPES C, D ET E:**  
- Technicien ou équivalent  
- 3 ans d'expérience pertinente dans l'industrie ou expérience dans l'enseignement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 juin 1971 à:

Paul-A. Giguère, Directeur,  
Services au personnel,  
Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska,  
2270, rue Mailhot,  
St-Hyacinthe, Québec

## Nouveaux règlements de sécurité sur les chantiers

La Gazette officielle doit publier aujourd'hui les nouveaux règlements de sécurité sur les chantiers de constructions. Ces règlements, qui émanent du conseil des ministres, entreront en vigueur le premier septembre prochain.

Ces dispositions "ne représentent que le strict minimum", est-il écrit à l'article un, et l'inspecteur qui constate une infraction doit "arrêter le travail sur tout chantier ou partie de chantier de construction où il juge qu'il y a danger immédiat pour le ou les ouvriers qui y travaillent".

De nombreux accidents mortels survenus ces derniers mois avaient suscité l'indignation des milieux syndicaux, qui en attribuent l'origine à des négligences criminelles de l'employeur et des inspecteurs du gouvernement.

En vertu des nouveaux règlements, les inspecteurs peuvent effectuer "à toute heure du jour ou de la nuit des visites sur tout chantier de construction". Ils doivent prévenir le chef de l'établissement et l'aviser des mesures à prendre en cas de danger ou de manquement.

Le ministère du travail se réserve le droit d'ailleurs d'émettre des normes "plus précises et plus sévères" quant aux opérations qui comportent des risques plus graves.

Les inspecteurs sont enfin invités à faire "toutes les recommandations qu'ils jugeront nécessaires pour assurer la sécurité des ouvriers".

Suivent une série de prescriptions concrètes qui tendent à prévenir les situations imprudentes.

## Aide sociale Cinq mesures visent à hâter les procédures

Le ministère québécois des affaires sociales a annoncé hier cinq mesures visant à faciliter l'application de la loi-cadre d'assistance sociale (loi no 26):

1 - d'ici quelques semaines, le coût des médicaments sera payé directement au pharmacien, ce qui évitera au bénéficiaire de retourner à un bureau du ministère pour se faire rembourser le prix d'une ordonnance;

2 - à compter du 20 juillet, les bénéficiaires de cette loi recevront leurs chèques par le poste à leur domicile (les bureaux du ministère n'auront plus à coordonner la distribution de ces chèques);

3 - le contrat d'une partie des employés occasionnels est prolongé pour faciliter la révision des dossiers des bénéficiaires;

4 - à compter du 21 juin, les bureaux du ministère ouvriront à 9h30 et fermeront à 14h30, le per septembre, les heures d'affaires se situeront entre 10h et 17h;

5 - quelques bureaux viendront s'ajouter aux 80 existants parce que certains de ces bureaux doivent s'occuper de trop de dossiers à la fois.

## Le directeur de PA Les journalistes doivent présenter un front uni

CHICAGO (PA) - Le directeur général de la Presse Associée, M. Wes Gallagher, a recommandé hier à tous les membres de la profession journalistique de former un "front uni" pour défendre leurs principes.

"L'enjeu est beaucoup trop grand pour qu'une partie de la presse se tienne à l'écart au moment où une autre partie voit ses libertés fondamentales menacées," a-t-il déclaré dans un discours qu'il prononça à l'occasion de la séance d'ouverture du premier congrès annuel de l'Association des radiodiffuseurs de la Presse Associée.

M. Gallagher a ajouté: "Le journalisme est soumis de toutes parts, à de graves attaques et les journalistes doivent se préparer à y faire face."

L'orateur a fait remarquer que les critiques, aux Etats-Unis, viennent aussi bien du secteur politique de la société que du public.

Selon l'orateur, la presse doit opposer un front uni contre toute restriction de la recherche ou de la circulation des nouvelles.

## LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

### Analyste fiscal

#### LA FONCTION:

Sous l'autorité du directeur du service technique.  
1. Est chargé de l'interprétation de la législation fiscale; effectue des recherches et conseille les autorités dans ce domaine.

2. Analyse et suggère différentes procédures opérationnelles relatives à la fiscalité.

#### LES EXIGENCES:

1. A une formation universitaire dans les sciences de l'administration.  
2. Est membre en règle d'une association comptable reconnue.  
3. Possède une expérience pertinente dans le domaine de la fiscalité.

#### LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire selon l'expérience et les qualifications. Bénéfices sociaux coutumiers.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel,  
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins  
150, avenue des Commandeurs,  
Lévis, Québec.



Construction

La CSN craint un retour à la "loi de la jungle"

QUEBEC — Le président de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN), M. Reynald Corey, prévient l'Assemblée nationale que la paix relative des dernières semaines sur les chantiers sera gravement compromise si les récentes déclarations du ministre du travail présagent de nouveaux amendements au décret de la construction.

Travail à la ligne

RIMOUSKI (PC) — Le travail a repris hier matin sur les chantiers de construction sur la ligne de transmission électrique Rimouski-Matapédia, où 200 ouvriers (CSN et FTQ) avaient débrayé mercredi pour forcer l'employeur à les payer pendant le trajet jusqu'à leur travail, à l'intérieur des terres.

noyer de maintenir le règlement actuel sur la sécurité d'emploi, en vigueur depuis six mois. Il s'agit notamment d'un système de cartes qui distinguent clairement les travailleurs réguliers ou permanents de la construction et les réservistes (ouvriers occasionnels).

Selon M. Corey, le ministre du travail et de la main-d'œuvre a annoncé mardi au parlement qu'il avait ordonné à ses fonctionnaires d'émettre des cartes temporaires, ce qui n'est nullement prévu dans le texte du décret.

M. Corey, écrit le leader syndical, répondait aux questions de députés qui s'étaient inquiétés d'un long retard dans la réponse du ministère aux nombreux requérants de cartes régulières. Le ministre a dit réclamer "avec véhémence" la carte temporaire à titre de solution.

Il semble, en outre, poursuit M. Corey, que les étudiants à la recherche d'un emploi d'échéance admissibles pour ces cartes temporaires. Tout le monde aurait alors la même carte, s'exclame M. Corey, ce qui équivaut à un retour à la loi de la jungle.

La Banque de Commerce

Dans son compte rendu aux actionnaires pour le semestre terminé le 30 avril 1971, la Banque de Commerce Canadienne Impériale annonce que son actif s'est établi à \$10.578 millions.

Le total des revenus, qui se chiffre à \$373 millions pour le semestre, a baissé de \$15 millions en regard de la même période de l'an dernier, reflétant des diminutions de \$23 millions dans les revenus des prêts et de \$5 millions dans les autres revenus d'exploitation, compensés par une augmentation de \$13 millions dans les revenus des valeurs.

M. Corey se dit aussi extrêmement surpris d'apprendre sans que la CSN ait été auparavant consultée, que le ministre annoncera "peut-être" le règlement de la sécurité d'emploi avec le consentement des parties "très bientôt".

Le monde du travail

Ordonnance à venir

Le ministre québécois du travail, M. Jean Courmoyer, a déclaré hier de ses bureaux de Montréal qu'il avait l'intention de recourir à une ordonnance, en juillet prochain, pour régler "de façon humaine" les problèmes des vendeurs d'automobiles.

Problème de pourboire

Les employés syndiqués du Cerel universitaire (CSN), qui amorcent leur première négociation collective, ont décidé de se ménager l'appui des membres de ce club privé sis à la cité du Havre. Ils leur expliquent notamment dans une lettre d'information qu'ils n'ont touché aucun pourboire depuis trois ans, ce qui contrevient à l'ordonnance numéro huit de la Commission du salaire minimum.

Vers un front commun

KENOGAMI (PC) — La CSN cherche à former avec la FTQ et l'UCC un front commun syndical pour régler la crise des pâtes et papiers dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean. C'est ce que déclarait le président du Conseil central du Saguenay (CSN), M. Claude Girard, en lançant l'opération Survie-papier, identifiée par le sigle OSUPA.

de cinq représentants des syndicats CSN des pâtes et papiers, tentera de sensibiliser les autres centrales aux problèmes de l'industrie papetière. Plusieurs usines interrompent périodiquement leur production ces semaines-ci dans la région tandis qu'une autre a décidé de fermer ses portes à Desbiens.

QUEBEC — Le Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CCSNQ, CSN), qui a notamment réfléchi sur la baisse du militantisme syndical au cours de son congrès le week-end dernier, tiendra au début de l'automne une assemblée spéciale consacrée exclusivement au problème de la non-participation. Le renversement de cette tendance est l'une des tâches que c'est fixée l'exécutif nouvellement élu, afin de diffuser davantage les politiques qu'il préconise au sein de nombreux organismes consultatifs.

Contre les "hypocrites"

"Après avoir condamné les Canadiens au pire chômage qu'ils aient connu depuis trente ans, c'est maintenant la vogue chez certains politiciens hypocrites et réactionnaires de déclarer que tout homme ou toute femme en santé doit gagner son allocation par le travail, ou s'en passer tout simplement". C'est ce que déclarait hier à Québec aux députés québécois de l'association réunis en congrès, à Québec, le président du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. S. A. Little. Si le gouvernement a du travail pour les assistés sociaux, a-t-il ajouté, qu'il leur offre un salaire normal et les avantages dont jouissent les syndiqués. Si les autorités croient que le chômage est le remède à l'inflation, a-t-il conclu, qu'elles ne se plaignent pas ensuite d'avoir à verser des allocations.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 mai, 1971, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED, de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à M. GUSUS ORGAN NORTH LTD., a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 1 juin, 1971, sous le numéro 273908. DATE: le 9 juin, 1971.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 211 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 212 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 213 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 214 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 215 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 216 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 217 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 218 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 219 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 220 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 221 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 222 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 223 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 224 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 225 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 226 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 227 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 228 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 229 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 230 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 231 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 232 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 233 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 234 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 235 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 236 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 237 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 238 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 239 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 240 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 241 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 309 242 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 050 GENDALE DEVELOPPEMENT INCORPORÉ, corps incorporé et politique, élement constitué selon la loi, et ayant sa principale place d'affaires en les Cité et District de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 051 CHAIM GRUZA, résident et domicilié à 41 Union Strasse, Francfort am Main, Allemagne, défendeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 052 MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M. CHAI, SALOMON, GELBER & ASS., 1 Place Ville Marie Suite 303 Montréal 113, Qué., demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des divorces) No 14860 Patricia Minna Hebert, maîtresse de maison, résidente à Verdun, district de Montréal, Requérente, versus Bernard Hebert, présentement de lieu inconnu, Intimé. Par ordre de la Cour, l'Intimé Bernard Hebert est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à ce même jour de juin 1971.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des divorces) No 14861 MARIUS D'AMOURS, Prototaire C.S.M. Patricia Minna Hebert, maîtresse de maison, résidente à Verdun, district de Montréal, Requérente, versus Bernard Hebert, présentement de lieu inconnu, Intimé. Par ordre de la Cour, l'Intimé Bernard Hebert est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à ce même jour de juin 1971.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des divorces) No 14862 JACQUES PERRON, Régistré. Garber & Garber, 1010 St. Catherine, Montréal, Procureurs de la Requérente.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 478 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Chomedey, Laval, P. Q., demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 479 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 480 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 481 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 482 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

VENTES PAR LE SHERIFF AVIS PUBLIC: est par les présentes donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris Cour Provinciale - District de Montréal No 293-325 MERIC CHAMPAGNE, contracteur, du No 780 rue Champlain, cité de LaSalle, district de Montréal, demandeur, vs EUDIC CONSTRUCTION CO. LTD. un corps politique et élement constitué en corporation ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et de district de Montréal, défendeur.

Fieri Facias de Terris Cour Supérieure - District de Montréal No 803-933 LAZLO GUTTMAN, tailleur, de la ville et du district de Montréal, et y résidant au 3512, avenue de l'Hôtel de ville, demandeur vs FERENC RAKOCZY, résident au 3630, rue Drolet, à Montréal, défendeur

VENTE PAR LICITATION Cour Supérieure - District de Montréal No 785-718 JEAN PIERRE BAILLARGE, employé civil, domicilié au 4415 ouest, rue St-Catharine, dans les cité et district de Montréal, demandeur; vs CLAUDE BAILLARGE, chirurgien-dentiste, domicilié au 7190, rue St-Denis, dans la ville de Montréal, défendeur.

VENTE PAR LICITATION Cour Supérieure - District de Montréal No 802-837 FRIER FACIAS DE BONIS et TERRIS Cour Supérieure - District de Montréal No 802-837 FRANK M. SCHLESINGER, avocat, et JOHN M. SCHLESINGER, avocat et conseil en Loi de la reine, tous deux de la ville et du district de Montréal, et demandeur et faisant affaire sous la raison sociale "Schlesinger & Schlesinger", mentionnés en rigle du Bureau de la province de Québec, demandeurs, vs HARRY S. POON, arbitre de la ville et du district de Montréal, 3221, rue Cartier, présentement d'adresse inconnue, défendeur.

FRANK M. SCHLESINGER, avocat, et JOHN M. SCHLESINGER, avocat et conseil en Loi de la reine, tous deux de la ville et du district de Montréal, et demandeur et faisant affaire sous la raison sociale "Schlesinger & Schlesinger", mentionnés en rigle du Bureau de la province de Québec, demandeurs, vs HARRY S. POON, arbitre de la ville et du district de Montréal, 3221, rue Cartier, présentement d'adresse inconnue, défendeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 729 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA SAUVEGARDE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Chomedey, P. Q., district de Montréal, demanderesse, vs JEAN AUBRY, commerçant, demeurant au 1809, Albert Murphy, App. 4, Chomedey, en sa qualité de syndic à la faillite de Jean Aubry, ayant sa place d'affaires au 894, Tour de la Bourse, Montréal, et la BANQUE PROVINCIALE 710 CANADA, corporation légalement constituée ayant une succursale à Chomedey, Laval, et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Laval, mis en cause.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 730 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chomedey, P. Q., district de Montréal, demanderesse, vs JEAN AUBRY, commerçant, demeurant au 1809, Albert Murphy, App. 4, Chomedey, en sa qualité de syndic à la faillite de Jean Aubry, ayant sa place d'affaires au 894, Tour de la Bourse, Montréal, et la BANQUE PROVINCIALE 710 CANADA, corporation légalement constituée ayant une succursale à Chomedey, Laval, et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Laval, mis en cause.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 042 VILLE DE LAVAL, corps politique légalement constitué ayant son siège social dans la Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 043 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 044 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

VENTES PAR LE SHERIFF AVIS PUBLIC: est par les présentes donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris Cour Provinciale - District de Montréal No 293-325 MERIC CHAMPAGNE, contracteur, du No 780 rue Champlain, cité de LaSalle, district de Montréal, demandeur, vs EUDIC CONSTRUCTION CO. LTD. un corps politique et élement constitué en corporation ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et de district de Montréal, défendeur.

Fieri Facias de Terris Cour Supérieure - District de Montréal No 803-933 LAZLO GUTTMAN, tailleur, de la ville et du district de Montréal, et y résidant au 3512, avenue de l'Hôtel de ville, demandeur vs FERENC RAKOCZY, résident au 3630, rue Drolet, à Montréal, défendeur

VENTE PAR LICITATION Cour Supérieure - District de Montréal No 785-718 JEAN PIERRE BAILLARGE, employé civil, domicilié au 4415 ouest, rue St-Catharine, dans les cité et district de Montréal, demandeur; vs CLAUDE BAILLARGE, chirurgien-dentiste, domicilié au 7190, rue St-Denis, dans la ville de Montréal, défendeur.

VENTE PAR LICITATION Cour Supérieure - District de Montréal No 802-837 FRIER FACIAS DE BONIS et TERRIS Cour Supérieure - District de Montréal No 802-837 FRANK M. SCHLESINGER, avocat, et JOHN M. SCHLESINGER, avocat et conseil en Loi de la reine, tous deux de la ville et du district de Montréal, et demandeur et faisant affaire sous la raison sociale "Schlesinger & Schlesinger", mentionnés en rigle du Bureau de la province de Québec, demandeurs, vs HARRY S. POON, arbitre de la ville et du district de Montréal, 3221, rue Cartier, présentement d'adresse inconnue, défendeur.

FRANK M. SCHLESINGER, avocat, et JOHN M. SCHLESINGER, avocat et conseil en Loi de la reine, tous deux de la ville et du district de Montréal, et demandeur et faisant affaire sous la raison sociale "Schlesinger & Schlesinger", mentionnés en rigle du Bureau de la province de Québec, demandeurs, vs HARRY S. POON, arbitre de la ville et du district de Montréal, 3221, rue Cartier, présentement d'adresse inconnue, défendeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 729 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA SAUVEGARDE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Chomedey, P. Q., district de Montréal, demanderesse, vs JEAN AUBRY, commerçant, demeurant au 1809, Albert Murphy, App. 4, Chomedey, en sa qualité de syndic à la faillite de Jean Aubry, ayant sa place d'affaires au 894, Tour de la Bourse, Montréal, et la BANQUE PROVINCIALE 710 CANADA, corporation légalement constituée ayant une succursale à Chomedey, Laval, et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Laval, mis en cause.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 307 730 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chomedey, P. Q., district de Montréal, demanderesse, vs JEAN AUBRY, commerçant, demeurant au 1809, Albert Murphy, App. 4, Chomedey, en sa qualité de syndic à la faillite de Jean Aubry, ayant sa place d'affaires au 894, Tour de la Bourse, Montréal, et la BANQUE PROVINCIALE 710 CANADA, corporation légalement constituée ayant une succursale à Chomedey, Laval, et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Laval, mis en cause.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 042 VILLE DE LAVAL, corps politique légalement constitué ayant son siège social dans la Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 043 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 308 044 VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 111 CAVALLER BUILDING CORP. et AL, demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 112 ULMAL INC. et DAVID S. BOSING et, défendeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 113 REGENCY SERVICES STATIONS LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 99ave, Road, Toronto 180, Ontario, défendeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 114 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 115 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 116 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 117 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 118 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 119 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 120 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 121 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 122 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 123 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 124 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 125 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 126 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 127 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 128 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 129 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 130 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 809 131 VILLE DE CHAMBLEY, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Chambley, district de Montréal, demanderesse

VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE SOUMISSIONS CONTRAT NO. 107 Construction d'épouts, d'aqueduc, d'empierrement, sur les rues Cadillac, Galinée, Bernier, Place Clout, Héroux et Des Meules. Des soumissions scellées dans des enveloppes portées l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soumissionneur seront reçues jusqu'à 16:30 heures, le 21 juin 1971, pour la construction d'épouts, d'aqueduc, d'empierrement sur divers rues de la municipalité. Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, St-Bruno, quand on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de \$50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de soumission. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. GASTON MARTINEAU, ing., Gérant, Hôtel de Ville, 1585 rue Montarville, Saint-Bruno, P. Q.

LE NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD COMPOSITE HIGH SCHOOL CHEMIN SOUVENIR, ILE JESUS OUEST, LAVAL, QUE. LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI ARCHITECTES APPEL D'OFFRES

LE NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD demande des soumissions pour la construction de l'Ecole polyvalente "Composite High School" pour être construite Chemin du Souvenir, Ile Jésus, Laval, Québec. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des Architectes, 1255 boulevard Laird, Suite 290, Ville Mont-Royal 190, Québec à compter de 2:00 P.M. le 14 juin 1971, contre un dépôt de \$100.00 en dollars sous forme de chèque visé tiré à l'ordre des Architectes. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis, en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ou sociétés ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$225,000.00 (Trois Cent Vingt-cinq Mille Dollars) fait à l'ordre du North Island Regional School Board, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant. Les soumissions (Original et deux copies) dans des enveloppes scellées et adressées à l'attention de M. Michael J. Barnes, Administrateur et Secrétaire-Treasorier du North Island Regional School Board, 1255 Chemin du Souvenir, Laval, Québec seront reçues jusqu'à 7:30 P.M. heure en vigueur localement, le même jour de mai de JUILLET 1971 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Les soumissions pour les corps de métiers ci-dessous énumérés devront être présentées sur la formule officielle du Bureau des Soumissions Déposées et être remises à son agence la plus proche, le ou avant

Une entrevue exclusive avec Anne Hébert

## Kamouraska ou la fureur de vivre

par GISELE TREMBLAY

Après onze maternités et dix-huit ans de fidélité conjugale, Elisabeth revit, au chevet de son second mari agonisant, son attente passionnée de l'hiver 1839: pendant la folle équipée du docteur George Nelson, parti en traîneau de Sorel à Kamouraska, la délivrer d'un jeune mari brutal. Inspiré d'un fait divers authentique, "Kamouraska" s'est vendu jusqu'ici à plus de 100.000 exemplaires. Il demeure depuis six mois parmi les dix livres les plus lus au Québec. Il a obtenu en France le prix des Libraires. Il sera traduit en cinq langues et on doit l'adapter bientôt au cinéma. L'auteur, Anne Hébert, était ces jours-ci de passage à Montréal. Nous avons relu ensemble "Kamouraska".

Tandis que dans un roman (c'était ma façon de voir quand j'écrivais "Kamouraska"), il faut retrouver la même intensité qui surgit du poème, c'est-à-dire qu'il faut faire une recherche quotidienne pour retrouver cette intensité.

Dans "Kamouraska", vous maintenez l'intensité par le retour au passé dans le rêve, notamment le songe final qui condense en quelque sorte la vie d'Elisabeth.

Exactement. Elisabeth fait une vie qui n'est pas une vie. Elle est comme absente. Elle fait les gestes qu'on lui demande, mais le cœur n'y est pas.

La vraie vie est ailleurs. Elisabeth a été enfermée il y a longtemps, et puis elle sent qu'elle a encore une telle avidité de vivre que si elle réus-

Attachée à cette fureur de vivre, il y a la peur.

Je crois qu'elle a peur de sa propre violence. Quand le docteur Nelson revient de Kamouraska et qu'elle n'ose pas le regarder, elle a peur de retrouver sur le visage de cet homme qu'elle aime l'image même de son mari qui était une brute, le même goût de violence. Elle a peur de voir les traces de l'acte suprême de violence qu'il a pu accomplir. Bien qu'elle soit complaisante, ce n'est pas elle qui a fait le geste. Alors elle en a peur. Elle a peur d'elle-même, elle a peur de cette fureur qui est en elle et qui ne s'est pas apaisée. C'aurait pu être un geste d'apaisement...

Alors que doit-elle chercher?

Elle ne cherche plus rien.

Comment expliquer cette mutation?

C'est que je suis allée le plus loin possible dans un certain sens: le plus loin possible vers la mort, si vous voulez. Avec le poème qui s'appelle le Tombeau des rois, je ne pouvais plus aller plus loin, ou après c'était vraiment le silence. Alors, j'ai fait un poème sur le pain.

Vous ne vous sentiez pas une vocation à la Samuel Beckett?

Je crois aussi que j'ai choisi de vivre, de ne pas exprimer la mort. Tout ce qu'il y avait en moi de vivant a dit non, ce n'est pas possible: ce qu'il faut c'est vivre.

Croyez-vous vraiment que les mots peuvent nous sauver?

Personnellement, les mots m'ont beaucoup aidée. Et je crois que le Canada français,

adverses, le mauvais sort, le côté "mort".

Lauzon, Beaumont, Saint-Michel, Berthier... Le temps! Le temps! S'accumule sur moi. Me fait une armure de glace. Le silence s'étend en plaques neigeuses. Depuis longtemps déjà, George, emporté dans son traîneau, a franchi toutes les frontières humaines. Il s'enfoncé dans une désolation infinie.

Vous vivez en France. Quand vous écrivez, vous demeurez liée au paysage spirituel québécois?

Le paysage, je l'ai vraiment en moi. J'ai besoin de me renouveler, de revenir me retremper. Mais je l'ai vraiment en moi, profondément.

On ne vous voit pas souvent en public.

Ce n'est pas nécessaire du tout. Moi, ce que je veux faire



"Les chats bottés" (bis)

Un fourre-tout hybride qui ne provoque pas toujours le rire...

par JEAN-PIERRE TADROS

Ce n'est pas que le film demandait qu'on y revienne, mais on ne peut assurément pas en rester aux quelques impressions que je livrais jeudi dernier à la suite de la première des "Chats bottés". Le dernier film de Claude Fournier étant assuré, au départ, d'un certain succès, il est certaines choses qu'il faut dire, et vite.

Et tout d'abord que "Les Chats bottés" ne peut se comprendre que par référence au succès de "Deux femmes en or" dont il est, de toute évidence, tributaire. Le "premier film comique" de Claude Fournier avait mis en évidence les vertus commerciales, thérapeutiques et autres du rire. On s'apercevait alors que les gens d'ici avaient envie de rire non pas à partir des pitreries à la Louis de Funès, mais de gags et de situations bien de chez nous. Cette première constatation faite, il ne s'agissait plus qu'à l'exploiter. Et cela donne "Les Chats bottés".

Dans "Deux femmes en or", il y avait quand même un semblant d'histoire à partir d'un milieu facilement identifiable, et qu'un savant mélange de gags et de nudité agrémentait lestement. Or, le côté comique du film avait remporté tous les suffrages, et cela, disait-on, au détriment de tous les autres. On l'a donc exploité à fond dans "Les Chats bottés", laissant ainsi pratiquement tomber tous les autres.

Dans le "deuxième film comique" de Claude Fournier il n'y a donc plus d'histoire, les personnages n'évoluent plus dans un milieu précis, et la nudité - toujours discrète - n'est qu'un accessoire, parmi bien d'autres, du rire. Le résultat, c'est qu'à vouloir à tout prix et toujours nous faire rire, Fournier et sa co-scénariste Marie-José Raymond arrivent à passer à côté des trois-quarts du temps. Il se dégage alors de l'ensemble du film une désagréable impression de surcharge. Oui! "Les Chats bottés", c'est avant tout un grotesque fourre-tout de gags.

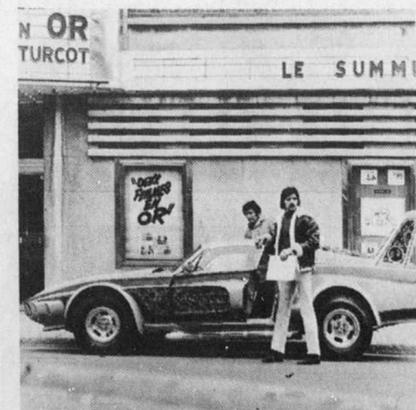
Une chose apparaît certaine, c'est que l'équipe des "Chats bottés" a dû énormément s'amuser lors du tournage. Il se passe d'ailleurs des moments - et cela explique bien des choses - où l'on rit plus sur l'écran que dans la salle. Un autre mouvement caractéristique du film, c'est que les personnages donnent toujours l'impression de courir, d'être pris dans une course contre la mort. Que le spectateur s'essouffe au bout de quelques instants, comment s'en étonner?

Ce qu'il y a de regrettable finalement, c'est qu'il y a quand même quelques bons moments (j'allais écrire "moments"). Et justement, le personnage de "môman" est l'une de ces bonnes trouvailles, mais qui vaut surtout par l'interprétation qu'en donne Jacques Famery. Il y en a d'autres. La scène du restaurant (Le vaisseau d'or) surprend, amuse mais finit par ennuyer. Et les tentatives de parodie des différents films québécois et autres auraient pu être intéressantes si elles avaient su être exploitées. Mais apparemment, le temps manquait. Aussi, il faudra que tout de suite après la tentative de suicide avortée à la Geneviève Bujold dans "L'Acte du cœur", soit suivi d'une autre tentative de suicide avortée qui se veut encore plus drôle. Et ainsi de suite, au gré de l'imagination des co-scénaristes.

Mais comment mieux faire percevoir la faiblesse du film qu'en comparant l'une des séquences du film à celle qui a servi de modèle. Parmi les nombreuses qu'on pourrait choisir, je veux privilégier celle où le "gang" essaye de guérir "môman" de son homosexualité. On s'est rappelé ici de "Mash". L'ennui, c'est qu'avec "Les Chats bottés" on ne tarde pas à tomber dans la vulgarité. Au pas de course, on a droit à un "môman" qui n'arrive pas à se décider, à une Louise Turcot qui ne sait pas s'il faut en rire ou en pleurer, à un Donald Pilon toujours aussi remuant et entreprenant et dont le visage haletant, en gros plan, marque le point fort de la séquence (et de la vulgarité). Et tout est comme ça, à coup de matraque.

C'est que finalement, il ne s'agit pas ici de chercher la nuance. Tous les signes sont immédiatement reconnaissables, et mieux, vous sont jetés pratiquement à la figure. Les travers des Canadiens français sont inventés: ils sont charpateurs, paresseux, et ils aiment les biens de ce monde à condition de ne pas trop se fatiguer pour les avoir. Et si l'on en croit les Anglais (du film, naturellement) ils font des blagues bien "plattes". Et puis il y a le bingo, les bérets "rouges", blue bonnets, loto-québec, la "finance".... et j'en passe. Le symbole de la réussite c'est Westmount. Les Français (ceux de France) sont homosexuels. Et les Anglais ce qu'ils ont toujours été. Le papier de toilette se déroulera aux couleurs canadiennes. Et la reine d'Angleterre (il s'agit naturellement ici, d'un surprenant sosie) nous fera un numéro de strip-tease. Au moins, on s'y retrouve rapidement.

Maintenant je vous laisse le soin d'en dégager la signification sûrement profonde de ce film. Car, après tout, il ne serait pas inintéressant de voir comment son agencé et rendus les signes latents d'une aliénation dont on voudrait bien se défaire par le rire. N'est-ce pas le réflexe du paresseux!



Terre aveugle, tant de sang et de lait, de placenta en galettes brisées. Pauvre Elisabeth, prodigue Elisabeth. Mon petit Nicolas, fils unique de l'amour. Le sacrifice célébré sur la neige. Dans l'anse de Kamouraska gelée comme un champ sec et poudreux. L'amour meurtrier. L'amour infame. L'amour funeste. Amour, Amour. Unique vie de ce monde. La folie de l'amour.

Le romantisme de "Kamouraska" a quelque chose de mythique bien que tout à fait "collé" à notre réalité. Est-ce ainsi que vous avez été prise par l'histoire?

Vous avez raison. J'ai été prise par cette histoire, peut-être parce qu'elle se déroulait dans le temps passé et qu'elle avait donc une espèce d'aura qu'elle n'aurait pas eue autrement. J'ai essayé de la transposer de nos jours, mais ce n'était pas possible à cause des distances qui sont amoindries. Aller de Sorel à Kamouraska aujourd'hui, ou l'inverse, c'est rien du tout en voiture. Tandis qu'à cette époque, il fallait une telle passion, il fallait qu'un homme soit bien décidé à aller en tuant un autre.

Dans la neige...

... le froid de l'hiver. De nos jours on peut le faire dans un élan passionné mais dans les conditions d'alors, c'est une passion quotidienne recommencée jour après jour pendant quatorze jours.

Cette passion violente brusquement interrompue et recouverte, ne traduit-elle pas aussi une aventure collective?

Je crois que ça évoque une fureur de vivre qui n'est pas typiquement québécoise, qu'on sent surtout dans la jeunesse du monde entier.

Et qui n'arrive pas à déboucher?

Précisément. On casse les vitres tout à coup, puis on se réveille comme on était avant ou plus abîmé qu'on n'était avant.

Prier, avec un cœur qui se damne, pour que la nuit dure. Pour que jamais la lumière ne se fasse sur cet homme couché là, dans la nuit profonde. Prier, avec un cœur qui meurt, pour que jamais n'apparaisse à nouveau, devant moi, ne se lève devant moi, ne revienne vers moi, ne me tende les bras, ne me prenne dans ses bras, l'homme qui vient de tuer un autre homme. Dans l'anse de Kamouraska.

Le style du roman, ces phrases syncopées qui fascinent d'abord, n'avez-vous pas craint qu'il devienne à la longue trop systématique?

Je me suis relue après avoir écrit un bon moment. Et j'ai vu que ça m'était peut-être venu comme ça instinctivement pour correspondre à cet espèce de ton hatetan qu'a Elisabeth. Une sorte de respiration. A ce moment-là, je l'ai gardé en me disant: oui, c'est risqué, mais il me semble qu'elle devait sentir comme ça, de façon très brève, très fulgurante. Des flashes.

Dans votre premier roman, les "Chambres de bois", vous sembliez moins à l'aise.

Si je peux juger moi-même, c'était trop immobile. C'était l'histoire de personnages immobiles, enfermés. Tandis que dans "Kamouraska", il y a quand même plus de mouvement. C'est plus vivant. C'était figé les "Chambres de bois", trop près du langage du poème. La poésie peut être présente, mais d'une autre façon. Je crois que les phrases y étaient un peu trop fermées sur elles-mêmes.

Elles ne renvoyaient pas aux personnages?

Elles enfermaient les personnages dans le langage.

Vous travaillez mainte-



nant à un autre roman ou vous revenez à la poésie?

Enfin j'espère qu'en faisant des romans, je ne trahis pas, je n'abandonne pas la poésie. Que c'est une autre façon de disposer de la poésie.

Justement, l'écriture de "Kamouraska" m'a rappelé vos poèmes du "Tombeau des rois", aux vers brefs, incisifs.

Le poème est quelque chose d'immédiat, qui nous est presque donné. Il faut le faire bien sûr, mais il nous est quand même donné, de manière fulgurante, très intense.

sissait à s'échapper...

Plus qu'en pays étranger. La terre entière étrangère. L'exil parfait. La solitude des fous. Voyez comme on nous montre du doigt. (Je me suis retirée au bord de la route, pendant que vous, dans l'anse de Kamouraska...) Le crime et la mort à traverser. Comme une frontière. Votre visage au retour posé sur moi, inconnu à jamais. Terrifiant. Non je ne connais pas cet homme! Découvert, docteur Nelson. Vous êtes découvert. Etranger. Assassin.

C'est une femme détruite, profondément détruite.

C'est sans issue? C'est sans issue.

Je suis sûre que j'en mourrais! Je suis l'envers de la mort. Je suis l'amour. L'amour et la vie. La vie et la mort. Je veux vivre! Je veux que tu vives!

Entre le "Tombeau des rois" et le recueil suivant, intitulé le "Mystère de la parole", vous changez: le vers s'allonge et l'inspiration passe de l'ombre à la lumière.

qui a été longtemps muet, doit aussi beaucoup aux mots. Il y a une génération de poètes extraordinaires qui disent le pays.

D'une tendance à l'autre, vous avez survécu de Saint-Denis-Garneau jusqu'à eux...

Il est très difficile de comparer. Saint-Denis-Garneau n'a pas pu faire une oeuvre complète. Il est mort très jeune, on ne sait pas ce qu'il aurait fait ensuite... Je crois aussi que j'ai un don: j'ai beaucoup de vitalité. Je la sens qui a rejeté les forces

Dans un champ aride, sous les pierres, on a déterré une femme noire, vivante, datant d'une époque reculée et sauvage. Etrangement conservée. On l'a lâchée dans la petite ville. Puis on s'est barricadé, chacun chez soi. Tant la peur qu'on a de cette femme est grande et profonde. Chacun se dit que la faim de vivre de cette femme, enterrée vive, il y a si longtemps, doit être si féroce et entière, accumulée sous la terre, depuis des siècles! On n'en a sans doute jamais connu de semblable.

# arts

# spectacles

## Pop-Pénélope

### Le Québec électronique à l'heure du "beat"

De ce long silence, je suis assez confuse mais la musique rock va bien et je vais moi-même avec elle, excellentement. D'abord, mes chers lapidophiles, faisons le point. Notre Québec électronique bat son beat et ce beat est, si j'en crois la rumeur, celui de EMERSON, LAKE and PALMER dont le succès, ici, ne se dément pas. Ainsi sera le succès futur du nouvel album des NICE, dont je parlerai ultérieurement.

J'avoue que, pour ma part, je vais plus volontiers dans le vulgaire et que le résidu de KING CRIMSON ne me séduit pas tellement, et toute sa symphonie avec. Je me dirige plutôt vers le théâtre guerilla de David Bowie, jeune génie travesti qui, ressemblant à Lauren Bacall, prétend avoir le visage de Greta Garbo. J'en suis encore à écouter JOHNNY WINTER AND, un peu comme on suce, un soir d'été, un popcycle violent. Je m'étonne enfin de la précision démente de Neil Young.

Tiens, commençons donc par eux.

On connaît la fulgurante carrière de CROSBY, STILLS, YOUNG AND NASH. Les quatre compères viennent de sortir un double album live, 4 WAY STREET (Atlantic 2.902). Ils viennent aussi de publier, chacun, un

album solo, le dernier étant celui de Nash, en importation à six dollars.

Que ces quatre caractères forts aient réussi à faire ENSEMBLE trois disques, voilà qui est déjà magnifique. Qu'ils aient atteint, ENSEMBLE, une sorte de perfection presque glacée, voilà qui l'est moins. Il faut dire que leur disque live est nettement moins léché que leurs albums de studio. On y trouve même quelques excellentes improvisations aux guitares. Ce qui excuse le léger laisser-aller auquel nous n'étoions pas habitués.

Bien entendu, mes chers lecteurs, qui ne les attendaient pas, ces albums solos? Je les attendais, personnellement, de sens fermes et, grosso modo, je ne fus pas déçu.

Quand on parle de quatre chanteurs de cette qualité, il y a des questions de goût. J'ai les miens; ayez les vôtres. Je m'en tiens donc aux indications.

D'ailleurs, si mon corps et mon cœur vont directement vers Neil Young, ce n'est pas d'hier. Je n'apprendrai rien à personne en disant que AFTER THE GOLD RUSH est une sorte de petit chef-d'œuvre (Reprise 6383) qui culmine dans une chanson comme "Till de Morning Comes". Permettez-moi de

développer cette image: considérons un oursin, mettons-lui quatre pattes et nous aurons un hérisson; plantons ce hérisson dans un désert, et voilà que pousse un cactus; si ce cactus chante, nous aurons Neil Young. Le jeune chanteur canadien représente, presque à lui tout seul, une direction du rock quasi mozartienne à force d'exactitude dans la simplicité. Et nous pouvons passer, dès lors, sur la possible platitude de quelques paroles et sur quelques naïvetés musicales qui, sortant de la bouche de Neil Young, deviennent comme la petite sonate en do de notre cher Wolfgang.

David Crosby, c'est Brahms. Je sais que l'on peut reprocher à son disque solo, IF I COULD ONLY REMEMBER MY NAME (Atlantic SD-7203), une certaine sophistication qui n'est pas sans rappeler les Bee Gees. L'ensemble dégage pourtant une sorte d'aura, assez semblable au halo qui entoure certaine pièce de musique de chambre de Johann. Ce n'est pas très gentil de le dire mais je pense que Crosby en fait ici un peu trop. Et en effet, n'est-ce pas déjà trop que de s'entourer d'une garniture qui comprend presque tout le JEFFERSON AIRPLANE et Jerry Garcia.

SONGS FOR BEGINNERS

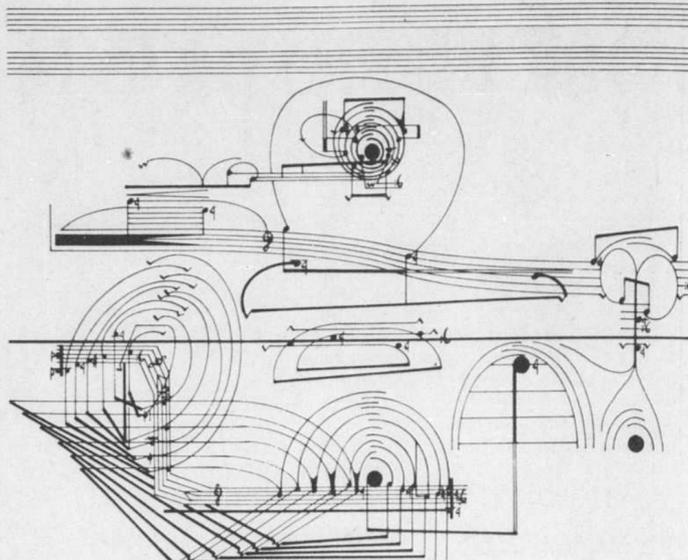
(Atlantic, SD-7204), tel est le titre de l'album de Graham Nash. Je suggère que l'on s'attarde sur ce titre car l'on sera moins surpris, alors, de l'extrême simplicité des chansons que nous propose Nash. C'est le contraire de l'album de Crosby: une succession de comptines, dites de la voix suraiguë que l'on connaît très bien. Il y a une gymnastique personnelle qui consiste, dans notre milieu, à se remettre la tête ensemble. Cela veut dire qu'il ne faut s'attaquer qu'à des difficultés à notre taille. Peu à peu se reconstruit ainsi un monde peu à peu réellement nouveau qui sera alors notre vrai monde. Ainsi, l'album de Nash est de ceux qui nous aident, par sa simplicité même, à nous remettre la tête ensemble. D'accord, cela peut sembler moins séduisant. Mais est-ce que ce n'est pas nécessaire?

Si, dans le rock, des gens comme Nash nous aident vraiment à remettre notre tête ensemble, on peut en dire autant d'Erik Satie quand il s'agit de musique classique. On connaît bien ce chef-d'œuvre du rock, qui est THE VELVET GENTLEMAN. Voici donc que Camarata et son ensemble nous reviennent avec un autre album Satie, intitulé cette fois THROUGH A LOOKING GLASS, titre qui nous ra-

mené à cette bonne vieille Alice. Disons tout de suite que nous ne trouvons pas, dans ce nouvel album, la présence du Moog qu'avait utilisé avec génie Camarata, dans son premier album Satie. En revanche, nous pouvons y découvrir les bruits suivants: 100 hommes récitant une prière, des cloches, le tonnerre et le feu, une machine à écrire, une mitrailleuse, un vagissement de bébé qui naît, Franklin Roosevelt, Adolph Hitler et une roue de loterie. Le tout dans "Parade", le célèbre ballet qui occupe la plus grande partie de la seconde face.

Personnellement, si j'ose dire, je préfère les pièces courtes où l'extravagance mystique de Satie trouve sa forme idéale. Ne parlons même pas des "Gymnopédies" (de nouveau gravées sur ce disque), ni des célèbres "Sarabandes". Mentionnons, au titre de chef-d'œuvre, les pièces rosicruciennes. On sait que Satie fut un rosicrucien convaincu.

Dans une courte mais excellente préface au disque, Camarata souligne le fait que Satie fut, en son temps, tout à fait d'accueil que lui réservent aujourd'hui les freaks. Il y a plus loin et plus profond dans cette intimité qui existe entre l'œuvre du musicien français et de la jeune génération nord-américaine. C'est, selon moi, une sorte de mysticisme se-



rein et le souci des vies ultérieures et simultanées. Il est étrange et comme rassurant que le grand musicien rock français, ce ne soit pas Johnny Hallyday mais Eric Satie.

Un disque indispensable. DERAM DES 18052.

PS: Puisque les Grands ballets canadiens aiment bien exploiter les idées des autres, puis-je encore leur sug-

gérer d'abandonner leur projet de chorégrapier THE SECRET CEREMONY qui est le plus mauvais disque, le plus "tricky", des SPOOKY TOOTH, pour travailler sur un ballet fait d'œuvres courtes d'Erik Satie. Avec un peu de chance, ils pourraient tracer à travers un joli et juste portrait de ce que nous sommes, serons, voudrions être...

Pénélope

## Les disques classiques

### Au hasard des heureuses découvertes

par Jacques Thériault

Une nouvelle collection de disques est apparue récemment sur le marché sous le titre "Classica". Malgré son nom, il s'agit d'une firme française dont la présentation semble inspirée de la maison Erato. Quelques microsillons sont d'ores et déjà disponibles: parmi eux, un programme consacré au compositeur d'origine grecque Iannis Xenakis retient plus particulièrement l'attention.

Ce disque réunit "Anaktoria" (1969) et "Morsima-Amorsima" (1956-62) qui constituent incontestablement des pages importantes du répertoire musical contemporain. La première, "Anaktoria", n'avait pas été enregistrée jusqu'ici; elle est dédiée à l'amour sous toutes ses formes (Anaktoria signifie "belle comme un palais") et exige la participation de huit virtuoses pourvus d'une réelle virtuosité. "Morsima-Amorsima"

pour quatre instruments (piano, violon, violoncelle et contrebasse) est une œuvre que le compositeur-architecte a réalisée à Paris à partir des calculs d'un cerveau électronique IBM 7090, suivant les principes de la musique dite "stochastique". Le rôle de la machine consiste à calculer des rapports et des suites de chiffres que Xenakis transforme ensuite en rapports et en suites sonores. Cette dernière œuvre avait déjà été gravée sur Angel sous un faux titre, il faut le dire: on y lit "Morsima-Amorsima" au lieu de "Morsima-Amorsima" et cette dernière version réalisée par des membres de l'Octuor de Paris est aussi belle que la précédente. Un magnifique programme. Sur Classica: 920.217.

Sur Erato, on trouve aussi un programme de musique actuelle paru sous le titre de "Jeune musique roumaine" (STU-70.630). Ce disque prouve avec éloquence que la jeune

école roumaine a réussi à s'affranchir du néo-classicisme folklorisant des pays de l'Est. Comme les principaux représentants de l'avant-garde polonaise, les compositeurs roumains semblent bien décidés à rejoindre les avant-postes de la recherche actuelle dans un mouvement d'une extrême vitalité. D'une façon générale, on sent chez chacun des compositeurs une influence bien précise: celle de John Cage dans "Music Museum" pour clavier électronique et 12 instruments à cordes d'Anatol Vieru et dans "Polymorphies 5 x 7" pour sept exécutants de Costin Miereanu, celle de Stockhausen dans "Seth" pour sept instruments de Mihai Mitrea-Celerianu, puis celle de Webern dans "Translations" pour 16 cordes de Tiberiu Olah et "Formants" pour 17 cordes solistes de Stefan Niculescu. Pour traduire ce programme, on a fait appel à l'ensemble Ars Nova que dirige Marius Constant.

Dans un autre domaine, il faut souligner la parution d'un disque paru sous le titre "Le jeune Mendelssohn" (Philips: 6500 099). On y trouve la "Symphonie no. 11 en fa" et le "Concerto pour violon en ré mineur", deux pages que

le compositeur composa vers l'âge de douze ans et qui sont d'une habileté assez déconcertante. Le célèbre ensemble I Musici joue avec une réelle joie de vivre et s'avère spécialiste en la matière. La prise de son est particulièrement belle.

Deux éditions récentes sont consacrées à Alessandro Scarlatti (1660-1725). Il faut aussi dire tout de suite qu'il s'agit de premières phonographiques. Sur Erato (9058-59), on peut se procurer les 32 sonates pour clavier avec Luciano Scgrizzi dont la technique vous fera bondir d'étonnement. Sur Archiv (2533 061), on découvre avec plaisir une cantate pour deux sopranos et instruments qui s'intitule "Endimione e Cintia"; cette œuvre n'est probablement pas très importante dans l'histoire de la musique, mais elle constitue une sorte de divertissement musical susceptible de rallier une majorité de mélomanes amoureux des pièces de Monteverdi, Cavalli, ou encore Palestrina. Les interprètes sont de première classe: les sopranos Reri Grist et Tatiana Troyanos se retrouvent en compagnie de membres de la Philharmonique de Hambourg que dirige Mathieu Lange.

## échos

La chorale canadienne Festival Singers est arrivée à Paris, dernière étape d'une tournée qui l'a conduite à travers l'Europe.

Les Festival Singers, qui constituent un des éléments les plus réputés du monde mu-

sical canadien, donneront mercredi soir, en l'église de la Madeleine, un concert spirituel. Au programme une cantate de Bach, une messe de Haydn et divers motets. L'orchestre de LORTF accompagnera les chanteurs.

La chorale sera dirigée par son fondateur, M. Elmer Iseler. Créée en 1954, elle a réalisé de fréquentes tournées aux Etats-Unis et au Canada.

L'actuelle tournée européenne est placée sous le patronage du ministère des Affaires extérieures du Canada.

2e SEMAINE! à voir absolument!

"La spécialiste entre les bras de son tuteur pour échapper à l'enlèvement. Aller donc voir ce film étrange et audacieux, pittoresque et insolite. Vous saurez!"

ANNA KARINA JEAN-CLAUDE CARRIÈRE

LE FILM SURPRISE DE LA SAISON

L'ALLIANCE

CHRISTIAN DE CHALONGE

Comédie Canadienne

SAM. DIM. 3-6-45-9:15

14 ANS

ZORBA LE GREC

AUDITORIUM BRÉBEUF

5625, ave. Decelies

731-1297

10e SEMAINE POUR TOUS

Le meilleur Claude Lelouch - L'EXPRESS

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT EN COULEURS

LE VOYOU

SAM.-DIM. DES 1:00

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6090

PRO-MUSICA

24e saison 1971-72 dimanche, 16 h 30

Oct. 3 - Orchestre Michelangelo de Florence

Oct. 24 - Trio Beaux Arts

Nov. 7 - Henryk Szeryng, violoniste

Théâtre Maisonneuve

Nov. 28 - Quatuor Guarneri

Fév. 8 - Octuor Philharmonique de Berlin

Fév. 27 - Ensemble instrumental de Québec

Concert public de Radio-Canada offert gratuitement aux abonnés de P.M.

Mars 12 - Bruno Leonardo Gelber, pianiste

Avril 9 - Quatuor Amadeus

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS

Abonnement: \$25. Étudiants \$12 - preuve d'âge. Une place \$5 - Étudiants \$2

Les places des abonnés seront réservées jusqu'au 1er juillet

Inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets

PRO MUSICA - 1270, Sherbrooke - Mtl 109 - 845-0532 - de 13 h à 17 h.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI! 14 ans

UN FESTIVAL DE FILMS À VOIR

LES PETITS ET GRANDS FRÈRES DE SERGIO LEONE

WESTERNS 2e PARTIE à l'OUTREMONT

INFORMATIONS: 277-3233 • 1248 BERNARD

AUJOURD'HUI SEULEMENT!

un film étonnant de TINTO BRASS (en primeur!)

YANKEE en couleurs

EN FRANÇAIS à 5:30, 7:30, 9:30 avec Philippe Leroy

DEMAIN (DIMANCHE) SEULEMENT!

LES LONGS JOURS DE LA VENGEANCE

le film dérivant de Florestano Vancini (en primeur!)

EN FRANÇAIS à 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 (en couleurs)

des lundi: LES SEPT ÉCOSSAIS EXPLOSENT

LOUIS DE FUNÈS POUR TOUS

ET GERALDINE CHAPLIN DANS

sur un arbre perche

un film de SERGE KORBÈR

EN COULEUR

Moins de \$100

Horaires: midi - 2 h - 4 h - 6 h - 8 h - 10 h.

CINÉMA DE PARIS 861 2996

FLEUR DE LYS 288 3303

DESIGNÉ AU GALA DES ARTISTES COMME UN DES MEILLEURS FILMS QUÉBÉCOIS!

18 ANS Adultes

Enfin... avec: CHANTAL JACQUES RENAUD RIBEROLLES

réalisateur Richard Martin

une production des INDUSTRIES DENIS S. PANTIS

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

GAGNANT! CRITIQUES DE FILM DE NEW YORK

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

GAGNANT DE 3 OSCARS MEILLEURE ACTRICE Katharine Hepburn

14 ANS

PETER O'TOOLE KATHARINE HEPBURN

HORAIRE: 12:05 - 2:20 4:35 - 6:55 9:15

LE LION EN HIVER Étudiants \$1.00

VENDÔME TEL. 878-1451

THE PLACE VICTORIA CINEMA

MONTRÉAL, DU 29 MAI AU 15 JUIN

Concours international de piano

Plus de cinquante-six concurrents représentant quelque 14 pays. \$22,000 en prix.

Épreuve finale: avec l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker. Théâtre Maisonneuve, Place des Arts 11, 12 et 13 juin - 20 hrs. Billets: \$1.00, \$2.00, \$3.00

Concert gala: des premiers lauréats avec l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker. Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts. 15 juin - 8 h. 15. Billets: \$1.50, \$2.00, \$3.00, \$4.00

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

arts

spectacles



Ce soir à l'Expo-théâtre

Environ deux cents étudiants et jeunes travailleurs se retrouvent à l'issue d'une nuit de poésie...

Près de 200 étudiants et jeunes travailleurs montréalais se produiront ce soir sur la scène de l'Expo-théâtre, à l'occasion d'une nuit totale de poésie qui débutera à 19h.30 et se terminera vraisemblablement vers sept heures dimanche matin. Ce spectacle sera présenté sous le titre "La nuit chaude de juin".

avec des numéros de danse et la présentation de courtes pièces de théâtre. La musique rock sera aussi de la partie et de nombreux groupes ont été invités "à témoigner de leur identité québécoise".

Du côté des théâtres d'été

Une offensive en règle!

par Michel Bélair

Les théâtres d'été ont toujours été considérés comme des parents pauvres par rapport à l'activité théâtrale en général. On a même tendance, dans certains milieux, à les ignorer complètement.

à chaque année ou presque, une création québécoise, pour tant, avec le recul, on peut maintenant poser que la formule de la comédie musicale qui prévaut à cet endroit n'est peut-être pas la plus adéquate.

livre cette année à une véritable offensive du côté des théâtres d'été. Outre la Piggy de North Atley dont nous n'avons pu obtenir le programme, nos lecteurs noteront que le Théâtre du Canada de Terre des Hommes présentera des spectacles de théâtre pendant tout l'été.

Politique de création

Cet été pourtant verra naître le premier théâtre d'été pronant une politique de création: il s'agit du Galendore de l'île d'Orléans. Il est temps en effet que l'on réalise qu'il est possible de travailler sérieusement en période estivale.

Voici donc la liste des spectacles que l'on pourra voir cet été un peu partout à travers toute la province: La Frièrre: "Le lion dans l'aquarium" de Randal Lemoine et Gus, du 29 mai au 1 juillet.

Région de Québec

Théâtre de la Morjolaine: "Mascarade" de Louis-Georges Carrier et François Cousineau, du 26 juin au 4 septembre.

Région de Montréal

Théâtre des Marguerites: "Le grand zèbre" de Bricaire et Lassygue. A 21h du mardi au jeudi, à 19h30 et 22h30 le samedi, le dimanche à 19h30. Du 24 juin au 5 septembre.

Théâtre des Prairies: "L'Idiotie" de Marcel Achard, du 26 juin au 31 juillet.

Sun Valley: "Madame Idora" d'Henri Bouy. Représentations les mardis, mercredis et jeudis à 21h. Samedi à 20h et 22h30.

Le Galendore: "La Jarnigoine" de Pierre Morency, du 25 mai au 27 juin.

(A cet agenda plus ou moins complet, il faudrait également rajouter le Studio-Théâtre de St-Jérôme dont nous n'avons pu obtenir le programme complet.)

Une entrevue avec le cinéaste F. Rosi

Pourquoi accepte-t-on de mourir à la guerre?

"Les hommes contre" de Francesco Rosi, le réalisateur de "Salvatore Giuliano"

et de "Main basse sur la ville", vient de sortir sur les écrans parisiens. L'actualité du thème abordé nous incite à reproduire cette interview qui vient de paraître dans le journal Le Monde.

moyens du cinéma. Un film, c'est un film, non de la vie. D'autre part, j'ai voulu faire un film de réflexion, non de militantisme.

Jamais, sans doute, le cinéma n'était allé aussi loin dans la dénonciation du mal absolu, Stanley Kubrick, avec les Sentiers de la gloire, Joseph Losey, avec Pour l'exemple, avaient choisi de parler de la guerre sans la montrer et de limiter leur démonstration à son absurdité effective.

Le Canada a inscrit trois films au 5e Festival international du film militaire qui se tient jusqu'au 15 juin au Palais des congrès de Versailles, à 10 milles de Paris.

Il s'agit de films produits par le ministère de la Défense nationale et l'Office national du film. Ce sont: "Helicopter Destroyed System", "Go with Us" et "Devil Development of Integrated Logistics Supply Maintenance Transportation".

A l'issue du festival, le ministre français chargé de la Défense nationale, M. Michel Debré, remettra la palme au film gagnant. Plus de 40 pays participent à ce festival.

Comme par les années précédentes, l'exposition en plein air "Square des arts" sera ouverte au public ou Carré Dominion pour la saison d'été.

échos

Avec l'ouverture de Terre des Hommes, l'Office national du film démarre, sur le thème "Projections et reflets", sa programmation d'été de courts et longs métrages au pavillon "Cinéma ONF" (ancien auditorium Du Pont) situé sur l'île Sainte-Hélène.

Pour la première semaine, on a sélectionné les longs métrages suivants: "Bozarts" de Jacques Giraldeau, "Sire le Roy n'a plus rien dit" de Georges Rouquier, "The rail-rodder" de Gerald Potterton, ainsi que "Buster Keaton rides again" de John Spotton.

Parmi les nombreux courts métrages singuliers "Paul-Emile Borduas" de Jacques Godbout, "Québec en silence" de Gilles Gascon, "Bronze" de Pierre Moretti, "Dimensions" de Bernard Longpré, "L'homme multiple" de Georges Dufaux et Claude Godbout.

Rappelons enfin que l'accès au pavillon est libre et que des hôtes seront en mesure de répondre aux diverses demandes d'information. Un dépliant général pour la saison donnant tous les détails des horaires et des titres à l'affiche peut être obtenu en téléphonant à 879-4753 ou en écrivant à Office national du film, service "Cinéma ONF", (550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 101).

Le Théâtre International de Montréal présente à la Poudrière, du 15 au 26 juin, THE SECRETARY BIRD de William Douglas Home. Le Théâtre International de Montréal est invité également à présenter cette pièce au Théâtre du Canada, Terre des Hommes, du 29 juin au 11 juillet.

Le Canada a inscrit trois films au 5e Festival international du film militaire qui se tient jusqu'au 15 juin au Palais des congrès de Versailles, à 10 milles de Paris.

Il s'agit de films produits par le ministère de la Défense nationale et l'Office national du film. Ce sont: "Helicopter Destroyed System", "Go with Us" et "Devil Development of Integrated Logistics Supply Maintenance Transportation".

A l'issue du festival, le ministre français chargé de la Défense nationale, M. Michel Debré, remettra la palme au film gagnant. Plus de 40 pays participent à ce festival.

Comme par les années précédentes, l'exposition en plein air "Square des arts" sera ouverte au public ou Carré Dominion pour la saison d'été.

Le chef d'œuvre du film "Le génie à l'état pur" DERNIERS JOURS! un film de Jacques Tati

Le Rouge Aux Lèvres 4e SEMAINE COULEUR 4e SEMAINE IMPERIAL DELPHINE SEYRIG

Le Rouge Aux Lèvres COULEUR 4e SEMAINE IMPERIAL DELPHINE SEYRIG

Le Rouge Aux Lèvres COULEUR 4e SEMAINE IMPERIAL DELPHINE SEYRIG

Le Rouge Aux Lèvres COULEUR 4e SEMAINE IMPERIAL DELPHINE SEYRIG

Le Rouge Aux Lèvres COULEUR 4e SEMAINE IMPERIAL DELPHINE SEYRIG

télévision

SAMEDI

CBFT 2

Table of TV programs for CBFT 2 on Saturday, including 'L'Expo-théâtre', 'Les quatre saisons', 'Le monde de la caricature', etc.

1.00 Ciné-Nuit

CBMT 5

Table of TV programs for CBMT 5 on Saturday, including 'New weather', 'Major league Baseball', 'The Starbuck', etc.

1.00 Ciné-Nuit

CFTM 10

Table of TV programs for CFTM 10 on Saturday, including 'Mire et Musique', 'Les Supers Héros', 'Les quatre saisons', etc.

1.00 Ciné-Nuit

CBFT 2

Table of TV programs for CBFT 2 on Saturday, including 'L'Expo-théâtre', 'Les quatre saisons', 'Le monde de la caricature', etc.

1.00 Ciné-Nuit

CBMT 5

Table of TV programs for CBMT 5 on Saturday, including 'New weather', 'Major league Baseball', 'The Starbuck', etc.

cinéma

Table of cinema listings for Saturday, including 'ALOUETTE', 'ANJOU', 'ARLEQUIN', 'ART', 'ATWATER', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

Table of cinema listings for Saturday, including 'BIERI', 'BIQUO', 'BONAVENTURE', 'ART', 'CANADIENS', 'CHAMPLAIN', 'CHATEAU', 'CINEMA CINE', 'CINEMA COTE-DES-NEIGES', 'CINEMA DE PARIS', 'COMÉDIE-CANADIENNE', 'CREMAZIE', 'DAUPHIN', 'ELYSÉE', 'FLEUR DE LYS', 'SALLE HERMES', 'IMPERIAL', 'JEAN-TALON', 'KENT', 'LOEWS', 'SALLE LOYOLA', 'YORK'.

Table of cinema listings for Saturday, including 'LUCERNE', 'MAISONNEUVE', 'MONKLAND', 'MERLE', 'MONTROSE', 'OUTREMENT', 'PALACE', 'PAPINEAU', 'PARIS: "Un prole à marier"', 'PIGALLE', 'PLACE DU CANADA', 'PLAZA-VIA', 'RIVOLI', 'SEVILLE', 'SNOWLINE', 'VAN HORNE', 'VILLERAY', 'WESTMOUNT SQUARE', 'YORK'.

Table of cinema listings for Saturday, including '10.30 Underdog', '11.00 Marc's Music Shop', '11.30 Animal World', '12.00 Earthmen are coming', '12.30 Hercules', '1.00 Captain Ned's Showboat', '1.30 Saturday at the movies', '1.45 Sports week', '2.00 Major league Baseball', '2.30 Sports week', '2.45 Sports week', '3.00 Major league Baseball', '3.30 Sports week', '3.45 Sports week', '4.00 Major league Baseball', '4.30 Sports week', '4.45 Sports week', '5.00 Major league Baseball', '5.30 Sports week', '5.45 Sports week', '6.00 Update', '6.30 The Galloping Gourmet', '7.00 Zaf', '7.30 The Quebec show', '8.00 North American soccer league', '8.30 Dallas à Toronto', '8.45 The performers', '9.00 My Kind of country', '9.15 Night report and sports', '9.30 Ciné-Su', '9.45 The Searchers', '9.55 western-American 1956', '1.00 Final report and weather'.

Table of cinema listings for Saturday, including '10.30 Underdog', '11.00 Marc's Music Shop', '11.30 Animal World', '12.00 Earthmen are coming', '12.30 Hercules', '1.00 Captain Ned's Showboat', '1.30 Saturday at the movies', '1.45 Sports week', '2.00 Major league Baseball', '2.30 Sports week', '2.45 Sports week', '3.00 Major league Baseball', '3.30 Sports week', '3.45 Sports week', '4.00 Major league Baseball', '4.30 Sports week', '4.45 Sports week', '5.00 Major league Baseball', '5.30 Sports week', '5.45 Sports week', '6.00 Update', '6.30 The Galloping Gourmet', '7.00 Zaf', '7.30 The Quebec show', '8.00 North American soccer league', '8.30 Dallas à Toronto', '8.45 The performers', '9.00 My Kind of country', '9.15 Night report and sports', '9.30 Ciné-Su', '9.45 The Searchers', '9.55 western-American 1956', '1.00 Final report and weather'.

théâtre

Table of theatre listings for Saturday, including 'LA BAVASSERIE', 'THÉÂTRE CENTAUR', 'THÉÂTRE DE QUATZOUS', 'THÉÂTRE MARIE-LOU', 'THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN', 'RIVEAU VERT', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE THÉÂTRE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

Table of theatre listings for Saturday, including 'LA BAVASSERIE', 'THÉÂTRE CENTAUR', 'THÉÂTRE DE QUATZOUS', 'THÉÂTRE MARIE-LOU', 'THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN', 'RIVEAU VERT', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE THÉÂTRE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

Table of theatre listings for Saturday, including 'LA BAVASSERIE', 'THÉÂTRE CENTAUR', 'THÉÂTRE DE QUATZOUS', 'THÉÂTRE MARIE-LOU', 'THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN', 'RIVEAU VERT', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE THÉÂTRE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

Table of theatre listings for Saturday, including 'LA BAVASSERIE', 'THÉÂTRE CENTAUR', 'THÉÂTRE DE QUATZOUS', 'THÉÂTRE MARIE-LOU', 'THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN', 'RIVEAU VERT', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE THÉÂTRE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

Table of theatre listings for Saturday, including 'LA BAVASSERIE', 'THÉÂTRE CENTAUR', 'THÉÂTRE DE QUATZOUS', 'THÉÂTRE MARIE-LOU', 'THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN', 'RIVEAU VERT', 'LA POUQUIÈRE', 'REVUE THÉÂTRE', 'STUDIO THÉÂTRE', 'THÉÂTRE DU CANADA'.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Le Rouge Aux Lèvres

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Le Rouge Aux Lèvres

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Le Rouge Aux Lèvres

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

Advertisement for 'Le Rouge Aux Lèvres' at the Place des Arts, featuring a film by Jacques Tati.

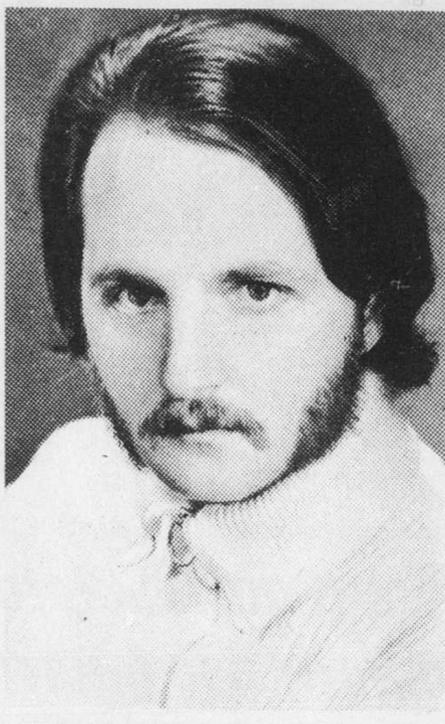
Les lettres québécoises

# Les couloirs de l'amour

par JEAN ÉTHIER-BLAIS  
de l'Académie canadienne-française

Je me souviens du premier roman de M. Gilbert La Roque, "Le nombril". C'était un livre sympathique, où s'agitaient les forces négatives de la personnalité québécoise. Le héros savait, de science certaine, que tout ce qui, dans la vie, avait de l'importance, lui échappait, et lui échapperait toujours. L'impuissance l'étreignait. Jamais agir, toujours réagir. La tristesse affreuse qui se dégageait de ce livre ne réussissait pas à masquer le talent de M. Gilbert La Roque. De longues phrases se perdaient parfois dans les méandres de la grammaire. Il n'en restait pas moins une impression d'heureuse confrontation d'un jeune auteur avec son métier. Et surtout, M. Gilbert La Roque avait une vision personnelle du monde qui l'entoure. Son héros, en dépit du milieu familial, de la rigueur de son destin, en dépit surtout de sa faiblesse intellectuelle native, ne manquait pas d'une certaine générosité. Nombriil d'abord, certes, mais l'amour attendait au coin de la rue. Et donc, besoin de se livrer. Rien n'est plus affligeant que le spectacle d'un être humain qui cherche à s'exprimer et qui ne le peut pas. Le violoniste qui se destinait à une grande carrière et qui sombre dans le ridicule crin-crin, le bégue, l'écrivain au bout de son rouleau. Le héros de "Corridors" au contraire de son frère aîné du "Nombriil", veut se parfaire, vivre, être juste, aimer. Il y parviendra.

Il s'appelle Clément. D'où sort-il? Comme les personnages de Gérard Bessette ou ceux de Marie-Claire Blais, d'une paysannerie transformée depuis peu en petite, en infime bourgeoisie. Le père, ouvrier, la mère inexistante, une famille où il est impossible de s'affirmer, de mettre la main sur la table et de dire: Me voilà, oui, c'est moi. Milieu où l'on ne se parle pas, où s'adresser la parole est quasi incongru. La vie se passe, au milieu des siens, à aller d'un corridor à l'autre, ces longs corridors des appartements de ville. Une toute petite sœur, dernière née, vient seule égayer ce destin exemplaire de jeune homme pauvre, au milieu des pauvres, sans espoir de s'arracher à son passé, à son présent, sinon à la faveur d'un grand et irrépressible mouvement de l'histoire. En arrière-plan affectif, la présence, il y a quelques années, d'un frère idiot, ridicule et cependant aimé. Cette famille, j'y reviens, est proche parente de celles auxquelles Marie-Claire Blais a attaché son nom. L'acceptation de la médiocrité y est telle que le lecteur a l'impression d'avoir en face de lui (et entre ses mains) un bloc parfait d'immobilisme. Remarque que les personnages de Marie-Claire Blais, lorsqu'ils deviennent citadins, sont dans l'immédiat, les victimes de leur nouvel état. Une machine peut, en toute quiétude romanesque, leur couper la main; les femmes, sans presque le savoir, sont rejetées par la mer humaine, dans un bordel. La ville rachève les personnages blaisiens. Ou bien, ils se perdent, s'ils sont étudiants, dans de longues discussions sur les thèmes fondamentaux de la pensée de Simone Weil, ce qui est aussi une forme raffinée de suicide. J'admire que M. Gilbert La Roque ait interdit à son héros les terrains vagues de Marie-Claire Blais. Clément (car c'est de lui qu'il doit s'agir) est bon. Il n'a pas cette rancoeur qui s'accumule souvent chez les désertés et leur tient lieu de volonté. Son intelligence est faite de conscience politique. Mais il est jeune et se laisse entraîner. C'est ainsi que, presque malgré lui, le voilà para-terroriste. M. Gilbert La Roque est un écrivain d'action. Il analyse les situations, mais son analyse, elle aussi, est de mouvement. J'avais déjà remarqué cet aspect de son tempérament d'écrivain dans "Le nombril", où le héros était constamment saisi en train d'agir, où s'asseoir et rêver devenait l'expression d'une personnalité qui bouge toujours. Ainsi, dans "Corridors", ce sont



Gilbert La Roque, l'auteur de "Corridors"

les scènes "policières" qui sont les meilleures. Clément accompagne des amis, camarades de cellule, dans une expédition punitive. Il s'agit de torturer, peut-être de tuer, un agent double archi-minable. Tout ceci est parfaitement décrit. On voit la faiblesse de ce personnage qui ne mérite aucun respect, mais qui, sous nos yeux, se transforme de petite ordure en victime. Le traître est, d'une certaine façon, délivré lorsqu'il se retrouve entouré, serré de près, insulté, giflé, tarabusté. Il est, devant lui-même, devenu moins coupable. Et a-t-il vraiment trahi? Le jeune Clément, devant cette physionomie de peur, devant la fragilité de cet homme qu'on s'apprete à abattre, par deux fois, tentera de le sauver (le sauvera) au mépris de sa propre vie. La violence intérieure de la justice l'emporte sur la violence

superficielle de la vengeance. Le problème est passionnant et M. Gilbert La Roque le traite dans un style riche et rapide. Ce qui est merveilleux, c'est qu'il n'a pas craint de reprendre la scène principale de son livre, le sauvetage de l'agent double; les personnages se retrouvent au même point, en face les uns des autres de la même manière, tout devrait recommencer et mener à la mort du petit boeuf écrasé, qui a cherché à fuir, que l'on a repris et qui saigne déjà du nez. Tout est pareil, sauf la conscience de Clément, qui s'est affermie, qui ne pourra jamais plus tolérer le mensonge radical d'une pareille mise-en-scène. Il tentera de nouveau l'aventure de sauver la petite gouape, y parviendra, mais sera abattu par ses ex-amis. Abattu et sauvé. Grand, enfin lui-même.

Ce récit est très bien mené. M. Gilbert La Roque a quitté le monde de somnambule qui était celui du "Nombriil" pour accéder à la vie réelle, celle des sentiments actifs. Son héros, le sympathique Clément pourra désormais, à la suite de cette prise de possession de lui-même, se permettre d'aimer. Tout se tient dans la vie et Clément construira sa vie en fonction d'une affirmation, non d'une déposition. Par un retour curieux des choses, c'est Clément l'anti-terroriste qui devient, dans "Corridors", l'homme dominateur. M. Gilbert La Roque démontre avec brio le bluff du terrorisme, de l'assassinat pour lui-même. Il n'est pas tendre pour les jeunes pseudo-révolutionnaires, boutonneux, scrofuloux, basement mécaniques, facilement dominés par des charlatans. Ils errent d'un bar à l'autre comme des sous-produits de créatures de Céline, sales et niais, cherchant à la fois la femme et des querelles. Comme dans "Le nombril", M. Gilbert La Roque est obsédé par la sexualité. Ses héros doivent se prouver qu'ils sont des hommes en s'envoyant en l'air, dans des coins noirs, avec des poules d'occasion. Clément est à la recherche d'une femme à aimer, ce qui est autre chose. Il la trouve, perdue dans une cuisine alors qu'il salon tout le monde se gave de marijuana (sans doute en hommage à Quincey), rêvant à rien du tout. Il la voit et il l'aime. Mais cet épisode se situe avant qu'il n'ait accepté d'être un homme, avant qu'il n'ait lutté contre les fils des ténèbres. Avant d'accéder à l'amour véritable, il lui faudra passer par le rite d'initiation des mâles. Mais Clément jouera la pièce à l'envers. Au lieu de se laisser mener par l'événement, il lui donnera un sens bien à lui. C'est par le feu qu'il deviendra digne d'aimer; mais non pas le feu qu'il apporte aux autres, dans un souci de cruauté et de démesure. Non, il sera question du feu qui brûle l'âme et le cœur et qui permet à l'homme d'entrer dans l'univers des valeurs morales.

Après avoir lu "Corridors", on s'aperçoit que l'un des personnages les plus importants de ce roman, c'est, en dernière analyse, Van Den, le traître. Clément le reconnaît lorsqu'il voit en lui un signe. Signe de quoi, sinon de reprise de soi, d'épanouissement? Lorsque Clément est en face de son père, il sait qu'il ne ressemblera jamais totalement à cet homme, qu'il y a en lui d'autres fibres, que s'agitent dans son esprit des problèmes d'une autre envergure. Il refusera de devenir cet animal québécois assis devant son appareil de télévision. Van Den, qui n'a pas su se taire, est le signe de ce refus de sombrer dans la néantisation. Non, il sera que se situe l'importance de ce second roman, de cette première belle réussite de M. Gilbert La Roque. Ouverture sur le monde signifie aussi épanouissement du talent.

Gilbert La Roque: "Corridors". Editions du Jour, Montréal, 1971.

Les lettres étrangères

# "Les étoiles froides" de l'Italien Piovene

par NAIM KATTAN

Guido Piovene occupe une place importante dans la littérature italienne contemporaine. Il est l'auteur de nombreux romans dont: "La novice", "La gazette noire", "Les furies". Il a également publié des documents sur les Etats-Unis et l'Italie. Pendant de longues années il fut le correspondant parisien d'un quotidien milanais "Corriere della Sera". "Les étoiles froides" est son dernier roman qui fut couronné en 1970 par le prix Strega.

Un homme quitte sa ville, son travail, et sa femme, pour se retirer dans une maison de campagne héritée de son grand-père. Il se trouve immédiatement entraîné dans une série d'événements dont il n'a point le contrôle. Quelqu'un essaie de le tuer. Mais l'assailant est lui-même victime d'un assassinat mystérieux. On soupçonne le narrateur qui se réfugie dans un lieu solitaire afin d'échapper à l'enquête qui tourne autour d'un crime dont il est innocent. Dans son lieu de retraite, il rencontre un policier qui le questionne comme le ferait un philosophe. Il fait une autre rencontre inusitée; il s'agit d'un vagabond simplet qui décline ensuite son identité. Il n'est nul autre que Dostoevski. Son vieux père meurt aussi. Et le narrateur se trouve soudain tout à fait seul, isolé dans une maison vide. Et c'est alors qu'il entreprend un inventaire de tous les objets qui l'entourent.

Dans "Les étoiles froides", Guido Piovene fait le bilan de l'existence d'un homme moyen. Le narrateur procède par élimination. D'abord le quotidien: ville, travail, famille; ensuite le temps; le passé existe autant que le présent ce qui enlève à la mort sa réalité. Les disparus sont vivants dans la mesure où comme Dostoevski ils ont laissé une oeuvre. Le narrateur élimine l'imaginaire, ce qui est concret et vécu est aussi réel que ce qui est rêvé, désiré, imaginé.

Il ne suffit pas d'éliminer les frontières entre le réel et l'imaginaire, le passé et le présent, pour abolir le temps et l'espace. Le narrateur en arrive à se trouver dans un isolement total, en marge de toute vie. Il procède alors à une entreprise de récupération. Il fait le catalogue de ce qui l'entoure. Le rêve fait encore une fois son intrusion et il se rend compte que la description des objets, pour être efficace, doit se prolonger en autre chose; la récupération des morts.

Une fois le catalogue obtenu, que faut-il faire? La vie vécue, perdue, et récupérée, dispersée et redécouverte, absente et remémorée ne peut avoir qu'un aboutissement: l'oeuvre. Le catalogue envahit la vie du narrateur. Il l'augmente toujours, ne pense à rien d'autre: "Je sais que mon travail est celui-là même qu'ac-

complir le monde, le but même de son existence. Ainsi travaillant, je m'immerge en sa mémoire, et y trouve une sensation de sécurité et de réalité. Parfois je pense à l'au-delà, l'autre univers par rapport à celui où je me trouve à présent, en somme ma vie antérieure. J'y pense avec tranquillité, signe d'y retourner m'est devenu impossible. Non que je ne voie l'horreur, tant qu'on vit en lui, de cet au-delà de folie, de neurasthénie, de violence. Mais c'est une horreur qui ne me bouleverse plus depuis le temps où j'ai su que le monde existe seulement pour être catalogué. Même les haines, les larmes, les vies inutiles et les morts ratées n'ont que ce but, qu'ils ne ratent jamais; les assassins, les massacres, l'idiotie, la bassesse, les souffrances des amours trahis, se produisent pour être photographiés par cet objectif impartial."

Le roman de Piovene est en vérité une méditation sur le monde contemporain, sur l'évanouissement du réel, la disparition de la mémoire. L'oeuvre seule peut accomplir l'acte de récupération. On a cependant l'impression que l'on aboutit à une sorte de nirvana où l'art n'est pas un surcroît de vie mais son remplacement. L'existence n'existe des lors que dans la mémoire et l'écrivain est cet homme privilégié qui la fixe. Nous avons là une oeuvre pessimiste et angossée. Nous n'y croyons malheureusement qu'à moitié. Le narrateur de Piovene est déjà tellement irréel que son angosse nous paraît quelque peu jouée. Cette aspiration à la perfection du ciel étoilé n'est pas créatrice d'oeuvre; elle mène sinon à son élimination du moins à son rétrécissement.

"Les étoiles froides" de Guido Piovene - (traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano). Editions Bernard Grasset, Paris VIe.

Les lettres françaises

# L'écriture "affective" de Le Clézio

par ROBERT GUY SCULLY

La dernière livraison de la NRF offre, entre autres, une nouvelle par le plus célèbre et sans doute le meilleur - des jeunes romanciers français, J. M. G. Le Clézio. L'auteur du "Procès-verbal" et de "La Fievre", rappelés-le, doit sa renommée non pas aux courants littéraires prépondérants, Nouveau Roman ou Nouvelle Critique, mais à une écriture originale qui scrute les objets et les événements en regard des sentiments et des sensations. A partir de la chaleur du soleil ou d'une scène de rue, Le Clézio nous mène à apprécier dans toute leur pureté, une haine, une peur, une douleur ou une attirance. C'est dire tout ce qui le sépare des nouveaux romanciers, plutôt préoccupés par le structural et hostiles à l'affectif.

La nouvelle en question, "Histoire du château qui explosait et renaissait sans cesse", fournit un bel exemple de cette écriture particulière. Non pas que les romans de Le Clézio soient moins significatifs sur ce plan. Mais le roman comporte un minimum de structures, alors que dans une nouvelle d'une quinzaine de pages il n'y a finalement que les mots et le style. D'autant plus dans ce cas: car l'auteur affirme construire cette histoire sur les dessins faits par un autre, un gamin de six ans. La participation de l'auteur est donc essentiellement stylistique.

Le Château de Kafka symbolisait (peut-être!) Dieu, ou la puissance et le savoir, alors que celui de Le Clézio symbolise la haine et la dureté. On voit déjà combien les symboles

de l'auteur sont affectifs. "Comment faire pour être heureux, quand le château est là", ajoute-t-il. Tous les attributs de cet édifice deviennent les attributs d'une haine aussi profonde qu'implicite: sa position verticale surtout. Ses hauts murs, méchants et détestables, "cassent la lumière". D'ailleurs le château est la fusion comprimée de tous les murs de l'univers, de toutes les lames de rasoir (sic) et feuilles de tôle tranchante.

Cette arrogance ne respecte rien. Le château a surgi de terre, est devenu immense sans demander la permission de qui que ce soit. Voilà. Lui qui hait, il est ardemment haï,

mais il ne bougera pas. Le Clézio lie son édifice monstrueux à une autre notion affective, l'orgueil. Seul "au milieu de la terre", il a certes peur, mais il ne bougera pas. Il devient ensuite une "barre de douleur", dressée en verticale. Toujours une métaphore se fonde sur un sentiment ou une émotion, rarement sur un élément concret.

On a l'impression que cette barre blessante par les deux bouts (elle "crève" les entrailles de la terre puis "crève" les nuages) ruine l'univers. Tout serait si simple si elle n'existait pas. Douceur et tendresse reviendraient sur terre. Or le monstre règne sur tout et plus rien n'a la force de le

déloger. De plus, comble de la méchanceté, il "aime être là". Graduellement le château prend conscience de sa douleur. Ses organes, fenêtres et tourelles, se dilatent et amollissent. Des millions d'hommes le rongent par l'intérieur, comme une dent malade. La douleur devient insupportable, le château explose. Quelque chose devait céder, laisse entendre l'auteur, puisqu'aucun être, même pas un château personnifié, ne peut supporter la douleur longtemps. Dans la destruction du château, les concepts de haine et de douleur se confondent. La douleur a habité l'édifice dès qu'il s'est mis à haïr. L'explosion constitue un dénouement plus moral qu'on ne l'aurait cru.

Dénuement temporaire et factice cependant. Pelles mécaniques et bulldozers sont les agents terrifiants de la reconstruction immédiate du château.

Tous veulent le fuir, personne ne veut croire à sa renaissance; le sale château est pourtant revenu. Il menace silencieusement et éternellement.

Allégorie boiteuse, direz-vous? En effet, seul un très bon style peut faire vivre un héros aussi invraisemblable que ce château méchant et muet. Le Clézio y a réussi.

"Histoire du château qui explosait et renaissait sans cesse", de J. M. G. Le Clézio, dans la Nouvelle Revue Française, mai 1971.

## La Cinémathèque française à TdH

La Cinémathèque française revient pour la quatrième fois à Terre des Hommes. Jusqu'à présent, elle s'est consacrée uniquement à la diffusion des films français (les grandes écoles du cinéma français, les expositions de Méliès et de Lumière, etc).

Afin d'élargir le cadre de ses manifestations, la Cinémathèque française se consacrera d'avantage à la propagation de la culture cinématographique internationale. Cela veut dire que le public montréalais pourra voir, au Palais des Arts, plusieurs chefs-d'oeuvre du cinéma mondial (Alexandre Nevsky, Métropolis, l'Age d'or, A nous la liberté, Rashomon, Pather Panchali...).

Le public pourra également voir des films africains ainsi que des dessins animés.

## LIVRES

rare, épuisés ou d'occasion

Catalogues adressés sur demande

**JEAN GAGNON**  
28, rue des Jardins  
B.P. 653 H.V.  
Québec 4.  
Tél. (418) 523-6760  
Depuis 18 ans au service des lecteurs.

## LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE

1567A, St-Denis 842-3604

### ACHAT

### LIVRES USAGÉS

### VENTE

Litt. française et canadienne

40 à 60%

DE REDUCTION SUR LA MAJORITÉ

# HMH

Éditions Hurtubise HMH  
380 ouest, rue Craig  
Montréal 126  
849-6381

## Rue Saint-Urbain par Mordecai Richler

n'est pas la traduction de *St. Urbain's Horseman*, le nouveau roman de Richler qui vient de paraître. C'est la traduction de *The Street*, un récit qui vous permettra de connaître l'univers de Richler et vous préparera à la lecture de la traduction de *St. Urbain's Horseman* qui paraîtra dans un an.

Collection L'Arbre — \$2.50

La vie de tout un quartier de Montréal

## FOYER DES ARTS EATON 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente  
de peintures  
l'artiste  
**GINO ANDER**  
du mercredi au  
samedi 20 juin  
**EATON**  
FOYER DES ARTS EATON 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE

**COOP et COOPRIX**  
Un livre qui doit sensibiliser les gens à leurs problèmes économiques et sociaux.  
Combien ça coûte manger? Combien ça coûte vivre et aimer? Et comment nos coopératives de consommateurs répondent-elles à ses besoins?  
En vente partout à \$3.00. Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

VIENT DE PARAÎTRE...  
**CO-OP et COOPRIX**  
REVANCHE ÉCONOMIQUE DES QUÉBÉCOIS  
PAR JACQUES-A. LAMARCHE  
AUX ÉDITIONS DU JOUR

**J**  
ÉDITIONS DU JOUR...  
Président et directeur général Jacques Hébert

## L'OEIL SUR LES ROUTES



Canal le long du Richelieu.

### Tour centré sur l'Oktoberfest

Qui n'a pas entendu parler de l'Oktoberfest de Munich? Ces festivités munichoises sont le point culminant d'un tour de quinze jours en Allemagne, en Autriche et en Suisse organisé par Inclusive Tours Ltd. en collaboration avec Lufthansa.

Ce tour entièrement guidé offre aux participants l'occasion de visiter Rothenburg, sur la rivière Tauber, qui est l'une des rares cités entourées de murailles subsistant en Europe. De Francfort-sur-le-Main, qui est le point d'arrivée des touristes, on se rend à Rothenburg en passant par les collines Spessart et par Würzburg, célèbre par ses édifices baroques dans un cadre médiéval.

Le départ de Montréal est fixé au vendredi 17 septembre. En se rendant à Munich, les touristes passent par l'ancienne cité impériale de Nuremberg et par Ingolstadt.

Sauf à Munich, le petit déjeuner et le dîner sont inclus dans le prix forfaitaire du tour.

Dès l'arrivée à Munich, les touristes sont conduits sur l'emplacement de l'Oktoberfest et peuvent y rester à leur guise. Le lendemain matin, repos en prévision de la visite de la ville l'après-midi. Le 3e jour il y a visite et lunch à la bras-

serie Löwenbräu et le soir du même jour visite de la célèbre Hofbrauhaus, dîner de trois services, bière et tout le tralala aux accords d'une fanfare bavaroise.

Déjà une semaine d'écoulée. On franchit la frontière autrichienne et l'on se rend dans la ville de Mozart, Salzbourg, la fascinante. En Autriche, on visite également Innsbruck, la capitale resplendissante du Tyrol. Puis c'est la merveilleuse randonnée dans les Alpes. On passe près du centre de ski de St. Anton et par le col de l'Arberg jusqu'à Vaduz, capitale de la minuscule principauté du Liechtenstein. Et l'on arrive à Lucerne, en Suisse.

Après Lucerne, c'est Zurich, et l'on pousse une pointe jusqu'à la colline Doler pour avoir une vue splendide de la ville, du lac et des Alpes.

Le retour à Francfort se fait par Schaffhouse et la chute sur le Rhin, la Forêt-Noire jusqu'à Fribourg, l'Autobahn jusqu'à la ville universitaire de Heidelberg.

Le retour s'effectue le samedi 2 octobre, via New York.

Pour plus amples renseignements sur ce tour, consultez votre agent de voyage.

### échos touristiques

Le comité canadien formé en prévision de la célébration du 2.500ème anniversaire de l'Iran tiendra sa première réunion le 19 juin, au pavillon de l'Iran, à Terre des hommes. Le sénateur Jean-Paul Deschatelets, président du comité, attend 35 personnes à cette réunion. Les festivités en Iran auront lieu en décembre. Le sénateur Deschatelets a annoncé que l'impératrice Farah Pahlavi, épouse du shah d'Iran, viendra à Montréal au cours du mois. Le pavillon de l'Iran, avec sa présentation audio-visuelle du «Vin de la sagesse» et ses nombreux trésors, dont la robe et la couronne qui ont servi au couronnement de l'impératrice, est l'une des grandes attractions de Terre des hommes cette année.

BONN (AFP) — Suivant l'exemple d'autres compagnies aériennes, la société ouest-allemande Lufthansa va instaurer à son tour un prix spécial à l'intention des jeunes voyageurs de 12 à 25 ans sur la ligne Francfort-New York.

Selon M. Herbert Culmann, porte-parole de la compagnie, qui a annoncé la nouvelle mardi soir à Bonn, le tarif appliqué pour un voyage aller et retour sera d'environ 800 dm, alors que le montant d'un billet normal, en classe économique, est de 1.962 dm.

Le célèbre cinéaste Raduz Cincera, qui avait créé Kineautomat pour l'Expo 67, a monté pour Terre des hommes 1971 «La ballade du son», une présentation sur écrans multiples qui passera en continuité au théâtre de l'ancien pavillon CP-Cominco. Le film exploite de façon humoristique des sons similaires produits par des objets différents. La Tchécoslovaquie présente également dans son pavillon «Un monde créé pour les jeunes» et souligne le 300ème anniversaire de la mort du célèbre éducateur Jan Amos Comenius. Ce pavillon est l'une des grandes attractions de cette année à Terre des hommes.

Les Voyages Hone, à cette époque, pensent aux vacanciers en quête de repos, détente et exploration. Imbue de soixante ans d'expérience dans le domaine du voyage, cette maison canadienne française suggère des maxis et des minis croisières, pour des vacances sans soucis, au gré des flots et... du commandant et de son équipage — un choix fantastique de paquebots, programmes variés de divertissements, d'escalade le long de l'incomparable St-Laurent ou dans les Antilles sans oublier la gastronomie fabuleuse.

## La navigation de plaisance au Québec

Parmi les grandes voies navigables du Québec, le fleuve Saint-Laurent occupe une place de choix: depuis les Grands Lacs, au cœur du continent, jusqu'au golfe et à l'océan Atlantique, il coule sur 1.200 m. (2.000 km) et compte plus de 50 ports de plaisance bien aménagés et pourvus de tous les services!

Son premier visiteur connu, le malouin Jacques Cartier, le remonta en 1535. Avant lui, les canots des Indiens et

probablement les navires des Vikings le sillonnaient. De nos jours, le Saint-Laurent offre une route bien abritée aux océaniques qui quittent Montréal et Québec à destination des grands ports du monde. En sens contraire, sa voie maritime permet d'atteindre les Grands Lacs.

Le Saint-Laurent joue un rôle économique important. On y transporte le fer de la Côte Nord jusqu'aux aciéries de Sorel et de Montréal; des

pétroliers et des caboteurs chargés de fret ou de bois font la navette entre les villages et les papeteries.

Aux plaisanciers qui le descendent, le Saint-Laurent offre 1.000 m. (1.600 km) de rivage. En quittant la région ontarienne des Mille Îles, le plaisancier débouche sur le lac Saint-François, le premier élargissement du fleuve, face à la ville industrielle de Valleyfield que borne au sud une magnifique région agricole.

Écluses et canaux contournent les aménagements hydro-électriques de Beauharnois puis, jusqu'à Châteauguay, où Salaberry défait les troupes américaines pendant la guerre de 1812, c'est le lac Saint-Louis.

Le confluent du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais est l'un des rares deltas intérieurs au monde: de nombreuses îles, dont l'île de Montréal, la plus grande, y sont entourées par les affluents du fleuve et de la Grande Rivière. L'Outaouais y débouche gracieusement et forme le lac des Deux Montagnes que les embarcations de plaisance affectionnent particulièrement à cause de ses magnifiques paysages. A peu de distance de la métropole et jalonné d'excellents ports de plaisance, il est bordé de plages, de golfs, de terrains de pique-nique et de camping.

Le navigateur qui s'y engage pour remonter l'Outaouais refait le voyage de Dollard des Ormeaux dont un parc du gouvernement, à proximité, porte le nom. A Carillon, le grand barrage de l'Hydro-Québec et, à Oka, le monastère des Trappistes, rappellent à l'industriel et au gastronome deux réalistes bien québécoises: l'électricité et le fromage! Plus loin, Hull, la charmante voisine québécoise d'Ottawa, la capitale nationale. Pendant longtemps, l'Outaouais n'a transporté que barges et radeaux chargés de bois. Aujourd'hui, il se raffine et ne laisse plus passer que de gracieuses embarcations.

En aval de Montréal et tout de suite après les îles de Terre des Hommes, le fleuve s'entrecoupe de quelques autres îles et commence sa litanie des gros villages: Varennes, Repentigny, Verchères. A Sorel, le Richelieu, un affluent de taille, sort d'une belle vallée: il prend sa source dans le lac Champlain, au nord de la frontière internationale qui sépare le Québec des Etats de New York et du Vermont. C'est la voie d'entrée la plus populaire des yachtsmen américains qui y arrivent, depuis l'Atlantique, après avoir quitté New York par l'Hudson. Ses rives sont bordées de fermes,

de vergers et de vieilles maisons de pierre. A Saint-Jean-d'Iberville, à Chambly et dans l'île aux Noix, de vieux forts rappellent le passé mouvementé de la région. «Sentier» de guerre des Indiens, il fut emprunté par les soldats français, les colons anglais et les troupes américaines de la guerre de 1812. La pêche au doré, à l'achigan et à la perchaude y est excellente et les ports de plaisance nombreux. Au confluent du Saint-Laurent, il débouche sur les îles de Sorel, des merveilles de verdure, de chenaux et de paysages.

Le Saint-Laurent poursuit son voyage vers le nord-est en se faisant d'un élargissement un troisième lac, le lac Saint-Pierre, que bordent les villes de Louiseville, Yamachiche et Nicolet. Il se rétrécit subitement à Pointe-du-Lac et reçoit les eaux de la rivière Saint-Maurice qui forme un autre delta intérieur, à Trois-Rivières, la capitale mondiale du papier journal. Les bras de la Saint-Maurice, à proximité du vieux quartier de Trois-Rivières et du sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine, offrent de belles eaux à la navigation et sont dotés de ports de plaisance.

En route vers Québec, le Saint-Laurent baigne les fermes des anciennes seigneuries concédées aux premiers temps de la Nouvelle-France. Puis, c'est la capitale! Après les points Pierre-Laporte et de Québec, la ville fortifiée apparaît du haut de son cap armé de vieux canons.

En continuant vers l'Atlantique, le Saint-Laurent semble charrier avec lui des centaines d'îles et d'îlots, escales préférées des canards, des oies, des chasseurs et des pêcheurs. Tout de suite à l'est de Québec, comme un gros bouchon, l'île d'Orléans semble bloquer la route. Mais non, le chenal navigable s'ouvre des deux côtés. Au nord, presque en face du pont de l'île, la rivière Montmorency se jette avec fracas d'une hauteur de 274 p. avant de s'écouler en bouillonnant dans le fleuve. Un peu plus à l'est, le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré dresse ses deux grandes flèches.

La Direction générale du tourisme distribue gratuitement, à son siège et dans ses salles d'accueil (930, chemin Sainte-Foy, Québec 6e; 12, rue Sainte-Anne, Québec 4e; 2, place Ville-Marie, Montréal 113e; 17, West 50th Street, New York) le répertoire «Navigation de plaisance»: il comprend la liste de tous les ports de plaisance du Québec, de leurs services et de leur équipement de même que les possibilités d'hébergement et de distractions.

les jeux du quebec  
rivière-du-loup 14-22 août 71

à rivière-du-loup en août  
soyez au rendez-vous de filoups

506, rue Lafontaine,  
rivière-du-loup,  
(418-862-7117)

réservez gratuitement  
votre logement à:

AGENCE DE VOYAGE  
GRAND-PORTAGE  
TRAVEL AGENCY

VISITEZ L'EUROPE  
AU VOLANT  
D'UNE  
AUTOMOBILE

Achetez ou louez  
une automobile neuve,  
hors taxes

Grand choix de  
RENAULT - VW - CITROËN  
FIAT - SIMCA - PEUGEOT  
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité  
Assurance internationale  
Permis conduire international etc...  
Réservations: billets - Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN  
DE TOURISME AUTOMOBILE  
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200  
"Touring Club de France"

C'EST TOUJOURS...  
LE MONDE QUI  
VOUS INVITE...

1971—ÉTÉ-AUTOMNE—1971

30 JUIN—AUTOUR DU MONDE - 32 jours \$2,294.  
Dernière chance de s'inscrire  
Hollande, Suède, URSS,  
Inde, Népal, Thaïlande,  
Hong Kong, Japon, Hawaï  
Direction: M. Yves Martin-Sané

Déjà 20 voyages Autour du Monde  
organisés par notre agence depuis 1959  
sous la direction personnelle de nos représentants

28 JUIL. — DAMENARK - SUÈDE - URSS  
POLOGNE - BERLIN - PARIS \$1,090.  
6 PAYS — 21 JOURS

15 SEPT. — ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE -  
GRÈCE - HONGRIE \$1,240.  
Mêlez-vous: groupe presque complet  
En Yougoslavie: séjours à DUBROVNIK  
et Sv. STEFAN dans le décor de l'Adriatique  
Séjour de 4 jours à Athènes  
Excursions à Corinthe et à Delphes  
Croisière de 7 jours: S. S. STELLA OCEANIS  
Les îles de la mer Egée et Istanbul  
Aussi: MUNICH et BUDAPEST

16 SEPT. — TOUR DE FRANCE - 21 jours \$ 860.  
Sur la Route du Bonheur  
avec les "Relais de Campagne"  
Les Relais de Campagne... un genre nouveau  
d'hôtellerie... des chambres très confortables  
... le plaisir traditionnel de la table... repos  
et détente... décors enchanteurs.

30 SEPT. — TUNISIE - 21 jours \$ 835.  
Club de Vacances SKANES (8 jours)  
Circuit d'une semaine en autocar  
Les grandes oasis du Sud-Tunisien  
Promenade à dos de chameau  
dans la palmeraie de Tozeur  
L'île de Djerba et les souvenirs  
d'Ulysse "Chant de l'Odyssee"  
Retour par Paris (3 jours)  
Direction: Mlle Pascale Hone

30 SEPT. — EXTRÊME-ORIENT - 25 jours \$1,984.  
Japon, Formose, Bali, Thaïlande,  
Hong Kong, Philippines, Hawaï  
Direction: Mademoiselle Hone

7 OCT. — CANARIES-MAROC-ESPAGNE \$ 790.  
3 PAYS — 21 JOURS  
Las Palmas (3 jours) - Ténériffe (3 jours)  
Circuit de 8 jours en autocar au Maroc  
Casablanca, Rabat, Volubilis, Moulay Idriss  
Meknès, Fez, Marrakech  
Retour par l'Espagne  
Torremolinos (4 jours) - Madrid (2 jours)  
Direction: Mme G. Beaudoin

Les prix de nos voyages-groupes sont en dollars U.S.  
C'est ainsi que nos voyageurs bénéficieront du taux de change favorable.

Plus de 60 années d'expérience à votre service

**VOYAGES HONE**  
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221  
Le métro à notre porte Station McGill/Union  
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5.30 p.m. - Fermé le samedi

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.  
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.  
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA  
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES  
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

**EUROP AUTO**  
5186 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083

# Dans ce domaine, c'est moi qui suis le numéro un.

## Guten Tag aux sympathiques membres du personnel de la Lufthansa German Airlines:

Les agents de voyages ont désigné notre service Senator comme le meilleur service aérien transatlantique en première classe.

Qu'est-ce que nous allons bien faire la prochaine fois?

# Le Baron Rouge



Saint-Tropez, retraite des Bardot, des Deneuve, des Fonda, repaire des plus jolies filles de France et d'ailleurs, refuge des bikinis les plus microscopiques...

## La Côte d'Azur vous offre, de mai à octobre, la vie de plage la plus trépidante, la plus variée, la plus riche en plaisir dont vous puissiez rêver.

CHALEUR, jeunesse, soleil, beauté... la Riviera française offre tout cela, au superlatif. La mer, la plus bleue, la plus chaude de toute l'Europe. Limpide. Une ambiance de gaieté, une extravagance vestimentaire, une nouvelle forme de bonheur sans retenue, tout concourt aux plaisirs des sens ou aux raffinements d'une joie sans complexe. C'est la Côte d'Azur ou, catégoriquement, "la Côte".



Prenez Nice, encastrée entre la mer toute proche et les Alpes au loin. Tout y conspire au plaisir de vivre — boulevards bordés d'hôtels au confort princier, d'une dignité très "Belle époque". Villas luxueuses entourées de jardins en terrasses. Port de plaisance avec ses voiliers, ses yachts, fête pour les yeux — on dirait un Dufy! Des fleurs partout, et le parfum des mimosas comme la signature olfactive de la Côte.

(Et tout près il y a Eze, village ancien, haut perché, surplombant la baie; Eze vieilles murailles, cactus et aloès, petits palais ajourés de grilles; Eze qui donne la double et rare satisfaction d'un

### Cinq régions, cinq merveilles

- 1. Le nouveau Paris**  
Paris était gris perle au temps de Borduas. Maintenant, après une gigantesque opération de nettoyage, le Paris que vous pouvez admirer du haut de la tour Eiffel est rose, or ou beige. De là, la nuit, vous apercevez les illuminations de l'Arc de Triomphe, de Notre-Dame et du Louvre tout en dégustant un bon champagne. Avec votre compagne, faites une tournée de la Butte Montmartre, goûtez ensemble au charme des cafés, dînez au Quartier Latin ou allez aux Folies-Bergères. Trois jours de vie à Paris peuvent vous coûter \$65. par personne environ.
- 2. Les châteaux de la Loire**  
Des châteaux... des centaines de châteaux. Et du bon vin à boire. La Loire est la région de la France élégante; celle de la Renaissance. Le château de Chambord est le plus imposant; Azay-le-Rideau le plus beau, Angers le plus massif, Luynes le plus strict d'architecture, Amboise possède une chapelle superbe et Villandry de bien beaux jardins. A Blois, chaque monarque a tenu à laisser sa signature. Les habitants du pays: les Angevins, les Poitevins et les Tourangeaux sont réputés accueillants... Profitez-en.
- 3. La verte Normandie**  
Les Normands: ils s'appellent Blondel, Langlois, Laurent. Ils boivent du cidre — qu'ils nomment piquette — et ils ne se prononcent jamais avant de savoir où vous voulez en venir, d'où les fameux "pt'être ben qu'oui, pt'être ben qu'non". La Normandie. Verte campagne aux paysages riants. Des pommiers un peu partout. Visitez le Mont Saint-
- 4. Le duché de Bourgogne**  
Au 15ème siècle, la cour des ducs de Bourgogne était la plus brillante d'Europe. Ils ont collectionné dans leur palais de Dijon une multitude de chefs-d'oeuvre flamands que vous pouvez aujourd'hui admirer. De nos jours, le duché est surtout connu pour ses vins ou ses grandes abbayes comme Vézelay. La Bourgogne offre un peu partout l'occasion de dégustations de vins. Si vous aimez la bonne chère, vous serez heureux dans le pays du Beaujolais, du Chablis, du Beaune, du boeuf bourguignon, du coq-au-vin et du rigodon. Louez une voiture et vivez comme un duc pendant 10 jours.
- 5. Provence, province dorée**  
Mettez-vous sous un olivier, un verre de pastis à la main et découvrez autour de vous les paysages qu'ont peints Van Gogh, Cézanne, Renoir, Picasso, etc.. En Provence, vous aimerez ces villes où lumière, fleurs et filles semblent s'être associées pour rendre la vie plus heureuse. Nîmes et Arles sont de grandes cités "gallo-romaines". Le palais-forteresse des papes trône au centre d'Avignon. Commencez votre visite de la Provence en louant une voiture dans la belle ville de Marseille.

espace à la fois protégé et ouvert sur le grand large. On voudrait y passer sa vie!

#### L'Estérel

Prenez la Côte entre Saint-Raphaël et Cannes — un tableau étonnant, la plus belle rencontre de la Terre et de l'Eau; les roches rouges de l'Estérel viennent se déchiqueter dans la mer d'un bleu de cobalt, y traçant les célèbres calanques et de minuscules plages de sable blanc où l'on ne peut tenir à plus de deux personnes.

#### Tout pour tous

La Côte d'Azur a tant à offrir! Citons pêle-mêle: 2,725 heures de soleil par an — c'est-à-dire que

même l'hiver est doux et ensoleillé —, un été qui commence en mai pour finir en octobre; certains des casinos les plus courus du monde (Monte-Carlo, Cannes); des villes d'Art uniques (Antibes, Biot, Vallorès, Vence); tous les sports nau-

tiques possibles et imaginables, y compris la pêche sous-marine; hôtels à prix modiques et tout ce qu'il faut pour le campeur; plus tout ce que vous découvrirez vous-même.

#### Circuits "Tour de France" d'intérêt particulier

La France peut vous offrir une gamme illimitée de circuits d'intérêt particulier à de très bons prix. Par exemple, Air France et votre agent de voyage vous proposent:

**LE GRAND TOUR DE FRANCE:** 3 semaines de Montréal aller et retour en Boeing 747 et autocar de luxe \$807 tous frais compris. A moins que vous ne préfériez...

**LE TOUR DE LA FRANCE CLASSIQUE:** 13 jours à travers les plus belles provinces de France. Pour \$350 et cela comprend, transport en autocar de luxe, pension complète et hôtels de classe supérieure. Mais il y a aussi...

**LE TOUR DES GOURMETS:** 15 jours de délices pour le palais dans les hauts lieux gastronomiques. Vous voyagez en autocar de luxe. Prix pour deux personnes incluant chambres: \$1,088.

**LE TOUR DE LA FRANCE FABULEUSE:** C'est Nice, Cannes, Aix-en-Provence, la route Napoléon, Tours, Limoges et beaucoup plus encore. 15 jours en autocar de luxe, comprenant pension complète et hôtels de classe supérieure. Pour aussi peu que \$544.

Il y a, en plus, une multitude d'autres tours plus attrayants les uns que les autres. Laissez-nous vous séduire ou encore voyez votre agent de voyage, il a plus d'un tour dans son sac!



Services Officiels Français du Tourisme  
1840, Sherbrooke ouest, Montréal, Québec.

Veillez m'envoyer des renseignements sur la Côte d'Azur.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

L'OEIL SUR LES ROUTES

# Trois jours à Londres

par Urgel Lefebvre

John, notre chauffeur et guide, a enlevé ses gants de chevreau marron depuis que nous nous sommes engagés sur l'autoroute M41 qui nous mène à Londres. Mais il les remettra aussitôt que nous aurons quitté cette voie rapide.

Avant d'entreprendre ses fonctions de guide auprès de nous, il nous avait demandé si nous comprenions suffisamment l'anglais pour qu'il puisse parler dans cette langue.

Cette question révélatrice nous avait incités à lui demander s'il parlait le français. Et sa réponse avait été, évidemment: "Un petit peu". Il nous parla donc tout d'abord en anglais. Puis il se ravisa, jugeant sans doute que l'occasion de pratiquer son français était trop belle pour la laisser passer. Tout le reste de notre voyage, il

pelait Dempsey, il était inévitable que nous lui demandions en bandinant s'il avait un lien de parenté avec Jack Dempsey. Il nous avait répondu, imperturbable, qu'il n'existait aucun lien de parenté entre lui et "ce général de la guerre des Boers".

L'une des premières choses qu'il tint à nous montrer en arrivant à Londres fut le monument de la reine Victoria et, au fond, le palais de Buckingham. Et quand, par la suite, nous sommes revenus à cet endroit pour assister à la relève de la garde royale, c'est le monument de la reine Victoria qu'il choisit comme point de ralliement de notre groupe après la cérémonie.

A la relève de la garde, il y a deux spectacles à ne pas manquer: celui du changement de la garde et celui de tous ces touristes qui s'attroupent tout autour du monument de la

sonnifie la souveraine participant à des cérémonies officielles.

Donc, nous sommes à Londres. John nous montre les restes du pont de Londres que l'on est à déménager aux Etats-Unis. C'est de ce pont qu'il est question dans la chanson "London Bridge is Falling Down" et non pas du Tower Bridge que nous verrons sous différents angles quand nous irons visiter la Tour de Londres et les trésors qu'elle renferme, notamment les bijoux de la Couronne parmi lesquels on retiendra tout particulièrement notre attention: la petite couronne d'or et de diamant que la reine Victoria plantait sur son chignon.

Nous étions attendus à Londres car, au déjeuner, chez Simpsons-in-the-Strand, le maître d'hôtel vint nous offrir le premier melon de la saison. Un melon délicieux qui prépara les voies, pour moi au Caneton d'Aylesbury, et pour mes compagnons à la Selle de mouton en saison. Le maître d'hôtel avait en outre réservé pour nous un Assagne Montrachet Clos Saint-Jean 1966 et il nous servit les premières fraises de la saison nappées d'une crème nature onctueuse.

Notre première journée à Londres fut véritablement un jour faste. Dans l'après-midi, nous allâmes prendre le thé au Derry and Toms Roof Garden d'où l'on a de Londres une vue splendide, puis nous pûmes visiter quelques magasins de King's Road avant de nous attendre Peter French-Hodges de la British Tourist Authority.

Peter fit sur nous une vive impression avec ses cheveux longs, son habit noir à col de velours, sa cravate orange, sa chemise et ses bas roses, ses souliers noirs, son monocle, son parapluie dont la poignée ornée d'argent sterling avait 150 ans. Peter nous fit visiter deux pubs: le Guinea et le Shepherd's, où nos bocks furent remplis de Guinness ou de lager par des barwomen affriolantes.

Pour le dîner au Coq d'Or, deux représentants de BOAC, Alan Ponsford, directeur des relations publiques, et Terry Cleaver s'étaient joints à nous, de même que Peter, sa femme et Catherine Athaus, de la B.T.A.

Des friandises furent servies à la fin du repas et parmi ces friandises il y avait des alkéengens enrobés de sucre rose qui éclataient sous la dent en remplissant la bouche de leur saveur légèrement acidulée et parfumée.

Après le dîner, nous retournons bien sagement à nos chambres du Portman, la visite au club de nuit Hatched's Playground ou à la discothèque Scotch of St. James' ayant été supprimée du programme.

Ah! Madeleine, avec quelle

sollicitude n'as-tu pas veillé sur nous durant ce voyage, nous évitant les dangers physiques et moraux qu'aurait pu présenter une promenade solitaire dans le quartier Soho. Pourtant, ce quartier nous a semblé bien calme (nous n'y avons vu qu'une femme ivre) lorsque nous y avons marché en groupe avec Peter pour guide, après la représentation de "How the other half loves" d'Alan Ayckbourn, au Lyric Theatre.

Peter nous a d'ailleurs révéilé, devant les portes cadenassées de "La Révolution" que la vogue des discothèques diminuait à Londres, de même que celle des boîtes de nuit.

Le lendemain, pour nous fournir l'occasion de nous mêler un peu aux gens de Londres, Madeleine fit écouter le "sightseeing" et nous fit visiter rapidement le parc royal, l'observatoire de Greenwich, le Cutty Sark; la promenade en chaloupe sur la Tamise fut supprimée, à cause du temps frisquet.

Mais sur King's Road, où nous avions choisi de nous faire lâcher, de préférence à Carnaby Street ou Peccadilly Circus, le temps était plus clément et le soleil radieux. Les couleurs éclatantes des devantures des boutiques "swing" nous jetaient dans l'admiration. Chacun était laissé à lui-même, j'entrai chez Lord Kitchener, en quête de souvenirs. Puis, tout en déambulant dans la rue, je me mis à observer le flot des passants où se mêlaient les accoutrements les plus divers, depuis les hot pants et les corsages transparents et révélateurs, jusqu'à la robe midi que portait une vieille dame au vaste chapeau de tulle rose.

Je fis soudain la rencontre d'un de mes compagnons de voyage qui m'annonça avec animation qu'il avait vu un homme en caleçon de bain et une femme aux seins nus.

Fatigués de notre longue marche, nous nous laissâmes choir sur un banc du carré Sloane. Aussitôt, d'un banc éloigné une jeune femme se leva. Elle s'avança dans notre direction. Elle était pieds nus. Sa longue robe verte, sans être transparente, laissait deviner l'absence de tout autre vêtement. Son abondante chevelure noire et bouclée faisait penser aux personnages d'Audrey Beardsley. On aurait dit une nouvelle Salomé ou quelque naïade surgie du milieu des algues vertes d'un étang aux eaux glauques.

Lorsqu'elle fut à une distance encore respectueuse de nous, elle s'arrêta pour nous sourire (discrète sollicitation) et son visage s'épanouit comme un nénuphar.

En la regardant, j'en faisais volontiers le personnage central d'un "poster" qui n'aurait point déparé les superbes étalages que j'avais admirés dans les boutiques "swing".



Le pub Salisbury.

nous parla donc en français, sauf en de rares occasions, quand il était fatigué. Son français était fort satisfaisant, quant à l'accent et au vocabulaire.

Nous étions fiers d'avoir John pour chauffeur. Il avait de la classe. C'est lui qui avait conduit la voiture du prince Charles lors de son investiture comme prince de Galles à Carnarvon. Il avait aussi conduit et guidé à travers Londres Richard Nixon, du temps qu'il était sénateur, Pat et Tricia. Même chose pour Onassis.

Nous étions d'autant plus fiers d'avoir John comme chauffeur qu'il se trouvait au volant d'une puissante limousine noire, une Daimler, dont on entendait à peine le bruit du moteur. Et parce qu'il s'ap-

reine Victoria comme des poussins autour d'une mère poule. On prend plaisir à nouer connaissance. Je cause avec un groupe de jeunes Français et je leur dis que je suis du Québec.

C'est proche de nous ça, me dit l'un d'eux.

Un homme s'approche de moi et me demande si je parle italien ou espagnol. Je lui dis que je parle français. Aussitôt il se met à me parler français. Il vient d'Argentine. Parmi les policiers à cheval qui contiennent les curieux, il y a une amazone. Son chapeau melon attire notre attention et sa présence à cette cérémonie nous intrigue. John va aux renseignements et nous apprend que l'on est à dresser un cheval pour la reine et que cette femme per-



Le château de Windsor.

La jeune femme en vert s'est maintenant éloignée et a regagné son banc. De loin, elle nous sourit de nouveau, puis fait mine de lire...

Taxi! Nous retournons à notre hôtel, mon compagnon et moi. La pièce que nous allons voir ce soir-là au Lyric Theatre tient l'affiche depuis un an. Le record est détenu par The Mousetrap d'Agatha Christie, à l'affiche de l'Assassins Theatre pour la 19ème année!

"How the other half loves" d'Alan Ayckbourn est une pièce dans laquelle sont jouées

simultanément des scènes se passant à des jours et des endroits différents. Tels acteurs jouant la même scène doivent donc faire abstraction des autres acteurs jouant une scène différente en même temps qu'eux. Au début, le spectateur peut être dérouter, mais lorsqu'il a bien compris la technique de pareille mise en scène, il est conquis par la finesse du jeu de Robert Morley, Mary Miller, Jan Holden, Ian McCulloch, Elizabeth Ashton et Brian Miller.

Pour notre dernière soirée à Londres, on nous avait réservé des places à la Royal Opera House, Covent Garden, pour la 116ème représentation à cet endroit de l'opéra Otello (livret d'Arrigo Boito et musique de Giuseppe Verdi) d'après la pièce de William Shakespeare. Il est intéressant de noter qu'à la première représentation au même endroit, le 15 juillet 1891, le rôle de Desdémone était tenu par une Canadienne française originaire de Chambly, Emma Lajeunesse, dont le nom de théâtre était Emma Albani. Victor Maurel tenait le rôle d'Iago qu'il avait créé à La Scala de Milan, le 5 février 1887. Le rôle d'O-

tello était tenu par Jean de Reszke. Pour la 116ème représentation à Covent Garden, James McCracken tenait le rôle d'Otello, Peter Glossop celui d'Iago et Gwyneth Jones celui de Desdémone. Il n'y avait pas une seule place de libre pour cette représentation grandiose dans une salle qui fait rêver. D'autre part, beaucoup de simplifiés dans les toilettes des femmes; peu de cravates noires chez les hommes. Ah! si Montréal pouvait donc devenir une grande ville comme Londres!

**NOTRE ESPAGNE. TORREMOLINOS SUR LA COSTA DEL SOL: PARADIS BRONZE... A PARTIR DE \$382. LE CHARME ESPAGNOL EN BONI, DES LE DEPART, AVEC IBERIA.**

PEUT-ÊTRE PRÉFÉREZ-VOUS TENERIFFE DANS LES ÎLES CANARIES?, OU BIEN LES DEUX À LA FOIS! PARTOUT, VOUS ALLEZ VIVRE EN PACHA, ETENDU SUR LES PLAGES, JASANT AUX TERRASSES DE CAFÉ, ADMIRANT LES SPLENDEURS NATURELLES DU PAYS OU FLANANT DANS LES BOUTIQUES. CONSULTEZ VITE IBERIA OU VOTRE AGENT DE VOYAGES.

Vous avez du sable blond plein vos rêves? de l'huile à bronzer dans vos bagages? Vous êtes fin prêt pour des vacances inoubliables. Nous vous en présentons un éventail espagnol. Faites votre choix en confiance: nous veillerons à ce que tout soit parfait.

**\$382** et plus: voilà le prix des plus romantiques vacances: 2 semaines sur la Costa del Sol, voiture fournie. Si vous préférez, vous pouvez faire 4 importantes excursions gratuites au lieu d'avoir la voiture. Le prix couvre aussi le transport aller-retour de Montréal, par jet Iberia, le séjour dans un joli appartement (salle de bains privée) au cœur de Torremolinos et plusieurs autres services. Partez pour le paradis.

**\$404** et plus signifient deux semaines au soleil dans les îles Canaries, voiture et paysage de rêve fournis. Sont aussi compris: le transport aller-retour de Montréal, par jet Iberia, le logement au Apart-hôtel Belle-Vista (chambre avec salle de bains) et plusieurs autres services. Vous pouvez aussi remplacer la voiture par une série de merveilleuses excursions également gratuites. Venez voir: "vous serez aux oiseaux!"

**\$469** et plus. Au choix: Majorque et la Costa del Sol ou les îles Canaries et la Costa del Sol. En boni, vous visitez Madrid, la magnifique. Sont compris: le transport aller-retour de Montréal, par jet Iberia, chambre avec salle de bains privée, 24 repas, excursions à Madrid, Palma et Torremolinos et plusieurs autres services. Dressez vite votre carte de vacances.

Prix forfaitaires, pour groupes de 15 personnes et plus, (G. I. T.) excursions de 14-21 jours, sujets à l'approbation du Gouvernement.

**IB IBERIA**

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde

C.P. 6330, Montréal 101, Qué. st 861-9531 MLD-71-4

Ces voyages m'intéressent.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Mon agent de voyages est \_\_\_\_\_

Au: Service de Voyage du Nouveau-Brunswick C.P. 1030 Fredericton Nouveau-Brunswick

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ MD-12-6-71

PROVINCE \_\_\_\_\_

**UN COIN A DECOUVRIR AU CANADA**

Ne faut-il pas du temps pour découvrir les belles choses? La province pittoresque vous offre des espaces infinis, de l'air vif et piquant, des plages sablonneuses, des villes historiques.

Il y a de superbes routes pour le voyageur pressé, mais il y a aussi des routes secondaires où peuvent s'aventurer les touristes pour jouir du silence et de la paix.

Avec ses deux cultures anglaise et française, le Nouveau-Brunswick est la première province bilingue au Canada. Elle vous réserve un accueil tout-à-fait spécial!

Remplissez le coupon et mettez-le à la poste. Vous recevrez gratis une brochure Voyage Nouveau-Brunswick. Vous serez impressionné!

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

# La Provence, pays de couleurs

par Claude-Guy Jasmin, collaboration spéciale

Les gouttelettes d'eau alignées obliquement comme des rangs de toutes petites perles sur un écran transparent s'estompent et ne laissent qu'une mince empreinte de poussière sur la fenêtre du compartiment. Le train franchit sans ralentir une frontière, une vraie frontière.

Ce matin, il avait enjambé la Seine qui est sage et brune. Tout à l'heure, c'était le Rhône qui est un grand garçon maigre et prompt aux yeux bleus. Le vieux couple qui voyage avec moi depuis la gare de Lyon a remarqué qu'il était plus large et plus rapide que la Seine.

Mais rares sont les fleuves qui sont devenus frontières. Il faut une grande défaite pour qu'un peuple accepte d'identifier une de ses frontiè-

res à un fleuve. La Seine et le Rhône, comme le Nil et le Saint-Laurent, réunissent des pays qui se sont construits autour d'eux. Ils en sont la moelle épinière. Le Rhône sépare depuis deux mille ans deux provinces: la Provence rocailleuse sur la rive gauche et le Languedoc couché au pied des Cévennes. Mais il est l'axe qui réunit le Midi.

Depuis Paris qu'il pleut et qu'il s'arrête de pleuvoir dans un paysage comme pastel qui pousse sur une bonne terre noire. Octobre avance. Le vert des saules pâlit sous le ciel bas et blême; celui des frênes tire parfois sur le jaune. Des familles de paysans travaillent dans les champs. L'oeil a le temps de saisir un instantané: deux femmes accroupies, une faucille à la

main; un homme, son petit garçon et son cheval pommelé. L'homme est moustachu et porte un baret et de lourdes bottes aux pieds, comme dans les bandes dessinées. Depuis des heures, défile un paysage noyé de pluie, alangui, traversé de petits cours d'eau calmes qui reflètent la pâleur du ciel à travers de longues branches blondes et souples.

Depuis Lyon et surtout de puis Valence, dans ce train qui fonce vers le sud, je reconnais l'appréhension comique qui avait été mienne il y a plusieurs années dans un autre train. J'allais à Vancouver. Edmonton. Le terrain était valonné, couvert d'une herbe courte et je me disais: "Voilà les contre-forts des Rocheuses." Mais celles-ci

refusaient d'apparaître. Alors, comme Edmonton s'éloignait derrière et que l'altitude de ces monotones collines herbeuses ne semblait pas vouloir varier, je me suis mis à douter de l'existence de ces montagnes fabuleuses. Quand le train a contourné la dernière colline et que les montagnes se sont dressées toutes proches, plus grandes que je n'aurais jamais imaginé, j'ai été ému.

Je ne décolle pas le nez de la fenêtre du compartiment, ce qui amuse beaucoup mes deux amis dont je flatte le patriotisme. J'essaie de capter le moment où nous entrerons dans le Midi et je m'impatient-

te. Je commence à me demander si ce Midi dont j'ai tant entendu parler est vraiment si remarquable et si différent du Nord puisqu'aucun changement majeur n'est apparu dans le paysage depuis Paris et qu'il continue à pleu-

voir. Mais soudain, ça y est! La frontière est là, juste devant, découpée comme au ciseau dans le ciel, perpendiculaire au Rhône, toute droite d'un bout à l'autre du ciel, d'Orient en Occident. Les nuages laissent sans transition la place au ciel le plus bleu et le plus pur que je connaisse. Une ligne si droite qu'on dirait le toit d'un grand édifice sous

lequel on aurait roulé jusqu'ici avant de sortir enfin en plein air. Le train traverse sans s'arrêter une petite agglomération, la ville frontalière, Montélimar, et roule maintenant dans le Midi ensoleillé comme poussé par un vent qui s'appelle dorénavant le Mistral et qui gagne en forces à mesure qu'on s'enfonce vers le sud.

D'abord, même si tout semble se métamorphoser, il est difficile de trouver ce qui a changé en même temps que le ciel. Sur les côtes, puisque les vendanges sont finies, les memes ceps défilent en rangs jusqu'à la route. A droite, le Rhône poursuit sa course dans

une vallée qui devient la plaine d'Orange à la terre blanche puis, après l'apparition d'une grande montagne, à l'est (le mont Ventoux, m'a soufflé la vieille dame), on entre dans les anciens états papaux: Avignon où le train s'immobilise quelques minutes et où le chef de gare barbu annonce les départs dans une langue étrangère qui est quand même le français. Les gabardines claquent au vent, mais le ciel est propre et la petite gare et sa buvette étincellent. Les gens ont l'air heureux. Une bouffée de bonne humeur monte dans le train.

Enfin, la Provence. Tout est en place. Au jeu nuancé des couleurs du nord succèdent les contrastes du sud: les boules sombres de la lavande sur la terre couleur de craie, les rangées de cyprès qui s'effiloquent dans le ciel si précisément, si farouchement qu'on jurerait que ce vert

sombre et ce bleu entier se prennent à la gorge. En Provence, les couleurs se livrent bataille. La nature ne séduit plus. Elle provoque.

On se rend compte enfin que dans le Midi, la forme des plantes, des arbres, des maisons, des collines, de toute chose, n'est que le support d'une raison d'être supérieure: une couleur qui crie partout sa perfection et qui domine de toute sa vie l'être qui la porte. Et peut-être aussi que ces couleurs, les trois couleurs dominantes, le blanc, le vert et le bleu, dont une seule se décompose en multiples variantes, les verts, ne posséderaient pas ce droit de passage sur la forme qui les projette en s'oubliant s'il n'y avait l'éclat.

L'éclat. Le mot résume le paysage méditerranéen où les couleurs dansent sous le Mistral et luttent sous le soleil.

## En Scandinavie: des ateliers de contrôle de l'environnement

La société Scandinavian Airlines, en collaboration avec quelque 30 agences et industries de Suède, du Danemark et de Norvège, a mis sur pied un programme destiné aux groupes canadiens intéressés par l'expérience-pilote que les pays scandinaves ont menée pour la protection de l'environnement.

Selon M. Hans J. Dedekam, directeur régional de SAS au Canada, "les ateliers de contrôle de l'environnement en Scandinavie feront voir ce qui est devenu le laboratoire du monde en ce qui a trait aux idées et à l'action avancées dans le domaine de l'environnement dans le but d'un examen vraiment sérieux et intensif."

"Nous estimons que ces ateliers seront de la plus grande utilité pour les industries canadiennes, les groupes gouvernementaux de travail, les syndicats, les professionnels, les éducateurs et tous les citoyens sensibilisés à ce problème et qui veulent voir comment l'expérience d'un quart de siècle en Scandinavie peut être appliquée dans leur pays."

Le programme d'ateliers est basé sur l'expérience effectuée l'an dernier par le National Business Council on the Environment de la Chambre de commerce de New York et qui groupait des dirigeants du gouvernement, de l'industrie et des syndicats, aussi bien que des activistes qui oeuvrent en faveur de l'environnement.

Au cours d'une conférence de presse à New York, M. Neil H. Anderson, secrétaire exécutif de la Chambre, a déclaré: "Chacun de nous a trouvé l'expérience extrêmement intéressante et profitable."

"Ce n'était pas simplement le fait de se faire exposer de nouveaux procédés impressionnants et une façon de penser, a-t-il ajouté. Ce qui nous a le plus frappé a été l'acceptation d'un environnement propre comme partie essentielle de la qualité de la vie, la technique actuelle et le progrès économique qui peuvent en découler, ainsi que le haut degré de coopération entre les gouvernements et les industries pour en arriver à ce résultat."

Ces ateliers scandinaves offrent des programmes qui peuvent être préparés spécialement pour différents genres de groupes et leurs intérêts particuliers; ils durent de sept à 15 jours en incluant le transport par SAS de puis Montréal.

Le contenu des programmes comprend des sessions de tra-

vail et des visites aux usines et laboratoires intéressés par le contrôle de la pollution de l'air, de l'eau et du bruit, ainsi que des rencontres avec les autorités scandinaves afin de discuter des lois et de leur application, des relations gouvernement-industrie, des efforts conjoints de recherches, des implications économiques, etc.

"Il y a plus, dans cette expérience scandinave, qu'une démonstration de quincaillerie, ou qu'une leçon de revivification des lacs, ou qu'une expérience sur la façon de nettoyer les nappes de pétrole, ou qu'un cours sur la manière de transformer en chaleur les déchets d'une ville, soutient M. Dedekam. Elle démontre comment des idées radicales peuvent en réalité rapporter des profits aux industries de la pulpe, du papier, des produits chimiques et de l'alimentation; elle a permis de nouvelles approches stimulantes dans le domaine de l'économie; elle a rendu partenaires des industriels et des autorités locales, et a souligné les domaines où les solutions internationales sont vitales."

M. Hakan Berggren, directeur de l'Office de l'information suédois, a déclaré au cours de la conférence de presse que "les organismes tant publics que privés en Scandinavie sont heureux de recevoir ces ateliers de travail parce que nous savons qu'un environnement sain est comme une tunique sans couture: celle-ci ne peut couvrir qu'un ou deux pays, et nous devons tous travailler à l'étendre partout. Ce que nous avons pu réaliser au cours des dernières 25 années, ce que nous avons appris de nos erreurs, nous sommes plus que prêts à le partager avec les autres."

Le coût des programmes des ateliers dépend du nombre de personnes qui forment le groupe, de la nature de ce groupe, de son itinéraire précis, de la période de l'année et de toute autre option.

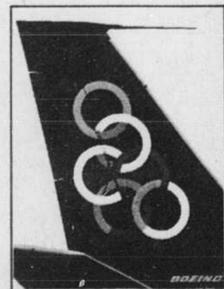
Pour un groupe qui prend l'avion de Montréal à destination des ateliers les plus représentatifs, pour un programme de 15 jours à Oslo, Gothenburgh, Stockholm, Malmo, Lund et Copenhague, le prix peut être aussi peu élevé que \$695 US, ce qui comprend le transport aérien par groupe, les hôtels de première classe, la plupart des repas, les correspondances et les guides pour les excursions. Le prix d'autres programmes d'ateliers peut être encore moins élevé.

Les programmes d'ateliers

sont acceptés comme voyages tout compris selon les règlements de l'IATA et du CAB, et peuvent être organisés par des agents de voyages.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ateliers sur le contrôle de l'environnement, vous pouvez communiquer avec tout bureau de ventes de SAS au Canada ou avec votre agent de voyages.

- ILE - AUX - COUDRES, GASPÉSIE...**  
24-27 juin . . . \$ 69.
  - QUEST-CANADIEN, Stampede, Ile Victoria, (bateau)...**  
3-17 juil . . . \$325.
  - ÉGYPTE, TERRE-SAINTÉ, Liban, Syrie, Chypre, Grèce (Croisière), Italie...**  
14 juil.-4 août . . . \$995.
  - FRANCE, SUISSE, ITALIE, Alverne, Greccio, Assise, Sienna, Padoue...**  
10-30 août . . . \$695.
  - TERRE-SAINTÉ, GRÈCE, Flandre, Belgique, France, Italie...**  
12 août-2 sept. . . \$995.
  - GRAND TOUR D'EUROPE, 11 pays...**  
9-30 sept. . . \$935.
  - EUROPE, 4 pays, Le 4 à Assise, le 13 à Fatima...**  
30 sept.-14 oct. . . \$595.
  - PR-ORIENT, 7 pays, croisière...**  
1-18 nov . . . \$874.
- Et tout autre voyage!  
Demandez nous dépliants*
- AGENCES FRANCISCAINES**  
500, 8e Av Québec 3,  
(523-0031)  
Montréal: 861-8634  
Ottawa: 728-2852



**Suivez cet emblème si vous allez à Athènes Tel Aviv Nairobi Johannesburg**

Olympic Airways offre maintenant des vols à destination de 44 villes du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique ainsi que dans plus de villes et d'îles grecques que toute autre compagnie aérienne. Quand vous suivez l'emblème Olympic, vous pouvez être assuré d'une chose: chaque vol Olympic est comme une agréable réunion entre amis. Choisissez la ville que vous voulez puis joignez-vous à nous. Contactez votre agent de voyage ou adressez-vous directement à Olympic Airways au 800 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P. Qué. (514) 878-9691.

**OLYMPIC AIRWAYS**



"Ce qu'on est bien quand tu nous mènes!"

Air Canada vous invite à venir en profiter. Boissons et canapés servis dans le salon exclusif. Dîner gastronomique. Fauteuils spacieux, tabourets, chaussons, oreillers, couvertures, masque de nuit. Le tout à titre gracieux avec un billet de première classe.

Demandez tous les renseignements Atlantique 71 à celui qui sait comment s'y prendre pour faire tous les arrangements: un agent de voyage. Ses services ne vous coûtent rien. Et venez à Paris avec nous. Ou n'importe où en Europe.

Tout le long du vol, vous serez gâté par notre exclusivité Atlantique 71.



Montréal-Paris en 747 dès le 6 juillet

**Découverte des pays germaniques...**

**2 TOURS D'EUROPE CENTRALE**  
8 - 29 juillet  
9 - 30 septembre

**ALLEMAGNE - AUTRICHE - SUISSE**  
aussi France de l'Est et Paris

- De la vallée du Rhin aux villes d'art de Franconie et aux horizons de la Forêt Noire.
- De Salzbourg, ville-musée à Vienne, merveilleuse capitale et à l'enchantement des villages tyroliens.
- En Suisse des montagnes aux lacs.

Organisation et vente **directes**  
Hôtels de toute **Tère classe**

**Direction André et Jérôme Malavoy**

CAN. \$941. — (juillet)  
CAN. \$884. — (septembre)

**Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.**  
1225 OUEST, DORCHESTER  
MONTREAL 107, P.Q.  
TEL.: 861-2485  
Qui dit voyages, dit Malavoy.

Travelaide vous mène toujours à bon port!

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

**VOYAGES TRAVELAIDE**

Succursale **LAVAL CENTRE LAVAL**  
SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 H 00 ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H 00

Succursale **LONGUEUIL**  
LTÉE. 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

Dès la 2ème manche

# BRITTON CROULE SOUS LES DODGERS

par FRANÇOIS LEMENU

Il est heureux qu'une seule partie de baseball ne soit pas déterminante dans la carrière d'un joueur car, si c'était le cas, Jim Britton ne pourrait jamais remettre les crampons sur un monticule. Britton, qui en était à sa première partie comme lanceur débutant depuis le 1er septembre 1969, a tout simplement été éradié par l'attaque dévastatrice des Dodgers de Los Angeles qui ont bafoué hier soir au Parc Jarry, les Expos au compte de 12-1.

Le nouvel artilleur des Expos qui n'en était qu'à son second match dans l'uniforme des Expos, a accordé pas moins de huit points sur huit coups sûrs, à la 2ème manche, après avoir retiré dans l'ordre les Dodgers à la première.

Al Downing (6-3), l'ex-lanceur des Yankees de New York, a pour sa part connu une soirée relativement facile puisque les Expos n'ont obtenu que cinq coups sûrs, dont un 5ème circuit de Rusty Staub qui a quand même obtenu une ovation debout des 20.929 spectateurs même si le compte était alors de 12-0 pour les visiteurs!

Wes Parker a lui seul ébranlé les Expos avec quatre "CS" et deux points produits, tandis que son coéquipier Richie Allen frappait deux circuits et faisait produire quatre points.

L'histoire de la partie se résume donc à la première demie de la deuxième manche au cours de laquelle les Dodgers marquèrent 8 points. Richie Allen, qui n'a frappé que pour une moyenne au bâton de .200 au cours des sept premières semaines de la saison, a débuté ce qui devait s'avérer quelques minutes plus tard, l'effondrement le plus complet de Britton en cognant son 7e circuit de l'année dans le champ centre-droit et à plus de 380 pieds du marbre. Wes Parker imita son geste et avec un compte de 2 balles et une prise, tout comme Allen, il expédia un lancer de Britton dans la droite pour son 4e quatre-but de l'année.

### Encore 6 "CS"

Britton n'était pas au bout de ses peines puisqu'il devait encore accorder six autres coups sûrs qui ne furent, heureusement (!), que des simples.

Jim Lefebvre (323) frappa le premier de ces six simples, dans le centre, et se rendit au 3ème-but sur celui de Duke Sims. Ce dernier se faufila jusqu'au 2ème-but lorsque Mashore tenta de retirer Lefebvre au 3ème. Steve Garvey cogna ensuite un inoffensif coup à Wine qui relayait à Fairly tout en obligeant les deux coureurs à demeurer sur leur but respectif.

Downing se présenta ensuite au marbre et, comme il est reconnu pour être un bon frappeur (.267), Britton fut extrêmement prudent. Il le fut tellement qu'il lui accorda

un passe gratuite pour remplir les coussins. Maury Wills, que les amateurs conspuent chaque fois qu'il se présente au marbre, s'est vengé à sa façon en frappant un simple dans la droite qui fit compter Lefebvre et Sims pour les troisième et quatrième points des vainqueurs. Willie Crawford a ensuite frappé le sien pour faire compter Downing et se rendit au 2ème sur le lancer de Staub qui tentait vainement de retirer Wills courant au 3ème.

Willie Davis, dont la moyenne était de .360 avant le match, cogna le 5ème simple contre Britton pour faire produire ses 28ème et 29ème points de la saison.

### Un changement

Gene Mauch, après cette dernière réussite des Dodgers, eut enfin pitié de son pauvre artilleur qui se retira du jeu afin de faire place à John Strohmayr. Le nouveau lanceur des Expos obligea Allen à cogner un ballon en cognant son 7e circuit de l'année dans le champ centre-droit et à plus de 380 pieds du marbre. Wes Parker imita son geste et avec un compte de 2 balles et une prise, tout comme Allen, il expédia un lancer de Britton dans la droite pour son 4e quatre-but de l'année.

Les Dodgers marquèrent quatre autres points à la suite d'un simple de Davis et du second circuit d'Allen, à la 7ème, et d'un simple de Bobby Valentine, un double de Crawford et une erreur de Staub à la 8e.

A COUP SUR: Les Carnavaux de Québec et les Aigles de Trois-Rivières, les deux nouvelles équipes de la ligue Eastern, étaient, à la fin du mois de mai, celles qui avaient obtenu le plus de succès aux guichets depuis le début de la saison... Trois-Rivières vient en tête avec 26,

464 spectateurs en 19 programmes (moyenne de 1.393) et Québec, son deuxième, avec 23.533 partisans (moy. de 1.385). Pawtucket suit avec 14.304 spectateurs en 17 programmes... John McHale fils, qui s'est distingué avec les champions du Cotton Bowl de l'Université Notre-Dame, se joindra au personnel d'instructeurs du club de football de l'école secondaire Cardinal Newman à West Palm Beach, en août à titre d'assistant instructeur.

## La situation des Dodgers

Plusieurs prétendaient, avant le début de la présente saison, que les Reds de Cincinnati, champions de la ligue Nationale en 1970, et les Dodgers de Los Angeles, se livreraient une chaude lutte afin de terminer au premier rang de la division Ouest de la NL.

Mais en jetant un petit coup d'oeil sur le classement, on s'aperçoit que ces deux équipes accusent un retard sur les Géants de San Francisco qui n'est pas négligeable. Ainsi, avant les parties d'hier soir, les Reds se trouvaient à 13 parties 1/2 de la tête tandis que les Dodgers, au deuxième rang, étaient à 7 joutes du premier rang. Le figurant départ des Géants n'était certes pas prévu mais leur fiche de 38-22 reflète, tout compte fait, la qualité des joueurs qu'ils alignent depuis plusieurs années et les recrues qui sont venues renforcer les points vulnérables de l'équipe. Les Reds, pour leur part, ont été handicapés par les blessures des recrues et de l'entraîneur, et, depuis ce temps, ils n'ont pu retrouver l'élan qui leur avait permis la saison dernière

### LOS ANGELES (D) MONTREAL (D)

Wills, ac	4 1 1 2	Hunt, 2b	0 0 0 0		
Valentine, ac	1 1 1 0	Mashore, ac	0 0 0 0		
Crawford, cd	5 2 2 1	Staub, cd	4 1 1 1		
W Davis, cc	4 2 2 2	Bailey, cg	3 0 1 0		
Russell, cc	1 0 0 0	Bateman, r	5 0 2 0		
Allen, cg	3 2 2 4	Lobby, 3b	4 0 0 0		
Backer, lb	1 0 0 0	Fairly, lb	3 0 0 0		
Parker, lb	4 1 4 2	Wine, ac	3 0 0 0		
Joshua, cg	0 0 0 0	Britton, l	0 0 0 0		
Lefebvre, 2b	5 1 1 0	Strymer, l	1 0 0 0		
Sims, r	5 1 3 0	Brand, lo	1 0 1 0		
Garvey, 3b	5 0 0 0	Reed, l	0 0 0 0		
Downing, l	4 1 0 0	ODoughle, al	0 0 0 0		
Totaux	42 12 16 11	Totaux	21 15 1		
Los Angeles	0 0 0 0 0 2 2 0 - 12	Montreal	0 0 0 0 0 0 1 - 1		
E - Hunt, Staub, DL - Los Angeles; L - Crawford, CR - R. Allen (2) 8, W. Parker, Staub 6, DL - R. Allen.					
	ml	cs	pp	bb	r
Downing, 6-3	9	5	1	1	3
Britton, p. 64	11	3	7	1	1
Strohmayr	3	3	3	1	0
H. Reed	2	2	2	0	1
O'Donoghue	1	2	2	1	0
Raymond	1	0	0	0	0
ML - Downing, T - 2:11 A - 20,929.					



DEUX DES VEDETTES des Dodgers hier soir: Richie Allen qui a claqué deux circuits et fait compter quatre points et Wes Parker (28) qui a connu une soirée parfaite au bâton. (Photo Le Devoir, par Donati)

## Les sports à la pige

BOB LUNN a joué un 66 hier pour prendre l'avance après deux rondes de l'omniium Kemper, d'une bourse totale de \$150.000. Lunn qui a perdu 60 livres depuis qu'il a gagné le tournoi de Los Angeles au début de l'année, a un total de 135. Il est un coup devant Dale Douglass. Ce dernier a égalé le record du parcours avec un 65 hier. Le vétéran Mason Rudolph est en troisième place avec 137 à la suite de son 68 hier.

HENRI RICHARD était très heureux de la nomination de Scotty Bowman à la barre de direction des Canadiens. Henri a déclaré: "C'est un très bon choix. Bowman a fait ses preuves à Saint-Louis. On dit qu'il a une approche comme Toe Blake. Attendons voir..."

PETER BROBERG, jeune lanceur du Collège Dartmouth, a signé avec les Sénateurs de Washington hier et s'est immédiatement mis en route pour la Californie où les Sénateurs sont actuellement. Age de 21 ans, Broberg aurait signé pour quelque \$100.000. Il a déjà refusé un boni de \$175.000 quand il fut repêché par les Athlétiques d'Oakland en 1968.

AL SANTORINI, 23 ans, est passé aux Cardinals de Saint-Louis hier. Le droitier des Padres de San Diego avait été le troisième choix au repêchage des joueurs quand les Padres ont formé leur équipe il y a trois ans. En retour Saint-Louis a cédé le voltigeur de 23 ans, Leron Lee et l'artilleur de relève gaucher, Fred Norman qui affiche un dossier de 6-1 avec Tulsa.

49 VOITURES prendront le départ de la célèbre course des 24 heures du Mans aujourd'hui. La firme allemande Prosche, vainqueur pour la première fois de l'épreuve en 1970, est encore favorite pour l'emporter. Parmi les conducteurs de Porsche aujourd'hui, qui il suffit de mentionner les noms de Vic Elford, Gérard Labrousse, Pedro Rodriguez, Jackie Oliver, Joe Sifert et Derk Bell. Mais neuf Ferraris seront aussi à la partie.

JOHNNY BENCH a reçu le plus de votes au premier scrutin pour être le étoile de la ligue Nationale de baseball. Même s'il connaît une mauvaise saison, Bench a reçu 69.506 votes pour le poste de receveur. Les vétérans Hank Aaron et Willie Mays le suivent avec des totaux de 65.206 et 60.400 respectivement. Au poste de premier but, Willie McCovey est en avance par plus de 10.000 votes sur Orlando Cepeda, un ancien coéquipier. Au deuxième-but, Glenn Beckert est premier tandis qu'au troisième, Joe Torre a pris l'avance sur Ron Santo. Au poste d'arrêt-court, c'est plus serré alors que moins de 2.000 votes séparent le meneur Bud Harrelson de Don Kessinger. Willie Stargell et Lou Brock sont les voltigeurs qui suivent Aaron et Mays avec 25.000 et 24.000 votes respectivement.

CONN SMYTHE a abandonné son poste de président du comité des gouverneurs du Temple de la renommée du hockey en protestant contre l'entrée de Harvey Busher Jackson au Temple. Smythe a bâti le Maple Leaf Garden il y a 40 ans avant de faire du Toronto une force dans le monde du hockey.

GEORGE SPRINGATE, député et botteur des Alouettes a déclaré lors d'un souper à Halifax jeudi soir que l'unité canadienne pourrait être obtenue à travers les sports, "une nécessité sociale pour tous les Canadiens".

LE TOURNOI JACKIE GLEASON, doté d'une bourse de \$260.000, fera partie du circuit professionnel américain la saison prochaine, a révélé hier Joe Day, commissaire de la division des tournois de golf des professionnels d'Amérique.

LA VENERIE FRANCAISE reprend cette année ce qui est déjà devenu une tradition, une journée de concours de chiens, de chevaux et une chasse à courre des plus vivantes au Centre Equestre de Bromont. Le grand public est donc invité à venir passer, demain, une journée au grand air à 45 minutes de Montréal. Des kiosques de rafraîchissements et de goûters légers seront à la disposition du public.

DENNY McLAIN DE RETOUR A DETROIT!... oui et non et voici pourquoi: lors du repêchage des joueurs de collèges et d'écoles supérieures, les Tigres de Detroit de la ligue de baseball Américaine ont repêché le lanceur Denny McLain. Il ne s'agit toutefois pas de leur ancienne vedette maintenant avec les Sénateurs de Washington. Plutôt d'un jeune lanceur gaucher de 17 ans de l'école supérieure Southeastern de Detroit qui, par un heureux hasard, porte le même nom!

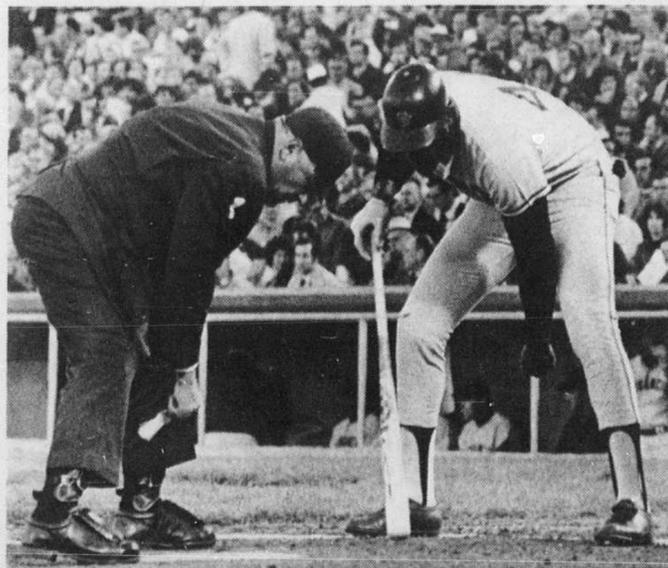
## Tableau comparatif des Expos

Saison	22 programmes	Assistance
1970	22 programmes	-348.540
1971	22 programmes	-353.169
	Différence:	+4.629

## Nos (deux) photos de la semaine!



MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QU'EST-CE QUE POLLOCK M'A FAIT ENCORE? C'est bien ce que Wren Blair, directeur général du Minnesota, semble demander à Me Clarence Campbell, président-animateur des assises ayant pris fin hier!



N'OUBLIEZ PAS CELLE-LÀ, AL! Ce charmant moment-baseball fut croqué sur le vif, mardi soir dernier. Alors que l'arbitre Al Barlick achève de nettoyer le marbre avec son petit balai, le grand Willie McCovey se penche pour vérifier si Monsieur l'arbitre n'a pas oublié une poussière ou deux! (Photos Le Devoir, par Donati)

## À Blue Bonnets

Hier soir

Pari double: 5(Sand Dollar) et 8 (Melin Kimar): \$75.40  
1ère quintela: 3(March Fleming) et 4 (Lynn Crystal): \$84.90  
2ème quintela: 1 (Andy Flight) et 8 (Josedale War God): \$76.30  
3ème quintela: 5 (Mr MacDee) et 6 (Beautiful Katy): \$24.60  
Exacta: 2(Marquis de Tracy) et 8 (Count Royal): \$51.30  
Mutuel: \$594.043  
Assistance: 9,991  
M. Lee a perdu \$12.00 hier soir, de sorte que sa banque est maintenant rendue à seulement \$17.20. Avec aucun gagnant hier soir, sa moyenne est rendue à 31%.

# BASEBALL

### CLASSEMENTS

#### LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Pts.	D.
Pittsburgh	35	23	610	
New York	32	22	593	1 1/2
St-Louis	35	25	583	7 1/2
Chicago	28	30	483	7 1/2
Montréal	24	28	462	8 1/2
Philadelphie	22	34	393	12 1/2

#### Ouest

San Francisco	39	22	639	
Los Angeles	31	28	525	7
Houston	29	30	492	9
Atlanta	28	33	459	11
Cincinnati	24	34	414	13 1/2
San Diego	20	39	339	18

#### Hier

Cincinnati 4, Chicago 3
Los Angeles 12, Montréal 1
San Diego 2, Philadelphie 1
San Francisco 3, New York 2
Pittsburgh 11, St-Louis 4
Atlanta 4, Houston 5

#### LIGUE AMERICAINE

Est	G	P	Pct.	D.
Baltimore	35	19	648	
Boston	32	24	571	4
Détroit	32	25	561	4 1/2
Cleveland	27	28	491	8 1/2
New York	25	31	446	11
Washington	19	35	352	16

#### Ouest

Oakland	38	19	667	
Kansas City	29	23	558	6 1/2
Minnesota	27	31	466	11 1/2
Californie	27	31	466	11 1/2
Chicago	20	32	385	15 1/2
Milwaukee	20	33	377	16

### Hier

Milwaukee 1, Cleveland 2
Chicago 5, Baltimore 9
Boston 3, Kansas City 6
Minnesota 1, Detroit 4
New York 4, Oakland 11h
Washington à Californie, 11h

### LIGUE NATIONALE

#### CINCINNATI (4) CHICAGO (3)

Rose, cd	5 0 0 0	Kessinger, ac	5 1 1 0
Helms, 2b	4 1 1 1	Beckert, 2b	5 1 3 0
L. May, lb	4 1 1 1	Hickman, cd	5 1 3 2
Bench, r	4 0 1 0	Santo, cg	4 0 2 0
Perez, 3b	4 1 1 1	Peptonne, lb	4 0 1 0
Vaier, cc	4 1 2 0	Popovich, 3b	4 0 1 0
McRae, cg	4 0 1 1	Davis, cc	3 0 1 0
Bradford, cg	0 0 0 0	D. Breeden, r	2 0 0 0
Concepcion, ac	4 0 0 0	Torres, lo	1 0 0 0
Gullett, l	2 0 1 0	Camizero, r	1 0 0 0
Cline, lo	1 0 0 0	Ortiz, co	0 0 0 0
Granger, l	1 0 0 0	Marlin, r	0 0 0 0
Gibson, l	0 0 0 0	Hanks, l	3 0 0 0
		Banks, lo	1 0 0 0
		Tompkins, l	0 0 0 0
Totaux	37 4 8 4	Totaux	28 12 2
Cincinnati	000 003 010-4	Chicago	000 001 000-3

#### E - Kessinger, Concepcion, D. Breeden, Peptonne, DJ - Cincinnati; L. LSB - Cincinnati; G. Chicago; 11, 2B - Beckert, 2, Bench, Popovich, C.R. - Hickman, S.C. - Helms, L. May, 12, T. Perez, S.C. - BV - Foster.

#### L. May 12, T. Perez, S.C. - BV - Foster.

#### ML - Downing, T - 2:44 A - 17,871.

#### ml cs pp bb r

Gullett	2	2	3	2	2
Granger, G. 24	2	2	3	4	1
Gibson	1	3	0	0	0
Hanks, P., 6-8	8	8	4	4	0
Tompkins	1	0	0	0	0
VS - Gibbon, T - 2:44 A - 17,871.					

### HIER SOIR

#### LIGUE NATIONALE

San Diego .011 000 000-2 2 1
Philadelphie 00 000 010-1 8 1
Roberts et Barton; Lersch, Wilson 9 et Ryan G - Roberts, 5-5 P

### Lersch, 4-5.

A - 19,200

Atlanta	100	000	003	4-9-0
Houston	002	110	001	5-11-1

Nash, Wilhelm 8, Priddy (2-3) 9 et Diddier; Blasingame, Gladding (2-1) 9 et Edwards.

a - 14,885.

#### San Francisco 000 200 00 1 3-60

New York	000	000	002	0 2-4-0
(10 manches)				
Stone, Hamilton 5, J. Johnson 9, McMahon (4-3) 10 et Diertz; C. Williams, R. Taylor 7, Frisella 8, McGraw (3-3) 10 et Grote. Cir: McCovey 10e et Marshall 3e.				

#### Pittsburgh 020 400 104 - 11 11 0

St-Louis	010	020	001 - 4 9 2
Ellis, Guatzi 7 et Sanguillen; Cleveland, Taylor 4, Parker 6, Shaw 8 et Simmons, McKernay 8, G. Ellis, 9-3, P. Cleveland, 5-5. Cir - Pittsburgh, Stargell 21. A - 27,308.			

#### LIGUE AMERICAINE

Milwaukee	00	001	00-1 6 0
Cleveland	000	000	20x-2 4 0
Pattin et Root; Dunning, Wingo 8, Farmer 9 et Fosse, 6 - Dunning, 6-4, P - Pattin, 6-5, C - Cleveland, Chambliss 2.			

A - 9,155

Chicago	00	100	202-5 13 0
Baltimore	102	005	00x-8 9 2
Horlen, Kealey 6, Forater 7, Eddy 8 et Egan; McNally, Duke 7, Watt 9, Richert 9 et Hendricks, 6 -			

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

# marabout-auto

COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

## Baseball-statistiques

### MOYENNES AU BATON DES EQUIPES

#### LIGUE NATIONALE

(parties d'hier non comprises)

	AB	P	CS	C	PP	Moy.
St-Louis	2030	276	565	37	265	278
Pittsburgh	2019	261	545	55	239	270
Los Angeles	1947	229	518	30	221	266
New York	1844	208	485	33	189	263
Chicago	1919	217	492	48	209	256
Atlanta	2069	236	524	60	218	253
San Francisco	2054	255	515	56	239	251
MONTREAL	1678	179	410	27	159	244
Houston	1966	193	473	20	174	241

# L'actualité

# économique

## Réflexion sur la gestion

### Remarques sur la planification

Le texte ci-dessous est un résumé partiel d'une causerie prononcée le 27 mai dernier à Montréal devant la North American Society for Corporate Planning par M. T.W. Parton, directeur-général de Ciba-Geigy Canada Ltd. Il nous a semblé que le texte de M. Parton contenait des éléments intéressants qui qu'ils soient souvent peu utilisés en pratique par les entreprises dans leur planification.

Il existe une foule de livres et d'articles très bien faits qui disent ce qu'est la planification, ce que l'on doit en attendre etc... Mes remarques ne concernent que la planification formelle, i.e. celle qui se fait rationnellement et que l'on peut communiquer. Je n'ai pas l'intention de parler de la planification intuitive qui est éminemment importante et qui est le plus souvent présente au moment de planifier rationnellement, formellement.

Les buts d'une planification stratégique varient d'une compagnie, d'une situation à l'autre. D'ailleurs, fort heureusement ces buts sont changeants. Mais il existe des moyens d'obtenir d'un effort de planification, précisément ce que l'on veut, ou, si non, de savoir pourquoi exactement on ne l'a pas eu. Ainsi, un moyen que je trouve utile est d'exiger que tous les plans qui me sont soumis soient courts; ceux-ci sont plus difficiles à écrire qu'un long rapport justificatif, mais cela force un directeur de division à exposer clairement et sans détour ses résultats. Il doit faire en sorte que chaque mot compte d'autant plus, que les longs rapports m'ennuient et m'impatientent.

Je crois à la participation dans la planification, surtout au niveau des cadres supérieurs dans une planification valable, j'essaie d'allier l'imagination au réalisme et la créativité au sens pratique. Les plans doivent être étendus mais réalisables; ils doivent être basés sur des jugements valables, et non des vœux pieux... Il faut évidemment poser des hypothèses, mais celles-ci doivent, pour chaque niveau hiérarchique de l'entreprise, n'être exprimées que lorsque celui qui en prend connaissance peut en saisir la portée immédiate, sinon, elles sont superflues et peuvent semer la confusion.

La grande recette dans la planification

des efforts est probablement de savoir bien répartir ses ressources entre la planification, l'exécution et le contrôle. La distribution peut varier en dosage, mais aucune des trois phases du processus de gestion ne doit être sous-estimée ou surévaluée sous peine de compromettre tout le plan et de jeter le désordre dans l'organisation. Il fut un temps où l'excès d'effort se retrouvait au niveau de l'exécution. Je me souviens d'un directeur de marketing qui disait continuellement: "Les ventes ne se font pas en restant assis au bureau". En fait, il aurait probablement pu vendre autrement que par la sollicitation directe des clients, mais sa stratégie de ventes ne tenait pas compte de cette éventualité.

Pratiquement, à notre compagnie, la planification commence par l'accumulation de données de base. Chaque division prépare ses données "locales", et pendant ce temps s'élabore au niveau supérieur une série d'hypothèses de l'économie de chaque pays (région) et de l'économie internationale. A ces bases, on ajoute les objectifs socio-économiques de la compagnie. L'examen de ces deux éléments permet de fixer des objectifs pour cinq ans et pour chaque pays. Ces documents sont préparés au grand siège social de la compagnie, puis transmis aux directeurs des différents filiales.

Le siège social prépare des objectifs par division et par fonction, puis pour chaque plan particulier. Le stage suivant consiste à élaborer des plans annuels, ce qui consiste en fait à préciser les données, les objectifs de la première année du plan de cinq ans. A ce niveau, les consultations mutuelles se multiplient de façon à ce qu'il y ait bien entendue entre le siège social et la filiale sur ses objectifs. Nous contrôlons nos résultats par des révisions, des examens trimestriels de notre performance et des hypothèses que nous avions posées.

Le 18 juin prochain

## Le contenu du prochain budget fédéral sera décisif pour le régime fiscal du Canada

par James Nelson de la PC

Le budget 1971 que le ministre fédéral des Finances, M. Edgar J. Benson, présentera la semaine prochaine au Parlement, est l'aboutissement de dix années d'études ardues et de débats serrés sur les complexités de la législation fiscale canadienne, et ce qu'elle devrait être.

Le document exposera en détail les mesures envisagées pour réviser la loi de l'impôt sur le revenu. C'est en 1962

que, pour la première fois, on avait songé à cette révision. Le gouvernement conservateur de l'époque, présidé par M. John Diefenbaker avait chargé une commission royale d'étudier les modalités.

Placés sous la présidence d'un expert fiscal de Toronto, feu Kenneth Carter la commission avait rédigé un rapport en 12 volumes. Le gouvernement l'a étudié et on a tiré un livre blanc dans le cadre

d'un long débat national.

Maintenant donc, après des mois de cogitation, le gouvernement va soumettre aux Communes, le 18 juin, un ensemble de propositions définitives.

Il semble acquis que, dans les grandes lignes, le gouvernement s'en tiendra au contenu du livre blanc publié en novembre 1969.

Quoi qu'il en soit, les détails demeurent, en attendant vendredi prochain, un secret bien gardé du gouvernement. Mais, voici une analyse des propositions du Livre blanc et de ce que le Parlement a en pens.

### Le Livre blanc

Le Livre blanc de M. Benson, sans aller aussi loin, n'est pas très en deçà des recommandations de la commission Carter. Il a proposé de commencer le bareme du taux de l'impôt à 20 pour cent sur les premiers \$500 de revenu imposable, pour arriver à un maximum de 52 pour cent pour un revenu annuel de plus de \$24.000.

### Plus-value du capital

En vertu du plan commis il y a deux ans par M. Benson, la plus-value du capital serait, en grande partie, im-

posée au taux normal de l'impôt sur le revenu individuel. A une seule exception près: rien que la moitié des bénéfices réalisés sur la vente de valeurs canadiennes serait imposable.

Une grande partie des pertes de capital pourrait venir en déduction de la plus-value ou de tout autre revenu avant le calcul de l'impôt.

Ainsi, si ces propositions sont appliquées les investisseurs qui auront fait des bénéfices sur les titres de sociétés canadiennes, seraient taxés sur ces profits une fois tous les cinq ans, même si au cours de cette période, ils n'ont pas vendu ces titres et ont continué de les conserver.

cette base. Ces taux incluent une charge de trois pour cent pour la sécurité de vieillesse. Carter a proposé l'abolition du taux des profits jusqu'à \$35.000 par année et le Livre blanc Benson a soutenu la même proposition depuis quatre ans. Toutes les compagnies devraient alors payer au gouvernement la moitié de leurs revenus en taxes, dépenses soustraites. Les entreprises non incorporées mais maintenues comme des sociétés, ou aucune base industrielle, seraient taxées, via leurs propriétaires, sur une base d'impôt personnel, dans une proportion de 50 ou 60 pour cent.

### Les mines

Les mines jouissent actuellement d'une immunité de trois ans des leur mise en opération. Elles peuvent réduire d'un tiers leurs bénéfices, comme compensation pour la dépréciation de leurs effectifs. Benson et Carter sont d'avis de mettre fin à cette lune de miel. M. Benson a aussi proposé un système en vertu duquel, les producteurs miniers et ceux de pétrole et de gaz devraient se qualifier pour cette dépréciation, en dépensant \$3 en exploitation nouvelle pour chaque \$1 alloué.

### Changeants importants

Le comité des finances des Communes a recommandé d'importantes modifications au Livre blanc.

Ces changements concernant les entreprises et les corporations ont fait plus de bruit que les propositions de changements au revenu personnel.

Les corporations sont taxées actuellement à 21 pour cent de leurs profits jusqu'à concurrence de \$3.000 par année et à 51 pour cent pour le surplus de revenus à partir de

## résultats financiers

### Canada Packers

"Nous devons déplorer l'apparition de barrières au commerce interprovincial" déclare M. W. F. McLean, président de Canada Packers Limited, dans le rapport annuel de la compagnie. M. McLean fait ce commentaire au sujet de l'évolution des provinces vers l'application de mesures restrictives sur le commerce interprovincial de la volaille. Au début de la semaine, la légalité de la réglementation sur la mise en marché des oeufs a été mise en question par le gouvernement du Manitoba qui a fait appel à la Cour Suprême du Canada à la suite de son recours à la justice.

Passant l'exploitation de la compagnie en revue, M. McLean annonce que les ventes ont augmenté de 4,6 pour cent au cours de l'exercice financier de 1971 pour s'établir à \$919.178.000. En 1970, le chiffre de ventes avait atteint

\$878.979.000. Le profit net a été de 4 pour cent inférieur à celui de l'exercice précédent. M. McLean ajoute que "cette diminution est décevante, même si le profit net est le deuxième plus élevé de toute l'histoire de la compagnie, n'ayant été dépassé que par celui de l'an dernier." Il avance que l'accroissement des profits doit être proportionnel à l'augmentation des placements aux postes des immobilisations et des disponibilités et à celle des investissements des actionnaires.

charge flottant pour le dollar canadien a été l'une des grandes causes du déclin des profits des producteurs de papier. Ce dernier, dans le domaine du papier-journal surtout est en effet exporté le plus souvent vers des marchés européens et surtout vers le marché américain.

La hausse des frais de transports et des coûts de main-d'oeuvre sont aussi deux causes importantes de l'actuelle crise qui affecte l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

## Pâtes et papiers: baisse de 86% des profits jusqu'ici en 1971

Les profits des principaux producteurs de papiers québécois ont accusé une diminution de 86% au cours du premier trimestre 1971 en comparaison de la même période de 1970.

C'est ce que vient d'annoncer le Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec dans une publication qui fait état des résultats trimestriels des principaux fabricants de papiers du Québec. Les ventes des compagnies étudiées ont marqué une hausse minime de 0,2% tandis que les profits chutaient de 86%. Consolidated-Bathurst a été particulièrement affecté par cette tendance défavorable puisque ses ventes ont baissé de près de \$6 millions et la compagnie a encaissé une perte de \$1.219.000.

Le total des profits des sept compagnies étudiées a été de \$1.473.000 alors que l'an dernier il s'élevait à \$10.609.000. Comme cela a déjà été dit (Le Devoir, jeudi 27 mai 1971), l'établissement d'un taux de

Le Conseil des producteurs des pâtes et papiers du Québec mentionne aussi une fiscalité trop lourde, trop astreignante comme une des causes du déclin des affaires dans ce secteur de l'économie canadienne.

Précisons que les données du tableau ci-contre sont pour le premier trimestre 1971 seulement et qu'il omet des producteurs importants (Abitibi, Macmillan-Blondel etc...) dont les usines sont surtout situées hors du Québec ou qui ne révèlent pas de statistiques distinctes de leur compagnie-mère

(comme la Compagnie Internationale de Papier du Canada, CIP).

Les résultats du second trimestre de 1971 ne devraient pas dénoter d'amélioration marquée, pas plus que ceux de compagnies non-incluses, puisqu'elle sont aussi durement touchée que les autres. On sait par ailleurs que de nombreuses compagnies ont dû fermer au moins temporairement certaines de leurs usines afin d'éviter une surproduction impossible à écouler et pour vendre des stocks trop imposants.

Pâtes et papiers (1er trimestre de chaque année)	Ventes ou revenus		Profits	
	1971	1970	1971	1970
Anglo	\$25.725.000	\$25.629.000	\$535.000	\$661.000
Consol	81.327.000	87.149.000	(1.219.000)	1.894.000
Domtar	120.300.000	113.400.000	1.300.000	4.200.000
Donohue	752.000	1.956.000	4.000	433.000
MacLaren	10.039.000	11.461.000	550.000	1.047.000
Price	43.892.000	11.131.000	116.000	1.999.000
Rolland	10.557.000	10.309.000	187.000	375.000
TOTAL	292.592.000	292.035.000	1.473.000	10.679.000
	Changement 71/70	+0.2%		-86.1%

## Des compagnies... en bref

### Hunter Douglas Canada achète un important distributeur en gros

POINTE-CLAIRE, Québec - Le Groupe Hunter Douglas, déjà actif dans le domaine de la fabrication de produits d'architecture, de construction et de consommation, vient de conclure une entente d'a-

chat touchant la majorité des intérêts de la firme Consolidated Plywood Corp., de Montréal.

Consolidated Plywood agit comme distributeur en gros de produits de construction,

ses ventes se sont élevées à environ \$15 millions l'an dernier. Cette compagnie exploite des entrepôts à Montréal et à Québec et possède un réseau de distribution en Ontario, à partir de Toronto,

Kitchener et North Bay, par l'intermédiaire de sa filiale à part entière, Duffus Banfield Limited, de Kitchener.

M. John Kay, président de Hunter Douglas Canada Limited, filiale opérationnelle du Groupe Hunter Douglas, au Canada, a précisé que l'acquisition de Consolidated Plywood entraine dans le cadre d'un programme de diversification et d'intégration à long terme. Un membre de l'organisation Hunter-Douglas sera nommé directeur-général de Cons. Plywood.

## Les comptables agréés du Québec

### Le mode de gestion par objectifs est souvent mal compris et mal utilisé

"La technique de la gestion par objectifs (GPO) a souvent été mal comprise et mal utilisée. Beaucoup de gens ont des préjugés à son égard, mais elle demeure quand même de loin la plus exigeante et stimulante technique de gestion disponible aux entreprises d'aujourd'hui". Cette opinion fut émise par MM. Alex M. Hill et Jean Paquin, respectivement associé et conseiller senior de la firme Urwick Currie et Associés Ltée, au cours des travaux de l'atelier qu'ils dirigeaient sur la gestion par objectifs à la conférence de 1971 de l'Institut des comptables agréés du Québec qui réunit près de 350 comptables agréés à Québec.

Monsieur Paquin a fait état d'études montrant que les personnes sont plus motivées et s'acquittent mieux de leurs tâches lorsqu'elles peuvent s'attaquer à des réalisations concrètes et lorsque ces réalisations sont reconnues. C'est pourquoi la gestion par objectifs cherche à intégrer de façon dynamique les besoins de clarification et de réalisation des objectifs de rentabilité et de croissance de l'entreprise avec les besoins d'affirmation et de perfectionnement des cadres. La GPO crée un environnement dans lequel les cadres sont mis au défi et stimulés vers l'obtention de résultats.

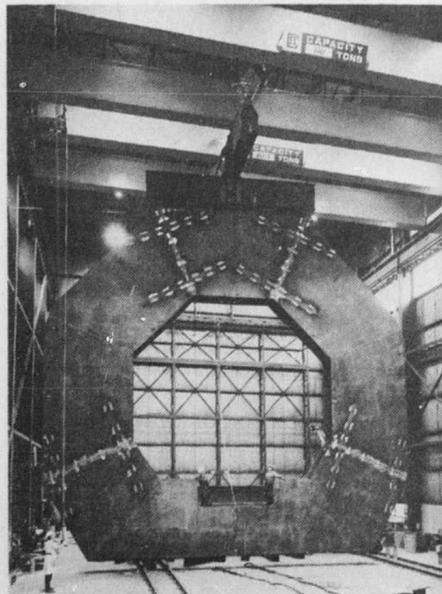
Parmi les étapes de base à franchir pour en arriver à une GPO qui donne des résultats, M. Hill note: l'examen critique et la reformulation des plans stratégiques et tactiques; l'explication avec chaque cadre de ses résultats-clés, de son plan de perfectionnement, et des critères d'efficacité selon lesquels il sera jugé, la mise en oeuvre de procédures rigoureuses pour le contrôle du progrès, et le maintien d'une conjoncture propice à l'obtention des résultats escomptés.

Urwick, Currie et Associés a trouvé que les difficultés rencontrées avec la technique GPO résultent habituellement d'une utilisation fautive ou incomplète de ses principes. Les dirigeants d'entreprises qui ont donné trop d'importance aux besoins de la compagnie, au détriment de ceux des cadres, sont responsables des insuccès de la technique et du désenchantement qui suit. Un vrai programme de gestion par objectifs rassemble à la fois la planification et la gestion de l'entreprise et les programmes de perfectionnement des cadres. Si ces deux aspects de la technique ne se soutiennent pas l'un l'autre, ni l'un ni l'autre ne peut réussir.

La reconnaissance de plus en plus étendue qu'on accorde à la gestion par objectifs dans les milieux d'affaires et du

gouvernement résulte des succès obtenus par son utilisation dans tous les genres d'organismes et de fonctions.

Des firmes professionnelles, dont certaines de comptables agréés, font présentement l'essai de la GPO et en tirent des résultats très valables. Correctement établie, la gestion par objectifs peut contribuer de façon remarquable au bien-être économique d'un organisme tout aussi bien qu'à celui de ses effectifs.



L'usine montréalaise de la Canadian Vickers a presque achevé la construction de cette extrémité massive d'un réservoir protecteur destiné à abriter un réacteur nucléaire. Cet élément du réservoir pèse 120 tonnes et mesure 45 pieds de haut. Cette structure représente la première étape d'un contrat d'environ \$20 millions obtenu par la Canadian Vickers. Ce contrat fait partie du projet "Ontario Hydro" qui est présentement en exécution à la Péninsule Bruce du Lac Huron.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX  
VENEZ CHOISIR VOTRE  
AMEUBLEMENT SUR  
LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographe Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

Encouragez nos annonceurs

## En difficultés

### Lockheed aurait tout essayé

WASHINGTON (AFP) - Les dirigeants de Lockheed Aircraft ont essayé sans succès de pallier aux difficultés financières de la société en cherchant à la faire fusionner avec d'autres entreprises, a révélé hier le président de la firme californienne, M. Daniel Haughton.

M. Haughton, qui déposait à son tour devant la Commission bancaire du Sénat qui examine le projet d'aide gouvernementale à Lockheed, a précisé que les conversations qu'il a eues à ce sujet avec les dirigeants de quinze grandes sociétés dont il n'a pas révélé la raison sociale, avaient montré que celles-ci n'étaient pas "intéressées" par une telle offre.

Le président de Lockheed a également envisagé de vendre la division "Missiles et espace" de sa société, qui est une des seules à faire actuellement des bénéfices, mais il a renoncé à cette solution estimant que ses banquiers, qui ont déjà prêté 400 millions de dollars à la firme, feraient opposition sur le produit de la vente.

Dans ces conditions, seule une garantie gouvernementale de 250 millions de dollars de prêts privés pourrait sauver Lockheed de la banqueroute, estime M. Haughton, qui a rappelé que les 24 banquiers de la compagnie ne prêteront pas cette somme en l'absence de soutien fédéral.

## À Montréal

### La conjoncture du soufre étudiée par des experts

Sur l'invitation du Canada, des représentants des gouvernements du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la France, de la Grande Bretagne, de l'Italie, du Japon, du Mexique, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République Fédérale d'Allemagne, et de la Commission des Communautés Européennes, se sont rencontrés à Montréal les 9-10 et 11 juin, 1971, afin de discuter de la conjoncture du marché mondial du soufre.

L'échange de vue des délégués a porté sur la conjoncture actuelle et les tendances à long terme de l'offre et de la demande de soufre. La demande de soufre, si de nouveaux emplois importants actuellement à l'étude n'aboutissent pas, s'accroîtra, estime-t-on, à un taux similaire à celui des années passées. Des discussions préliminaires ont indiqué que d'importants changements surviendraient dans la situation de l'offre globale.

Reconnaissant la valeur de telles discussions, les délégués se sont entendus sur l'opportunité de recommander à leurs autorités qu'une autre réunion soit convoquée cet automne dans le but de poursuivre l'étude de ces problèmes. Le Canada s'est proposé d'être à nouveau le pays hôte.

## COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL,  
ROY & CIE  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
RONALD PERRON, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-3226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 835-4194

PROVOST & PROVOST  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
ROLAND PROVOST, C.A.  
235 ouest, Boul. St-Joseph  
274-6513

VIAU & ROBIN  
Comptables agréés  
LUCIEN D. VIAU, C.A.  
H. LIONEL ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADLON, C.A.  
ARMAND H. VIAU, C.A.  
J. SERGE GERVAIS, C.A.  
WAJIM BOULOS, C.A.  
4926 ave. Verdun, Verdun  
769-3871

Duval, Buteau & Cie  
COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne,  
Gunn  
& Cie  
Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115  
Tél.: 878-3011  
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX  
ET ASSOCIÉS  
comptables agréés  
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 - 861-5741  
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 - 692-1201  
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski - 724-4136  
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke - 567-5259

Les marchés boursiers

Toronto a connu une très bonne séance mais ailleurs les gains furent minimes

Les cours se sont hissés progressivement dans la plupart des compartiments, hier, à la Bourse de Montréal, et à la fermeture la tendance était légèrement en hausse bien que les transactions aient été plutôt légères.

Au total, les transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, ont atteint 1.41 million d'actions, par rapport à 1.71 million jeudi.

Les gains ont dépassé les pertes par 128 contre 97, tandis que 93 titres sont demeurés inchangés.

Battant la marche à la hausse à la Bourse de Montréal, Union Oil of Canada a grimpé de \$2 à \$48, Falconbridge de \$1 1-2 à \$13, Reitman's de \$1 1-2 à \$24 1-8, Argus Corp., de \$1 à \$16, Moore Corp., de \$1 à \$37.44, National Drug and Chemical s'est hissé de 7-8 à \$7 5-8 et la Banque Royale de 1-8 à \$27.

Chez les titres en baisse, Chrysler a fléchi de \$1 3-8 à \$29, Inasco de \$1 1-8 à \$18 7-8, Bell Canada de 7-8 à \$47 7-8, R. L. Crain de 1-2 à \$13 1-2, Hollinger Mines de 1-2 à \$39 et International Utilities de 1-2 à \$42 3-8.

À la Bourse canadienne, Wabasco a grimpé de \$1 à \$17, Belgium Standard de 1-4 à \$13 1-2 et Africana Mining s'est hissé de 22 cents à \$1.27, Wingat Diversified a fléchi de 1-4 à \$6 3-4 et Commodore Business Machines de 1-8 à \$8 3-4.

Toronto L'or était en tête des valeurs en hausse et les cours cotés à la Bourse de Toronto marquaient de fortes avances, au cours d'une session active, hier. Il s'agissait de la huitième séance consécutive à enregistrer des hausses, à cette Bourse.

Le volume des actions transférées s'est chiffré par 2.86 millions, contre 2.61 millions, jeudi.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and Dow Jones.

La valeur totale des actions transférées a été de \$23.2 millions contre \$23.7 millions, jeudi.

Les gains ont dépassé les pertes par 310 contre 196 et 219 valeurs sont demeurées inchangées.

Les boissons, les pipelines, les communications et les compagnies de prêt ont été les secteurs les plus forts. Parmi les 17 sous-groupes des industriels, 10 ont affiché des hausses.

Les chimiques, l'acier, les services et les alimentaires ont enregistré des pertes fractionnelles.

Distillers-Seagrams a pris 5-8 à \$53 1-2 et Acres, 1-7 à \$13 1-4.

Falconbridge a pris 3 à \$115, Argus, 1 7-8 à \$16, Royal Trust, 1 à \$33 1-2, Denison, 1 à \$26, Pan Ocean, 1-2 à \$18 5-8, Great Plains, 1-4 à \$33 et Patino, 3-8 à \$21.

Seaway Multi-Corp. a pris 1 à \$8 1-2, Mattagami, 5-8 à \$29 1-8, Voyager, 20 cents à \$4.10, Inco, 3-8 à \$39 7-8, Commonwealth Holiday Inns, 1-4 à \$12 1-2 et Alcan, 3-8 à \$23 3-8.

Bell a cédé de 1-8 à \$47 1-8, Asamera, de 1-2 à \$21 1-2, Scurry-Rainbow, de 1-4 à \$21 1-2, Bethlehem, de 1-8 à \$17 1-4, Noranda, de 1-8 à \$36 1-4 et Imperial Oil, de 1-8 à \$23 5-8.

International Utilities a baissé de 1-4 à \$42 1-2, Banque de Nouvelle-Ecosse, de 1-2 à \$26 1-4, Gulf Canada, de 1-8 à \$22 1-2, Inasco, de 1-8 à \$19 et Union Gas, de 1-8 à \$15 7-8.

La tendance a été étroitement irrégulière à Wall Street, hier. Faute de nouvelles particulières, les incertitudes concernant l'orientation de la politique monétaire de la réserve fédérale ont incité

les opérateurs à la prudence. Les affaires ont été calmes et la cote n'a fait que fluctuer entre d'étroites limites.

Les ordinateurs sont restés soutenus, entraînés par IBM qui a gagné trois dollars, et les télévisions et les électroniques ont progressé sur un large front.

Les transports aériens, les matériaux de construction et les grands magasins se sont améliorés par endroits mais les pertes l'ont emporté parmi les constructions aéronautiques, les alimentaires, les sidérurgiques et les mécaniques.

General Motors et Ford ont cédé du terrain parmi les automobiles, mais Chrysler a légèrement progressé. Les pharmaceutiques et les papiers se sont alourdis tandis que les pétroles se sont montrés

hésitants, en dépit d'un gain de plus d'un dollar par Texaco. Dow Chemical a gagné un dollar parmi les chimiques, irréguliers comme les cinémas et les caoutchoucs.

Le total des actions transférées s'est chiffré par 12.27 millions, contre 12.45 millions, jeudi.

À la Bourse américaine, l'indice des prix a pris un cent à 25.90. Le volume des actions transférées a baissé à 3.07 millions, de 3.32 millions, jeudi.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Hudson Bay a pris 7-8 à \$21 1-4, Canadian Pacific, 3-4 à \$69, Genstar, 3-8 à \$12, Massey, 3-8 à \$30 3-4 et Inco, 1-4 à \$38 3-4. Distillers a cédé 5-8 à \$52 et Walker, 1-4 à \$37.

les indices

Table of market indices for Montreal, Toronto, and Dow Jones, showing values and percentage changes.

Montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Table of stock prices for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and Industriels.

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of Canadian stock prices, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels and Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

au comptoir

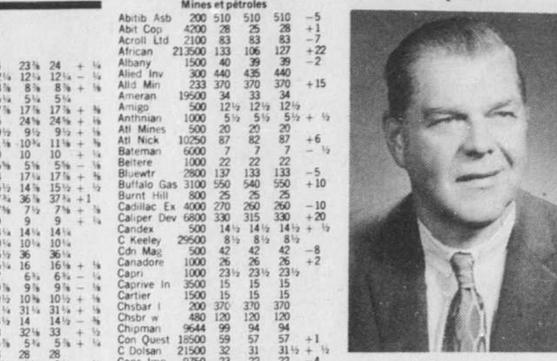
Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Table of commodity prices, including columns for item names, prices, and changes. Includes sub-sections for Pétroles, Métaux, and Produits agricoles.

cours du dollar

Table of dollar exchange rates, including columns for currency names, prices, and changes.

LA SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU QUÉBEC



D. J. Simpson, R.I.A., Elu président

Lors de l'assemblée annuelle qui a eu lieu récemment à Dorval, P.Q., M. D. J. Simpson, B. Comm., R.I.A., fut élu président de la Société des comptables en administration industrielle du Québec.

Monsieur Simpson est membre de la Section de Montréal et assume les fonctions du Gérant général-Comptabilité, The Steel Co. of Canada.

Les autres officiers élus pour la période 1971-72 sont: présidents: V. Bolduc, R.I.A., Québec, C. R. Keen, R.I.A., Montréal, C. M. Moore, R.I.A., Québec; trésorier, A. N. Perron, R.I.A., Montréal; secrétaire, D. W. Burke, C. A., Montréal.

fonds mutuels

FONDS OFF. DEM.

Table of mutual fund prices, including columns for fund names, prices, and changes.

cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

Table of exchange rates between banks, including columns for country names, rates, and changes.

Les MOTS CROISÉS du Devoir

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Table of commodity prices, including columns for item names, prices, and changes. Includes sub-sections for Pétroles, Métaux, and Produits agricoles.

cours du dollar

Table of dollar exchange rates, including columns for currency names, prices, and changes.

Solution d'hier

1-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12

SPATHE EFFET TORRIDE LAMA UL CEREUSE PS CI MONTAURES TEE DECANTER ES VERIN HUA USERA TIER RE TOUR LEON P AM A D I R TRIBUN SEU I BEN LIER MAL

# Comment améliorer l'information dans le domaine social?

Une consultation à l'échelle nationale sur les services communautaires d'information et de référence a lieu en fin de semaine à Ottawa. Convoquée par le Conseil canadien de développement social, la consultation a pour but de mettre au point des mécanismes permettant à la population d'être renseignée plus rapidement et efficacement sur les services sociaux qui lui sont offerts.

Les autres font et connaissent mal les services de leur propre région. Les participants à cette consultation chercheront les moyens nécessaires pour offrir au public les renseignements dont ils ont besoin, incitant les gouvernements à prendre les mesures qui s'imposent dans ce domaine. Un rapport sera publié à la suite de cette consultation dont sortiront, prévoient-ils, plusieurs recommandations pertinentes non seulement pour les gouvernements fédéral et provinciaux mais pour les agences sociales chargées de répondre aux besoins de la population.

# Vivante, elle est menée au salon mortuaire

TORONTO (PC) - Le procureur-général de l'Ontario, M. Allan Lawrence a accepté d'ordonner une enquête sur le cas d'une dame de 40 ans, originaire de Thunder Bay, qui l'on avait crue morte et qui était encore en vie quand elle fut menée au salon mortuaire.

(NPD-Toronto-High Park) qui lui demandait, à la législature, quelle suite il entendait donner à cette affaire. La dame, Mme Robert Harris, avait été trouvée inanimée, mardi, dans une chambre de motel à Pass Lake, près de Thunder Bay. Selon le Dr Shulman, on aurait conclu à un décès et elle fut amenée dans un salon mortuaire de Thunder Bay quatre heures plus tard.

# Les pharmaciens salariés s'élèvent contre le huis clos au conseil des gouverneurs

L'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ) s'inquiète d'un projet de règlement du Collège des pharmaciens du Québec qui instaure le huis clos au conseil des gouverneurs du Collège et prie le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, d'empêcher l'adoption de ce règlement.

Le huis clos au conseil des gouverneurs du Collège des pharmaciens du Québec, nous tenons donc à porter à votre attention que ce dernier s'apprête à adopter un règlement de huis clos pour la tenue des séances du conseil. Selon ce règlement, le huis clos pourrait être obtenu sur demande majoritaire des gouverneurs. Comme vous pouvez le deviner, ce règlement, s'il était adopté, contrevien-



Trois spectacles quotidiens seront présentés les samedis et dimanches à 13h, 14h30 et 16h, au Théâtre de la lagune de Terre des hommes, à l'intention des enfants. Le comédien Jacques Zouvi entouré de Marc Messier, Nicole Laurin, Suzanne Giroux, Lucienne Zouvi et Robert Gadin présentent les Naufragés du Cyclope. Sur semaine, le même spectacle est présenté à 13h30 et 15h. Le prix d'entrée est de 50¢.

draît au tome I du volume VII du rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social... on recommande entre autre que le fonctionnement des ordres professionnels doit également être rendu public. Le même rapport, poursuit Mme Shoener, recommande que des représentants du public siègent au sein des corporations professionnelles. Une telle réforme serait inopérante avec le huis clos public que ces représentants du public seraient tenus au secret par la majorité des gouverneurs. Au président du Collège des pharmaciens, Mme Shoener écrit que "l'adoption d'un tel règlement, en plus de restreindre la démocratie à l'intérieur de la profession, donnerait prise davantage aux critiques de la profession que les corporations professionnelles constituent des sociétés secrètes de protection mutuelle".

# Étudier la crise de la jeunesse par la biologie?

PARIS (AFP) - La biologie aide-t-elle à comprendre la jeunesse révoltée? Constatant que le malaise des jeunes et de l'université se retrouve dans tous les pays malgré la diversité des systèmes politiques, le professeur français Robert Debré a lancé une étude sur les maladies biologiques des crises universitaires.

teurs: politiques, psychologiques, sociologiques et économiques notamment. L'étude se concentre actuellement à quatre universités pilotes: Porto Alegre (Brésil), Nottingham (Grande-Bretagne), Lyon (France) et Prague (Tchécoslovaquie), choisies pour leurs différents systèmes d'éducation et de style de vie. Dans le courant de 1972, elle sera élargie à une cinquantaine d'universités dans le monde.

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure ou comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

**ASEPTA**  
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS  
Agréable au goût  
Purgatif efficace

**POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ**  
UNE EAU DE SANTÉ  
ALCALINE & PÉTILLANTE  
QUI FACILITE LE TRAVAIL DIGESTIF ET L'ÉQUILIBRE

**SHERBROOKE-DEBORMIER**  
2,600 p.c.  
Édifice moderne, air climatisé, ascenseur, service complet, bail 1 an, option 3 ans. Occupation immédiate. Appeler N. D'Angelo 845-3151.

**PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES**  
844-3361  
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.  
Tout mot supplémentaire est de 0.05  
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**APPARTEMENT A LOUER**  
CASGRAN-VILLERAY: (parc Jarry) demi sous-sol, 3 grandes pièces (doublées), chauffées, eau chaude, 220 cuisinière gaz, taxes d'eau. Tél.: 334-3548 ou -331-0325 14-6-71

**CHALET A LOUER**  
ST-GABRIEL DE BRANDON: meublé, 388 rue Gagné, rue face B.M. Motel, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, poêle-réfrigérateur, pas eau chaude, ni bain, ni douche. Occupation immédiate à fin septembre. Prix \$600. tout compris: taxes, électricité, vidanges, etc. Tél.: 256-8305; 481-8706; 256-8552; 835-7395; 835-2127. 14-6-71

**APPARTEMENT DEMANDE**  
Étudiant post-gradué à McGill cherche logement meublé, près centre-ville, pour juillet et août. Références. Écrire à C.P. 701, Succursale "N", Montréal 129. 14-6-71

**A VENDRE**  
VOILIER "Mirror" 10' 10"  
\$550. Tél.: 688-8566 14-6-71  
Rayons de bibliothèque en excellent état. Bibliophilique. Tél.: 272-3910 14-6-71

**AUTO A VENDRE**  
RAMBLER 1965, sedan, 4 portes, Classic 660, automatique, servodirection, 50,000 milles, en bon état. \$350. Tél.: 274-9227. 15-6-71

**BUREAU A LOUER**  
SHERBROOKE-DEBORMIER  
Édifice moderne, air climatisé, ascenseur, service complet, bail 1 an, option 3 ans. Occupation immédiate. Appeler N. D'Angelo 845-3151.

# Une brochure sur la garderie de jour Parents et groupes de citoyens sont à l'origine des progrès qui ont été réalisés

OTTAWA - L'Institut Vanier de la famille vient de publier une brochure sur l'établissement de services communautaires de garderie de jour. "Si c'est aux gouvernements qu'il incombe en dernier ressort de voir à la mise en oeuvre de services convenables, explique Mme Roslyn Burshstyn, conseillère auprès de l'Institut et responsable de la préparation de cet ouvrage, les parents et les organisations locales ont cependant un rôle vital à jouer. Dans une bonne mesure les progrès réalisés ces dernières années sont attribuables à l'initiative des parents et des groupes de citoyens qui ont fait pression pour obtenir les services dont ils avaient besoin".

petits escomptant plaisir et aventure sont contents de se rendre chaque jour". Cette publication "n'est qu'un point de départ. Elle ne prétend ni répondre à toutes les questions ni offrir des solutions à tous les problèmes que se posent lors de l'organisation de garderies". On y a ajouté une bibliographie soigneusement annotée d'ouvrages auxquels on pourra se référer ainsi qu'une liste d'organisations que l'on peut consulter dans différentes régions du pays.

L'Institut Vanier de la famille a toujours été conscient de l'importance des services de garderie. Il a organisé un colloque sur le sujet en septembre 1969 et publié son compte rendu sous le titre "La garderie de jour au service de la famille moderne". Il s'est prononcé ensuite dans une déclaration de principe sur la nécessité d'accroître et d'améliorer les services existants. Il espère aujourd'hui, par cette dernière publi-

cation, avoir franchi un pas de plus vers l'établissement de services supplémentaires pour la garde des enfants sur lesquels il estime que "toutes les familles canadiennes doivent pouvoir compter". Les personnes qui désirent se procurer un exemplaire gratuit de "Garderie de jour - Établissement de services communautaires" peuvent s'adresser à l'Institut Vanier de la famille, 151, rue Slater, Ottawa, Ontario.

Bien des associations et des groupes de parents aimeraient mettre sur pied des services de garderie dans leur localité, mais ils ne savent ni comment s'y prendre ni où s'adresser pour obtenir les renseignements nécessaires. C'est dans le but de leur venir en aide que l'Institut Vanier de la Famille a décidé de préparer cette brochure.

HALIFAX (PC) - Les adultes sont envieux de la liberté des jeunes, c'est ce qui explique qu'ils désapprouvent les jeunes gens qui prennent la route durant la saison d'été. Ainsi c'est exprimé le docteur J. R. Unwin, directeur des services à la jeunesse au Allan Memorial Institute de l'université McGill, au cours d'une entrevue donnée à l'occasion du congrès annuel de l'Association canadienne des psychiatres, à Halifax. Selon le spécialiste, ces mêmes adultes "sont paranoïdes en danger dans ce coin du pays, et tout particulièrement dans l'Île-du-Prince-Édouard".

Le risque de ces procédés, a ajouté le psychiatre, est que les jeunes les interprètent comme un défi et qu'ils accourent en grand nombre pour le relever; ils essaient délibérément de faire perdre patience aux policiers.

bons Canadiens, mais ils leur reprochent de prendre la route. De façon tout aussi hypocrite, on pousse les jeunes à acquiescer une bonne éducation et des diplômes universitaires, mais on ne se soucie pas que le marché du travail puisse les accueillir.

Il y est question du personnel, du matériel, de l'aménagement ainsi que des normes régissant l'établissement de garderies. On y décrit toute la gamme des services qui peuvent être offerts aux familles dans ce domaine: depuis les centres de jour éducatifs où l'enfant passe la journée jusqu'aux services spéciaux et d'occasion. On recommande de profiter le plus possible des ressources disponibles dans la localité et de rechercher la collaboration des écoles du quartier.

Le docteur Unwin a fait état de ce que lui avait raconté de jeunes auto-stoppeurs: les agents de la Gendarmerie royale les arrêtent à propos de n'importe quoi, les fouillent pour voir s'ils sont porteurs de drogue et les relâchent en disant que ces tactiques de harcèlement tiendront éloignés les jeunes qui pourraient venir des autres provinces.

Ces jeunes ne sont pourtant "que des enfants canadiens normaux" qui veulent voir leur pays de plus près, mais on les traite quand même comme "des lépreux ou des pestiférés". Les parents de nombreux enfants à l'âge de

ceux-ci, selon lui, entraînent éventuellement des troubles considérables au Québec, où des milliers de jeunes sortent des écoles et des universités cherchant des emplois "qui n'existent pas".

**DU NOUVEAU POUR VOUS!**  
Les gouttes Optrex nettoient, calment et rafraichissent les yeux fatigués et irrités par le vent, la fumée, le rhume, le surmenage et la POLLUTION DE L'AIR.  
GOUTTES OCULAIRES  
**Optrex**  
Renommées dans le monde entier. Utilisez aussi notre Bain Oculaire OPTREX

**PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES**  
844-3361  
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.  
Tout mot supplémentaire est de 0.05  
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**PETITES ANNONCES DU DEVOIR**  
Avis: les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**PETITES ANNONCES ENCADRÉES**  
844-3361  
Le prix des petites annonces encadrées est de: \$4.20 le pouce de hauteur.  
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**BUREAU A LOUER**  
BOUL. PIE IX: coin Jean-Talon, 1,000 p.c. ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631 17-71

**CHALET DEMANDE**  
Cherchons chalet bord de l'eau non pollué, 1 heure de Montréal, 23 chambres à coucher, location jusqu'à mi-octobre. Tél.: 849-2860. 14-6-71

**CHALET A LOUER**  
ST-GABRIEL DE BRANDON: meublé, 388 rue Gagné, rue face B.M. Motel, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, poêle-réfrigérateur, pas eau chaude, ni bain, ni douche. Occupation immédiate à fin septembre. Prix \$600. tout compris: taxes, électricité, vidanges, etc. Tél.: 256-8305; 481-8706; 256-8552; 835-7395; 835-2127. 14-6-71

**CHALET A VENDRE**  
Luxueux chalet sur lac St-François, près de South Lancaster, entièrement meublé, 10 pièces, 2 salles de bain, 2 foyers, lot 15,000 pieds carrés. Tél.: 1-613-524-2885. 14-6-71

**CHALET A VENDRE**  
CANTONS DE L'EST: véritable occasion. Doit être vendu cette semaine. Coquet chalet meublé, 7 pièces, tout confort, site enchanteur, endroit paisible et boisé, bord lac Magog, face Mont Orford, quelques minutes autoroute. Avec comptoir offre raisonnable non refusée, en bas de \$10,000. Tél.: Sherbrooke, 567-7709. 14-6-71

**BUREAU A LOUER**  
SHERBROOKE-DEBORMIER  
Édifice moderne, air climatisé, ascenseur, service complet, bail 1 an, option 3 ans. Occupation immédiate. Appeler N. D'Angelo 845-3151.

**CHALET A VENDRE**  
ST-ADOLPHE D'HOWARD, lac Vingt-Sous, meubles canadiens et érable rouge, eau chaude, douche, baignoire, thermostat, foyer, terrain gazonné devant lac. Avec comptoir accepterait offre raisonnable. Cause départ. Tél.: 733-1460. 14-6-71

**CHAMBRE A LOUER**  
OUTREMONT: entre Laurier-St-Viateur, très tranquille, parterre, usage cuisinier, étudiant d'être bienvenue, références. Tél.: 272-3910. 14-6-71

**DEMANDE D'EMPLOI**  
ASSISTANTE-DENTAIRE, 3 ans d'expérience, 24 ans, cherche travail dans Côte-des-Neiges - Ville St-Laurent. Tél.: 733-3928 ou 747-1988. 14-6-71

**DIVERS**  
"WATER-BED", lit nouveau genre, sac de vinyl, rempli d'eau. Thérapeutique, s'ajuste à votre corps, se gonfle dur ou mou. Déclend et élimine l'insomnie. Tél.: soir 728-0948. 14-6-71

**DUPLEX A LOUER**  
OUTREMONT: Rockland-Van Horne, près université, grand duplex, bas libre, salle de jeux finie, foyer, jardin, garage, comptant à discuter ou à louer. Tél.: 271-2271. 14-6-71

**ENTRETIEN, REPARATION**  
Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plâtrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, enlever eau, mur brique, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137. 14-6-71

**PROPRIETE A VENDRE**  
VILLE ST-LAURENT: pour vente rapide. Maison unifam. 9 pièces, bien située, beau grand terrain, arrangements faciles. Tél.: 747-4152 après 2 p.m. 14-6-71

**PERSONNE BILINGUE**  
de langue française et anglaise pour travailler au service gratuit d'un poste de radio aux États-Unis.  
La personne choisie devra traduire de l'anglais au français et agir comme annonceur.  
Faire parvenir "curriculum vitae" à:  
Case 63, Le Devoir  
14-6-71

**LOGEMENT A LOUER**  
ROSEMONT: bas, chauffé, 4 1/2, eau chaude, libre 1er juillet. Tél.: 725-3703. 16-6-71

**PROPRIETE A VENDRE**  
COTE-DES-NEIGES: bas, chauffé, poêle, réfrigérateur, 4 1/2, face Sciences Sociales, \$125. Tél.: 342-0830. 14-6-71

**PROPRIETE A VENDRE**  
OUVERT POUR INSPECTION  
5018 MIRA (Circle road)  
Samedi-dimanche 2-4 p.m.  
Cottage détaché en pierre, coquet et très bien éclairé, récemment décoré, 8 pièces, 2 1/2 salles de bain, joli jardin.  
Prix: \$45,000, comptant \$5,000. Conditions faciles. Mme Fortin.

**PROPRIETE A VENDRE**  
ISABELLE LAFRENIÈRE INC.  
courtiers  
482-1381  
"Notre intuition féminine vous aidera" 14-6-71

**TERRAINS A VENDRE**  
DOMAINE 50 ARPENTS A VENDRE  
DROIT DU LAC ST-SAUVEUR  
Beaux terrains en montagne avec parc de bouleaux, Site excellent pour une piscine, aussi droit au lac.  
Idéal pour groupe de 10 amis ou domaine.  
Prix: \$25,000, comptant \$5,000.  
Comme condominium, chacun devient propriétaire de 5 arpents.  
Prix \$25,000, chacun, comptant \$500.  
Présents propriétaires surtout professionnels.  
Fin de semaine visitez SPRING VALLEY, ST-SAUVEUR.  
Renseignements Tél.: 484-8477 14-6-71